B 19

A 14

4. VIII. 17

4. VIII. 17
ПРОВЕРЕНО

LES MEMOIRES DE MONSIEUR DE PUYSEGUR.

TOME SECOND.

LES MEMOIRES DE MESSIRE JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR, COLONEL DU REGIMENT DE PIEDMONT, ET LIEUTENANT GENERAL DES ARME'ES DU ROY.

Sous les Regnes de LOUIS XIII. *& de* LOUIS XIV.

Donnez au Public par M. DU CHESNE, Conseiller du Roi en ses Conseils, Historiographe de France.

Avec des Instructions Militaires.

TOME SECOND.

A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS.
Chez CHARLES-ANT. JOMBERT, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Фундаментальная Библиотека Военно-Мед. Академии
1957
АЛУПКІНСЬКИЙ ПАЛАЦ-МУЗЕЙ в м. Алупці БІБЛІОТЕКА
Інв. № Б-6461
КН 3321
КП 17230

LES

MEMOIRES

DE MESSIRE

JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR.

LE Roi étant mort au vieux Château de Saint Germain en Laye, comme nous venons de dire, le 14 jour de Mai de l'année 1643. La Reine sa veuve amena le lendemain le nouveau Monarque à Paris avec M. le Duc d'Anjou son frere, accompagné de Gaston-Jean-Baptiste de France, Duc d'Orleans son oncle, & de M. le Cardinal Mazarin, premier Ministre d'Etat, où il fut reçu par les peuples avec autant 1643.

de ſentiment & d'acclamation de joye, qu'ils avoient témoigné de douleur le jour précedent de la perte qu'ils venoient de faire, ſe trouvant en quelque façon conſolés de voir leur Roi dans la Capitale du Royaume, qui leur donnoit deſlors, tout jeune qu'il étoit, de grandes eſperances d'un régne plein de douceur de juſtice, ſous la ſage Régence de la Reine ſa mere, Princeſſe remplie de bonté naturelle pour le Roi ſon fils, & de pieté & de vertu pour elle-même.

1644. EN 1644 le rendez-vous de l'armée de Son Alteſſe Royale, fut aux environs de Peronne. On marcha droit aux Neuf-foſſés, & de-là à Gravelines, où l'on prit deux ou trois forts qui étoient au-tour de la place, même le fort Philippes, qui étoit un grand fort Royal à la portée du mouſquet de Gravelines. Je fus commandé de faire le campement du côté du quartier de Son Alteſſe. Nous ne pûmes pas le prendre ſi loin, qu'il n'y eut quelque volée de canon, qui par ſon élevation venoit tomber à coup perdu en quelque endroit du quartier. Monſieur de la Riviere ne vouloit pas que Mon-

ſieur y logeât. Je lui dis que ſi on le faiſoit plus loin, il n'y auroit point de ſureté pour ce quartier-là, que la ligne ſeroit trop longue, que le canon ne voyoit pas les tentes de Monſieur, & qu'ainſi il n'y avoit point de hazard pour ſa perſonne. De plus qu'il y avoit un remede à cela, qui étoit d'envoyer un Trompette dire au Gouverneur de Gravelines, que c'étoit le quartier de Son Alteſſe, & qu'on le prioit de n'y plus tirer. Il fit réponſe qu'il étoit bien-aiſe d'apprendre que c'étoit le quartier de Son Alteſſe, & que par le reſpect qu'il lui devoit, il n'y tireroit plus. Après qu'on eut fait les lignes, on continua le ſiege. Les quartiers étoient fort incommodés, à cauſe de l'eau qui entroit par le moyen des écluſes, dans celui de Monſieur de la Meilleraye, & dans celui de Monſieur le Maréchal de Gaſſion. Il y avoit un nommé René Jehan, qui prenoit le ſoin d'empêcher les eaux ; mais quand il les tiroit du quartier de Monſieur le Grand-Maître, elles alloient dans celui de Monſieur de Gaſſion, de ſorte qu'il y avoit toujours un des deux quartiers qui crioit contre René Jehan.

1644.

1644. L'armée des ennemis étoit campée aux environs de Mardik, le long du canal de Dunkerque. Il nous falloit faire toutes les nuits de grands bioacs. L'armée en étoit fort fatiguée ; les ennemis envoyerent un ſecours, qui vint par les marais qui ſont entre Ardres & Bourgbourg. Ils avancerent juſques aux foſſés de la Ville, & même il y entra cinquante ou ſoixante ſoldats, par le moyen de quelques petits batteaux que ceux de la Ville leur donnerent, le reſte fut taillé en pieces ou pris. On faiſoit deux attaques, Monſieur de la Meilleraye en commandoit une, dans laquelle les Gardes faiſoient le premier Régiment ; & dans l'autre Monſieur de Gaſſion commandoit, & Picardie étoit ſon premier Régiment. Monſieur de Gaſſion ne trouva pas de foſſé perdu devant ſa contreſcarpe ; Monſieur de la Meilleraye en trouva un, & nous fûmes cinq jours à le paſſer. Le foſſé étant pris, on attaqua les dehors que l'on prit auſſi. Il fallut après combler le grand foſſé dans lequel la mer venoit deux fois le jour. On y employa une grande quantité de faſcines, qu'on apportoit du Boulon-

nois par des vaisseaux. Comme je vis qu'on mettoit tant de temps à combler ce fossé, & que le soldat ne portoit qu'une fascine à la fois, j'en fis lier quatre ensemble ; cela nous aida beaucoup, & nous donna le moyen d'avancer autant que Monsieur de Gassion étoit avancé. Nous eûmes plus de deux cens hommes de tués en faisant ces ponts. Il y avoit un flanc bas au bastion que Monsieur le Grand-Maître attaquoit, & qui étoit couvert de son orillon, où il y avoit une piece qui assommoit tous ceux qui étoient sur le pont. On ne sçavoit comment faire pour démonter cette piece : c'étoit un nommé Dolé Commissaire de l'artillerie, qui commandoit une batterie de deux pieces qu'on avoit fait pour tâcher de rompre cet orillon, & de démonter la piece. Monsieur de la Meilleraye vint à la batterie, & j'y allai avec lui ; & en parlant au Commissaire, il vint un coup de canon qui emporta deux hommes qui servoient à la batterie. Dolé dit qu'il avoit déja tiré plus de cent coups, sans pouvoir adresser à rencontrer le flanc. Je lui dis, mais Dolé, si vous battiez cela 1644.

1644. en bricollant, comme on fait quand on joue à la paume. Il me répondit qu'il y avoit bien des choſes à dire à cela, qu'il falloit bien connoître ſa poudre, & qu'il faudroit connoître la réſiſtance que feroit la muraille; qu'il y avoit des endroits où elle étoit plus ſourde, & d'autres où la pierre étoit plus ſéche. Mais, lui dis-je, vous ne pouvez pas la démonter autrement, & je l'eſſayerois ſi j'étois à votre place. Monſieur le Grand-Maître lui fit eſſayer. Au premier coup qu'il tira, il donna à quatre pieds de l'embrazure; au ſecond il s'en éloigna davantage. Monſieur le Grand-Maître lui commanda de tirer de cette façon-là, puis s'en alla, & me mena dîner avec lui; & à la ſortie de table, Dolé lui envoya dire que la piece étoit démontée, & qu'il continueroit de tirer, de crainte que les aſſiegés n'en remiſſent une autre. Nous fûmes à la tranchée, & l'on preſſa les travaux. Dès la même nuit on fit paſſer des mineurs ſur des ponts de joncs, & on les attacha au baſtion. Dans le temps que les mineurs travailloient, on acheva de combler les foſſés, on chargea les mines;

& on les fit jouer. Celle de Monſieur de la Meilleraye fit un grand effet, ſi bien qu'on ſe logea ſur la bréche. Les Suiſſes entrerent en garde ; & du haut de la bréche juſques au bas, il y avoit ſept cens Suiſſes. On étoit logé ſur le haut de la bréche, & ſi les ennemis ne vouloient point ſe rendre, & attendirent qu'on eut mis quatre pieces de canon en batterie ſur le haut, après quoi ils ſe rendirent, & ſortirent avec canon, armes & bagages, & furent conduits à Dunkerque, où étoit leur armée. Monſieur le Duc d'Orleans partit après cette priſe, & s'en alla à la Cour. Monſieur de la Meilleraye s'en retourna avec lui. J'avois oublié de dire que quand les ennemis eurent rendu la place, & qu'il fut queſtion d'y faire entrer des troupes (c'eſt toujours au premier Régiment de l'armée à y entrer) on y fit entrer les Gardes. Monſieur de la Meilleraye y entra, & Monſieur de Lambert avec lui. Comme les Gardes vinrent à ſe mettre ſur la bréche du côté de l'attaque de Monſieur de Gaſſion, lui qui étoit dans la tranchée avec le Régiment de Navarre, voulut faire entrer ledit Ré- 1644.

1644. giment. Monſieur de la Meilleraye ſe mit en devoir de l'en empêcher, & Monſieur de Gaſſion s'obſtina dans la réſolution qu'il avoit priſe d'y vouloir entrer. Ils mirent tous deux la main à l'épée, Monſieur de Gaſſion appellant Navarre à moi, & Monſieur de la Meilleraye de ſon côté appelloit les Gardes à lui; les uns montoient par la bréche pour vouloir entrer, les autres venoient au haut de la bréche pour en défendre l'entrée, tous les deux partis ayant la méche compaſſée ſur le ſerpentin. Monſieur de Lambert arriva, qui pria ces Meſſieurs de ne ſe pas emporter, & qu'on envoiroit à Monſieur le Duc d'Orleans, ſçavoir comme il déſiroit que la choſe fût. Ils n'y voulurent entendre ni l'un ni l'autre. Monſieur de Lambert dit au Régiment des Gardes, & à celui de Navarre: Meſſieurs, vous êtes des troupes qui êtes au Roi, il ne faut pas que la mauvaiſe intelligence de deux Generaux vous faſſe couper la gorge; c'eſt pourquoi je vous commande de la part du Roi, & de celle de Monſieur le Duc d'Orleans, que vous ayez à retirer vos armes, & que vous n'o-

béïssiez plus ni à Monsieur de la Meilleraye, ni à Monsieur de Gassion. Je m'en vais en donner avis à Monsieur le Duc d'Orleans, afin qu'il ordonne ce qui lui plaira. En attendant, il dit à Monsieur de la Meilleraye : Monsieur, je vous prie de vous retirer, & en dit autant à Monsieur de Gassion, lesquels furent contraints de le faire. On loua fort Monsieur Lambert de cette action, & on blâma Monsieur de Gassion d'avoir voulu entrer, puisqu'il n'y a que le premier Régiment qui doit entrer dans une place conquise, quand il est assez fort pour la garder. Le Gouvernement fut donné à Monsieur de Grançay, & le Commandement de l'armée à Messieurs d'Elbœuf & de Gassion, qui après avoir fait abattre les lignes, marcherent vers Aire, où l'on fit faire un fort Royal, duquel on donna le gouvernement à Monsieur de Manikan. 1644.

Cependant Monsieur de Gassion fit une course de quinze jours ou trois semaines dans le pays ennemis ; & pendant qu'il étoit dehors, le feu prit à l'Abbaye, dans laquelle Monsieur d'Elbœuf étoit logé avec tout l'argent de

1644. l'armée, & même celui qu'on avoit envoyé pour payer les ouvriers qui travailloient au fort. Ce feu prit vis-à-vis de la chambre où étoit le payeur qui avoit amené la voiture. Ce que voyant, je me jettai promptement dans la chambre du Payeur, avec deux Sergens du Régiment de Piedmont. J'enfonçai les barils dans lesquels étoit l'argent, & nous le jettâmes par la fenêtre, au pied de laquelle étoient Monsieur d'Elbœuf & le Tresorier, & le Régiment de Piedmont derriere eux en bataille. Les deux Sergens & moi, faillîmes à être brûlés. Après qu'on eut ramassé tout l'argent, il ne se trouva que deux mille livres de perte. Je jettai aussi la cassette du Tresorier, où étoient tous ses papiers, & cent mille livres en or. Pendant le temps qu'on construisoit le fort, je fis faire une digue au droit de saint Gilles, qui subsiste encore. C'est un fort beau travail, qui n'a couté au Roi que douze cens écus; elle fut faite par le Régiment de Molondin. Messieurs d'Elbœuf & de Gassion ne s'accordoient pas bien ensemble. Monsieur de Villemontée, qui étoit Intendant, & moi,

nous trouvions tous les jours en peine de les mettre d'accord. Le fort étant en défense, on y laissa Monsieur de Manikan avec des troupes. Monsieur le Marquis de Themines y voulut demeurer avec le Régiment de Navarre; & deux mois après allant en parti dans le pays, il y fut tué. Quand Messieurs d'Elbœuf & de Gassion furent arrivés à Paris, la Reine les fit accommoder. Il y avoit eu quelque appel fait à Monsieur de Gassion par Monsieur de Montdejeu, de la part de Monsieur d'Elbœuf. 1644.

EN l'année 1645 Monsieur revint en Flandres pour commander l'armée. Nous prîmes Bourbourg, où le Baron Doüan commandoit, & Lillers & Bethune, après quoi Monsieur se retira. Messieurs de Gassion & de Rantzau commanderent. Nous fûmes à Ether & à Armentieres, où l'on mit Monsieur du Plessis Belliere, & de-là nous allâmes sur le canal de Bruges, pour joindre Monsieur le Prince d'Orange, qui ne le poüvoit passer, attendu que les ennemis en défendoient le passage. Ce fut pour lors 1645.

que Monsieur de Gassion fit attaquer un fort par ses Gardes, le Régiment de Piedmont en attaqua un autre, & tous les deux furent pris sans résistance, & en présence de l'Ecuyer de Monsieur le Prince d'Orange. L'on abattit les bords du canal d'un côté & d'autre, nos Generaux passerent avec de la cavalerie, & furent au quartier de Monsieur le Prince d'Orange, qui fut surpris de les voir. Ils resolurent qu'il viendroit passer l'Escaut & assieger Vet, & nos soldats passerent le canal de Bruges à la nage, pour empêcher ceux qui étoient dans le fort de se pouvoir sauver.

1646. EN 1646 le rendez-vous de l'armée de Son Altesse Royale, fut aux environs de Peronne. Monsieur le Duc d'Enghien en commandoit une autre, & les deux se joignirent au pont Aventin, & baillerent jalousie aux places circonvoisines. On marcha droit à Launoy, que l'on prit, & ensuite on fut assieger Courtray. On fit la ligne de circonvallation en diligence. Les ennemis vinrent pour secourir la place, & se camperent du côté

du quartier de Monſieur de Gaſſion. 1646.
Leur camp venoit juſques auprès de celui de Son Alteſſe Royale & ſous lequel commandoit Monſieur de Rantzau, qui étoit à la portée de la carabine. Ils s'y retrancherent, & mirent même du canon en batterie qui battoit dans nos camps, attendu que leur ligne étoit ſur une hauteur, où l'on fut contraint de faire faire des épaulemens pour mettre la cavalerie derriere. L'on ne laiſſa pas de continuer toujours la tranchée ; & les ennemis voyant qu'ils ne pouvoient pas entreprendre de forcer la ligne, demanderent ſuſpenſion d'armes. J'étois allé viſiter les Gardes, lorſqu'un Trompette des ennemis fit une chamade. On envoya voir ce que c'étoit. Il vint, & montra ſon paſſeport en Langue Allemande, par lequel il demandoit la ſuſpenſion d'armes. Je menai ce Trompette au logis de Son Alteſſe Royale, qui étoit pour lors dans le Conſeil avec Meſſieurs les Maréchaux de Grammont, de Gaſſion & de Rantzau. Monſieur de la Riviere y étoit auſſi. Je gratai à la porte de la chambre. Monſieur de la Riviere m'ouvrit, & me demanda ce que je

1646. voulois. Je lui dis que j'amenois un Trompette des ennemis, qui venoit pour demander ſuſpenſion d'armes. Il ſe mit en colere, & me dit qu'on ne ſe mocquoit pas de Son Alteſſe comme cela. Je lui répondis, je ne me mocque point de Son Alteſſe. J'entrai dans le Conſeil, & dis à Monſieur: Voilà le paſſeport qui eſt en Allemand, que Votre Alteſſe le faſſe lire à Monſieur de Rantzau, il vous dira s'il eſt vrai. Monſieur de Rantzau leur dit: après l'avoir lû, qu'il étoit vrai. Monſieur me commanda d'aller dans les quartiers, dire qu'on ne tirât point; ce que je fis. Etant de retour, Son Alteſſe me demanda, qu'eſt-ce que cela veut dire, que les ennemis veulent ſuſpenſion? Je lui repartis, Monſieur, aſſurément qu'ils ſe veulent retirer, & ſe retireront une belle nuit, ſans que vous puiſſiez vous en appercevoir. Monſieur de la Riviere, qui avoit toujours grande peur, dit, qu'il voudroit qu'ils fuſſent deja retirés, & qu'on ne leur eut rien fait. La place capitula deux nuits après. Les ennemis mirent deux pieces de bois dans les embrazures de leur batterie, retirerent leur canon, &

ne laisserent qu'en deux endroits une petite piece pour servir à l'infanterie qui faisoit la retraite. On jugea sur les huit à neuf heures, qu'ils se retiroient, & on fit prendre les armes dans les quartiers pour tâcher de les suivre. Leur infanterie étoit déja bien avancée, parce qu'elle s'étoit retirée à la sourdine. La cavalerie de leur arriere-garde, se retira avec des mousquetaires qu'elle avoit aux aîles des escadrons. Quand nos troupes furent sorties des lignes, & mises en bataille, les ennemis étoient déja à deux lieues de-là. Monsieur les voulut suivre avec l'armée. On marcha après eux, ayant laissé une bonne garnison dans Courtray. Monsieur de la Riviere qui apprehendoit un combat, y demeura. Nous suivîmes l'armée des ennemis jusques auprès de Bruges, où l'on fit un passage sur le canal. Le fils de Monsieur le Prince d'Orange, vint voir Monsieur dans son quartier, & y coucha. Le lendemain il retourna trouver son pere, & revint au quartier de Son Altesse Royale, où il fut resolu de donner des troupes à Monsieur le Prince d'Orange, afin de faire diversion

1646.

1646. d'armes ; & après que les troupes l'eurent joint, l'armée revint vers Hester, & marcha à Bergues, que l'on assiegea ; & que l'on prit en vingt-quatre heures. L'on mit ensuite le siege devant Mardik, & l'on m'envoya commander dans Bergues, avec le Régiment d'infanterie de Jonsac, & deux compagnies Suisses qu'on me donna. Pendant le siege de Mardik, qui dura quinze jours de tranchée ouverte, parce que les ennemis ayant nombre de troupes dans Dunkerque, faisoient entrer tous les jours trois mille hommes dans Mardik, lesquels après avoir fait leur vingt-quatre heures de garde, sortoient pour s'aller rafraîchir à Dunkerque. Mais pour empêcher cela, on fit tant avec l'Amiral Tromp, qui commandoit l'armée navale des Hollandois, qu'il s'approcha si près de Mardik & du port de Dunkerque, qu'il n'en pouvoit rien sortir. Dans ce temps, Monsieur de Lambois & le Marquis de l'Aide, qui étoient dans Dunkerque, formerent le dessein de me venir enlever d'emblée dans Bergus ; & sans un habitant qui m'en avertit, la chose auroit réussi comme ils

ils l'avoient projettée. Ils devoient venir avec trois pontons, sur chacun desquels il y avoit des pieces de canon, & des madriers devant les pieces pour les parer des coups de mousquets, sçachant bien qu'il n'y avoit qu'un seul endroit où l'on pût poser une piece ou deux de canon pour tirer sur le canal. Ils avoient quatre mille hommes d'infanterie dans les belandres, & tout cela étoit sorti de Dunkerque, & venoit à un fort que les ennemis tenoient entre Dunkerque & Bergues. Je n'avois pas pour lors cent hommes dans la place; c'étoit environ les neuf heures du matin, parce que j'avois envoyé les autres pour faire des fascines, des pieux & des gabions. La premiere chose que je fis, fut de faire partir un tambour, sous prétexte d'aller trouver Madame d'Arscot, qui deux jours auparavant m'avoit demandé un passeport pour envoyer à Quevocart, qui étoit un Avocat qu'elle demandoit. Je dis au tambour: quand tu arriveras auprès du fort, on te bandera les yeux. Tu leur diras, vous n'avez que faire de me bander, Monsieur le Gouverneur sçait bien que vous allez pour le 1646.

АЛУПКІНСЬКИЙ
ПАЛАЦ-МУЗЕЙ
в м. Алупці
БІБЛІОТЕКА
Інв. № Б-6461

1646. prendre, & que vous avez des pontons où il y a du canon ; que vous voulez battre la muraille, qui eſt entre le canal & la ville ; parce qu'elle eſt fort foible, & jetter les portes à bas. Il a bien remedié à cela, il a mis quantité de fumiers derriere les portes, & le long de la muraille du canal, & deux pieces de canon vers la butte des Capucins. Les Régimens de la Marine & de Noirmouſtier ſont entrés cette nuit dans Bergues, avec le Régiment de cavalerie de Monſieur de Rantzau. On le mena au fort les yeux bandés. Monſieur le Marquis de l'Aide lui demanda où il alloit. Monſieur, dit-il, j'ai un paſſeport du Gouverneur pour aller à Dunkerque. Il le prit, & le lut ; & après il lui demanda ce que je faiſois, ſi j'étois toujours bien alerte. Il lui répondit : Monſieur, je vous réponds qu'oui, il n'a gueres dormi la nuit, il ſçait que vous avez deſſein de le prendre, il a bien des troupes qui lui ſont arrivées de l'armée. Il lui demanda quelles troupes ? (quoiqu'il l'eut bien ſçu par celui qui lui avoit mené le tambour.) Il lui dit la même choſe. Quand ils eurent demeuré là

trois heures, ils tinrent conſeil, & ſe retirerent à Dunkerque. Monſieur d'Aumont qui avoit intelligence dans la place, fut averti de la ſortie des troupes pour venir à Bergues. Il en donna avis à Monſieur le Duc d'Orleans. Cependant il arriva à Monſieur de Rantzau deux cavaliers que je lui envoyai, par le moyen deſquels je lui marquois tout le deſſein des ennemis, & le beſoin que j'avois de troupes pour me parer d'une inſulte. Il étoit en réjouiſſance, & me manda que je ne me miſſe pas en peine; que ſi les ennemis venoient, il ſeroit bien-tôt à moi. Monſieur fit plus que cela, car il m'envoya les Régimens de la Marine & de Noirmouſtier, comme je les avois nommés, ſans ſçavoir néanmoins ſi on me les enverroit, avec le Régiment de cavalerie de Monſieur de Rantzau. Monſieur de Noirmouſtier arriva la nuit ſuivante ſur la minuit, qui conduiſoit ces troupes. On me les laiſſa trois jours durant, au bout deſquels elles ſe retirerent, & Mardik ſe rendit, où ils furent faits priſonniers de guerre, parce qu'ils ne pouvoient plus avoir de vivres, rien ne ſortant 1646.

1646. de Dunkerque. Après la priſe de cette place, Son Alteſſe Royale s'en retourna à Paris & en fit donner le Gouvernement à Monſieur de Clanleu.

Monſieur le Duc d'Enghien, après avoir raſé les lignes autour du fort de Mardik, paſſa par Bergues, & demeura deux ou trois jours à Honſcaut, & de-là prit Furnes, qu'il fortifia. Il y mit pour Gouverneur un nommé le Boucquet avec ſon Régiment d'infanterie, & revint droit à Dunkerque, qu'il aſſiegea. Il eut bien de la peine à le prendre, la ſaiſon étant fort avancée. Il y avoit beaucoup de malades & de bleſſés dans l'armée : tous ces gens-là venoient dans Bergues, où l'air étoit ſi infecté, qu'on faiſoit de grands trous, dans leſquels on en mettoit vingt-cinq ou trente à la fois. C'étoit ſur la fin du mois de Septembre, qui eſt le temps où les vents ſont les plus grands, & la mer la plus haute ; cela dura juſques à la mi-Octobre. L'Amiral Tromp ſe vouloit retirer avec ſes vaiſſeaux, ayant reçu ordre de Meſſieurs les Etats de le faire ; mais Monſieur le Prince, ſoit par amitié ou par l'argent qu'il lui donna, le ſçut ſi bien

ménager, qu'il le fit demeurer. Il se mit avec quatre grands vaisseaux sur l'embouchure du canal, de sorte que Monsieur le Marquis de l'Aide fut obligé de se rendre, étant hors d'espérance de secours de mer ni de terre. Il eut une capitulation aussi avantageuse qu'il la pouvoit souhaiter, & il sortit avec beaucoup de canon. Il y avoit un article dans la capitulation qui portoit qu'on se rendroit réciproquement les prisonniers qui avoient été pris de part & d'autre pendant le siege. Monsieur le Marquis de l'Aide passant au milieu de l'armée, où étoit Monsieur le Prince, après l'avoir salué, Monsieur le Prince lui témoigna beaucoup d'amitié & d'estime, l'embrassa, & lui demanda : Monsieur, vous a-t-on rendu les prisonniers qu'on vous a pris ? Il répondit qu'il en restoit encore six à rendre, qui avoient été pris par les gens de Monsieur de Gassion; cela fâcha Monsieur le Prince. Il appella Monsieur de Gassion, & lui demanda pourquoi il n'avoit pas rendu ces soldats ? Il dit cela avec assez de fierté. Monsieur de Gassion lui répondit aussi un peu fierement. Monsieur le Prince se tour- 1646.

1646. na vers lui, & lui dit : Monſieur de Gaſſion, rendez les priſonniers que vous avez, & les rendez tout préſentement ; quand je commande quelque choſe, je veux qu'on m'obéiſſe, & vous ferai obéïr, auſſi bien que le dernier homme de l'armée. Cela choqua fort Monſieur de Gaſſion. Le lendemain il prit une partie de ſon Régiment de cavalerie, & s'en alla dans Courtray. Monſieur le Prince fit mettre une bonne & forte garniſon dans Dunkerque. Monſieur de Rantzau en fut fait Gouverneur, & on joignit le Gouvernement de Bergues à celui de Dunkerque, parce que Dunkerque eſt de la Chaſtellenie de Bergues; & que de tout tems immémorial, ceux qui ont commandé dans Bergues, ont toujours été maîtres de l'écluſe qui tient aux portes de Dunkerque, qui eſt celle par laquelle on fait entrer la mer pour inonder tout le pays quand on le veut. Monſieur le Prince ſe retira avec l'armée vers Caſſel ; on en détacha des troupes, & l'on mit deux grands convois dans Courtray.

L'Année ſuivante 1647 on donna le commandement de l'armée de Flandres à Meſſieurs les Maréchaux de Gaſſion & de Rantzau. Les ennemis ſe mirent en campagne de bonne-heure, & aſſiegerent Armentieres. Meſſieurs les Generaux marcherent pour le ſecourir, mais ils ne le purent. La ville fut priſe, & tout ce qui étoit dedans fut fait priſonnier de guerre. Meſſieurs de Gaſſion & de Rantzau ſe brouillerent enſemble. Il fallut que Son Alteſſe Royale les accommodât ; & pour cet effet elle vint juſques à Dourlans. Les ennemis aſſiegerent Landrecy. Monſieur d'Eudicourt qui en étoit Gouverneur, la défendit. Ils firent leurs lignes fort bonnes & bien fortes. Il vint un ordre à nos deux Generaux d'aller ſecourir la place, nous marchâmes juſques à Horn & Caſtillon. Auſſi-tôt que nous fûmes arrivés, on fit faire quantité de faſcines pour combler les lignes, & on donna l'ordre pour les attaquer ſur la minuit. Tous les gens commandés étant détachés des bataillons, s'apprêterent pour marcher. Monſieur de Gaſſion ſe 1647.

1647. retira en une des maiſons de Caſtillon ; où en une demie heure il fit ſon teſtament, duquel on s'eſt ſervi à ſa mort. En ce temps-là Monſieur de l'Anglée Maréchal des logis, camps & armées du Roi, arriva, & vint loger dans ma tente. Il portoit ordre de ne point attaquer les lignes, mais bien d'envoyer un homme dans la place, dire à Monſieur d'Eudicourt, qu'il tint le plus long-temps qu'il pourroit. Ordre à Monſieur de Rantzau de marcher du côté de la mer, pour voir s'il ne pourroit pas ſurprendre quelque place dégarnie, & à Monſieur de Gaſſion de s'aller poſter vers Liſle. Monſieur de Rantzau marcha depuis Landrecy juſques à Dixmude, à travers le pays. Nous y arrivâmes en quatre jours & demi, nous prîmes la place en vingt-quatre heures, où il me mit pour y commander, & le Régiment de Piedmont en garniſon. Nous prîmes auſſi le fort de Laquenoc, & nous nous rendîmes maîtres de tous les canaux, où ſont les guindailles pour paſſer les batteaux qui viennent de Dunkerque, & nous nous rendîmes maîtres de ces canaux, faiſant paſſer nos ſoldats à la

nage, ayant leurs fusils attachés derriere le dos. 1644.

Durant ce temps-là, Monsieur de Gassion prit la Bassée en deux jours, & moi je fis fortifier Dixmude, & y fis faire une belle & bonne contrescarpe bien palissadée. Monsieur de Rantzau vint voir en quel état étoit la place, & Monsieur de Bergeret l'alla trouver, pour sçavoir quelles contributions on pourroit prendre à cause de Dixmude. Il se trouva, après avoir bien cherché, qu'il n'y avoit rien au deçà du canal de Bruges qui ne fit des contributions aux François; & au delà du canal, tout contribuoit aux Hollandois. Après cela Monsieur de Rantzau voulut faire une entreprise sur Ypres, mais on ne la fit pas. Il y a une chose à remarquer à Dixmude, que c'est un des plus beaux postes du monde pour y faire une bonne place. Il y a un pont sur le canal qui va à Laquenoc, qui a plus de soixante pieds de long, & lorsque vous ôtez un verouil du lieu où il est attaché, il est sur des pivots du côté de la Ville, pour peu que vous le touchiez, il tourne, & se range de l'autre côté du canal; &

1644. avec une grosse chaîne & un cadenat ; vous l'attachez. Il y a une demie lune au bout de ce pont au-de-là du canal, où l'on tenoit vingt hommes en garde pendant la nuit. Le lendemain comme on ouvroit les portes de la ville, on alloit à ce pont, un homme se mettoit dessus, & un autre le poussoit, & il se remettoit à sa place. Tous les chariots & les plus gros canons passoient dessus. Ce tournement de pont se faisoit à cause du passage des belandres, pour aller au sas de Bourginguen.

Au commencement de Novembre il y avoit quantité de vins à Nieuport, que les marchands avoient fait arriver. On m'offrit deux pistoles pour le passage de chaque piece. Il y en avoit plus de cinq mille. J'envoyai avertir Monsieur de Rantzau de l'offre qu'on me faisoit. Il m'écrivit une lettre, par laquelle il me manda qu'il ne vouloit point qu'on en laissât passer aucune ; que si ces marchands vouloient, il en laisseroit sortir de Dunkerque pour aller à Ypres & dans le pays. Je leur montrai la lettre. Ils me dirent qu'ils n'osoient, & que leur vin seroit confisqué ; ainsi ce marché ne se put faire,

dont je fus bien fâché, sçachant bien que Monſieur de Rantzau m'en auroit donné un tiers ou un quart. Il avoit ſi bien fait auprès de Monſieur le Cardinal Mazarin, qu'il lui avoit promis de tirer Clancleu de Mardik, & qu'il lui en donneroit le Gouvernement; ce qui fut fait. Celui de Dixmude fut donné à Monſieur de Clancleu, qui en vint prendre poſſeſſion. Je dis à Monſieur de Rantzau, Monſieur de Clancleu, aura les deux piſtoles que l'on me veut donner de chaque piece de vin qui eſt à Nieuport. Il me dit qu'il ne les auroit point, qu'il commandoit dans toutes les places conquiſes, qu'il diroit à Deſloges, Lieutenant au Régiment de Piedmont, qui étoit dans Laquenóc, de ne rien laiſſer paſſer. Je lui dis que Laquenoc dépendoit du Gouvernement de Dixmude, & qu'il faudroit qu'il obéit à ſes ordres. Monſieur de Clancleu me pria de vouloir faire un tour ſur le rampart avec lui; ce que je fis volontiers. Je lui fis voir douze pieces de canon, & tous les corps de garde que l'on poſoit la nuit & le jour. Je lui donnai auſſi l'inventaire de toutes les munitions tant 1644.

1644. de vivres que de guerre, en la préſence du Commiſſaire de l'artillerie, qui demeuroit dans la place. Je lui dis que tout ce qui étoit dans le memoire contenoit verité. Je ſignai le billet, que je mis entre ſes mains, & le Commiſſaire m'en ſigna un autre, qui portoit que je lui avois laiſſé ce qui étoit écrit dans le mien, & celui des vivres, des bleds & des farines qu'il y avoit dans ce temps-là. Monſieur de Rantzau partit pour aller à Furnes. J'étois preſſé d'aller avec lui, crainte d'être pris étant ſeul. Monſieur de Clancleu me pria de lui dire ce qu'il falloit faire pour conſerver la place. Je lui dis qu'en l'état où étoient les affaires, le moyen de la bien conſerver, étoit de prier les Rois de France & d'Eſpagne, de ne l'en vouloir pas tirer; que le premier qui voudroit qu'il en ſortît, l'en ſortiroit. J'allai joindre en diligence Monſieur de Rantzau qui étoit à un quart de lieue de Furnes, où étant arrivé, j'apperçus un courier du Roi, qui portoit ordre à Monſieur de Rantzau d'aller commander l'armée de Monſieur le Maréchal de Gaſſion, qui étoit au ſiege

de Lens, où il avoit été si fort blessé, qu'il mourut quinze jours après sa blessure dans la Ville d'Arras, où il s'étoit fait porter. Monsieur de la Feuillade fut aussi tué à ce siege. Je sortis de Dixmude le Jeudi, & le Lundi d'après les ennemis l'assiegerent, & le prirent en neuf jours. Monsieur le Cardinal témoigna d'être fâché de ce que Monsieur de Rantzau m'avoit mené avec lui, & de ce que je n'étois pas demeuré à Dixmude avec le Régiment. 1644.

EN l'année 1648 Monsieur le Prince commanda l'armée, & vint pour assieger Ypres. Les troupes qui étoient du côté de la mer, eurent ordre de le joindre. Monsieur de Rantzau les commandoit. Il m'envoya dire que j'allasse avec le Régiment de Piedmont, & trois autres Régimens d'infanterie, faire un pont pour passer l'armée, & aller à Ypres; ce que je fis. Cinq Régimens de cavalerie me vinrent joindre au passage de la riviere, qui venoient du Boulonnois. Monsieur de Rantzau prit deux cens chevaux & cent mousquetaires, & marcha droit 1648.

1648. à Ypres. Il alla loger à une lieue & demie de la place, où il arriva vers la mi-nuit. J'allai avec les troupes loger à Voiſtou, où j'arrivai fort tard. C'eſt un fort beau lieu, où il y a les plus belles allées & les plus belles iſſues que l'on voye dans pas une des maiſons de Flandres. Madame la Comteſſe de Voiſtou qui étoit une fort belle femme, me vint prier de ne pas loger chez elle. J'eus grand déplaiſir de ne lui avoir pas accordé ſa demande, mais nous n'y demeurâmes que quatre heures. Il étoit dix heures du ſoir quand nous y arrivâmes, & j'en partis à deux heures du matin. Elle apprehendoit qu'on ne coupât ſes arbres, & qu'on ne ruinât quelque maiſon; ce qui lui cauſa pendant le temps que nous y fûmes, une grande inquiétude. Le matin elle vint voir toutes les troupes, & fut bien-aiſe de ce qu'on n'avoit fait aucun dégât ſur ſes terres. Elle me fit cent complimens & cent amitiez, & me dit qu'elle voyoit bien que nous allions à Ypres, qu'elle me prioit d'avoir ſoin de ſa maiſon quand nous y ſerions; ce que je lui promis de faire, en cas que nous entraſſions dans la

ville. Je marchai avec l'armée, & nous arrivâmes à huit heures du matin devant Ypres, où l'armée de Monsieur le Prince se rendit à la même heure. Le quartier de Monsieur de Rantzau étoit du côté de Flammartin, separé des trois autres quartiers par le canal qui vient du sas de Bouginguen. Monsieur le Prince avoit un grand quartier. Monsieur de Palluau qui étoit Gouverneur de Courtray, fut nommé Lieutenant General cette année-là, & eut ordre de servir dans l'armée devant Ypres, afin d'avoir l'honneur de commander un quartier qui portât son nom. Il tira de Courtray trois mille hommes des meilleurs qu'il eut dans sa garnison, qu'il mena au camp, & servit au préjudice de Monsieur de la Ferté-Imbault qui étoit ancien Lieutenant General. Il eut un quartier qui porta son nom, comme il l'avoit souhaité, mais il lui couta bonne. 1648.

PEndant le siege d'Ypres les ennemis attaquerent Courtray, qu'ils prirent d'emblée, & assiegerent la citadelle, où il y avoit un batardeau

1648. qui étoit joint aux remparts de la ville, & qui retenoit l'eau du fossé de la citadelle. Ils saignerent le fossé, & l'eau se vuida. Les soldats du dedans, qui n'étoient que des recrues, ne voulurent point se défendre. Ils furent faits tous prisonniers de guerre. Le Rasle qui étoit Lieutenant de Roi, fut pris, & un Capitaine de Picardie qui commandoit dans la citadelle. Tout le restant des Officiers fut pris aussi. Ypres se rendit trois jours après. La Reine avoit promis à Monsieur le Prince d'en donner le Gouvernement à Monsieur de Chastillon. Dans cette croyance, Monsieur le Prince me fit prier par Monsieur le Maréchal de Grammont de vouloir demeurer dans la place pour y commander, puis Monsieur le Prince m'en pria lui-même, & me dit que ce seroit le plus grand plaisir que je lui pourrois jamais faire, & que je n'y demeurerois qu'autant de tems que je le voudrois ; & comme je me défendois d'être Lieutenant de Roi sous personne, ayant refusé à Monsieur de Rantzau de l'être sous lui dans Bergues, il me dit que Monsieur de Chastillon n'y seroit que rarement ;

Je lui répondis que ce n'étoit pas cette raiſon-là qui m'en empêchoit : vous dites que vous voulez m'avoir cette obligation, une perſonne comme moi doit être bien aiſe de trouver occaſion d'obliger un Prince de votre condition & de votre naiſſance. Je lui dis que j'y demeurerois. Il me donna dans la place cinq mille hommes de pied, ſoldats effectifs, & tous portans armes, avec trois cens chevaux. J'entrai dedans, & commandai la garniſon. Monſieur le Prince me défendit d'y laiſſer entrer perſonne de l'armée, mais ſeulement les vivandiers qui auroient paſſeport de celui qui commandoit le Régiment. Le jour même que j'y entrai, il ſe fit une gageure dans l'armée des ennemis du triple contre le ſimple, l'un diſoit que je n'y commanderois pas ; celui qui gageoit le triple contre le ſimple, ſoutenoit que j'y commanderois, & diſoit pour ſes raiſons qu'on me mettoit toujours dans les places pour établir les garniſons, & à commander dans celles qui étoient de conſequence. Le Trompette qui vint avec ſon paſſeport, dans lequel étoit écrit le ſujet de ſon voyage, ſça- 1648.

1648. voir la gageure, s'en retourna tout aussi-tôt. Monsieur le Maréchal de Grammont fit mettre sur le passeport, que celui qui avoit gagé que je commanderois dans la place, avoit gagné, d'autant qu'il étoit bien vrai que j'y commandois. Trois jours après Monsieur le Prince envoya dès les cinq heures du matin ses Officiers pour lui apprêter à dîner; c'étoit le lendemain de la Fête-Dieu. Il se trouva tant de soldats devant la porte de la ville, qu'il me fut impossible de pouvoir faire entrer ses gens, les soldats & les autres personnes qui étoient là, ne se voulant pas retirer. Je faisois une garde fort exacte dans la place. Je n'avois pas encore désarmé les habitans qui étoient en grand nombre, je les avois vû à la Procession du Saint Sacrement le jour précédent, où ils étoient plus de seize à dix-huit mille hommes, tous gens bien faits. Je fis redoubler la garde dans tous les coins des rues, & mis des sentinelles éloignées de vingt pas les unes des autres. J'ouvris la porte & laissai entrer ce qui étoit devant, & par ce moyen les Officiers de Monsieur le Prince lui accommo-

derent à dîner dans l'Evêché, quoiqu'il eut ordonné qu'on l'apprêtât chez moi. Le logis n'étoit pas assez grand, c'étoit le logis de Madame la Comtesse de Voistou, où elle étoit aussi logée. Lorsque Monsieur le Prince fut entré, il me demanda pourquoi j'avois ouvert la porte à tous ces gens de l'armée, puisqu'il me l'avoit défendu? & me dit: Vous répondrez du désordre si l'on en fait. Je lui répliquai que très-volontiers, & que j'avois si bien posé ma garde, que je n'appréhendois rien; que lorsque ceux de l'armée y seroient entrés, & qu'ils auroient acheté ce qu'ils auroient besoin, ils ne viendroient pas tous les jours devant les portes pour entrer dans la ville, & qu'ils demeureroient dans leurs quartiers. Monsieur le Prince témoigna qu'il étoit satisfait de ce que je lui dis, & par bonheur il n'arriva point de desordre. Son Altesse continuoit quasi tous les jours à venir dîner dans la ville. J'avois oublié de dire que Monsieur le Maréchal de Rantzau s'étoit retiré de l'armée, à cause qu'il n'avoit pas une attaque, & que ses troupes n'étoient point en garde à la

1648.

1648. tranchée. Monsieur le Prince me laissa le commandement de tout le quartier de Monsieur de Rantzau, qui contenoit le tiers de la circonvallation de la ville. Les ennemis vinrent deux fois pour y jetter un secours ; mais par le moyen de la bonne garde que nous faisions, ils s'en retournerent, s'étant contentés de donner l'alarme sans nous oser enfoncer. Je crois pourtant que s'ils l'eussent entrepris, ils y auroient pû réussir. Monsieur de Rantzau étant arrivé à Ypres, vint loger chez moi, & Monsieur le Prince le pria de lui donner à dîner. Tout leur dessein n'étoit que pour voir Madame la Comtesse de Voistou.

Quelque-temps après Monsieur le Prince revenant dîner dans la Ville, comme il étoit à l'Evêché, un courrier arriva, qui lui apportoit des lettres de la Reine, par lesquelles elle lui mandoit qu'elle étoit bien fâchée de ne pouvoir accorder le Gouvernement d'Ypres à Monsieur de Chastillon, ainsi qu'elle lui avoit promis, parce qu'elle étoit obligée de le donner à Monsieur de Palluau, attendu que Courtray n'avoit point été perdu par

ſa faute, mais qu'elle envoyoit la commiſſion pour moi, pour y commander en qualité de Lieutenant de Roi. Cette nouvelle ſurprit fort Monſieur le Prince. Il n'y avoit dans le cabinet où il la reçut, que Monſieur le Maréchal de Grammont & moi. Il s'emporta fort contre Monſieur le Cardinal Mazarin, & même contre Monſieur de Palluau & me dit : Puyſegur, voilà votre patente pour commander ici en qualité de Lieutenant de Roi. Je lui répondis, Monſieur, je n'y demeurerai pas, s'il vous plaît, Lieutenant de Roi, puiſque Monſieur de Chaſtillon n'en eſt pas Gouverneur. Monſieur le Prince me répartit, il faut que vous le faſſiez, c'eſt ici une place d'importance, où l'on a beſoin d'un homme de tête comme vous êtes ; ces peuples-ci vous aiment, il eſt abſolument néceſſaire que vous y demeuriez. Je le priai de ſouffrir que je n'y demeuraſſe point, n'en ayant accepté l'emploi que pour l'obliger lui ſeul, & parce qu'il l'avoit ainſi ſouhaité. Il me dit, en me regardant fixement, es-tu bien réſolu à cela ? Oui, Monſieur, lui dis-je, je le ſuis. Il me répondit, tu croyois donc

1648. que j'étois desobligé, mais je t'assure que je t'ai bien plus d'obligation de ce que tu n'y veux pas demeurer, que si tu acceptois la commission que la Reine t'envoye; mais je désire qu'en présence de Monsieur de Grammont que voilà, nous fassions un mariage ensemble, & si je veux que tu me le promettes, & que tu me le jures. Il me prit la main, & me la serra; & moi, tenant aussi la sienne, il me dit: Dis comme moi: Je promets à Monsieur le Prince de le suivre, & d'aller par tout où il ira à la guerre, & de ne l'abandonner jamais. Et moi, je promets aussi à Puysegur, que par tout où j'irai à la guerre, je le menerai toujours avec moi, & que nous ne nous separerons jamais. Je lui répliquai, Monsieur, trouvez bon, s'il vous plaît, que mon serment soit conditionnel, que ce sera seulement pendant le temps que vous commanderez les armés du Roi; & que si par malheur vous veniez à avoir quelque démêlé avec Sa Majesté je ne vous suivrai pas. Il dit qu'il vouloit très-volontiers que cette clause y fut apposée. Dix jours après il reçut ordre de la Cour, de donner à Mon-

ſieur de Rantzau deux mille hommes de pied pour une entrepriſe qu'il avoit fait ſur Oſtende, conduite par quelques habitans de Dunkerque, mais qu'il falloit que ce fût des meilleurs hommes qu'il eût. Monſieur le Prince me demanda ſi Monſieur de Rantzau ne m'avoit point parlé de cette entrepriſe. Je lui répondis que non, quoi qu'il fût vrai qu'il m'en eut parlé, mais il m'avoit défendu de lui en parler. Monſieur le Prince me demanda auſſi ce que je croyois de cette entrepriſe, Je lui dis que je la tenois très-difficile, quand il falloit s'embarquer ſur la mer, avoir affaire aux vents & à la marée, & à des fregates que ces gens-là tiennent toujours avancées du côté de Dunkerque pour leur donner avis s'il arrive des barques. Je ſuis de ton avis, me dit-il; écris à celui qui commande le Régiment de Piedmont, qu'il lui donne ſix cens des meilleurs hommes qu'il ait. Je lui dis: Monſieur, pour vous montrer qu'on ne lui en baillera pas de mauvais, j'ordonnerai par ma lettre, qu'on mette le Regiment en bataille, & que les Officiers qui ſeront commandés, les choiſiſſent. 1648.

1648. J'ai pourtant grand regret, lui dis-je, de voir perdre six cens bons hommes du Régiment de Piedmont, car je suis assuré qu'ils seront tous tués ou faits prisonniers. Hé bien, dit-il, après demain nous devons marcher avec les troupes pour faire semblant d'aller assieger Dixmude, afin d'y attirer les garnisons qui sont à Nieuport & Ostende; & pour cet effet il nous marqua qu'il falloit être le sur-lendemain à un village appellé Homen, & qui est à trois quarts de lieues de Dixmude. Tu sçais bien où est ce village-là, toi qui as commandé dans la Ville. Nous partîmes le même jour qui étoit marqué dans le memoire de Monsieur de Rantzau, & fimes feinte de prendre les quartiers autour, & nous y demeurâmes deux nuits. Nous y apprîmes le desordre qui y étoit arrivé. Il se trouva par malheur pour le Régiment de Piedmont, que tous les soldats & Officiers étoient débarqués, & qu'ils furent tous pris, même les soldats qui étoient dans quatre ou cinq barques qui échouerent, après que la mer se fut retirée.

Je sortis d'Ypres pour aller avec Monsieur

Monſieur le Prince, & quittai Monſieur de Palluau fort en colere contre moi, de ce que je n'y avois pas voulu demeurer. On y mit Beaujeu pour commander à ma place. Monſieur de Rantzau ayant appris que Monſieur le Prince me vouloit emmener avec lui, lui écrivit, & lui manda que puiſqu'il me retiroit de ſon armée, il n'en vouloit plus le commandement, & que l'on y mît qui l'on voudroit pour commander à ſa place ; que j'étois le ſeul Officier qu'il connut en France capable de le ſoulager, lui qui étoit incommodé, qui ne marchoit qu'avec une bequille ; & que quand j'étois avec lui, il ne ſe mettoit en peine de rien. Monſieur le Prince lui envoya dire, qu'il choiſit dans l'armée tel Maréchal de Camp qu'il voudroit, qu'il le lui donneroit. Il fit réponſe qu'il n'en vouloit point, qu'il ne commanderoit point l'armée, & que l'on y mît qui l'on voudroit. Monſieur le Prince me dit là-deſſus : Puyſegur, il faut achever cette campagne, ſans que nous nous joignions enſemble, Monſieur de Rantzau ne veut point d'autre Officier que toi. Il me dit enſuite, je me 1648.

1648 ſuis fait apporter les noms des maîtres d'Hôtel, j'y ai voulu le tien, ſi tu veux, je te donnerai le quartier d'Octobre. Vous ferez, lui dis-je, ce qu'il vous plaira. Après il dit le quartier d'Octobre ſera bien-tôt, & la campagne ne ſera pas finie, c'eſt pourquoi je te donnerai celui de Janvier; ce qu'il vous plaira, Monſieur. Les troupes de Monſieur de Rantzau étoient à Laquenoc, où l'on faiſoit faire un fort. Monſieur le Prince m'y envoya, & me donna un ordre ſigné de lui pour commander l'armée en l'abſence de Monſieur de Rantzau. Je partis pour aller à Laquenoc, & Monſieur le Prince s'en alla camper vers le Caſtelet, & Honnecourt. Je fus voir Monſieur de Rantzau à Dunkerque qui étoit malade. Il me fit cent amitiez, & me voulut donner un chiffre, pour me pouvoir faire entendre les choſes qu'il ſouhaiteroit de moi. Je demeurai d'accord avec lui de ne point prendre de chiffre, & que toutes les choſes que je lui demanderois, ſeroient celles dont j'aurois beſoin dans l'armée & dans les places. Je fis travailler au fort. Il eut nouvelle que les ennemis venoient,

Il appréhendoit de perdre ſa cavalerie, & me manda de lui envoyer Monſieur d'Eſclinvilliers qui la commandoit. Je le lui envoyai, & le bagage demeura dans le camp avec l'infanterie. Les ennemis qui venoient pour me forcer dans le camp & dans le fort de Laquenoc, croyoient que je n'avois rien de tout ce qu'il me falloit pour me défendre, que je manquois de canons & de munitions; mais j'écrivis à Monſieur de Rantzau, que ma joye avoit été grande, quand je vis arriver les huit pieces de canon & les munitions de guerre, & les farines qu'il m'avoit envoyées; qu'il ne fût plus en peine de moi, que j'appréhendois plus qu'ils attaquaſſent Furnes que ma place, quoi que j'y euſſe envoyé cent hommes de ſon armée commandés par Deſloges. Les ennemis prirent ma lettre, & encore un duplicata que j'envoyai depuis. Il ne leur étoit pas mal-aiſé de prendre ces gens-là, puiſque je leur avois ordonné de ſe laiſſer prendre. La moitié de l'armée des ennemis alla aſſieger Furnes, & l'autre s'alla camper entre Honſcaut & Laquenoc, à la main gauche du canal. Dans ce temps-

1648.

1648. là je n'avois de vivres que pour peu de jours. Il me falloit neuf mille rations par chaque journée. J'envoyai à Ypres avertir Monſieur de Palluau, que les ennemis aſſiegeoient Furnes, & qu'il ne pouvoit rien venir du côté Dunkerque. Il me fit donner trois pieces de canon & des munitions de guerre ſuffiſantes pour un ſiege de quinze jours; mais il ne m'envoya des vivres que pour deux, & me fit ſçavoir qu'il n'en pouvoit pas envoyer davantage; ce qui me fit reſoudre de me retirer du fort de Laquenoc avec le corps d'infanterie que j'avois, pour m'en aller à Bergues joindre Monſieur de Rantzau qui y étoit avec la cavalerie. Je laiſſai pour commander dans Laquenoc le ſieur de Longuebrune, Capitaine dans le Régiment de Piedmont, avec quatre cens hommes détachés des troupes que j'avois, ſix Capitaines, autant de Lieutenans & Enſeignes, & lui laiſſai les farines que l'on m'avoit envoyées pour deux jours, & qui ſuffiſoient pour un mois à ſa garniſon. Je ne dis mot à aucun de ceux qui commandoient les troupes, je ne fis que défendre d'aller au fourage, & que

personne ne sortit du camp. Je partis en plein midi pour me retirer, & j'arrivai vis-à-vis de leur armée. Il n'étoit pas plus d'une heure. Leur cavalerie & leurs soldats étoient tous allés au fourage & à la petite guerre. En me retirant je passai sur une digue, qui va quasi toujours jusques auprès de Honscaut. Je faisois marcher un Sergent devant moi avec vingt hommes, un Lieutenant, & un Enseigne avec quarante, un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne qui soutenoient ces gens-là avec soixante hommes. Après cela, je faisois marcher trois charettes, afin que si les ennemis venoient pour charger mes hommes détachés, les charettes se tournassent sur la digue pour fermer le passage, & que ces hommes se missent à couvert. Je faisois aussi marcher ensuite les Regimens d'infanterie à quatre de front, sçavoir deux files de mousquets à droite & deux à gauche, & les charettes dans le milieu de ces quatre files-là, dont les premiers portoient des fascines pour jetter dans les trous des mauvais chemins. Quand je fus arrivé proche de Honscaut, où il y avoit une

1648.

1648. plaine d'environ deux cens pas à passer, sans être à couvert de la main gauche, qui étoit le côté où leur armée se trouvoit campée, & leur cavalerie s'avançant pour venir à moi, je couvris mon aîle gauche des charettes, & les Mousquetaires les défendoient; ce qui fit qu'elle n'osa jamais m'enfoncer, & ainsi j'entrai dans Honscaut, & je barricadai toutes les avenues, par où les ennemis auroient pû venir m'attaquer, puis je me mis en bataille dans la place & dans toutes les rues qui y aboutissoient. Je fis défenses aux troupes d'entrer dans aucun logis; ce qui fut exécuté fort ponctuellement. Je fis distribuer de la bierre à chaque soldat, avec un peu de fromage, & envoyai ordre aussi-tôt aux habitans de quatre villages qui sont sur le chemin de Honscaut à Bergues, qu'ils eussent à raccommoder ce chemin, afin qu'on y pût passer aisément. Je donnai aussi avis à Monsieur de Rantzau comme j'étois à Honscaut, que je serois le lendemain à neuf heures à Bergues. Si-tôt qu'il eut reçû mon billet, il fit monter à cheval toute la cavalerie pour venir au devant

de moi. Monſieur d'Eſclinvilliers qui la commandoit, arriva à quatre heures du matin. Je lui dis qu'il n'avoit qu'à s'en retourner, que je n'avois pas beſoin de cavalerie pour me retirer de Honſcaut juſques à Bergues. Je lui demandai ſi en venant, il avoit trouvé qu'on travaillât au chemin. Il me dit qu'ils étoient tous raccommodés, que les payſans des villages attendoient que je paſſaſſe, diſans qu'ils vouloient voir leur bon Gouverneur. Il s'en retourna, & je lui donnai deux cens Mouſquetaires dans la crainte que j'avois que paſſant par un pays couvert, les ennemis n'euſſent dreſſé quelque embuſcade. Je marchai & le ſuivis, me fortifiant de cinq cens Mouſquetaires à la queue de mes troupes. Comme j'arrivois auprès de Bergues, Monſieur de Rantzau vint au devant de moi, & fit mettre toute ſa cavalerie en bataille; & de la joye qu'il avoit de me voir, il fit faire une décharge de l'artillerie, & autant de la cavalerie. Je me trouvai obligé de faire faire trois ſalves à mon infanterie. Il me dit en m'embraſſant, qu'il y avoit deux jours qu'il ne faiſoit que pleurer, de la crain- 1648.

1648. te qu'il avoit eue de perdre toute ſon infanterie ; qu'il étoit ſi aiſe de la voir, & de ce que j'avois ramené le bagage, qu'il s'en alloit dépêcher un courrier à la Cour, pour lui apprendre cette bonne nouvelle, & qu'il falloit que nous allaſſions dîner enſemble, & boire le petit coup à la ſanté du bon retour de l'infanterie. Il eut nouvelles le lendemain que Furnes étoit rendu, & Monſieur de Boquet qui en étoit Gouverneur, arriva le jour ſuivant à midi, avec toute ſa garniſon.

Trois ſemaines après que les ennemis ſe furent retirés d'autour de Furnes, Monſieur le Prince envoya ordre à Monſieur de Rantzau de l'aller aſſieger ; & comme la ſaiſon étoit avancée, Monſieur de Rantzau en faiſoit quelque difficulté ; néanmoins il en eut un ſecond ordre, auquel il obéit, & y alla ; & après avoir inveſti la place, le mauvais temps nous ayant pris, il écrivit une lettre à Monſieur le Prince ; & en la datant, il mit au bas, du camp de Furnes, ou auprès de Furnes, comme il vous plaira. Cela fâcha Monſieur le Prince, qui étoit vers le Caſtelet. Il prit la cavalerie d'Herlac,

&

& s'en vint à Furnes, paſſa par Laquenoc, & arriva au camp ſur les neuf heures du matin par une très-grande pluye. Je venois de la tranchée, & comme j'allois au logis de Monſieur de Rantzau pour parler à lui, je fus étonné de ſentir un homme qui m'embraſſoit la tête par derriere. Je commençai à dire, ne ſçachant qui c'étoit, mon Dieu laiſſez-moi là, vous voyez bien que je ſuis tout mouillé, je n'ai pas envie de rire; & comme plus je diſois qu'on me laiſſât, & plus je ſentois qu'on me ſerroit la tête. Je fis un effort pour m'échapper, prêt à dire des injures. En me tournant je vis que c'étoit Monſieur le Prince. Je lui dis, qui vous eût crû ici, Monſieur, & qu'y venez-vous faire? Ton General, me dit-il, m'a écrit une lettre qui m'y a fait venir. Il me la datte du camp de Furnes, ou près de Furnes; & comme il eſt important de prendre cette place, pour maintenir Dunkerque & Laquenoc, j'y ſuis venu en réſolution de la faire prendre. Je crois, Monſieur, lui dis-je, s'il ceſſe de pleuvoir, que dans deux jours nous l'aurons priſe. Il me demanda ſi Monſieur de Rantzau étoit 1648.

1648. chez lui. Je m'en allois voir s'il y étoit, quand il defcendit à la porte du logis de mondit ſieur de Rantzau, qui étoit allé à la tranchée. Il demanda à déjeûner, & on lui en fit donner. Il me dit, j'ai envoyé Arnault avec un Trompette pour leur dire que j'étois arrivé, & que je voulois qu'ils ſe rendiſſent. Après qu'il eut déjeûné, il me dit qu'il s'en alloit à la tranchée, qu'en attendant je campaſſe les troupes de Monſieur d'Herlac, & que je les campaſſent autour de la place. Les eaux étoient ſi grandes, & le païs ſi inondé, qn'on ne trouvoit pas un ſeul endroit où l'on pût camper cinquante cavaliers enſemble ſur un lieu ſec. Retournant de montrer le camp à ces troupes, je trouvai Monſieur le Prince que l'on rapportoit bleſſé d'un coup de mouſquet ſur le plat de la cuiſſe ; & ſans un repli de ſon bufle qui s'étoit fait ſur le bout de la fente de derriere, aſſurément qu'il auroit eu la cuiſſe caſſée, & qu'il en ſeroit mort. Les Chirurgiens travaillerent en diligence, & lui donnerent quantité de coups de biſtouris ſur le coup qu'il avoit reçû. Voyant que Monſieur Ar-

nault qu'il avoit envoyé avec un Trompette pour faire rendre la Ville, ne revenoit point, il me dit : Puyſegur, je te prie d'y aller toi-même, & tâche à les faire rendre. Je lui demandai quel traité il vouloit que je fiſſe ? Il me répondit le moins bon que tu pourras ; & ſi je les pouvois avoir priſonniers de guerre, qu'il en feroit bien aiſe. Je pris le Trompette de la Compagnie des Gens-d'armes de Monſieur de Longueville, & m'en allai droit à la Ville, à la porte de Dunkerque. Après que le Trompette eut fait la chamade, que j'eus dit mon nom, & le ſujet qui me menoit-là, le Capitaine qui étoit en garde, envoya avertir Monſieur le Gouverneur, qui commanda auſſi-tôt qu'on me fît entrer. Perſonne n'avoit voulu parler à Monſieur Arnault, même on l'avoit menacé que s'il ne ſe retiroit de gré, on le feroit bien retirer de force. Etant arrivé chez le Gouverneur, je le ſaluai, & lui dis que je venois de la part de Monſieur le Prince lui dire qu'il eût à rendre la place, ou qu'autrement il les forceroit & les feroit paſſer tous au fil de l'épée ; & comme c'étoit une affaire qui regar-

1648.

1648 doit auſſi-bien les Officiers que lui, je le priois de les faire venir, c'eſt-à-dire, ceux qui n'étoient pas du côté de l'attaque, & que je leur parlerois tout devant lui; que je ſerois fort aiſe que Monſieur Gremin, qui étoit Bailly & Bourguemeſtre, y fît venir quelques Magiſtrats du Corps de Ville; ce qu'il fit. On en envoya chercher quatre, qui vinrent en même-temps que les Officiers. Je commençai de leur dire que Monſieur le Prince étant venu à la tranchée, avoit été bleſſé d'un coup qui n'étoit pas mortel, mais qui lui cauſoit une grande douleur; & comme il avoit vû la tranchée avancée au point qu'elle l'étoit, & qu'il ne falloit que quatre heures de beau temps pour ſécher la terre, laquelle étant ſéche, il ſeroit facile de monter, il ſe réſolvoit, s'ils ne ſe rendoient, de les emporter de force, & de ne leur faire aucun quartier. Ils me répondirent qu'ils étoient fâchés de la bleſſure de Monſieur le Prince, & qu'ils ſe rendroient ſi on leur vouloit faire bonne compoſition. Je leur dis que le temps d'avoir bonne compoſition étoit paſſé, qu'ils l'auroient pû avoir auparavant la priſe de

la demi-lune, dont on étoit maître, 1648.
& d'une partie des dehors; que tout le monde s'étonnoit comme quoi ils avoient pû tenir si long-temps. Je leur dis encore qu'il ne falloit pas qu'un Gouverneur fût si opiniâtre que de vouloir pour une place comme Furnes, perdre de si braves gens comme il y en avoit là. Ils me répondirent, Monsieur, quelle capitulation nous veut-on faire? Je leur repartis que je n'avois point d'autre ordre à leur proposer, que de les faire tous prisonniers de guerre; qu'ils pouvoient se mettre dans une chambre pour en consulter, ou bien que je descendrois en bas, afin qu'un chacun d'eux pût opiner librement; que c'étoit une affaire qui les regardoit chacun en particulier & en general; qu'ils avoient quasi tous famille, & qu'ils vissent ce qu'ils avoient envie de faire, car il étoit fort tard, & il falloit que je m'en retournasse; qu'il y avoit déja quelque-temps qu'il faisoit beau, que les terres séchoient, & que nous pourrions bien cette nuit emporter la place. Ils me présenterent du vin & un jambon, pour boire & manger. Je bus avec Monsieur Gre-

1648. min, & les quatre Magiſtrats. Ils employerent bien une bonne demi-heure à tenir conſeil, au bout de laquelle ils me vinrent dire qu'ils aimoient mieux mourir tous, que de ſe rendre priſonniers de guerre. Je leur dis, vous aurez dans peu d'heures ce que vous ſouhaitez, qui eſt de mourir, aſſurément que vous ſerez forcés, & ainſi vous aurez contentement. Toute autre capitulation, me dirent-ils, qu'il plaira à Monſieur le Prince, nous la recevrons. Je leurs répondis, en me tournant vers Gremin & les Magiſtrats, je ne plains que les habitans qui ſeront pillés dans la chaude, & peut-être leurs femmes violées & la Ville brûlée, car ce ſont les accidens qui arrivent pour l'ordinaire quand on prend une place de force. Voyez, Meſſieurs, ſi vous êtes bien réſolus à ſouffrir cela. Ils me dirent qu'oui. Je leur repartis, je m'en retourne donc. Gremin me dit, Monſieur, je vous prie, cherchez un milieu, faites enſorte qu'on ne nous force pas. Je lui dis, quel milieu pourrois-je trouver à cela? J'ai bien du déplaiſir de voir perdre de ſi braves gens comme ſont ces

Meſſieurs, qui ſe perdent par opiniâtreté, & non pas par raiſon; mais faiſons mieux, faiſons qu'ils ſe rendent ôtages de guerre, pour être échangés avec ceux du Régiment de Piedmont qui ont été pris devant Oſtende. Ils furent derechef tenir conſeil ſur cette propoſition, & conſentirent de ſe rendre ôtages de guerre, pour être échangés contre les Officiers de Piedmont. Je pris trois Officiers pour être menés à Monſieur le Prince, deux pour ſervir d'ôtages, & le troiſiéme pour porter la capitulation au Gouverneur pour la ſigner. Ils me promirent de mettre la porte de la Ville dès le ſoir même, entre les mains des troupes de l'Armée. En arrivant au logis de Monſieur le Prince, je laiſſai mes trois Capitaines dans la ſalle, & entrai dans ſa chambre. Il me dit, hé bien, Puyſegur, qu'as-tu fait? Monſieur, lui répondis-je, j'ai fait la capitulation, & je vous amene des ôtages. Sont-ils priſonniers de guerre, me repartit-il? La porte de la chambre étoit ouverte, les ôtages entendoient fort bien ce qu'il me demandoit, parce que le lit étoit fort près 1648.

1648. de la porte. Non, Monſieur, lui dis-je, ils ne ſont pas priſonniers de guerre. Je ſouffre bien du mal à cauſe de cela, dit Monſieur le Prince, & voudrois bien qu'ils le fuſſent. Qu'as-tu donc fait ? Ils ſont ôtages de guerre, pour être échangés contre les Officiers de Piedmont qui ont été pris à Oſtende. Il repliqua encore : Je ſuis marri qu'ils ne ſont pas priſonniers de guerre. Je m'approchai de ſon lit, & lui dis tout bas. Hé, Monſieur, n'eſt-ce pas l'être, que d'être pris & gardés pour être échangés contre les autres. On permit à leurs femmes & à leurs enfans de s'en aller, & on leur donna des batteaux pour être conduits à Nieuport avec les malades & les bleſſés. Le Major de la place alla avec un Capitaine porter la capitulation, pour faire faire l'échange ; mais les Generaux d'Eſpagne leur répondirent qu'ils ne voudroient pas avoir changé le moindre ſoldat de ceux qu'ils avoient fait priſonniers à Oſtende, pour le plus brave des Officiers qui étoient pris à Furnes ; qu'ils n'étoient que des coquins, & qu'ils méritoient d'être pendus. L'on remit Monſieur du Boquet

avec ſon Regiment dans la place, & Monſieur le Prince s'en retourna, & r'emmena les troupes qu'il avoit amenées avec lui ; & quelque-temps après il donna la bataille de Lens, & puis les troupes allerent en quartier d'hiver, & moi je vins à Paris, & entrai en quartier de Maître d'Hôtel le premier jour de l'année 1649. Les deux autres Maîtres qui ſervirent avec moi, furent Eſmond, Capitaine aux Gardes, & Bout-du-Bois, Lieutenant Colonel au Régiment de Perſan. 1648.

LE ſixiéme jour de Janvier de la même année 1649. Le Roi & la Reine ſortirent de Paris la nuit, & s'en allerent à Saint Germain. On ferma les portes de la Ville, & l'on empêcha les chariots & mulets du Roi de ſortir. Paris étoit en grand murmure. Je m'en allai par la porte de Montmartre pour gagner Saint Germain, où je vis dîner le Roi, qui n'avoit point de meubles. L'Armée d'Allemagne eut un ordre exprès de venir trouver Sa Majeſté, pour mettre les Pariſiens à la raiſon ; & comme on s'apperçut que Monſieur de Turenne, qui la com- 1649.

1649. mandoit, prenoit le parti de ceux de Paris, avec Monſieur de Boüillon ſon frere, & que l'on diſoit que les Allemands ſe révoltoient faute de payement, on fit ce qu'on put pour leur faire tenir de l'argent, & Monſieur Hernart y fut qui leur en porta. Le Roi envoya un ordre à l'Armée de ne pas paſſer le Rhin, & un exprès à chaque Regiment, qui fut lû à la tête d'un chacun d'eux; mais malgré cet ordre, Monſieur de Turenne ne laiſſa pas de paſſer le Rhin avec les troupes qui voulurent bien le ſuivre. Longpré Lieutenant Colonel du Regiment d'Eſpagny, avoit pris le parti de Monſieur de Turenne, & auſſi d'autres Capitaines du même Regiment qui diſoient lui avoir obligation. Il y avoit longtemps que ce Regiment ſervoit auprès de lui, il avoit fait donner beaucoup de Compagnies, & ceux-là voulurent ſuivre le parti qu'il embraſſoit. Lorſque la lettre du Roi fut lûe, qui portoit un ordre exprès de ne pas paſſer le Rhin, Longpré le voulant faire paſſer, un vieux Sergent lui dit: Monſieur, le Regiment eſt au Roi, nous prêtons ſerment de le ſervir, & d'o-

béir à ſes ordres, & vous voulez que nous faſſions le contraire. Si l'on me croit, perſonne ne vous ſuivra, & nous demeurerons en-deçà du Rhin. Il commença de dire aux ſoldats, mes camarades, on nous veut faire deſſervir le Roi, & paſſer le Rhin contre ſa volonté, il ne faut pas le faire: & cria aux ſoldats, obéiſſons aux ordres du Roi, & retournons au quartier qui nous eſt ordonné. Il marcha enſuite, & les deux tiers du Regiment le ſuivirent avec la plus grande partie des Officiers; & le reſte paſſa avec le Lieutenant Colonel. Monſieur de Rantzau étant venu de Dunkerque à Saint Germain, fut arrêté priſonnier au mois de Mars, & conduit au bois de Vincennes. 1649.

Comme je ſervois mon quartier de Maître d'Hôtel, gratant à la porte du cabinet, pour aller chercher le Roi pour venir ſouper, Monſieur d'Elbœuf me joignit, & me dit, Puyſegur, vous êtes de mes amis, je vous dirai une choſe comme ſous le ſceau de la Confeſſion: je m'en vais cette nuit me jetter dans Paris, j'ai ordre de vous offrir cent mille écus, ſi vous y voulez

1649. venir avec moi ; c'eſt Monſieur des Landes Payen qui me fait faire cette propoſition-là, c'eſt par ſes mains que vous les recevrez. Je lui répondis, Monſieur, dans la fonction que je fais préſentement d'aller chercher le Roi pour le faire vivre, ayant l'honneur d'être ſon Maître d'Hôtel, né ſon ſujet, & Lieutenant Colonel d'un de ſes vieux Régimens, il n'y a pas d'apparence que je me mette avec des gens qui lui veulent faire la guerre. Monſieur d'Elbœuf me répondit, qu'on ne demandoit pas que j'amenaſſe perſonne du Régiment, & qu'on ne demandoit que moi. Mais je lui repartis que ni moi, ni pas un du Regiment, ne ſerviroient jamais contre le Roi, & qu'il faiſoit très-mal de s'aller jetter dans Paris. Il me répliqua que la réſolution en étoit priſe, & qu'il ne la changeroit pas. La mienne eſt priſe auſſi, lui dis-je, de ſervir le Roi, & je ne la changerai pas non plus. La même nuit il s'y jetta, & quatre jours après il m'envoya un homme exprès me faire les mêmes offres, & m'offrir même de me faire Lieutenant General de l'Armée des Pariſiens ; ce que

je refusai, & me tins à mon devoir. 1649.

Deux jours après que l'on eut fait arrêter Monsieur de Rantzau, la Reine qui étoit au Conseil avec Monsieur, Monsieur le Prince, & Monsieur le Cardinal Mazarin, m'envoyerent chercher. Etant entré, Monsieur le Cardinal me dit, que la Reine vouloit que j'allasse en Champagne pour garder la riviere de Marne depuis Lagny jusques à Epernay; & que pour cet effet on me faisoit expédier un ordre, qui enjoindroit à toutes les villes, bourgs & villages qui étoient le long de la riviere de Marne, de m'obéir en tout ce que je leur commanderois. Le même ordre étoit aussi pour toute la Noblesse, à trois lieues des environs de la riviere de Marne des deux côtés. Je lui demandai si l'on ne me donnoit pas d'autres troupes que cela. Il me dit que non, qu'il n'avoit ni troupes ni argent pour me donner; & que dans l'ordre on me donnoit pouvoir d'assembler la Noblesse & toutes les Communes, & prendre du canon dans les villes où il s'y en rencontreroit, avec injonction ausdites villes de me le laisser prendre, & pouvoir de faire rom-

1649. pre tous les ponts qui étoient ſur la riviere, & d'en ôter tous les bacs. La Reine me dit, que mon eſprit & ma bonne conduite, valoient mieux que deux ou trois mille hommes qu'on me pourroit donner, & qu'ils n'avoient pas aſſez de troupes pour ſe parer des inſultes de Paris. Je partis ſans hommes & ſans argent, & pris ſeulement avec moi deux Officiers du Regiment de Piedmont qui étoient à Saint Germain; & m'en allai poſter pour ma perſonne à la Ferté ſous Joüars. J'étois quaſi au milieu des paſſages que j'avois à garder. Je paſſai à Lagny & à Meaux, & de là droit à la Ferté, & de la Ferté juſques à Eſpernai, d'où j'envoyai trouver Monſieur le Maréchal de l'Hôpital, pour le prier de me donner avis quand il ſçauroit que Monſieur de Turenne approcheroit. Je fis ſix quartiers le long de la riviere, tant d'un côté que de l'autre, où je choiſiſſois un village au milieu de trente ou quarante, auquel tous les autres venoient à l'ordre, pour ſçavoir ce que j'avois à leur commander; & celui du village qui venoit, recevoir de moi par écrit ce qu'il falloit qu'ils fiſ-

ſent. Durant la nuit on faiſoit la patrouille de village en village tout le long de la riviere ; & quand les villages n'étoient pas aſſez près les uns des autres, on faiſoit garde entre les deux. Monſieur de Turenne ni ſon Armée, ne vinrent point du côté où j'étois ; il n'y eut de pont rompu que celui de Damery. 1649.

La paix de Paris étant faite, Monſieur le Comte d'Harcourt eut le commandement de l'Armée, & on prit réſolution d'aſſiéger Cambray. On y marcha avec toutes les troupes. Ils furent tellement ſurpris, qu'il n'y avoit dedans la place que la morte-paye, & une Compagnie de cavalerie de cinquante maîtres ; & comme c'étoit une place qui n'appréhendoit pas un ſiége, dans la fauſſe opinion qu'on avoit de ſa forteresſe, il n'y avoit point de munitions de guerre dedans. Les Lieutenans Generaux de l'Armée, étoient Meſſieurs d'Aumont & de la Ferté Imbault ; les Maréchaux de camp, les Comtes de Quincé & de Broille, Meſſieurs d'Egby, Bougy, Grancé & Montdejeu. On fit trois quartiers ; ſçavoir deux du côté de Flandres ; le

1649. premier étoit celui de Monſieur le Comte d'Harcourt, & le ſecond de Monſieur d'Aumont, le troiſiéme étoit de deçà l'Eſcaut, où étoient les Allemands. Nous commençâmes la ligne, & nous employâmes onze ou douze jours à la faire, pendant lequel temps on fit venir des munitions de guerre tout autant qu'il en falloit pour prendre la place, & on fit proviſion de vingt-cinq à trente mille outils qu'il y avoit dans le camp. La nuit du Mardi au Mercredi, on ſurprit un eſpion qui ſe jettoit dans Cambray, on le trouva ſaiſi d'une lettre écrite en chiffres, qui fut envoyée à Compiegne, où étoit le Roi. Monſieur le Cardinal la fit déchiffrer, & manda que c'étoit un duplicata; ce qui faiſoit juger que les ennemis pouvoient bien avoir reçû la premiere, qui portoit que la nuit du Jeudi au Vendredi, les ennemis devoient tenter deux ſecours, ſçavoir un de deux mille hommes du côté de Monſieur de Villequier, que j'ai ci-devant nommé Monſieur d'Aumont, & un autre de douze cens hommes du côté des Allemands. Ce fut le Jeudi au ſoir que la lettre nous fut rendue. Aux

environs

environs des lignes, on avoit fait mettre des gardes dans tous les clochers, qui ſont des tours voûtées, & qui étoient composées chacune d'un Sergent & de ſix hommes, avec ordre de nous avertir ſi-tôt que quelqu'un paſſeroit proche d'eux pour venir au camp, la nuit par des ſignals avec des feux, & le jour par des fumées. Monſieur le Comte d'Harcourt ayant reçû le déchiffrement de ce que contenoit le billet, fit aſſembler le Conſeil pour prendre avis de ce qu'il y avoit à faire. Ce fut à moi à opiner le premier. Je lui dis que juſques ici les troupes avoient couché en bataille à la tête de leur camp, qu'il falloit mettre dans chaque redant de la ligne cent hommes, que j'avois compté les redans, qu'il y en avoit trois pour chaque Régiment; & que quand les redans ſeroient garnis, il falloit mettre un bataillon de ce qui reſteroit à deux cens pas du redans au milieu des deux. Il fut conclu tout d'une voix, que c'étoit ainſi qu'il falloit faire, & que de plus toute la cavalerie ſeroit par eſcadrons en bataille derriere l'infanterie. On fit encore outre cela une vingtaine de pelotons d'infan- 1649.

1649. terie & de cavalerie, qu'on approcha de la ville le plus près que l'on pût, afin que s'ils forçoient un endroit, ils trouvassent entre la ville & le lieu forcé, des gens qui les combattissent. Les ennemis en ce temps-là avoient fait un pont sur un angle que l'Escaut fait, & le corps des troupes Lorraines étoit au-deçà de l'Escaut. Du côté de Monsieur le Comte d'Harcourt, à une heure après minuit, nous vîmes le signal au haut d'un de nos clochers, puis au haut d'un autre; cela nous fit bien connoître qu'ils venoient comme le billet le marquoit. Ils s'adresserent justement au poste du Regiment de Piedmont, où la ligne ne joignoit pas le redant, d'autant que le Regiment qui avoit commencé cette ligne, avoit été envoyé à Bapaume. Comme les ennemis commencerent à entrer, ceux du redant firent grand feu. Ils virent ce bataillon qui avoit la méche allumée par les deux bouts, & les deux escadrons qui marchoient droit à eux, ils prirent la fuite, leurs Officiers les rallierent, & les voulurent ramener; mais ils prirent encore la fuite, & s'en retournerent;

Les clochers nous firent le ſignal, comme ils repaſſoient auprès d'eux. A la pointe du jour nous entendîmes du bruit au quartier des Allemands ; ce qui me fit dire à Monſieur de Villequier, cela confirme la vérité du billet, le ſecours eſt pour entrer au quartier des Allemands. La vérité eſt qu'il entra par ce quartier-là quatre ou cinq cens hommes, & que ce fut par malheur. Ils vinrent par deux fois à la garde de la cavalerie Allemande ; & quand on leur demandoit qui vive, ils diſoient, vive Turenne. A la fin ils rencontrerent un Officier qui alloit viſiter la garde, ils le prirent, & ſe firent donner le mot par lui, & après ils paſſerent, & entrerent dans la Ville. Il n'y en eut que cinq ou ſix de pris. Le jour venu, les gardes de cavalerie étant ſorties hors du camp & poſées, je dis à Monſieur de Villequier, je m'en vais dormir, il y a trois nuits entieres que je ne dors point. Et moi, dit-il, je m'en vais au quartier de Monſieur d'Harcourt avec le Comte de Broille ; d'où étant de retour, il envoya chercher un nommé Provins, qui faiſoit 1649.

1649. la charge de Major dans le Regiment ; & lui dit de me dire qu'on partiroit du camp dans deux heures. L'autre me vint éveiller, & me dit cela. Je me levai en diligence, & fus à la tente de Monſieur de Villequier, que je trouvai tout nud en chemiſe enveloppé dans ſa robe de chambre. Je lui damandai, Monſieur, d'où vient qu'on s'en va ? C'eſt, me dit-il, qu'il eſt entré un ſecours de cinq cens hommes par le côté des Allemands. Hé quoi, lui dis-je, cinq cens hommes obligent-ils de lever le ſiége ? Et quand il y en auroit deux mille, le levriez-vous ? Monſieur, vous ne devriez pas ſouffrir cela ; car en vérité ſi vous leviez le ſiége, vous mériteriez tous qu'on vous coupât le col. Que voulez-vous faire de cent cinquante milliers de poudre que vous avez ici dans le camp, de cette grande quantité de méches, de boulets, de grenades & d'outils ? Ils me dirent, on a réſolu de les jetter dans la riviere. Eſt-il poſſible, lui dis-je, que vous ayez conſenti à un tel deſſein que celui-là ? Je vous conjure de vouloir aller chez Monſieur le Comte d'Har-

court, & j'irai avec vous, nous lui ferons sans doute changer de dessein. 1649.
Nous allâmes tous deux à la tente de Monsieur le Comte de Broille, à qui j'en dis autant que j'en avois dit à Monsieur de Villequier. Ils me firent réponse qu'ils ne viendroient point au quartier de Monsieur d'Harcourt; mais qu'ils sçavoient bien qu'il avoit grande croyance en moi, & que je pourrois bien le faire changer d'avis. Vous m'avez dit tous deux, que votre avis n'étoit pas de lever le siége, ni de jetter les munitions dans la riviere; mais je vois bien que vous en avez été. J'étois au désespoir de voir cette fâcheuse résolution, parce que nous étions assurez qu'il n'y avoit point de munitions dans la place, & que nous avions la plus belle occasion du monde d'attaquer la Ville & la Citadelle, qui est du côté de la Porte de Saint Quentin, où il y a un grand fond dans lequel on peut mettre cinq ou six mille hommes en bataille, & qu'aucun des bastions de la Citadelle, ni même le haut des clochers ne sçauroit voir. Il n'y pas soixante pas à descendre dans le fossé du bastion qui défend cette

1649. porte, & jusques à la pointe de la demi-lune de devant la porte de la Ville, il n'y en a pas cinquante. Je fus au quartier de Monsieur le Comte d'Harcourt, que je trouvai dans sa chambre avec un nommé Monsieur Martin de Moiroux, qui étoit son Secretaire. Après lui avoir donné le bon jour, je lui dis, Monsieur, je vous viens trouver comme étant votre serviteur, pour ne pas dire votre ami, & qui prens grand intérêt en tout ce qui vous touche, & principalement en l'honneur. J'ai appris par Messieurs de Villequier & de Broille, que vous vouliez lever le siége de devant Cambray, à cause de quatre ou cinq cens hommes qu'on dit y être entrés, cela n'est pas capable de vous empêcher de prendre la place : Et quand il y auroit trois mille hommes de guerre dedans, vous ne laisseriez pas de la prendre, c'est une Ville qui est en réputation d'être forte, & vous voyez maintenant comme on la peut approcher : il n'y a pas soixante pas de tranchée à faire pour descendre dans le fossé de la Ville & de la Citadelle, le fossé n'est point creux, il n'y a pas grande descente à faire, & en

huit jours de tranchée ouverte, vous prendez la place. Vous avez toutes les munitions qu'il vous faut, tant de guerre que de bouche pour faire votre siége, & vous voulez jetter tout cela dans la riviere. Si vous me croyez, Monsieur, vous ne leverez pas le siége sans envoyer à la Cour. Il n'y a pas plus de seize ou dix-huit lieues d'ici à Compiegne, mandez comme le secours est entré dans la Ville, & sçachez ce qu'ils veulent que vous fassiez; mandez vos chevaux d'artillerie, qui sont allez à Bapaume chercher du canon, & qu'ils n'en amenent point, & qu'on envoye seulement les chevaux. Nous sommes dans un commencement de campagne, quand on ne voudroit pas que vous fissiez le siége, vous pourriez demeurer ici six semaines, & vivre aux dépens des ennemis; & dans huit jours de temps vous aurez renvoyé toutes vos munitions dans les Villes de France, cela seroit mieux que de les jetter dans la riviere. Celui que vous enverrez à la Cour, peut être ici de retour demain au soir. Il me dit, crois-tu que j'ai fait cela tout seul de ma tête, non, tous ceux qui se sont

1649.

1649. trouvez dans le Conseil, ont été de même avis. Vous & eux n'avez pas pris un bon avis, il y va de votre honneur de le changer. Messieurs de Villequier & de Broille, m'ont dit qu'ils n'en ont pas été, & que ç'a été vous seul, & Monsieur de la Ferté Imbault, qui l'ont ainsi voulu. Monsieur, je vous prie d'envoyer commander aux troupes qui chargent leur bagage, qu'ils ne le fassent pas, & qu'on ne sçache point que vous ayez songé à lever le camp sans en avertir le Roi qui est à Compiegne. Il défendit de charger les bagages, & on commença par les Gardes. Il envoya querir Monsieur de la Ferté Imbault, & lui raconta ce que je lui avois conseillé de faire. Il s'emporta, & dit hautement que tous les autres avoient été d'avis aussi-bien qu'eux de lever le siége ; & quand une chose étoit résolue, il ne la falloit pas changer. Je lui dis, vous avez résolu une chose qui n'est pas bien, & vous soutenez qu'il ne la faut pas changer. De l'importance dont est celle-ci, il est fort juste qu'on la change, & je ne sçai ce qui vous arrivera si vous levez le siége sans un ordre exprès de la

Cour ;

Cour; vous en ferez ce qu'il vous plaira : mais vous me permettrez de vous dire, que c'eſt la plus grande faute que puiſſe faire Monſieur le Comte d'Harcourt, & la choſe la plus honteuſe pour un homme de ſon mérite, & qui a fait tant de belles actions. Ils entrerent dans un cabinet, & me laiſſerent dans la chambre. En ſortant, Monſieur le Comte d'Harcourt me vint embraſſer, en me diſant qu'il n'y avoit pas moyen de rompre une choſe réſolue comme elle l'avoit été, & qu'il me prioit en paſſant l'Eſcaut, d'avoir ſoin de la retraite, & que les ennemis ne tombaſſent point ſur le quartier de Monſieur de Villequier; qu'il falloit faire marcher les bagages les premiers, & qu'on iroit camper à Crevecœur. Je les quittai là-deſſus; & auſſi-tôt que j'en parlai à Meſſieurs de Villequier & de Broille : Souvenez-vous au moins, me dirent-ils, que nous n'étions point de cet avis-là. Ma foi, leur répondis-je, je ne ſçai pas de quel avis vous avez été; mais je crois que ni vous ni ceux de ce Conſeil, n'en ſerez pas trop bons marchands. On jetta les munitions dans 1649.

1649. l'Escaut, & nous allâmes camper dans Crevecœur. Nous y demeurâmes quatre jours. Messieurs du Plessis Belliere & Talon y vinrent, & m'apporterent une lettre de la part de Monsieur le Cardinal, par laquelle il me mandoit qu'il avoit sçû, comme quoi j'avois voulu empêcher la levée du siége de Cambray, & toutes les raisons que j'en avois alléguées, qu'il n'y avoit rien de si vrai, qu'on ne pouvoit pas manquer de le prendre, & qu'il me prioit de donner mes bons avis aux Generaux; que Messieurs du Plessis Belliere & Talon, avoient ordre de le dire à Monsieur le Comte d'Harcourt & à ces Messieurs. Au partir de Crevecœur, nous fûmes camper au Chasteau-Cambresis, où l'Armée demeura un mois, pendant lequel temps il prit envie à Monsieur le Cardinal de venir à l'Armée; & ce qui l'y obligeoit, étoit que les Parisiens disoient qu'il n'oseroit jamais y aller. Avant que de s'y acheminer, il écrivit deux ou trois lettres à Monsieur le Comte d'Harcourt, par lesquelles il lui mandoit qu'il ne le fît point venir, à moins qu'il y eût sûreté toute entiere pour sa

personne, & qu'il s'en informât avec moi. Monsieur le Comte d'Harcourt m'en parla par trois fois. A la premiere, je lui dis que je n'y voyois point d'hazard, & qu'il y pouvoit venir. A la seconde, je lui dis la même chose. Il me demanda si je voulois être caution envers lui, qu'il ne lui arriveroit point de mal. Je lui dis que je répondrois pour moi, & pour tout le Regiment de Piedmont, & que j'étois accoûtumé d'obéir, & d'aimer tous ceux que le Roi aimoit. A la fin je lui dis, Monsieur, croyez-moi, il peut venir sans faire tant de façons, l'Armée le recevra fort bien, il ne lui arrivera nul mal, j'en suis assuré, & ceux de Paris seront trompés dans leur attente. Il manda après à Monsieur le Comte d'Harcourt qu'il viendroit. On tint Conseil pour sçavoir de quelle maniere on le recevroit. Je dis qu'il le falloit recevoir, l'Armée étant en bataille sur deux lignes, & lui faire trois salves de coups de mousquets & de canons. Il me dit, & dans le quartier, comment le recevrons-nous? Quelle garde lui donnera-t-on? Je lui répondit, que je croyois qu'il le falloit trai-

1649.

1649. ter pour sa garde, de la même façon qu'on avoit traité Monsieur le Cardinal de Richelieu, lorsqu'il étoit au siége de la Rochelle. On lui donnoit une Compagnie des Gardes, où le Capitaine entroit en garde; l'on y portoit le drapeau, mais on ne battoit pas aux champs quand il sortoit. Il fut conclu qu'on lui feroit même chose; c'étoit à la Compagnie de Pradel à entrer en garde. Il n'y avoit point de drapeau dans cette Compagnie, parce qu'il avoit été perdu, lorsqu'ils furent faits prisonniers au siége d'Armantieres. Il arriva le lendemain. On fit sortir l'Armée hors du camp par l'aîle gauche, & on la fit marcher dans la plaine, toutes les deux lignes à la fois, jusques à ce que l'aîle droite fût hors des huttes, environ loin de deux cens pas. Après on fit faire à droite à toute l'Armée qui se trouva en bataille. Je l'attendis à l'aîle gauche, où il me fit cent amitiés, & m'ordonna de demeurer auprès de lui, pour lui montrer les troupes en passant. Quand il eut vû la premiere ligne, on lui fit voir la seconde, & après il s'en voulut aller. Je lui dis, Monsieur, il faut, s'il vous

plaît, demeurer entre les deux lignes, 1649.
on désire faire saluer votre Eminence de trois salves de canons & de mousquets. Il me répondit qu'il ne le vouloit pas. Monsieur, lui dis-je, il le faut vouloir, s'il vous plaît, tant pour votre honneur que pour la satisfaction des troupes; & ceux de Paris apprendront par-là, que les troupes considerent votre Eminence, & toutes les personnes que le Roi aime. Il n'y a rien à appréhender dans cette salve ici. La ligne qui est derriere nous a ordre, dès aussi-tôt que je lui ferai signe, de faire demi tour à droite, & ainsi elle tirera de l'autre côté, & vous êtes ici au milieu de l'infanterie. Je fis signe avec une écharpe blanche, que je tenois au bout de ma canne. La ligne de derriere nous fit demi-tour à droite, & au même-temps on mit le feu aux canons, tant de l'Armée de France que de celle d'Allemagne. L'aîle droite de la cavalerie commença de faire salve, puis l'infanterie suivit, & le reste de la cavalerie de l'aîle gauche. La seconde ligne fit la même chose que la premiere, & le tout par trois fois. Les salves étant faites, Monsieur le Cardinal en-

1649. tra dans le quartier de Monſieur le Comte d'Harcourt, où il logea; & rentrant dans ſon logis, il y fut reçû tambour battant, à cauſe que l'on étoit hors de France.

Je lui fus rendre viſite, il me témoigna bien de l'amitié, en me diſant qu'il n'avoit jamais vû d'Armée mieux rangée en bataille, ni en plus bel ordre que celle-là. Je lui dis que l'Armée étoit en bataille, comme elle avoit accoutumée d'être tous les jours. Le lendemain matin il fit des préſens aux Colonels Allemands, leur donnant des baudriers, des épées & des montres. Comme il eut achevé de diſtribuer ſes préſens, il m'envoya chercher, & me dit qu'il avoit donné tout ce qu'il avoit, mais qu'il me feroit un plus beau préſent qu'aux autres, qui étoit ſon amitié & ſon eſtime, & qu'il porteroit bien-tôt l'eſprit de la Reine à faire quelque choſe pour moi. Il s'en retourna l'après-dînée, & paſſa encore à la tête de l'Armée qui étoit en bataille au même lieu où elle l'avoit reçû.

Six jours après l'Armée partit de là, & nous allâmes paſſer l'Eſcaut, en un

village qui étoit proche Bouchain, & d'où le canon portoit au paſſage. Les ennemis s'étoient campés à une lieue & demie de là avec toute leur Armée, & avoient envoyé quelques troupes pour défendre le paſſage, qu'ils défendoient aſſez mollement. Monſieur de Villequier paſſa à nage avec cinq ou ſix cens chevaux. Monſieur le Comte d'Harcourt reçut un coup de mouſquet qui lui perça le baudrier, le pourpoint & la chemiſe, & lui fit une contuſion au dos. Je fus avec l'infanterie faire un pont ſur l'Eſcaut à une demie lieue de là, où elle paſſa toute, & une partie de notre cavalerie trouva un lieu plus bas ſur la main droite de notre pont, où les chevaux ne nageoient pas à la vérité, mais la plûpart avoient de l'eau juſques à la ſelle. Nous allâmes cette nuit-là camper au camp des ennemis, le lendemain nous marchâmes droit à Valenciennes, & paſſâmes à cinq ou ſix cens pas des fortifications de la Ville, d'où l'on nous canona fort & ferme. Nous allâmes loger à une lieue de là, dans un village ſitué entre Valenciennes & Condé. Le lendemain nous marchâ-

1649.

1649. mes à Condé. Le Comte de Broille fut si heureux, qu'en quatre coups de canon qu'il fit tirer, les chaînes du pont furent coupées. Nous entrâmes dedans, & l'Armée se campa aux environs. Nous y séjournâmes pendant six semaines, durant lesquelles on faisoit de grandes courses dans le païs ennemi. On prit même Bossu, & beaucoup de maisons de grands Seigneurs de ce païs-là. Quoique toutes nos granges fussent remplies de bled, nous ne laissions pas de souffrir beaucoup, faute de pain, parce que les moulins à vent ne pouvoient pas tourner, n'y ayant point de vent pour cela, & les moulins à eau ne pouvoient faire de farine pour nourrir cent hommes par jour, attendu qu'elle n'a pas grand cours ni grande pente. L'Armée fut contrainte de se retirer de ce lieu-là, & de venir camper auprès de Valenciennes; & on laissa Monsieur le Comte de Quincé dans Condé, que l'on avoit commencé de fortifier; & on lui donna pour garnison le Regiment de son Altesse, avec encore un autre Regiment. Six jours après qu'il fut là, & qu'il eut un peu fait contribuer

le païs, il dit qu'il n'y pouvoit plus demeurer. Il le fallut aller retirer, & nous vinmes camper à Arlu, où nous fûmes quelque-temps. D'Arlu nous vinmes camper aux environs du Quesnoy, & là finit cette campagne, & les troupes entrerent en quartier d'hiver. 1649.

LA campagne suivante, le Roi s'achemina vers Bordeaux. Le Regiment de Piedmont eut ordre d'aller à Dunkerque, pour servir auprès de Monsieur d'Estrade, qui le demanda à Monsieur le Cardinal, disant qu'il n'en connoissoit point de plus propre pour exécuter les desseins qu'il lui commandoit, & qu'il lui étoit assuré que je lui donnerois encore des moyens pour faciliter l'entreprise que l'on vouloit faire sur Nieuport. Monsieur le Cardinal lui dit qu'il étoit bien aise de consentir que j'y fusse, & qu'il pouvoit bien me communiquer ce secret-là. C'étoit un Capitaine de la garnison de Nieuport, qui promettoit de faire prendre la place par les troupes du Roi, & de donner son pere, sa mere, sa femme, & quatre enfans qu'il avoit 1650.

1650. pour ôtages, en cas qu'il manquât de le faire prendre. La facilité qu'il en donnoit, étoit qu'il y avoit long-temps qu'il étoit dans la place, qu'il en gardoit une porte, & que son poste étoit fixe, & qu'il n'entroit point en garde ailleurs, qu'il gardoit aussi un lieu où il y avoit trois pieces de canon, dont les embrazures étoient basses, & par lesquelles l'on pouvoit fort bien entrer. La chose fut reconnue, & l'on trouva qu'on y pouvoit entrer facilement. Monsieur le Cardinal avoit promis de donner à cet homme deux cens mille livres, qui étoient en dépôt en Hollande. Dans le commencement du mois d'Août, que tout étoit prêt & bien disposé pour cette entreprise, ce Capitaine vint trouver Monsieur d'Estrade, pour voir s'il lui donnoit cette somme, ou s'il la mettroit entre les mains d'une tierce personne; que pour lui il lui meneroit son pere, sa femme & ses enfans, au lieu que lui marqueroit Monsieur d'Estrade. Il fut en Hollande, & l'homme lui dit que Monsieur le Cardinal avoit rétiré cent mille livres des deux cens. Il revint trouver Monsieur d'Estrade, & lui dit

qu'il voyoit bien qu'on lui manquoit de parole, & qu'il ne vouloit plus tenir la propoſition qu'il avoit faite. 1650. Monſieur d'Eſtrade fit tout ce qu'il put pour l'obliger à prendre les cent mille livres, & l'aſſuroit que Monſieur le Cardinal lui bailleroit les autres, & dit même qu'il s'obligeroit à la ſomme qui reſtoit à payer. L'homme ne le voulut pas accepter, & par ce moyen ſe retira de cette affaire. Enſuite de cela Monſieur d'Eſtrade me communiqua le deſſein qu'il avoit ſur Dixmude qu'il vouloit prendre. Nous nous mîmes en devoir de ſurprendre cette place, & pour cet effet on choiſit dans la garniſon deux mille hommes, tant François que Suiſſes, qui ſçavoient tous nager. Nous partîmes de Dunkerque avec ces deux mille hommes de pied, & un Regiment de cavalerie. Nous allâmes à Furnes, où nous arrivâmes à dix heures du matin, ſans que Monſieur de Bouſquet qui en étoit Gouverneur, en ſçût rien. L'on y dîna, & les troupes y repurent. Nous y demeurâmes juſques ſur les ſept heures du ſoir, d'autant qu'on vouloit arriver la nuit au haut pont qui eſt ſur

1650. le canal de Nieuport, qui va à Laquenoc, & à huit cens pas de la porte de la ville de Dixmude. C'eſt un pont qui ſe tourne tous les ſoirs du côté de la Ville, & l'on ne tenoit que vingt hommes dans la demi-lune. Cela n'étoit pas mal-aiſé, & puis nous euſſions fait paſſer des ſoldats à nage au-delà du canal qui auroient détaché le pont, & le pivot auroit tourné, & le pont ſeroit venu de notre côté. Après avoir paſſé le pont, nous aurions donné dans le foſſé de la Ville, & aurions fait couper une paliſſade que j'avois fait mettre ſur le bord de ce foſſé, dans le temps qu'il étoit à nous & que j'y commandois. Cette paliſſade rompue, nos ſoldats auroient paſſé le foſſé à nage, & auroient pû monter ſur le haut du rempart. On devoit attacher les petards à la double porte & au pont-levis, afin de les jetter par terre. Nous fûmes empêchés de faire cette exécution, parce que les chariots qui portoient les petards, ne purent marcher, à cauſe d'une pluye qui ſurvint entre Furnes & Dixmude. L'affaire auroit aſſurément très-bien réuſſi, d'autant que les habitans ne ſeroient jamais montés ſur le

rempart pour aider à défendre la place, en cas qu'on l'eût attaquée, quelque chose que pût faire celui qui commandoit dans Dixmude, qui n'avoit que cent ou six vingts hommes de guerre. Cependant il fallut nous en retourner à Dunkerque. 1650.

Dans le mois de Septembre Monsieur d'Estrade reçut un ordre de faire partir en diligence le Regiment de Piedmont pour marcher vers Soissons, attendu que les ennemis entrerent en France, & s'étoient venus camper vers Bazoches, à cinq lieues de Soissons. Monsieur le Maréchal du Plessis s'étoit retiré dans Rheims, & son Armée étoit campée sur les remparts, dans les rues, & dans les places de la Ville. Nous arrivâmes à Soissons, où nous trouvâmes Monsieur de Villequier, avec quatre Régimens d'infanterie & cinq de cavalerie, qui étoient campés devant l'Abbaye de Saint Medard, les habitans n'ayant pas voulu laisser entrer l'Armée dans la Ville, ni pas une des troupes. Deux jours auparavant Monsieur d'Hocquincourt y étoit arrivé. Il avoit été attaqué par les ennemis, qui le pousserent par delà

1650. Bazoches, & le poursuivirent jusques auprès de Soissons. En ce même-temps-là ils prirent ma maison d'Aconin, la pillerent, & m'enleverent pour plus de vingt mille livres de meubles, & tous les chevaux qui étoient dedans. Cette affaire m'arriva, & me fut faite par deux de mes bons amis; sçavoir Messieurs de Boutteville & de Grand-pré. Mes valets furent pris par les Lorrains, & il me coûta deux cens écus pour leur rançon.

Sur la fin du mois de Septembre les ennemis décamperent de Bazoches, & allerent assiéger Mouzon. Monsieur d'Aumont partit avec les Régimens de la Marine & de Saux, & Monsieur de Monteclair pour tâcher de jetter des hommes dans la place; & comme il les vit embarqués, parce qu'il les vouloit faire entrer de nuit par eau, il y eut dispute entre les Regimens de la Marine & de Saux pour leur marche, ce qui retarda leur partement. On les fit avancer, mais les ennemis les empêcherent d'y entrer. Le Lieutenant Colonel de Saux y fut tué, avec quelques autres Officiers. Monsieur de Monteclair Maréchal de camp, y fut

aussi tué. Monsieur de Villequier m'avoit laissé avec trois Regimens d'infanterie & deux de cavalerie dans le camp de Saint Medard, avec ordre de faire tout ce que je trouverois à propos. Je marchai avec ces troupes-là aux fauxbourgs de Laon. Pendant que les ennemis faisoient le siége de Mouzon, Monsieur le Maréchal du Plessis étoit vers Chaalons, où Monsieur de Villequier revint joindre les troupes, & marcha de ce côté-là, croyant qu'il n'y avoit rien à faire davantage. Je lui demandai congé d'aller à la Cour, qui pour lors étoit à Fontainebleau, où j'arrivai le vingt-huitiéme Novembre. En saluant Monsieur le Cardinal, il me dit, ne manquez pas d'être demain à six heures à mon lever, & commanda sur l'heure même à Monsieur de Besemos Capitaine de ses Gardes, de me faire entrer. Je fus le matin à six heures à son appartement, comme il me l'avoit ordonné. Besemos me dit, il n'est pas encore éveillé; attendez je vous ferai parler à lui, il a aussi mandé à Monsieur le Comte d'Harcourt de se rendre ici. Dans le temps que j'attendois qu'il fût éveillé, Mon- 1650.

1650. ſieur le Comte d'Harcourt entra dans l'antichambre, & s'en vint parler à moi. Il me dit, je ſçai qu'on t'a mandé de venir ici, & on m'y fait venir auſſi; que crois-tu que cet homme me veuille ? Monſieur, lui dis-je, je ne ſçai pas ce qu'il vous peut vouloir, j'ai oui dire qu'on vouloit ôter Monſieur le Prince du château de Marcouſſis, où il eſt détenu priſonnier, parce qu'il eſt trop près de Paris, & qu'on le veut mener au Havre. Il me fit réponſe qu'il n'étoit pas homme à ſervir de Prevôt. Monſieur, ce n'eſt pas vous faire Prevôt, lui dis-je, l'emploi que le Roi vous donne, marque qu'il ſe fie en vous. Je vous réponds, me dit-il, que je refuſerai cet emploi-là. Je lui repliquai que je ne croyois pas qu'il le dût faire, qu'il étoit au Roi, & qu'il y devoit être attaché plus qu'un autre; qu'il étoit ſon grand Ecuyer; & que ſi le Roi ſe fâchoit contre lui, comme je ne doutois pas qu'il ne le fît, qu'il le feroit arrêter, & qu'il n'auroit que ce qu'il méritoit; que pour moi, je ſerois fort aiſe que Monſieur le Prince ne fût pas priſonnier,

nier, mais qu'il fût en liberté; que j'étois autant son serviteur & son ami, si l'on le pouvoit ainsi dire d'une personne de sa condition, qu'aucun autre le pourroit être; mais que si le Roi me commandoit de le prendre, de le garder, & de le mener en quelque lieu que ce fût, je le ferois; que l'on doit tout au Roi quand on est né son sujet, & de plus quand on est Officier de sa Couronne comme il étoit. Enfin, pour conclusion, je lui dis, que si l'on l'y vouloit envoyer, qu'il ne le refusât point, qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit revenu de commander en Normandie, qu'il y avoit réussi; & que le Roi n'ayant que peu de troupes pour y faire conduire Monsieur le Prince, il se servoit de lui, & qu'il ne devoit point refuser d'y aller. Aussi-tôt Besemos sortit, qui lui dit que Monsieur le Cardinal lui vouloit parler, & qu'il entrât; & me dit à moi, vous parlerez à son Eminence, quand Monsieur le Comte d'Harcourt sortira. Il ne fut qu'un demi-quart d'heure avec Monsieur le Cardinal, & puis il sortit; & me dit en sortant, qu'on lui commandoit d'aller avec les 1650.

1650. Gens-d'armes, les Chevaux-legers du Roi, & le Régiment da la Valette, tirer Monſieur le Prince de Marcouſſis pour le conduire au Havre. L'on me fit entrer dans le cabinet de Monſieur le Cardinal, où étant, il me dit : Puyſegur, j'avois deſſein de faire aſſiéger Rhetel par l'Armée du Maréchal de Praſlin, qui m'avoit envoyé Bougy Maréchal de camp, qui me demande de mettre l'Armée en quartier d'hiver, mais j'aurois bien voulu qu'on eût repris Rhetel auparavant. Je lui dis, Monſieur, votre deſſein eſt fort bon, & je vous aſſure que vous le prendrez en quatre ou cinq jours. Il me dit qu'il ne pouvoit pas bien croire cela, parce qu'il y avoit une grande circonvallation à faire ; que je ne fuſſe pas opiniâtre, & qu'il m'en alloit montrer le plan. Il le fit apporter, & me fit voir du côté de Rheims une grande plaine, dans laquelle il diſoit qu'il falloit faire cette grande circonvallation, & encore une autre du côté de Tierache. Je lui dis que j'enviſageois bien la plaine, mais qu'à ſa ſortie étoit un fauxbourg ; que plutôt que d'aller à ce fauxbourg, on paſſoit deux ruiſſeaux, au

milieu desquels étoient les Minimes, & qu'en forçant le bout du fauxbourg, on se logeroit dans l'isle des Minimes, & que pas un secours ne pourroit forcer deux mille hommes que l'on pourroit mettre là-dedans; & qu'outre cela on prendroit le fauxbourg, qu'on se logeroit dans les maisons, sans que ceux de la Ville pussent sortir sur ceux du fauxbourg, à cause qu'on en barricaderoit le bout tout le plus près de la Ville que l'on pourroit, & qu'ainsi ce côté-là seroit en toute assurance; & que pour l'autre côté qui regardoit la Tierache, il y avoit un grand marais, où l'on ne pouvoit passer que sur un pont de brique qui y étoit; qu'on feroit au deçà du pont une redoute pour mettre cent hommes dedans, & une garde de cavalerie derriere; que les ennemis ne la pourroient pas surprendre la nuit pour jetter un corps d'infanterie dans la place; que l'Armée ne viendroit pas de ce côté-là; & que quand même elle y viendroit, elle ne pourroit pas forcer cette redoute, d'autant que les troupes de notre Armée la soutiendroient; que les vivres ne pou- 1650.

1650. voient être coupés, parce que les ennemis ue se mettroient pas des deux côtés pour les empêcher; car s'ils fermoient les passages du côté de Rheims, les vivres arriveroient du côté de Laon & de Sisonne. Monsieur le Cardinal dit, & des vivres pour l'infanterie. Je lui répondis, il ne s'en faut pas mettre en peine, & qu'en donnant du pain pour six jours, on en auroit pour plus de temps que la place ne tiendroit; que tout ce qui pourroit pâtir à ce siége-là, ce seroit la cavalerie, mais que l'on pourroit faire apporter de l'avoine au Pont-à-Vert, & en faire venir de là au camp pour leur en donner, & y faire aussi conduire du foin. Je lui dis qu'auparavant que cela fût venu, nous aurions pris la place; & que s'il le vouloit faire avant que les grandes gelées vinssent, il n'y avoit pas de temps à perdre. Il me répondit qu'il ne tiendroit pas à lui, mais que le Maréchal du Plessis étoit incommodé, & demandoit à se retirer. Si par hazard, lui dis-je, il ne pouvoit pas servir, je vous promets de faire ensorte que les deux Lieutenans Generaux, Messieurs de Villequier & d'Hocquincourt, entre-

prendront ce siége là ; & que de mon côté je lui promettois de faire tout ce qui me seroit possible, pour que la réussite en fût avantageuse, & que la chose étoit fort faisable sur ma parole. 1650.

Dans ce même-temps là on lui vint dire que Monsieur le Maréchal de l'Hôpital étoit-là, qui demandoit à parler à lui. Mon Dieu, dit-il, qu'on le fasse entrer ; & comme il fut entré, Monsieur le Cardinal lui dit, Monsieur le Maréchal, Puysegur me fait la prise de Rhetel si aisée, que cela me donne encore plus d'envie de l'entreprendre. A l'entendre parler, vous diriez qu'il n'y a qu'à marcher pour entrer dedans ; il m'assure qu'il le fera prendre en six jours, & qu'il n'y faut point de circonvallation. Monsieur le Maréchal de l'Hôpital lui dit que j'avois raison, qu'il ne falloit qu'emporter le fauxbourg du côté des Minimes, & faire une redoute au pont de brique. Je fus fort aise de ce que Monsieur le Maréchal de l'Hôpital s'étoit trouvé de mon sentiment. Monsieur le Cardinal nous envoya lui & moi chez Monsieur le Tellier, lui dire qu'il fit la dé-

1650. pêche pour faire aller l'Armée assiéger Rhetel. Il me voulut envoyer pour en faire la proposition à Monsieur le Maréchal du Plessis, mais je lui dis qu'il étoit plus à propos qu'il envoyât Monsieur de Bougy pour la lui faire ; & que pour moi, j'irois à Rheims pour voir quelle assistance nous voudroient donner Messieurs de la Ville, & qu'après je joindrois Messieurs de Villequier & d'Hocquincourt, le Régiment de Piedmont étant dans les troupes que ces Messieurs commandoient. Il m'ordonna de lui écrire de Rheims ce que j'aurois fait avec les habitans, pour avoir quelques munitions & quatre pieces de canon. Messieurs de Rheims accorderent très-volontiers de fournir ce qu'on leur demandoit, dans l'assurance que je leur donnai que leur canon seroit remené dans leur Ville. Dans le temps que j'étois à Rheims, Monsieur d'Hocquincourt y passa, qui venoit de l'Armée, & qui vouloit aller à Peronne. Je lui parlai, & lui fit connoître le service qu'il rendroit au Roi, en aidant à prendre Rhetel, que Sa Majesté & la Reine s'attendoient bien qu'il n'épargneroit rien pour cela, &

que Monsieur le Cardinal le prioit de vouloir y faire son possible, & de laisser sortir quelques munitions de Peronne, pour les faire conduire au siége de Rhetel. J'eus peine à lui faire promettre qu'il reviendroit; néanmoins il me le promit à la fin, & que ce seroit dans quatre jours très-assurément; que pour cet effet il auroit des chevaux de relais sur le chemin, mais que pour des munitions & du canon, il n'en donneroit point, qu'il n'en avoit pas trop dans sa place. Je le pressai fort sur ce sujet-là. Il me repartit qu'il avoit promis à la plus belle du monde qu'il n'en donneroit pas, & effectivement il n'en donna point. J'écrivis à Monsieur le Cardinal, & lui mandai que ceux de Rheims donneroient ce qu'ils pourroient pour prendre Rhetel, que Monsieur d'Hocquincourt n'avoit pas grandes munitions dans Peronne, qu'il n'en pouvoit pas donner, & que je ne l'avois pas fort pressé là-dessus, parce que ceux de Rheims nous assistoient assez pour cela, & qu'il auroit fallu trop de temps pour faire venir les munitions de Peronne à Rhetel. Je lui mandai aussi que je lui conseil-

1650.

1650. lois de venir, & que la place ne tiendroit pas six jours : il résolut de le faire.

Cependant l'Armée marcha, & partant d'auprès de Chaalons, vint à Rhetel en un jour, & le lendemain on attaqua le fauxbourg des Minimes ; ce fut Monsieur de Manikan qui en fit l'attaque avec le Régiment de la Marine. On l'emporta d'emblée, & l'on prit même le fauxbourg qui tient au bout du pont qui sort de la Ville pour aller à Rheims. Monsieur le Cardinal vint à ce siége, & se logea dans un château proche de Rhetel, qui étoit au Comte de Cerny. Monsieur le Maréchal du Plessis prit son logement en un village appartenant à Monsieur de Moüy, & qui étoit aussi proche de Rhetel, où il trouva des fourages & tout ce qu'il lui falloit, parce que les terres de Monsieur de Moüy avoient été conservées par les troupes des ennemis. Le Régiment de Piedmont passa la riviere, & eut son quartier du côté du pont de brique avec une partie de l'Armée. Les Allemands y étoient aussi logés. Monsieur de Manikan qui étoit logé au fauxbourg du côté de Rheims,

Rheims, & qui ne devoit pas faire d'attaque avec ses troupes, s'avisa (dans le temps qu'on étoit au Conseil chez Monsieur le Cardinal, & qu'on avoit résolu d'attaquer cette nuit-là les dehors de Rhetel, qui sont de grandes terrasses fort élevées du côté de la riviere) de faire mettre une piece de bois sur un rouleau, & la faisoit soutenir par des cordes, & par ainsi en fit appuyer un bout contre la fenêtre du corps de garde qui regarde le pont; si bien qu'un bout portoit sur ladite fenêtre, & l'autre tenoit à terre; & à la faveur de la mousqueterie, qui tiroit toujours vers cette fenêtre, il fit monter cinq ou six soldats tout le long de cette piece de bois qui entrerent dans le corps de garde des ennemis, qui vinrent, & les en chasserent. Ils ressortirent par la même fenêtre, & se retirerent dans le fauxbourg. Sur les quatre heures du soir les ennemis firent battre une chamade du côté de Monsieur de Manikan, & demanderent à se rendre. On envoya aussi-tôt avertir Monsieur le Cardinal, & on fit venir tout le Conseil, qui leur accorda de sortir avec armes & bagages, & tout 1650.

1650. ce qu'ils voulurent, tant on avoit envie de les avoir; c'étoit le treiziéme jour de Décembre. Monſieur le Cardinal m'appella, & me dit que j'avois été ſon devin juſques à cette heure, & que j'euſſe à lui dire ce qu'il y avoit à faire enſuite de cela. Je lui dis, Monſieur, ſi j'en étois crû, vous feriez paſſer toutes les troupes, tant celles qui ſont à Aſſy, que celles qui ſont au quartier de Monſieur de Praſlin, au deçà de la riviere, parce que vous ſçavez bien que Monſieur de Turenne n'a pas paſſé l'Aiſne, qui n'eſt qu'à ſix ou ſept lieues d'ici, & qu'aſſurément il ſe ſera mis en devoir de venir ſecourir cette place: il pourroit bien vous tomber cette nuit ſur les bras, & enlever quelqu'un des quartiers. Il me dit que j'avois raiſon. Monſieur le Maréchal ne voulut point ſortir du ſien, toutes les troupes qui y étoient, diſoient qu'il ne falloit pas ſortir; & ce qui les obligeoit à dire cela, étoit qu'ils avoient de quoi manger dans leur quartier, tant pour eux, que pour les chevaux. Il ſe trouva que Monſieur de Turenne marcha cette nuit-là, & ſi Monſieur de Duras ne ſe fut point égaré par les

chemins, assurément qu'il auroit enlevé du moins un quartier, soit celui de Monsieur le Maréchal, soit celui des Allemans. Monsieur le Cardinal ayant eu avis que l'armée des ennemis venoit à Rhetel, envoya un de ses Gentilhommes avec deux de ses Gardes, & un guide qui portoit des ordres à tous ceux qui commandoient dans les quartiers. Les ordres étoient écrits sur une feuille de papier pour chacun des quartiers separément ; & entre l'ordre d'un quartier à un autre, il y avoit une distance pour faire écrire l'heure qu'on le recevoit. Celui du Régiment de Piedmont portoit d'être à minuit au bout du pont pour passer la riviere. Je vis l'ordre de ceux qui devoient passer devant moi, & je signai que j'avois reçû le mien à neuf heures du soir, que j'avois vû celui de ceux qui devoient passer les premiers, & qui étoit entre les mains de ce Gentilhomme, & qu'il n'avoit encore été à pas un de ces quartiers-là, que je serois le lendemain quatorziéme de Décembre au bout du pont, & que je m'y trouverois même plutôt qu'il ne faudroit. J'y arrivai effectivement à neuf heu- 1650.

1650. res, & plus d'une heure & demie auparavant que les troupes qui devoient arriver avant moi, y fussent venues, tant l'abord du pont étoit difficile à approcher, à cause des eaux & des boues. Monsieur le Cardinal envoya au devant de moi. Je lui mandai que je le suppliois de trouver bon que je fisse passer le Regiment avant que d'y aller; & le Régiment étant passé, je m'en allai au galop au quartier, où étoit Son Eminence. Je la trouvai au logis de Monsieur de Pradel, Capitaine aux Gardes, qui étoit couché sur son lit, fort attaqué de la goutte, & Messieurs les Généraux qui en sortoient pour se retirer chacun chez soi. Monsieur le Cardinal me dit qu'il m'avoit attendu long-temps pour resoudre ce qu'il y auroit à faire, & que tous ceux du Conseil avoient dit qu'il falloit faire un pont d'or à son ennemi. Je lui dis, en vérité, Monsieur, c'est un vieux proverbe, & par cette raison on ne manquera pas de dire que vous avez acheté Rhetel, & que l'armée du Roi est si foible, qu'elle n'oseroit paroître devant celle des ennemis. Ainsi, Monsieur, il y va de l'honneur des armes

du Roi, du votre en particulier, & 1650.
de celui de tous ceux qui sont ici. Cette armée ne se peut retirer, & passer la riviere d'Aisne, sans que vous la combattiez. Monsieur de Turenne ne peut pas aller aujourd'hui à plus de deux lieues d'ici; il le faut suivre. S'il passe la riviere devant nous, nous pourrons l'attaquer au demi ou aux deux tiers de passé; enfin, il ne se pourra pas retirer, sans que nous ayons avantage sur lui. Il appella ces Messieurs, & leur dit, qu'il trouvoit mes raisons si bonnes, qu'il falloit suivre les ennemis, & tâcher de les combattre lorsqu'ils passeroient la riviere. Il fut resolu qu'on les suivroit. Je lui dis encore qu'il falloit faire demeurer les bagages de l'armée, afin que nous pussions aller plus vîte, & commander qu'on n'y laissât que les valets, un Sergent, & quinze hommes de chaque Régiment, qu'on ne passeroit pas plus de deux nuits sans être de retour. Lorsque cela fut commandé, tout le monde se mit à crier contre moi, en disant que je n'avois là qu'un mulet, & qu'il m'étoit bien-aisé de conseiller que les autres lais-

1650. ſaſſent leur bagage. Je leur répondis : ſi je n'ai ici qu'un mulet, & que je le laiſſe, je laiſſe auſſi bien tout mon bagage que vous qui laiſſez votre chariot. Je dis à Monſieur le Cardinal, que quand les François alloient au combat, & qu'ils avoient leur bagage derriere eux, chaque Capitaine y envoyoit une partie des meilleurs hommes qu'il eût, & qu'ainſi les troupes étoient affoiblies de leurs plus forts ſoldats; que les ennemis faiſoient tout le contraire, en faiſant monter ſur leurs chevaux les valets qu'ils ont au bagage, & les faiſant combattre comme eux. Leur raiſon eſt, que s'ils gagnent la bataille, ils ſont aſſurés qu'ils ne perdront pas leur bagage, où il ne demeure que les femmes & les gens qui ne ſçauroient combattre; & s'ils la perdent, ils perdent toujours leur bagage.

Il étoit deux heures & demie quand l'armée prit les armes pour marcher. Monſieur le Cardinal me dit dans ce temps-là : Puyſegur, ſi les ennemis ſe voyant preſſés, tournoient à vous, & venoient pour vous combattre, & que par malheur on perdit la bataille, que

diriez-vous ? Je lui répondis, Monsieur, si les ennemis venoient pour nous combattre, je suis assuré que nous les battrons, à moins que Dieu ne se voulut déclarer tout à fait contre nous. Ils sont aussi forts que vous, me dit-il. Je lui répondis que je croyois bien qu'ils l'étoient en cavalerie, mais non pas en infanterie ; & que très-assurément, pourvû que nos Lieutenans Genéraux ne voulussent pas à l'envi l'un de l'autre, chercher à qui donneroit le premier coup d'épée, & que nous marchassions en bon ordre, nous en viendrions à bout. Il me dit qu'il y avoit du hazard à tout cela : Et je lui répondis que rien n'alloit sans hazard ; que l'emploi de nos armes étoit fort juste ; que nous étions tous à un même maître, & tous à une même solde ; qu'il étoit vrai qu'il y avoit un corps d'Allemans assez considerable, mais que je ne sçavois pas qu'ils eussent aucun mécontentement, & qu'ils me sembloient bien zélés pour leur parti ; que l'armée des ennemis étoit composée de bien des sortes de Nations ; que les Espagnols ne souhaitoient rien tant que de retourner en Flandres ; que les 1650.

1650. Lorrains n'étoient pas fort échauffés pour le ſervice d'Eſpagne, & qu'ils aimeroient mieux fuir que de ſe faire tuer; que les meilleurs hommes que je connuſſe là étoient les troupes de Monſieur le Prince, mais que j'étois aſſuré, que quoiqu'ils fuſſent vaillans, & qu'ils l'euſſent témoigné en d'autres occaſions, c'étoit parce qu'ils ſervoient le Roi, mais préſentement qu'ils étoient contre ſon ſervice, ils avoient l'ame ulcerée, & un grand remord de conſcience d'être reduit à prendre les armes contre leur propre Roi. Il me dit: Puyſegur, allez-vous-en, ayez bien ſoin que l'armée marche en bon ordre, & qu'elle ſoit bien en bataille; & dites à Meſſieurs d'Aumont & de Hocquincourt, que la chaleur de leur courage ne les emporte pas, & qu'ils marchent en bon ordre, ſans jalouſie l'un de l'autre. Au même temps il me montra ſon pied qui étoit fort enflé & fort rouge de la goutte, & me dit: ſans ce cruel mal, j'irois avec vous autres. Je lui dis: j'eſpere, ſi les ennemis nous attendent, que nous réuſſirons, & que nous les battrons. J'allai joindre les troupes qui commençoient à

marcher. La nuit nous ſurprit à un quart de lieues de la Neufville les trois clochers; ce ſont trois villages diſtans d'un demi quart de lieue l'un de l'autre. Monſieur le Maréchal du Pleſſis me dit: Hé bien, Monſieur de Puyſegur, vous êtes cauſe que nous avons marché, voilà la nuit qui nous prend, où voulez-vous loger l'armée à l'heure qu'il eſt. Je lui répondis, Monſieur, il faut encore marcher un quart de lieue, & nous trouverons deux ou trois villages ici près. Je pris cinquante maîtres avec trois Gentilshommes du pays, & les Majors des Régimens qui vinrent avec moi. Je mis le quartier du Roi avec toute l'infanterie au village de la Neufville, ſur le grand chemin de Chaalons, la cavalerie Allemande logea au village de la gauche; celle des François à celui de la main droite, où j'envoyai un Régiment d'infanterie pour garder le quartier. Monſieur le Maréchal envoya auſſi-tôt un parti à la guerre, qui revint ſur les neuf heures du ſoir, qui rapporta que Monſieur de Turenne ſe retiroit en grande diligence. Monſieur le Marechal dépêcha un homme à Mon-

1650.

1650. ſieur le Cardinal pour lui en donner avis, il avoit auſſi envoyé un autre parti pour ſuivre les ennemis, & être aſſuré du lieu où ils pouvoient être, qui ne revint qu'entre une & deux heures après minuit, & qui rapporta que Monſieur de Turenne avoit logé ſes troupes dans des villages, & que le quartier des Cravates étoit à Poivre: je me trouvai chez Monſieur le Maréchal, lorſque cela fut dit. Il envoya auſſi-tôt au quartier de la cavalerie pour les faire monter à cheval, après quoi on fit prendre les armes dans ſon quartier; & en attendant il ſe fit donner l'ordre de bataille, ſur lequel il vouloit combattre. On poſa cet ordre ſur la table. Je le conſiderai attentivement, & le mis fort bien dans mon eſprit. Il étoit compoſé de quinze eſcadrons ſur l'aîle droite de la premiere ligne, de ſept bataillons, dont les Gardes étoient au milieu, Picardie avoit la droite, & Piedmont la gauche. Il y avoit quinze eſcadrons à l'aîle gauche, commandés par Monſieur d'Hocquincourt: pour la ſeconde ligne, les Allemans en faiſoient l'aîle droite. Il y avoit auſſi ſept bataillons

& quinze escadrons à l'aîle gauche qui étoient commandés par des Maréchaux de Camps. Nous marchâmes en cet ordre-là droit à Poivre, où le jour nous prit. Je m'avançai avec cinquante maîtres, & allai droit au village. Les Cravates en avoient rompu le pont, & sortoient du quartier quand j'arrivai. Je parlai à de pauvres femmes qui étoient là, à qui je demandai s'il n'y avoit point de pont au-dessus ou au-dessous. Elles me dirent qu'il y en avoit un dessous, mais qu'il étoit rompu, & qu'à demie lieue au dessus étoit la source du ruisseau. Je retournai trouver Monsieur de Villequier, à qui je dis qu'il falloit changer de marche; & qu'au lieu d'aller de front, il nous falloit tourner par le flanc, pour chercher la source du ruisseau qui étoit à demie lieue de là. Je fus avec lui droit aux troupes, nous fimes faire à droite à la ligne, & marchâmes pour trouver cette source; & comme nous fûmes avancés quatre ou cinq pas, Monsieur de Turenne fit tirer six volées de canon, qui étoit son signal, pour assembler ses troupes, & leur faire prendre leur champ de bataille. 1650.

1650. Chacun me demandoit ce que cela pouvoit signifier. Cela veut dire, leur répondis-je, qu'il fait assembler ses troupes, qu'il prend son champ de bataille, & qu'assurément nous allons combattre. En disant cela, le brouillard commençoit à se hausser; qui est un signe de beau temps en hyver, & le contraire dans l'été. A mesure que le brouillard haussoit, nous voyions les jambes des chevaux, puis les chevaux, & après les hommes dessus. Je vis cette armée qui alloit par son flanc gauche; & qui marchoit comme si elle eût voulu venir en France. Je dis à Monsieur de Villequier; voyez-vous bien cette armée, Monsieur, qui va par son flanc gauche, elle est assurément sur une hauteur; & en tournant à droite, elle sera en bataille. Elle marcha comme cela, tant que la hauteur dura. Je lui dis encore, assurément qu'il y a un fond entr'eux & nous, nous avons été attrapés comme cela à la bataille de Sedan, nous regardions des troupes qui étoient sur une hauteur, & leur premiere ligne étoit remontée d'un fonds qui venoit droit à nous. Je marchai avec dix maîtres,

& à vingt pas de là nous y trouvâmes 1650.
qu'il y avoit une grande vallée entr'eux & nous. Je lui dis qu'il falloit changer notre marche, nous l'avons déja changée une fois ſans en avoir donné avis à Monſieur le Maréchal, cela n'eſt pas trop bien, il l'en faut avertir, c'eſt ici un coup de partie. Je lui envoyai dire par un Aide de camp, & demanda, qu'y a-t-il donc à faire à cette heure ? Je lui répondis, Monſieur, le contraire de ce que nous faiſions, nous marchions par le flanc gauche, & il nous faut marcher par le droit; & pour cela, que les eſcadrons ne bougent de leurs places juſques à ce que je leur diſe de marcher. Je me mis à la tête avec lui; & il dit à Monſieur de Romecourt, qu'il allât tout le long de la ligne avertir qu'on ne bougeât point qu'ils ne viſſent paſſer les autres devant eux, & nous tournâmes comme cela; & lors qu'un eſcadron étoit paſſé, & que la diſtance étoit aſſez grande, un autre ſuivoit, & ainſi les uns après les autres juſques au dernier. Je laiſſai Monſieur de Villequier à la tête de la cavalerie, & quand j'eus joins l'Infanterie, je vis qu'il alloit

1650. trop vîte, & qu'elle ne le pouvoit pas ſuivre, parce qu'il avoit gelé, que le Soleil avoit un peu de force, & que la boue s'attachoit aux ſouliers des ſoldats, je lui mandai que je le priois d'aller tout doucement; cela ne dura pourtant qu'un moment. Il reprit ſon premier train, & je fus obligé de galoper, & de le prier moi-même de faire halte, lui diſant que ſi les ennemis deſcendoient de la hauteur, dans la grande diſtance qu'il y avoit entre l'infanterie & lui, ils pourroient tailler l'un ou l'autre en pieces. Je le fis arrêter, & marcher l'infanterie; & quand elle fut à ſon aîle droite couverte de la cavalerie qui étoit ſur la gauche, nous marchâmes enſemble par le flanc; & quand je vis qu'il n'y avoit de place au plus juſte que ce qu'il lui falloit pour ſe mettre en bataille, je le laiſſai aller, & donnai la diſtance aux eſcadrons qu'il falloit qu'ils euſſent les uns des autres. Je mis l'infanterie en bataille dans le même ordre, puis nous fîmes à gauche, & nous nous trouvâmes en préſence de l'armée ennemie. Monſieur de Pradel qui commandoit les Gardes, s'aviſa qu'il n'avoit pas la

droite, & me pria que je l'y fisse mettre. Je lui dis, Monsieur, il est vrai que la main droite vous étoit dûe, mais maintenant que nous sommes en présence des ennemis, & si proche d'eux, que leur canon donne dans nos bataillons, vous tirer du milieu, & vous mettre à l'aîle droite, faire venir Picardie à l'aîle gauche, tirer Piedmont de l'aîle gauche pour venir auprès de vous qui auriez la droite, cela ne se peut sans courir risque de perdre le combat. Il me repeta qu'il m'en prioit. Je lui répondis que la chose ne dépendoit plus de moi, que je ne m'étois point mêlée de mettre l'armée en bataille, que lorsque j'avois vu que c'étoit tout de bon, & qu'il falloit combattre, ayant promis à Monsieur le Cardinal de faire tout de mon mieux pour que l'ordre y fût observé, & qu'il sçavoit bien qu'on ne s'étoit engagé de venir ici qu'à ma persuasion. Là-dessus il me dit qu'il l'alloit prendre; je lui dis qu'il pouvoit faire tout ce qu'il voudroit, mais que s'il en arrivoit mal, il répondroit de sa tête. C'est un homme fort prompt de son naturel, il s'en alla aux Gardes, & leur fit faire

1650.

1650. à droite, pour aller prendre l'aîle droite. Je m'imaginai que Picardie disputeroit, & que cela pourroit apporter de la confusion, je fus trouver les Officiers, & leur fis faire à gauche, pour aller à l'aîle gauche, & envoyai un Officier de Piedmont faire faire à droite au Régiment, pour se venir mettre auprès des Gardes. Monsieur de Turenne qui étoit sur le haut, & qui nous y auroit attendu immanquablement, n'eût été qu'il crût tirer avantage du désordre qu'il croyoit être dans notre infanterie, parce qu'il falloit qu'allant d'un côté & d'autre, ils fussent comme dans un peloton, fit descendre sa cavalerie pour nous venir charger. En descendant de la hauteur, il fit rencontre sur son aîle de notre aîle droite, qui résista avec sept escadrons des vieilles troupes à ceux de Monsieur de Turenne. Dans le même temps qu'ils combattoient, les escadrons qui étoient venus fondre sur nous, nous croyoient trouver en desordre; mais m'étant rencontré au milieu de l'infanterie, je fis faire à gauche à ceux de main droite, qui étoient allés par le flanc pour tourner le front aux ennemis,

mis, & à ceux de la gauche à droite pour faire la même chose, avec défenses de ne point tirer, à moins que la cavalerie ne fut à quatre ou cinq pas de nos bataillons; ce qui fut fort bien observé; & ce qui m'avoit porté à faire cette défense, étoit que nous n'avions point de picques. Les ennemis sonnerent la charge, nous dirent des injures, & n'oserent nous enfoncer. Ils firent une caracolle, & tomberent sur les troupes qui nous joignoient, qui étoient des étrangers, comme les Régimens de Gueres, de Cravates & de Bins; enfin sur les escadrons les plus proches de nous, & les renverserent. Bins & Gueres y furent tués. Ils nous tournerent pour nous attaquer en flanc, nous tournâmes comme eux; ils vinrent encore sur notre aîle gauche, nous tournâmes de ce côté-là; ils se mirent derechef devant nous, sonnans toujours la charge, mais n'osant nous enfoncer: je m'avisai de leur dire, vous allez mal passer votre temps, voilà Monsieur d'Hocquincourt, dont vous voyez reluire les épées, qui s'en vient vous tailler en pieces. Est-ce que vous ne voyez pas bien que vous avez 1650.

1650. perdu le combat, Monsieur d'Aumont a battu votre cavalerie qui étoit à votre aîle gauche, & votre seconde ligne a pris aussi-tôt la fuite? Ils tournerent la tête, & regardant, ne virent point de troupes autour d'eux. Ils ôterent la paille qu'ils avoient à leurs chapeaux, qui étoit la marque pour se reconnoître dans la mêlée du combat, & se mirent à fuir.

Dans ce temps-là une partie de leur infanterie étoit descendue par derriere la chaussée de Brunehaut; ils faisoient environ quatre à cinq mille hommes; qui étoient les troupes de Monsieur le Prince & de Monsieur de Turenne, que Monsieur du Bourdet commandoit. Avant que d'attendre & sçavoir qui avoit gagné ou perdu, je fis faire à notre infanterie un quart de conversion, afin de tourner vers la leur, qui étoit derriere la chaussée; & comme nous avions plus de front qu'ils n'en avoient, l'aîle droite les auroit pris par le flanc gauche, & notre aîle gauche par le flanc droit. Je fis marcher l'infanterie droit à eux. Comiac, Capitaine aux Gardes, & le Major d'Herbonville étoient avec moi. Com-

me j'étois connu d'eux tous, ils criérent : Monsieur de Puysegur, faites-nous bon quartier. Comiac répondit : point de quartier, là-dessus ils tirerent une salve de coups de mousquets. Comiac & le Major d'Herbonville y furent tués. L'infanterie arriva qui en tua quelques-uns. Ils s'abstinrent d'en tuer davantage, étant tous François, & gens qu'ils connoissoient. Cette infanterie étant défaite, & les Officiers pris, je fis marcher sur le haut de la hauteur, d'où Monsieur de Turenne étoit descendu, & remis l'infanterie en bataille. Monsieur de Villequier revint, & me dit que j'étois témoin comme les choses s'étoient passées, & que je sçavois qu'il avoit fait son devoir. Je lui répondis ; Monsieur, vous n'avez pas besoin de témoins pour faire connoître que vous êtes brave, toute la France le sçait. Aussi est-il bien veritable qu'il y fit fort bien, & les sept escadrons qui étoient à notre aîle droite, y firent aussi des merveilles. Les escadrons de Monsieur de Turenne qui étoient à son aîle gauche, y firent leur devoir, quoiqu'ils ayent été battus. La seconde ligne des ennemis 1650.

1650. n'y fit rien qui vaille, elle prit la fuite; ce qui obligea Monsieur de Turenne à descendre pour venir au combat, & quitter l'avantage qu'il avoit d'être sur une hauteur, fut le desordre dans lequel il crut qu'étoit notre infanterie, à cause du changement des Gardes à l'aîle droite; & que la vérité est, que notre seconde ligne, dont l'aîle droite étoit de troupes Allemandes, n'étoit pas encore arrivée, & ne faisoit que commencer à paroître. Après avoir mis les troupes sur la hauteur, Monsieur de Villequier me dit que Monsieur de Manikan étoit blessé. Je m'avançai à quatre ou cinq cens pas du lieu où il étoit. Dom Steve de Gamare qui étoit prisonnier, étoit près de lui. Mon cheval qui n'avoit mangé de quarante heures, approchant de Monsieur de Manikan, & moi n'en tenant pas bien la bride, il prit la paille que Dom Steve de Gamare avoit à son chapeau, & le lui fit tomber de dessus la tête; cela le mit en grande colere contre moi. Je m'excusois autant qu'il m'étoit possible sur la faim de mon cheval; & quoique je pusse faire, il me fut impossible d'obtenir

de pardon ni pour moi, ni pour ma bête. 1650.

Dans cette bataille les ennemis perdirent trois ou quatre mille hommes, qui furent tués ou faits prisonniers. Le Colonel Roze qui avoit quatre escadrons de la premiere ligne de l'aîle gauche de notre infanterie, & autant sur l'aîle gauche de notre seconde ligne, y fuirent tous; & quand ils virent que la bataille étoit gagnée, ils revinrent, & coururent après les ennemis, dont ils en firent un tiers prisonniers. Monsieur le Maréchal du Plessis vouloit camper sur le champ de bataille, comme on faisoit anciennement quand on en avoit gagné une. Je lui dis, Monsieur, il ne fait pas bon camper au quatorziéme de Décembre, il faut laisser mille ou douze cens chévaux, les y faire camper avec autant de fantassins qui rangeront ces charettes, se mettront dedans, & s'en chaufferont; & si les compagnies des cavaliers commandés trouvent du fourage en leur quartier, ils en porteront à ceux qui sont en garde. Il vint des paysans des environs, on leur demanda quels villages il y avoit là auprès;

1650. ils dirent qu'il y avoit Saumepuis, qui eſt un grand village, & deux ou trois autres autour, dans leſquels on mit la cavalerie ; & Monſieur le Maréchal du Pleſſis me commanda d'aller devant à Saumepuis pour y cantonner les troupes ; quatre Regimens d'infanterie y allerent avec huit compagnies franches ; les Gardes des Generaux, je les cantonnai toutes, un chacun fut à couvert, & tout-à-fait bien. Ce lieu avoit été conſervé, & nous y trouvâmes toutes les granges pleines de bleds, de ſeigle & de foin. Le ſoir les Generaux étant arrivés, je fus chez Monſieur le Maréchal du Pleſſis. Monſieur de Villequier me mena à ſon logis pour me faire ſouper. Je trouvai qu'on ſe mettoit à table ; mais y voyant Dom Steve de Gamare, je n'y voulus pas manger, afin qu'il prît ſa refection à ſon aiſe, & avec plus de ſatisfaction. Je me fis donner ſeulement un verre de vin, & m'en allai au lieu où étoit logé le Regiment, & je me couchai dans du foin. Deux jours après Monſieur le Cardinal vint à Saumepuis. On reſſerra un peu les Generaux, & il ſe trouva aſſez de logement pour lui

& pour toute sa suite. Si-tôt qu'il fut arrivé, il se coucha à cause de sa goutte, & me dit : Puysegur, tout nous a réussi, comme vous me l'aviez dit, qu'est-ce qu'il y auroit maintenant à faire ? Je lui dis, Monsieur, il y auroit une belle chose (Monsieur Colbert y étoit présent.) Hé quoi, dit-il ? ce seroit d'aller au Havre trouver Monsieur le Prince, & lui dire, Monsieur, toutes les forces d'Espagne, les vôtres, & tous vos amis, n'ont pû empêcher que nous n'ayons gagné la bataille ; mais bien loin de me servir de ce bel avantage, je viens ici, l'ayant fait agréer à la Reine, pour vous sortir tous trois de prison, & vous remener à la Cour ; mais à condition que vous servirez bien le Roi, & que vous serez de mes amis. Il me répondit, vous n'êtes pas le premier qui m'a dit cela, voilà une lettre du bon-homme Senectaire, qui me mande la même chose ; mais cela ne se peut pas faire, la Reine est trop en colere contre Monsieur le Prince, à cause de l'affaire de Gerzé. Tout ce que je vous puis dire, est que je vous demande la vérité comme le combat s'est passé, parce que

1650.

1650. les uns disent que c'est la cavalerie qui l'a gagné, & les autres assurent que ç'a été l'infanterie. Je leur ai dit que je le sçaurois de vous. Monsieur, lui dis-je, la cavalerie a fort bien fait, & l'infanterie aussi, il y paroît par le gain de la bataille qui va mettre la fronde de Paris bien bas, & élever votre Eminence bien haut. Il me dit, j'ai écrit à la Reine, & lui demande la compagnie de Comiac pour d'Ortie, & d'Ortie vous donnera dix mille écus pour récompense du service que vous avez rendu à la bataille. On a de coutume de donner dix mille livres à celui qui met l'armée en bataille, quand on la gagne, & vous, vous aurez dix mille écus au lieu de dix mille livres. Il donnera encore dix mille écus à Chaumontée, qui étoit Lieutenant Colonel de Navarre, qui s'étoit donné à lui. Je lui dis, je connois mieux d'Ortie & ses biens, que vous ne le connoissez, il est Gascon, & n'a rien vaillant que sa charge, & ainsi il ne peut donner que cette charge.

Durant que la bataille se donnoit, Vautourneux qui étoit Lieutenant Colonel du Regiment de son Altesse Royale,

le,

le, fut à Paris trouver Monſieur, pour demander la Compagnie de Comiac pour lui à la Reine, qu'elle lui refuſa; mais Monſieur le Duc d'Orléans s'en mit en colere, & la lui fit donner par force. Tandis que Monſieur le Cardinal étoit à Saumepuis, il me commanda de faire chercher tous les drapeaux & les cornettes, & qu'il donneroit à ceux qui lui en apporteroient, deux piſtoles de chaque drapeau, & quatre piſtoles de chaque cornette. Je lui en cherchai le plus que je pus, mais la plus grande partie ne les voulurent pas bailler; diſans, je ſuis Seigneur d'une Paroiſſe, je ſuis bien-aiſe d'y mettre ce drapeau que j'ai gagné. A la fin je lui en amaſſai douze ou quinze, deſquels il y en avoit cinq ou ſix qui étoient des hériſſons relevés en broderie d'or, qui coûtoient plus de cinquante écus, & il n'en vouloit donner que quatre piſtoles; néanmoins il en eut deux des Officiers d'Eſclinvilliers, & un du Régiment d'Anjou qui les lui baillerent, & n'en voulurent point d'argent. Monſieur le Cardinal s'en retourna. 1650.

Dans ce temps-là Monſieur le Ma-

1650. réchal du Plessis faisoit chercher son fils par tout. Je sçavois qu'il avoit été tué. Etant un jour en son logis, assis devant le feu avec lui, il me dit la douleur qu'il avoit de ne sçavoir point de nouvelles de son fils; & que s'il étoit mort, on lui feroit plus de plaisir de lui dire que de lui celer. Je lui dis, je croi, Monsieur, que ceux qui le sçavent, ne vous doivent pas cacher cela; il ne se donne point de grand combat, qu'il ne meure bien des gens. Tous les Trompettes que vous envoyez, vous rapportent qu'il n'y a point de nouvelles de lui dans l'Armée des ennemis: c'est, dit-il, ce qui me fait croire qu'il faut qu'il soit mort. Je lui répondis, Monsieur, vous vous en devez consoler, s'il est mort, il est mort dans une belle action, qui est une bataille donnée & gagnée par Monsieur son pere. Hélas, dit-il, j'en suis tout consolé, si quelqu'un le sçait, qu'il me le dise. Monsieur, je suis bien-aise de vous voir bien résolu; & dans l'état où je vous vois, je vous dis avec bien du déplaisir, qu'il est vrai que Monsieur votre fils est mort. Il jetta quelques larmes, & je vis qu'il étoit fort touché.

Il vint là d'autres gens, aufquels il dit qu'il venoit d'apprendre une nouvelle bien fâcheufe; que la feule confolation qu'il avoit dans fon affliction, étoit que fes enfans mouroient en fervant le Roi, qu'il en avoit déja perdu un autre en pareille occafion. Quatre jours après le départ de Monfieur le Cardinal, on envoya les ordres pour les quartiers d'hiver. Un chacun s'en alla dans le fien, & moi je vins à Paris, où Monfieur le Duc d'Orléans me dit, que fi Monfieur le Cardinal eût demandé la Compagnie de Comiac pour moi, il ne l'auroit pas demandée à la Reine pour Vautourneux, comme il avoit fait; mais comme Monfieur le Cardinal la demandoit pour Chaumontée & pour d'Ortie, cela l'avoit obligé de la demander pour Vantourneux; & que je fuffe affuré, que fi j'en voulois une, il emploiroit fon crédit pour me la faire donner. Je le remerciai de fa bonne volonté, je fçavois qu'il commençoit déja d'être brouillé avec la Reine, & je ne voulois point avoir d'engagement avec lui, & moins encore d'obligation, quoiqu'il fût le meilleur Prince qui ait ja- 1650.

mais été. La raison est, parce que quand
1650. nous sommes engagés, & obligés à quelqu'un, il le faut servir lorsqu'il a besoin de nous. Le démêlé de Monsieur alloit croissant de jour en jour avec le Roi & la Reine, du parti desquels je ne me suis jamais séparé. Quant au service que je rendis à cette bataille, je n'en ai jamais rien eu.

L'Année suivante, Monsieur de Vil-
1651. lequier, qui avoit été fait Maréchal de France sous le nom d'Aumont, eut le commandement de l'Armée, & l'assemblée se fit aux environs d'Ancre. Elle entra dans le païs ennemi par Arlu, à Bouchain, à la Gorde & à Cassel. Enfin pendant toute cette campagne, on ne fit que vivre dans les terres des ennemis; & sur la fin l'Armée vint camper à Casteau-Cambresis. On avoit cependant fait assembler les troupes qui étoient à Monsieur le Prince à Marle, & on en avoit donné le commandement à Monsieur de F. . . . . de camp, qui en étoit très-mal obéi. Et une marque de cela est, que sur la nouvelle qu'ils eurent que Monsieur d'Aumont avoit

détaché Monſieur de Caſtelnau avec des troupes pour les charger, elles partirent un beau matin, ſe jetterent dans les Païs-Bas, & ſe retirerent à . . . . . 1651.
Il arriva une choſe aſſez étrange. Le jour que les troupes partirent du rendez-vous, comme elles furent toutes aſſemblées, elles ſe mutinerent; & je crois que cela avoit été concerté dès-auparavant, étant rangées en bataille. Des Officiers preſque de tous les Regimens me vinrent trouver, comme j'étois à la tête de celui de Piedmont, & que Monſieur d'Aumont étoit ſur une montagne près de là, qui vouloit voir marcher l'Armée, & la faire défiler devant lui par Regimens. Ces Officiers me dirent qu'ils venoient vers moi, pour me repréſenter qu'il falloit que nous conſidéraſſions l'état où nous étions depuis la mort du feu Roi, qu'on ne nous payoit en aucune façon, & qu'on ne récompenſoit pas un de ceux qui avoient bien ſervi, que je l'éprouvois par moi-même; & que ſi nous voulions, nous pourrions bien nous faire payer, & nous faire conſiderer; que nous n'avions pour cela qu'à députer à la Cour, & demander paye-

1651. ment; faute duquel, il nous falloit joindre avec ceux de Paris & avec les révoltés. Je leur répondis que j'étois bien ſurpris des propoſitions qu'ils me faiſoient, & que bien loin de me joindre avec eux, je ne ſerois jamais d'autre ſentiment que de ſervir le Roi, & faire la guerre aux rebelles. Ils me dirent, ſi vous ne voulez pas vous joindre avec eux, ne marchons point du côté de Flandres, où Monſieur d'Aumont nous veut mener; mais allons prendre Compiegne, & y demeurons juſques à temps qu'on nous ait payé les arrérages qui nous ſont dûs ſur le pied de dix montres, & nous faiſons aſſurer le payement à l'avenir; & pour vous marquer l'eſtime qu'on fait de vous, vous ſerez élû pour nous commander. Je leur répondis, votre élection eſt fort bonne pour faire pendre un homme; je crois même que ce ne ſeroit pas aſſez, qu'il faudroit le brûler tout vif; & pour moi, je ne commanderai jamais troupes contre le ſervice de Sa Majeſté, & je ſuis étonné de voir une révolte générale contre ſon Roi, fils d'un autre Roi, qui a tant aimé les gens de guerre, & principalement ſon

infanterie, & qui a tant fait connoître pendant le cours de sa maladie & dans sa mort, que quelques troubles qui arrivassent dans son Etat durant le temps de la minorité du Roi son fils, l'amitié que les gens de guerre avoient pour lui, le conserveroit & le tireroit d'affaire, quand il lui en arriveroit; que pour moi, je sçavois fort bien que le feu Roi m'avoit donné beaucoup de marques de son amitié, & qu'il avoit une grande confiance en moi; que l'autorité & le crédit que j'avois dans l'infanterie, venoit par la bonté qu'il avoit eue, de ne me refuser pas de donner les Charges qui vaquoient aussi bien dans les autres Regimens que dans celui de Piedmont, à ceux pour qui je les demandois. Vous devez juger par-là, s'il est possible que je puisse tomber dans le malheur où vous nous voulez mettre. Tout ce que je vous puis dire, c'est qu'il faut dans l'état présent où sont les affaires, que nous prenions patience; & lorsque le Roi sera grand, il reconnoîtra nos services, & nous fera récompense. Ils me répondirent: Et pendant ce temps-là, dequoi vivrons-nous? Vivons, leur 1651.

1651. dis-je, de ce que nous pourrons; mais, Messieurs, il se faut résoudre à marcher. Ils me dirent pour nous, nous ne marcherons point. Je me tournai vers le Regiment de Piedmont, & commandai au Tambour de battre, & fis marcher le Regiment, quoique ce ne fût pas à lui de marcher le premier. Nous fîmes ce que nous devions pendant la campagne, que je fus envoyé à la Cour, de la part de Monsieur le Maréchal d'Aumont & de toute l'Armée, pour assurer le Roi de leur fidélité & obéissances; & étant tombé malade à Saint Quentin, j'écrivis au Roi, dont j'ai la réponse de sa main, en ces termes:

MONSIEUR DE PUYSEGUR,

La Lettre que mon Cousin le Maréchal d'Aumont m'écrit, m'apprend le choix que lui, & tous les Officiers de mon Armée qu'il commande, avoient fait de votre personne pour me venir rendre des témoignages de leurs obéissances; & celle que vous m'avez écrite, me fait sçavoir avec regret votre prompte & dangereuse maladie qui vous a empêché de vous acquitter de

cette commiſſion. Je ſouhaite que la ſuite de votre mal ne ſoit pas fâcheuſe, & que je puiſſe reconnoître en votre perſonne les ſervices que vous avez rendus depuis ſi long-temps, & ſi utilement au feu Roi, mon Seigneur & pere, & à moi. Je le ferai avec beaucoup plus de plaiſir qu'en celle de vos enfans que vous me recommandez, dont néanmoins je vous promets que ſi Dieu diſpoſe de vous, j'aurai tout le ſoin que vous pouvez attendre d'un bon Roi, & qui ſçait reconnoître & recompenſer ſes fideles Serviteurs. C'eſt ce que je vous dirai par cette Lettre, priant Dieu qu'il vous renvoye votre ſanté, & qu'il vous ait, Monſieur de Puyſegur, en ſa ſainte garde. Ecrit à Paris ce 16 Septembre 1651. Signé, LOUIS. 1651.

Le Regiment de Piedmont eut ordre de prendre ſon quartier d'hiver à Soiſſons; & le Lieutenant de Roi fit difficulté de nous laiſſer entrer, diſant qu'on n'avoit pas l'attache de Monſieur de Montbazon. On lui dit qu'on avoit celle de Monſieur le Maréchal d'Eſtrées, Lieutenant de Roi de la Province, & qu'on n'étoit pas obligé d'aller

1651. chercher un Gouverneur qui étoit dehors de sa place, & que l'attache d'un Lieutenant de Roi étoit bonne. Il n'eut point d'égard à toutes ces raisons-là. On envoya Bellefond Capitaine du Régiment, trouver Monsieur de Montbazon qui étoit à Rochefort, qui la lui bailla. Après cela les habitans de Soissons firent aussi leur difficulté, disant qu'ils n'avoient que faire de Regiment dans leur Ville pour leur être à charge, & qu'ils ne voyoient point de fonds ni pour le pain ni pour l'argent. Moi qui reconnoissois que par l'intrigue de Madame de Montbazon, Soissons s'alloit perdre, je m'offris de faire fournir le pain au Regiment. Ils me dirent qu'ils ne vouloient point de mon obligation, mais que si je pouvois trouver deux Bourgeois qui fussent riches, & qui voulussent s'obliger à le fournir, ils le vouloient bien, & que ces deux Bourgeois pourroient prendre leurs suretés, en me faisant obliger de leur payer à eux. La chose fut ainsi accordée & conclue, & je leur donnai pour caution Monsieur Hebert Trésorier de France, & un autre nommé Bonnet Marchand de bled. Il falloit tous les jours quinze septiers de bled,

mesure de Soissons, & le bled coûtoit soixante-deux écus. Nous entrâmes dans Soissons, & deux jours après je fis armer le Regiment d'armes que j'avois fait venir de Paris, sans que personne en eut rien sçû. Elles étoient dans ma maison. Il y avoit six cens mousquets & six cens bandoulieres; j'avois aussi quatre barils de poudre, une tonne de méche, & deux barils de plomb, que j'avois gardé lorsque je commandois les troupes de Monsieur d'Aumont proche de Soissons. J'armai tout le Regiment dans ma maison, & le jour même au sortir de la cour du logis, je marchai à six de front, & fis le tour dans toutes les rues de la Ville. Quelques Bourgeois mal intentionnés, furent surpris, & disoient qu'ils n'avoient pas crû que nous fussions en si bon état. Deux jours après que j'eus fait cette revûe, Monsieur Sanguin Lieutenant de Roi dans la Ville, reçût un ordre de Madame de Montbazon, écrit de sa main, & signé de Monsieur son mari, par lequel elle lui mandoit qu'il se gardât bien de laisser entrer dans Soissons le Maréchal d'Estrées son ennemi juré. Ce Maréchal qui devoit partir deux jours après pour al-

1651.

1651. ler en Brie, à une terre qu'il avoit acheptée de Monſieur de Villemontée, m'envoya un Gentilhomme pour me parler, & me demanda s'il étoit vrai que j'euſſe reçû cet ordre-là, ainſi qu'on lui avoit dit. Je dis à ce Gentilhomme qui s'appelloit Monſieur de Ville, qu'il étoit vrai que je l'avois vû, & que Monſieur Sanguin me l'avoit montré. Il me dit, Monſieur, Monſieur le Maréchal eſt réſolu de venir à Soiſſons, ſi vous lui voulez donner parole que vous le ferez entrer; & il croit que vous le pouvez, quand même les habitans ne le voudroient pas. Je lui répondis, que je ſouhaitois fort que Monſieur le Maréchal vint, que je lui faciliterois l'entrée autant qu'il me ſeroit poſſible, & qu'il le pouvoit aſſurer que je ferois tout de mon mieux pour le recevoir; mais que je ne croyois pas qu'il ſouhaitât que je miſſe la main aux armes contre les habitans, & que je leur fiſſe entrecouper la gorge avec les ſoldats; que du reſte, je ferois tout mon poſſible. Il me dit que Monſieur le Maréchal ſeroit le lendemain à huit heures à la porte de Soiſſons. Je lui repartis qu'il y ſeroit le bien venu. Il ne manqua pas d'arriver le matin à

l'heure qu'il avoit dit, & il se trouva que dans ce temps-là le sieur Sanguin avoit prié la plûpart des Officiers d'aller déjeûner au château chez lui, ce qu'ils lui avoient promis : & moi qui ne sçavois pas le dessein de Monsieur le Maréchal, je les y avois laissé aller. Je fus sur les huit heures devant le château, où je le trouvai avec une partie des Officiers. Je le tirai à quartier, & lui dis, Monsieur, comme vous commandez ici en qualité de Lieutenant de Roi, je sçai fort bien que je ne dois pas faire battre le tambour, pour assembler le Régiment sans vous en parler; je viens vous dire que Monsieur le Maréchal sera ici dans une demi-heure, & qu'il faut que je lui donne une garde de cent hommes. Il fut fort surpris, & me demanda si cela étoit vrai. Je lui répondis qu'il n'y avoit rien de si véritable. Il me dit, que ferai-je? Avez-vous, lui répartis-je, changé de résolution depuis hier, vous me disiez qu'il n'entreroit point, que vous vous feriez plutôt égorger que de le laisser entrer? Je ne voulus pas vous rien répondre, quoique je visse bien que vous étiez mal fondé. Pou- 1651.

1651. vez-vous empêcher le Lieutenant de Roi d'une Province d'entrer dans une des Villes de ſon Gouvernement? Vous me direz que vous avez un ordre du Gouverneur de la Province, de ne le pas laiſſer entrer; vous voyez bien que c'eſt Madame de Montbazon qui vous fait faire cette défenſe. Je ne penſe pas que l'ordre ſoit ſigné de Monſieur ſon mari; & quand il le ſeroit, vous ne devez pas lui refuſer la porte, il ne vous mande point dans l'ordre qu'il vous envoye, qu'il en a reçû un du Roi, qu'il doit avoir entre ſes mains, & par lequel le Roi lui mande qu'il ne veut pas qu'il laiſſe entrer Monſieur le Maréchal d'Eſtrées dans Soiſſons; & que s'il ne vous envoye point l'ordre, c'eſt de crainte qu'il ne ſoit perdu en vous l'aportant. Il me dit, conſeillez-moi en ami ſur ce que je dois faire en cette conjoncture. Dans ces entrefaites, comme Monſieur le Maréchal approcha, le guet ſonna. Il me dit, irai-je au-devant de lui? Si vous y allez, je crois que vous ne rentrerez pas. Dites-moi donc je vous prie ce que je ferai? Je lui répondis, tenez-vous dans votre château, & n'en ſor-

tez point. Quand Monſieur le Maréchal ſera entré, je l'irai voir en ſon logis, & lui dirai que ſi vous euſſiez crû qu'il l'eût agréé, vous auriez été au-devant de lui, & je tâcherai de faire votre paix. En attendant, allez-vous-en déjeûner avec une partie de ces Meſſieurs; car pour l'autre j'en ai beſoin. Je fis prendre les armes à tout le Régiment, je mis cent hommes en garde devant la maiſon de Monſieur le Maréchal, qui ſe logea dans la place, vis-à-vis celle de l'Hôtel de ville; & pour le reſte du Régiment, une partie demeura dans le bourg de Saint Waſt, & une autre devant l'Evêché. Monſieur le Maréchal entra dans la ville, la plûpart des Bourgeois ne le vouloit pas; néanmoins ils n'oſérent le témoigner, voyant l'état où étoit le Régiment. Deux jours après ſon arrivée, je menai Monſieur Sanguin chez lui; Monſieur des Croiſettes Lieutenant Général, & quelques-uns des Echevins, vinrent auſſi le voir. Comme on fut aſſemblé dans ſa maiſon, je dis à Monſieur le Maréchal que la ville de Soiſſons n'étoit pas en ſureté; que Paris étant contre le Roi, & tant de

1651.

1651. gens dans ce parti-là, on pourroit bien ſurprendre Soiſſons ; qu'il y avoit trois grandes bréches, par leſquelles on montoit & deſcendoit quand on vouloit ; qu'il y avoit deux égoûts, l'un proche Saint Leger, & l'autre vers Saint Remi, par leſquels égoûts nos ſoldats entroient & ſortoient de même ; qu'outre cela il n'y avoit pas un pont-levis que l'on pût lever, & qu'ainſi il ſeroit bon de faire faire garde par les gens de guerre avec les habitans, tant aux portes qu'aux bréches, & fermer les égoûts avec de bonnes grilles de fer.

Auſſi-tôt les habitans dirent qu'ils ne ſouffriroient pas que les gens de guerre fiſſent garde. Je leur dis, hé bien, nous n'en ferons point dans la ville, ſi vous ne voulez, mais nous mettrons un Sergent avec dix hommes, entre le tapecu & le pont-levis devant chaque porte, & autant dehors la ville devant chaque bréche, & ainſi la ville ne pourra pas être ſurpriſe, & les habitans & les gens de guerre ne coureront aucun hazard pour cela. Ils conſentirent qu'on fît gardes aux portes & aux bréches, ce qui fut fait. Deux jours après, Monſieur Sanguin reçut

reçut une lettre de Madame de Montbazon, qui lui mandoit de faire tenir un logis prêt pour Monsieur de Montbazon, qui arriveroit le lendemain de la réception de la lettre qu'il me fit voir, & je fus trouver Monsieur le Maréchal d'Estrées, à qui j'en dis la teneur. Il me dit aussi-tôt, qu'il ne falloit pas le laisser entrer. Je lui demandai pourquoi il ne vouloit pas qu'il entrât; parce, me dit-il, qu'il perdra tout quand il sera dans la ville. Mais, lui dis-je, vous n'avez point d'ordre du Roi pour l'en empêcher, & ainsi je ne pense pas que vous le deviez faire. De plus toute la ville se révolteroit contre vous. Ils avoient bien dessein de ne vous pas laisser entrer vous-même, & n'y auroient jamais consenti, si je ne leur eusse dit qu'il falloit un ordre du Roi, qu'autrement ils ne pouvoient pas vous refuser la porte; & ainsi ils ne manqueront pas de vous dire, que puisque vous n'avez point d'ordre du Roi, que vous ne pouvez pas l'empêcher d'entrer. Comment ferez-vous, me dit-il, quand il sera entré? Je lui répondis, Monsieur, je lui donnerai une garde de cent hom- 1651.

1651. mes, comme vous en avez une, & ainsi j'aurai toujours le tiers des soldats en armes. Je me mettrai en haye quand il entrera, & quand il sortira le tambour appellera; mais il ne battra pas aux champs comme pour vous, attendu que cela n'est dû qu'aux Maréchaux de France, d'autant qu'ils sont Généraux nés, dès qu'ils sont créés Maréchaux. Il aura aussi Capitaine, Lieutenant & Enseigne comme vous en avez. Il me dit de faire comme je l'entendrois, mais qu'assurément il gâteroit tout lorsqu'il seroit dans la Ville. Quand les habitans, qui avoient demandé Monsieur de Montbazon, sçurent qu'il revenoit, & qu'on cherchoit un logis pour lui, pas un d'eux ne le voulut loger. Je rencontrai les Echevins, qui me dirent qu'ils ne pouvoient trouver de logis pour Monsieur de Montbazon. Je leur dis, que ne le logez-vous au château. Nous y avons bien songé, me répondirent-ils, mais nous n'avons point de meubles. J'en ai, leurs dis-je, & je lui meublerai deux chambres si vous voulez. Ils me prirent au mot, & témoignérent en être bien-aises. La vérité est que j'en étois plus aise qu'eux,

d'autant qu'étant logé dans le château, j'y mettrois une garde de cent hommes, ainsi j'étois maître du château & du Gouverneur de la Province. J'appréhendois ce château, parce qu'il y avoit deux fausses portes, par où l'on pouvoit faire entrer des gens. Monsieur de Montbazon arriva dans le temps le plus froid qu'il eût fait de toute cette année-là, il étoit accompagné de Monsieur Lailhiere Grimaut, je l'attendis au château, où il fut descendre. Il se coucha dès aussi-tôt qu'il fut arrivé, Monsieur le Maréchal d'Estrée le vint voir ensuite, & ils s'entretinrent une demi-heure durant devant tout le monde. Monsieur de Montbazon lui dit, la vérité est que vous n'êtes pas meilleur serviteur du Roi que moi, mais j'avoue que vous êtes plus fin. Huit jours après son arrivée, il reçut un ordre de Sa Majesté, qui lui commandoit de sortir de Soissons, & de s'en retourner à Rochefort. Il reçût la lettre à deux heures après midi, il avoit renvoyé son carosse & ses chevaux à Paris; c'est pourquoi il me demanda le mien, parce qu'il vouloit partir sur l'heure. Il s'étoit fait arra-

1651.

1651. cher ce jour-là une dent, & en avoit le visage fort enflé. Je lui dis, Monsieur, je ne puis vous prêter mon carosse ni mes chevaux que pour demain, parce qu'ils sont en ma maison, à une lieue d'ici, où je vais les envoyer querir; vous ne sçauriez aller à plus d'une lieue, & demain ils vous meneront à Nanteuil. Il me dit, ce qui me presse de partir, c'est que la Religieuse (il appelloit ainsi Madame sa femme) m'écrit que je recevrai une lettre du Roi, par laquelle il me mande que j'aye à sortir de Soissons, mais que je n'en fasse rien, parce qu'elle m'en enverra une autre, par laquelle Sa Majesté m'ordonnera de n'en pas sortir; mais comme je n'ai jamais manqué d'obéïr aux ordre du Roi, si-tôt que je les ai reçûs, je serois fâché que l'ordre de demeurer m'arrivât auparavant que d'être sorti. S'il en vient un, je le rencontrerai en chemin, & je reviendrai: je pense que vous ne me refuserez pas les portes. Je lui dis que non, & qu'il seroit toujours le très-bien venu par tout où j'aurois du pouvoir. Il partit le lendemain dans mon carosse, & s'en alla à Paris. Monsieur Sanguin eut

auſſi ordre de ſortir de Soiſſons, ce 1651
qu'il fit.

J'avois oublié de dire que j'allois tous les jours au château prendre l'ordre de Monſieur de Montbazon, & qu'il me prioit de lui lever la garde de ſon logis, qu'il ne vouloit pas être gardé; & que s'il en avoit beſoin, les habitans s'offroient pour cela. Je lui dis, Monſieur, les gens de guerre ne ſouffrent point que les Gouverneurs ni les Généraux d'armées ſoient gardés par d'autres que par eux, & ſi nous ne vous gardions pas, vous ne commanderiez point; c'eſt la marque du commandement. Mais, me dit-il, le Maréchal d'Eſtrée ne commande pas ici, & ſi vous le gardez; c'eſt, Monſieur, lui répondis-je, parce qu'il eſt Maréchal de France, & partant Général d'Armée; & l'on lui fait même une cérémonie plus qu'à vous, qui eſt, qu'on bat au champs quand il entre, & ſort de ſon logis. Monſieur le Maréchal d'Eſtrée demeura ſeul Commandant dans la Province de Picardie & de Soiſſons. Il voulut aſſiéger Coucy, & pour cet effet il prit des hommes commandés du Régiment de Pied-

1651. mont, & ſon Régiment. Monſieur de Manikan Gouverneur de la Fere, y fit mener deux pieces de canon qui battirent la Ville. Le ſiége dura ſept ou huit jours, dans lequel temps la Ville fut priſe, & la baſſe-cour du Château, lequel eſt plus fort du côté de cette baſſe-cour que de pas un autre. Monſieur de Montbazon pria Monſieur le Duc de Lorraine de vouloir ſecourir Coucy. Il le lui accorda, & Monſieur le Comte de Ligneville y vint. Monſieur le Maréchal d'Eſtrée étoit lors de retour à Soiſſons. Monſieur de Ligneville entra par une fauſſe porte du Château, tailla en pieces ce qui étoit dans les tranchées de la baſſe-cour, & après ſe rendit maître de la Ville. Comme il eut ſecouru le Château, il dit à Monſieur le Marquis de Cœuvres, Monſieur, vous êtes Gouverneur de Laon, vous y retournerez avec les troupes que vous y voudrez mener. Vous Monſieur de Manikan, vous retournerez à la Fere; & vous autres Meſſieurs de Piedmont, qui êtes de la garniſon de Soiſſons, vous y retournerez auſſi; & pour vous Monſieur Hebert, vous demeurerez dans le Château comme vous

faisiez auparavant. Manikan dit, mes deux pieces de canon, que deviendront-elles ? Il fit promettre à Monsieur Hebert de les laisser retirer de la batterie le lendemain ou dès le même jour, si l'on trouvoit des chevaux pour les mener à la Fere ; ce qui fut fait ainsi : & pour la sureté de tous les traités qu'ils avoient faits, Villars Capitaine du Régiment de Piedmont, fut amené par Monsieur de Ligneville pour ôtage. Nous perdîmes dans ce siége-là du seul Régiment de Piedmont, quarante-cinq soldats, Soret Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne y furent blessés. Stoup Capitaine des Gardes Suisses, reçut une blessure, de laquelle il mourut. Au retour du Roi, Monsieur le Maréchal me fit aller à Coucy de la part de Sa Majesté, pour traiter avec Monsieur Hebert pour sortir de cette place. Je fis l'accommodement, il en sortit moyennant cent cinquante mille livres, dont six-vingts mille lui furent payées comptant, & trente mille à prendre sur les villages dépendans du Gouvernement & Sujets au guet de Coucy. 1651.

Après le siége de Coucy, je fus à

1651. Paris, le Régiment eut ordre de venir aux environs, & nous fûmes en trois ou quatre quartiers, à Houdan, à Montfort-l'Amaury & à Rauzoy. Etant à Paris chez la Reine, Monsieur de Besançon me tira à part, & me dit qu'il me vouloit parler. En lui demandant ce qu'il me vouloit dire, il me répondit qu'il vouloit sçavoir si je ne reconnoissois pas Monsieur le Duc d'Orléans pour le Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Je lui dis, que je sçavois bien qu'à la mort du feu Roi son frere, on lui avoit donné cette Charge, mais que son mal étoit qu'il n'avoit pas fait la fonction. Il la veut faire à présent, me dit-il, & j'ai ordre de vous demander si vous & votre Régiment ne lui obéïrez pas quand il vous commandera. Je lui repartis, que j'avois bien du déplaisir de lui dire, que puisqu'il étoit brouillé avec la Reine, qui étoit Régente, qu'assurément nous ne lui obéïrions point, à moins qu'elle ne nous le commandât. Il me repartit que je ne pouvois pas refuser d'obéir à un Lieutenant Général de l'Etat & de la Couronne de France. Je lui dis que si

Monsieur

Monſieur eut commandé dès le jour qu'il avoit été mis en charge, il n'y 1651.
avoit pas de doute que moi, tous ceux du Régiment, & tous les autres vieux Corps, lui auroient obéi très-volontiers, mais qu'à cette heure nous ne lui obéiroins pas. Il me répondit que tous les autres n'étoient pas de mon même avis. Je lui répartis que tous ceux de Piedmont en ſeroient, & ne feroient ſur ce ſujet-là, que ce que je leur dirois. Tous vos Meſtres de camp, me dit-il, ne ſont pas de votre ſentiment. Cela ne vous importe, lui dis-je, mais vous trouverez peu de Capitaines dans les vieux Corps qui lui veuillent obéïr. Il me répliqua que tous nos quartiers étoient ſéparés, & qu'ainſi je ne pouvois répondre que du mien. Il y a long-temps que j'ai prévû cela, lui dis-je. C'étoit une choſe très-véritable, ayant écrit à tous ceux qui commandoient dans leurs quartiers, que quelque ordre qui leur vint, s'il n'étoit ſigné de Monſieur le Tellier, ou de quelque autre Secretaire d'Etat, qu'ils ne l'exécutaſſent pas, & qu'ils n'obéiſſent point. Vous fâcherez Monſieur le Duc d'Orleans, me

1651. dit-il, il vous fera ſauter les fenêtres du Luxembourg. Je lui répondis que j'en aurois le plaiſir, & que je me trouverois dès le lendemain à ſon lever. Je ne manquai pas d'y aller; & ſi-tôt que je fus entré dans la chambre de Son Alteſſe, Monſieur s'en vint à moi, en me diſant : Comment te portes-tu, vieux diable ? Je lui répondis, à votre très-humble ſervice, Monſieur, après quoi il s'appuya ſur mon bras, ſortit de ſa chambre, & s'en alla à celle de Madame. Je m'arrêtai à la porte quand il y entra, & l'attendis. En ſortant, il s'appuya encore ſur mon bras. Je luis dis, je ſuis mieux traité de votre Alteſſe que je ne croyois; quand je ſuis entré dans la cour du Luxembourg, j'ai regardé la hauteur des fenêtres; cela m'épouvantoit ſur ce que m'avoit dit Monſieur de Beſançon, lequel m'ayant demandé ſi je ne vous obéïrois pas en qualité de Lieutenant Général de l'Etat, je lui avois répondu que je n'avois pas vû faire à votre Alteſſe Royale cette charge-là, & que je ſçavois qu'elle l'avoit euë incontinent après la mort du feu Roi ſon frere; que ſi elle l'eut pris dès le com-

mencement qu'elle lui fût donnée, qu'on lui auroit obéï; que je le priois de ne pas trouver mauvais si je ne lui obéïssois pas, que Son Altesse sçavoit bien les obligations que j'avois au défunt Roi, & la confiance qu'il avoit en moi; qu'il n'y avoit pas d'apparence d'abandonner le Roi son fils, duquel j'étois né sujet, & avois l'honneur d'être Lieutenant Colonel d'un de ses vieux Régimens; qu'il falloit qu'il fût persuadé, que ni moi ni pas un de Piedmont, ne prendroient le parti contre Sa Majesté, & que j'étois assuré qu'il en trouveroit fort peu dans les autres Régimens qui le voulussent faire. Il me dit, quand on m'a parlé des vieux Régimens, j'ai toujours dit qu'il y en auroit peu qui quitteroient. Je lui répartis que Son Altesse pouvoit être assurée, que contre tout autre que le Roi & la Reine Régente, il n'y auroit pas un seul homme des vieux Régimens qui ne la servit de fort bon cœur. Il me fit l'honneur de me répondre qu'il croyoit ce que je lui disois. Je le suppliai très-humblement de n'être point fâché si nous demeurions dans notre devoir en servant le 1651.

Roi. Il me dit qu'il ne le trouvoit pas mauvais, & qu'il en étoit bien aise. Je retournai au Louvre, où je trouvai Monsieur de Besançon, à qui je racontai l'entretien que j'avois eu avec Monsieur. Huit jours après la Reine apprit ce que j'avois dit à Monsieur le Duc d'Orleans; elle fit commander à tous les Officiers des vieux Régimens qui étoient à Paris, Lieutenans-Colonels ou Capitaines, qu'ils se rendissent le Jeudy à trois heures après midi au Palais Cardinal, où la Reine logeoit en ce tems-là. Nous nous y trouvâmes, & je me vis là le premier Lieutenant-Colonel, d'autant que celui de Picardie n'y étoit pas, & que Piedmont avoit le semestre au-dessus des autres. Monsieur de Manikan nous vint recevoir au pied des dégrés du Palais, & nous conduisit en haut, où Monsieur de Guitault, Capitaine des Gardes de la Reine, nous reçut sur le perron du grand escalier, avant que d'entrer dans la salle des gardes, & nous mena dans la chambre de la Reine, où elle étoit assise sur un fauteuil, & le Roi avec elle. La Reine se leva quand nous entrâmes; & nous étant approchés d'el-

1651.

le ; nous dit qu'elle ſçavoit avec quelle affection nous ſervions le Roi, que nous avions été fort fermes à réſiſter à tous ceux qui nous avoient voulu tirer de ſon ſervice ; & me dit à moi : Puyſegur, je ſçai tout ce que vous avez dit à Monſieur le Duc d'Orleans. Ce que j'ai à vous dire, eſt que je vous prie, & tous vous autres Officiers des vieux Régimens, de continuer à bien ſervir le Roi. Je vous promets, (en mettant la main ſur la tête du Roi) qui étoit entre ſes jambes, que je le nourrirai d'une façon, que quand il ſera grand, il reconnoîtra vos ſervices. Préſentement les affaires ne ſont pas en état de vous donner de grandes récompenſes, vous voyez preſque tout le Royaume révolté, & nous n'en pouvons ſortir que par les ſervices, que je ſuis aſſuré que vous rendrez au Roi. Je vous prie encore un coup de les continuer. Je lui répondis, Madame, Votre Majeſté ſe peut aſſurer que pas un des vieux Régimens ne manquera de ſervir le Roi comme il doit ; nous aurons patience que les affaires ſoient en un autre état qu'elles ne ſont, pour attendre ſes bienfaits. Ce n'eſt pas tant

1651.

1651. l'espoir de la récompense qui nous oblige à demeurer à son service, que l'honneur que nous recevons d'être nés ses sujets, & d'être Officiers dans les vieux Corps; après quoi nous nous retirâmes. Pouillac, Capitaine de Picardie, étoit à ma main gauche. Huit jours après on dansa un ballet; & quand on l'eut dansé trois ou quatre fois, tant pour la Cour que pour d'autres, Monsieur le Cardinal fit avertir tous les Capitaines d'infanterie qui étoient à Paris, de se trouver un certain Dimanche au Palais Royal, où l'on danseroit le ballet seulement pour eux, & que nous y entrerions sans peine.

Dans le temps que Monsieur de Nemours passa la Seine sur le pont de Mantes, le Régiment de Piedmont étoit en garnison à Soissons. Monsieur le Marquis de la Boulaye se détacha avec quelques troupes de l'armée des ennemis, qui étoient du côté de Chauny, & vint aux portes de Soissons jusques à saint Medard, où il poussa quelques bourgeois qui étoient sortis, & leur crioit de jetter Monsieur le Maréchal d'Estrée par-dessus

les murailles, & de lui ouvrir les portes. Il ne fut point obéi. Il se retira à l'armée qui étoit à Chauny, où Monsieur d'Elbœuf s'étoit jetté avec douze cens chevaux. Deux jours auparavant que les ennemis y arrivassent, il m'avoit envoyé un de ses Gardes, & m'avoit même écrit une lettre, par laquelle il me prioit de l'aller trouver à Noyon, & m'en pressoit fort. Je voulois bien y aller; mais comme j'étois en garnison dans Soissons, & que Monsieur le Maréchal d'Estrée y commandoit, je n'y pouvois aller sans son congé, qui bien loin de me le donner, me défendit d'y aller. Avant que Monsieur d'Elbœuf entrât dans Chauny, Monsieur le Maréchal d'Estrée y avoit envoyé deux cens hommes du Régiment de Piedmont, qui furent faits prisonniers de guerre, aussi-bien que toute la cavalerie que Monsieur d'Elbœuf y avoit fait entrer par l'avis de Monsieur de Manikan, qui s'y jetta aussi-bien que lui; mais par la capitulation qu'ils firent, pas un des Officiers Generaux ne fut fait prisonnier de guerre ni démonté; & si les ennemis eussent été à la Fere, au lieu d'aller à

1651

1651. Chauny, ils l'auroient facilement prise.

L'armée des Princes qui se retiroit d'auprès de Villeneuve, après que celle de Monsieur de Turenne se fût retirée vers Crespy, & de-là à Compiegne, passa à la Ferté-Milon, & de-là à Hartenne, distant d'une lieue & demie de Soissons, & s'en alla vers Brayne & Neuf-Chastel. Si elle fut venue à Soissons, elle l'auroit pris avec Monsieur le Maréchal d'Estrée & le Régiment de Piedmont, parce qu'il n'y avoit point de vivres dedans, à cause que les bourgeois ne font jamais de provisions de farines, & que les moulins sont hors de la Ville, dans laquelle il n'y en a qu'un, qui ne sçauroit moudre un muid & demi de bled par jour. Il n'y avoit point de munitions de guerre, ni pas un canon monté. Monsieur le Maréchal d'Estrée dépêcha un courier à Monsieur de Turenne qui étoit à Compiegne, pour avoir des troupes. Il lui envoya le Régiment d'Herbouville, & lui manda qu'il fit du mieux qu'il lui seroit possible; & que si l'on l'assiegeoit, il ne le pourroit secourir qu'à grand peine. Com-

me les ennemis eurent passé la riviere d'Aisne, le Maréchal d'Estrée appréhenda qu'on n'assiégeât Laon, & me commanda de m'aller jetter dedans avec le Régiment de Piedmont. Je partis le soir à six heures, & passai la riviere de Lette au pont à Courson pour m'acheminer de là à Mons en Laonnois, laissant le grand chemin, dans lequel je craignois que l'on ne m'eut dressé quelque embuscade. J'envoyai un sergent avec vingt hommes & trois tambours, qui battoient l'un après l'autre, & qui marcherent jusques par-delà le Fruty; & pour lors ils cesserent de battre, & se jetterent dans la vallée, pour joindre le Régiment qui passoit à Anisy. Arrivant à Laon, & étant sur le haut de la montagne, je vis les feux du camp des ennemis, & fis battre les tambours. Ceux de Laon faisoient si mauvaise garde, que personne ne demandoit qui va là. Je fis une partie du tour de la Ville. En marchant du côté de l'Abbaye de Saint Vincent, un nommé des Mesanges, qui avoit été Major de Vidame, ouvrit la fenêtre de son logis, qui regardoit du côté où nous cheminions. Il 1651.

1651. me demanda, quels tambours sont-ce là qui battent ? Je lui dis que c'étoit le Régiment de Piedmont, que Monsieur le Maréchal d'Estrée m'avoit commandé de faire entrer dans Laon, crainte que les ennemis ne l'assiegeassent ; & que je le priois d'en avertir Monsieur de Malhortye, Lieutenant de Roi, & le Prevôt de la ville. Ce dernier vint aussi-tôt dessus les remparts parler à moi, & me dit que si je voulois entrer avec une partie des Officiers, il me laisseroit entrer ; mais que pour le Régiment, il n'entreroit pas qu'il ne fût jour. Il fit entrer deux Officiers pour travailler aux logemens, & pour nous faire apprêter à manger à la Hure. Le jour étant venu, on nous ouvrit la porte, & nous entrâmes dans la ville. Je mis le Régiment en bataille devant l'Evêché ; & dans l'apprébension où j'étois que les ennemis ne vinssent à Laon, je fis promptement déjeûner un tambour, auquel je donnai un passeport pour aller à l'armée des ennemis réclamer six soldats de Piedmont, que je disois avoir perdu en me jettant dans Laon, trois soldats d'Herbouville, cinq ou six Suis-

ſes & deux cavaliers. Quand le tambour arriva, le Conſeil de guerre étoit aſſemblé. Monſieur le Prince les vouloit faire venir à Laon, mais les Eſpagnols n'en avoient pas envie; on leur mena ce tambour. Monſieur le Prince dit qu'il le connoîtroit bien; & ſi-tôt qu'il le vit, il dit qu'il étoit du Régiment de Piedmont. Monſieur, lui dit le tambour: je viens pour réclamer des ſoldats de Piedmont, du Régiment d'Herbouville, & des Suiſſes, qu'on croit avoir été pris cette nuit par votre armée en venant à Laon: c'eſt Monſieur de Puyſegur, notre Lieutenant-Colonel, qui commandoit ces gens-là, & qui m'a donné ce paſſeport qui eſt écrit & ſigné de ſa main. Monſieur le Prince le lut, & dit qu'il étoit vrai qu'il étoit ſigné de ma main. Là-deſſus les ennemis réſolurent de partir, & d'aller aſſiéger Rhetel. Ils y allerent, & le prirent. Monſieur le Prince mit Perſan pour y commander avec ſon Régiment & les Cravates. Il prit auſſi Château-Porcien, où il mit du Buiſſon; enſuite il voulut prendre les quartiers d'hyver en Lorraine, mais il en fut empêché par les troupes du 1651.

Roi, qui reprirent Bar & Ligny.

1651. Notre armée revint assieger Château-Portien, le Régiment de Piedmont avoit eu ordre d'y venir, & étoit la nuit en garde à la tranchée. Il y avoit déja deux jours que la place tenoit, & l'on avoit commencé une mine du côté de la Ville pour aller sous le château. La vérité est qu'on avoit fait une galerie de trois toises & demie, & fort basse. Je fis faire la chamade le matin, pour demander à parler à Monsieur le Gouverneur, & sçavoir de lui s'il ne vouloit pas se rendre. Il avoit dans sa place environ trois cens Walons, & deux cens François. La chamade étant battue, Monsieur du Buisson me vint parler. Je lui dis que Monsieur d'Aumont, qui commandoit la tranchée, sçachant qu'il étoit parent de Madame sa femme, étoit bien-aise de ne le pas perdre, & que les mines étoient faites, & qu'au plus tard on les feroit jouer le soir. Il me répondit qu'il n'appréhendoit pas cela, & que les mines ne pouvoient pas être si-tôt prêtes. Je lui dis qu'il n'avoit qu'à envoyer un ou deux Officiers de la garnison, qu'on les feroit entrer

dans les mines, & qu'ils lui en diroient 1651.
la vérité. Il y consentit, & en envoya deux, qui étoient de grands hommes; & comme la mine étoit fort basse, ils crurent avoir long-tems marché, parce qu'il falloit se traîner. Ils resortirent, & furent trouver Monsieur du Buisson, qui dit qu'il se rendroit, à condition qu'on lui permit d'envoyer avertir Monsieur le Prince, que s'il ne le venoit secourir dans deux fois vingt-quatre heures, il rendroit la place: Monsieur d'Elbeuf qui commandoit du côté de notre attaque, me dépêcha vers Monsieur le Cardinal, pour que je sçusse de lui s'il vouloit accepter cette condition. J'y fus, & il me dit que non, & qu'il les feroit sauter dès le lendemain matin au plus tard. Lorsque je lui parlai, c'étoit à huit heures, je lui dis, Monsieur, par les mines que vous faites, vous ne les sçauriez faire sauter de plus de six semaines d'ici. Il me répondit: Pourquoi dites-vous cela? l'Abbé de Drouet, qui en vient, dit qu'assurément elles sont sous la muraille du château. Je lui répartis, Monsieur, le château est reculé sur la hauteur de près de cent pas, du côté

1651. par lequel vous l'attaquez ; & la chose est tellement en talus, qu'il vous faudroit plus de cent toises de galerie pour aller jusques sous la muraille du château, qui est bâti sur de la pierre ; & que quand vous poussez une toise dans terre, cela ne revient pas en haut à un demi pied. Vous en ferez ce qu'il vous plaira. Il ne se voulut point rendre à mes raisons, & le soir à huit heures il envoya un Garde à Monsieur d'Elbeuf, avec un billet, portant qu'il m'y fît aller ; mais que je fisse en sorte que les douze heures qui étoient passées, fussent précomptées dans le tems qu'il demandoit de deux fois vingt-quatre heures ; & que si je ne pouvois pas les faire venir à ce point-là, que je leur accordasse les quarante-huit heures. Je fus au château, je disputai long-temps les douze heures, mais je n'en pûs pas venir à bout, je leur accordai tout le temps qu'ils avoient demandé pour avertir Monsieur le Prince, & qu'ils sortiroient avec armes & bagages, & seroient conduits à l'armée où étoit Son Altesse. Je fis mettre encore dans la capitulation, que quelque secours qui leur pût venir dans

les deux fois vingt-quatre heures, à moins que l'armée ne fut chaſſée, & obligée de paſſer la riviere, ladite capitulation tiendroit; & que de plus, pendant tout le temps qu'on ſe battroit, ils ne pourroient faire aucun acte d'hoſtilité ſur les troupes du Roi, ni ſe ſervir de canon ni de mouſquets. La raiſon pourquoi je mettois cette clauſe dans la capitulation, eſt que Château-Portien étoit ſur un haut du côté que les ennemis le pouvoient ſecourir, & que nous ne pouvions jamais mieux nous mettre en bataille que ſur cette hauteur-là, qui n'eſt qu'à trois cens pas de la place; & tellement avantageuſe pour ceux qui y ſont poſtés, qu'un homme qui en auroit ſix mille en bataille en ce lieu-là, en pourroit attendre aiſément douze mille. Je portai la capitulation à Monſieur le Cardinal pour la faire ſigner. Il me demanda pourquoi j'y avois mis cette clauſe. Je lui répondis, parce que cela étoit avantageux; & qu'étant poſtés là, les ennemis ne nous en pourroient chaſſer. Le frere de du Buiſſon, partit du camp avec un Trompette de Monſieur d'Elbeuf qui le mena à l'armée, qui 1651.

1651. n'étoit postée qu'à trois lieues de là. Il la trouva rangée en bataille hors du quartier, pour venir secourir Château-Portien. Monsieur le Prince le voyant, lui dit : la place est-elle rendue, que je vous vois ici ? Monsieur, lui répondit-il, elle a capitulé, mais elle a deux fois vingt-quatre heures de temps pour attendre du secours. Monsieur le Prince répartit, il ne nous en faut pas tant, nous y allons marcher. Avez-vous votre capitulation ? Oui, Monsieur, dit-il, nous l'avons, & la lui montra. Monsieur le Prince la lut ; & comme il vit cette clause, de ne faire aucun acte d'hostilité pendant les deux fois vingt-quatre heures : N'appellez-vous pas cela être bien rendu, que d'avoir mis cette clause-là ; cela m'ôte le moyen de vous pouvoir secourir, parce que l'armée se mettra en bataille tout auprès du château, & nous ne la pourrons pas chasser de là. Qui est celui qui a fait la capitulation ? C'est Monsieur de Puysegur. Cet homme-là, dit Monsieur le Prince, en se fâchant, est plus habile que vous & que votre frere. Allez, sortez de devant moi, que je ne vous voye jamais ni vous ni vo-

tre

tre frere. Monſieur le Prince partit avec l'armée, & au lieu de venir à Château-Portien, il s'en retourna du côté de Flandres. Ce jour-là notre armée, qui avoit eu avis que les ennemis vouloient marcher pour venir ſecourir la place, ſe diſpoſa de ſe mettre en bataille ; & depuis neuf heures du matin juſques à trois heures après midi, elle ne fit que rôder ſans s'y pouvoir jamais mettre, quoique je leur criaſſe, que le poſte le plus avantageux étoit de ſe camper auprès du château, & que le château ne tireroit pas ſur eux. Ils ne s'y voulurent pas mettre, c'eſt pourquoi ils ne pûrent trouver pas un lieu, où les ennemis n'euſſent eu en venant toutes les hauteurs pour eux. Dieu permit néanmoins qu'ils s'en retournerent, ſans quoi ils nous auroient fait ſans doute beaucoup de peine, quoique ſon Eminence fut préſente, diſant qu'il ne ſe mêloit point de commander, mais il faiſoit ſeulement le Maréchal des logis à la queue d'une de ſes compagnies de cavalerie, & diſoit toujours : *ſare*, *ſare*. Après cela, ils eurent nouvelles que les ennemis s'en alloient en Flandres, & nos trou- 1651.

pes retournerent dans leur quartier. Le lendemain la place se rendit, & ils furent conduits à l'armée suivant leur capitulation. Du Buisson se retira après y avoir conduit ses troupes.

1652. L'Année suivante, les armées de Messieurs de Turenne & de la Ferté, vinrent à Rhetel pour l'assiéger ; & la nuit d'après qu'on y fut arrivé ; je leur proposai d'en faire attaquer les dehors. Ils en firent d'abord quelque difficulté, alléguant que cela n'étoit pas si aisé que je le croyois ; que ces dehors étoient des terrasses fort élevées, & qu'on avoit peine à y monter. Je leur dis que cette élevation-là nous étoit plus avantageuse pour l'attaquer ; que quand on en seroit approché, ils ne pourroient tirer sur personne, d'autant qu'elles n'étoient pas faites en glacis ; & que pour les défendre, il falloit qu'ils se montrassent ; & que ceux d'en bas les pouvoit tirer ; ce qui les fit résoudre de les attaquer. Monsieur de Turenne détacha mille mousquetaires de son armée ; outre ceux de la garde de la tranchée. Monsieur de la Ferté en voulut faire

1652.

autant. Je le priai de me laiſſer faire cette attaque avec le Régiment de Piedmont, qui devoit entrer en garde cette nuit-là : il avoit peine à me l'accorder. A la fin il me le permit. Nous allâmes entrer en garde, & nous attaquâmes ces dehors. Dans celui que Piedmont attaqua, il y avoit cent cinquante hommes de Perſan que nous forçâmes, & nous logeâmes dans le haut du baſtion. Ceux de l'attaque de Monſieur de Turenne ne purent pas emporter leur baſtion ſi-tôt, ils ſe vinrent mettre de notre côté, & allerent le long de la berme à leur attaque, où ils ſe logerent auſſi. Nous mîmes de notre côté deux pieces de canon en batterie, & le matin on les tira, & l'on envoya ſommer Monſieur de Perſan de ſe rendre. Il ne le voulut pas faire. Le lendemain il fit ſortir le Lieutenant-Colonel de ſon Régiment, pour demander compoſition. J'opiniâtrai fort pour le faire priſonnier de guerre, lui & toutes ſes troupes; diſant que c'étoit beaucoup faire que de prendre le Régiment des Cravates priſonnier de guerre, & les démonter, que cela nous donneroit plus de repos durant

1652. la campagne. Comme Monsieur de la Ferté vit que je le pressois, il me dit que j'avois raison, que l'on les pourroit bien faire prisonniers de guerre; mais qu'il le falloit considérer comme neveu du Collége, voulant dire qu'il étoit neveu de Monsieur le Maréchal de l'Hôpital; & de plus, me dit-il, il est des amis de Monsieur de Turenne & le mien. Je lui répliquai, Monsieur, commandant les troupes du Roi, comme vous faites, vous ne devez considerer ni ami ni neveu du Collége. Ils le laisserent sortir avec armes & bagages, tout de même que s'il eut été dans une bonne place.

Ensuite l'armée vint vers la Chartreuse du Val saint Pierre, où le Roi la vint voir, & la fit aussi-tôt repartir pour aller à Riblemont, où Sa Majesté se logea. L'armée de Monsieur de Turenne étoit dans un petit village tout auprès, & son camp s'étendoit jusques à Riblemont. Il avoit laissé Origny pour le logement de Monsieur de la Ferté, qui faisoit l'arriere-garde. Ce Général ayant beaucoup de considération pour Madame d'Origny, alla loger, quoiqu'il fut fort tard, à

Cery-Maizieres, qui est à un quart de lieue par de-là Riblemont. Le jour d'après que nous fumes arrivés, j'allai au lever de Monsieur de la Ferté, qui me dit qu'on lui venoit d'apporter une Lettre du Roi pour recevoir un Lieutenant-General dans son armée qui se nommoit sainte Maure. Je lui dis, Monsieur, cela est étrange, qu'on n'en prenne point dans l'infanterie; pourquoi ne pas prendre Monsieur le Comte d'Estrée, qui a été Mestre de Camp d'un vieux Régiment, & qui est présentement Maréchal de Camp? Le feu Roi n'en n'usoit pas de même, il prenoit des Maréchaux de Camp, & des Officiers d'armée dans les vieux Régimens. Je lui dis de plus, que si le Roi écoutoit les gens, en vérité je lui en parlerois. Il me dit que je ferois fort bien, & qu'il me le conseilloit. Je lui répondis que je m'en allois sçavoir de ce pas si le Roi étoit levé, & que je lui parlerois si je pouvois. Quand j'y arrivai, il ne l'étoit pas encore; & comme j'attendois qu'il le fût, Monsieur de la Ferté monta à cheval, & arriva quasi aussi-tôt que moi à Riblemont. Il alla chez Mon- 1652.

1652. sieur le Cardinal, qui lui demanda des nouvelles, & ce que l'on disoit dans l'armée. Monsieur, lui dit-il, l'infanterie est en rumeur de ce que vous ne prenez point d'Officiers Generaux parmi eux. Ils disent que s'il y a quelque occasion dangereuse, ce sont eux qui l'essuyent, & qu'on ne leur donne aucune charge honorable; & que si l'on prend un Lieutenant-General, on le prend toujours dans la cavalerie, que le feu Roi ne faisoit pas de même, & qu'il les prenoit dans l'infanterie. Hé, dit-il, qui est-ce qui dit cela? C'est Puysegur, il est même venu ici pour en parler au Roi. Il dit aussi-tôt à Monsieur de la Ferté qu'il allât me chercher chez le Roi, & me faire défenses d'en parler à Sa Majesté, mais bien de le venir trouver. Monsieur de la Ferté vint chez le Roi, & me dit, notre homme a peur. Je lui demandai, qui? Le Cardinal, dit-il, va-t-en le trouver, il te demande. Je fus chez lui, j'entrai dans l'anti-chambre, on avoit mis une tapisserie en cloison, qui faisoit une séparation de la moitié de la chambre; & comme j'y fus entré, Monsieur le

Cardinal m'entendit parler, & m'apella. J'ouvris la tapisserie, & entrai 1652
dans sa chambre, où il n'y avoit que Monsieur le Tellier avec lui. Il me dit : Puysegur, je viens d'apprendre par Monsieur de la Ferté que vous mettiez l'armée en rumeur, prenez garde à ce que vous faites, le Roi est ici présent, & je sçais bien que vous avez du crédit dans l'armée. Je lui dis, vous me surprenez bien de me parler de la sorte, je ne suis pas homme à mettre une armée en rumeur, soit que le Roi soit présent, ou qu'il n'y soit pas. Il est vrai que j'y ai quelque credit, & il a bien servi au Roi, de ce que j'y en avois. Je l'ai vûe revoltée sous le commandement de Monsieur d'Aumont, & qui ne vouloit point aller en Flandre, mais se joindre avec ceux de Paris, & obliger le Roi à lui payer tous les arrérages qui lui pouvoient être dus sur le pied de dix montres. Je leur dis que je ne voulois pas être de ce parti-là, & que je leur conseillois de ne rien faire de ce qu'ils me proposoient, qu'il falloit servir le Roi, que nous y étions obligés par la naissance, étant nés ses sujets, & Of-

1652. ficiers dans des vieux Régimens, pour qui le feu Roi avoit eu tant d'estime & tant d'amitié; & qui avoit tant de confiance en nous, qu'il dit en mourant qu'il sçavoit bien que les vieux Régimens ne manqueroient jamais d'affection & de fidélité pour son fils. Ils me proposerent d'aller prendre Compiegne, & de demeurer là avec les troupes jusqu'à ce qu'on nous eut satisfait, me disant qu'ils vouloient que je fusse leur General. Je leur répondis, que je ne voulois pas un emploi pareil à celui-là, que je voulois marcher en Flandres, puisque le Roi le commandoit, qu'ensuite je fis marcher le Régiment de Piedmont, & qu'aussi-tôt toute l'armée suivit; ce qui est bien éloigné de la faire revolter. Le service que j'ai rendu en cette rencontre, je ne l'ai rendu que pour la seule considération du Roi, & non point pour d'autre. Mon intention n'a point été en cela de vous obliger, je suis au Roi aussi bien que vous: Vous êtes véritablement dans la plus grande charge, mais le plus grand honneur que vous ayez, c'est d'être au Roi, aussi bien que moi. Il me répondit, appellant

appellant Monſieur le Tellier, & lui dit : Voyez, voyez le Tellier, comme il parle à moi ; & mettant le doigt à ſon front : Moi qui l'ai toujours eu là (il vouloit dire dans ſa tête) je ſongeois à faire quelque choſe pour lui. Je lui répartis, Monſieur, ſi je ſuis dans votre tête, & que vous ayez ſongé à faire quelque choſe pour moi, cela ne m'a point encore paru, & je ne veux avoir obligation qu'au Roi ſeul. Tant que vous ſerez bien avec Sa Majeſté, & que vous me commanderez quelque choſe pour ſon ſervice, je vous obéirai. Là-deſſus le Roi entra dans ſa chambre. Il lui dit en entrant, Sire, voilà Puyſegur, on ne peut pas dire autrement qu'il ne ſoit un brave homme, un homme fort entendu, & qui a grand credit à l'armée. Je ne doute pas qu'il ne ſoit fort ſerviteur de Votre Majeſté, mais il m'a parlé un peu hautement. Je ſortis de la chambre, & deſcendis en bas. Ceux qui étoient dans l'anti-chambre, qui n'en étoit ſéparée que par la tapiſſerie, avoient oui tout ce démêlé, & l'avoient été rapporter à Meſſieurs les Maréchaux d'Aumont & d'Albret, & à

1652.

1652. Monſieur de Palluan. Comme j'arrivai dans la rue, vis-à-vis des fenêtres de Monſieur le Cardinal, ils me vinrent demander tout ce que je lui avois dit. Je leur dis, ſi vous lui en diſiez autant, vous ne feriez pas tant de baſſeſſes que vous en faites tous. Je fus ſix mois entiers ſans le voir depuis. Il paſſa à Soiſſons, & parla de moi à Monſieur le Maréchal d'Eſtrées, qui me mena parler à lui. Je me raccommodai avec Son Eminence, mais elle s'en eſt fort bien ſouvenue, & m'a traité de la façon que font ceux de ſa Nation, qui n'oublient jamais rien quand ils croyent avoir été offenſés.

Enſuite les ennemis s'approcherent de Roye, & le prirent. Les armées de Meſſieurs de Turenne & de la Ferté, marcherent vers Peronne, & nous allâmes loger en un village proche Moulins, où nous arrivâmes aſſez tard. Les ennemis parurent proche le quartier, entre quatre & cinq heures du matin. Nos armées ſe retirerent pour aller vers Peronne. En nous retirant, nous trouvâmes un grand fond que nous paſſâmes. Je dis à Monſieur de Turenne qu'il nous falloit mettre en

bataille par-delà ce fonds, & faire front aux ennemis, qui n'auroient jamais pû le passer en notre présence. Nous avions un bois à notre aîle droite, & un ruisseau à notre aîle gauche, & ils n'auroient pas pû nous forcer. Monsieur de Turenne y vouloit bien demeurer. Monsieur de la Ferté qui ne le voulut pas, l'emporta, & s'alla mettre en bataille au Mont saint Quentin. Pour y parvenir, nous passâmes à Helene. Il y avoit un petit corps que commandoit Monsieur de Beaujeu. J'étois à la tête des Dragons pour les conduire, & les mettre dans le Mont Saint Quentin. Monsieur de Beaujeu me demanda où nous allions. Je le lui dis, & que les armées venoient pour se ranger en bataille. Il me dit qu'il ne branleroit pas, quelques troupes des ennemis qui pussent arriver. Je lui répartis que cette résolution-là étoit fort bonne, mais que je ne me persuadois pas qu'il y pût demeurer longtemps, quand l'armée seroit passée. Etant au Mont saint Quentin pour y ranger l'armée en bataille, il ne se trouva pas de place pour camper le tiers de celle deMonsieur de la Ferté,

1652.

1652. parce que le tour de la montagne n'est pas fort grand. Monsieur de Turenne qui se devoit mettre en bataille, où nous finirions, voyant que la place manquoit, tira son armée par le flanc droit, & passa à travers un fond, remonta sur une hauteur, & conduisit l'aîle droite de son armée, pour la joindre au ruisseau de Tincourt, qui couvroit son aîle droite. Son armée étant en bataille, il se trouva qu'il n'y avoit pas assez d'espace pour la contenir toute entiere. Monsieur de la Ferté demanda qu'il pût mettre sur la premiere & seconde ligne deux bataillons & cinq ou six escadrons. Monsieur de Turenne le lui accorda. Quand les deux lignes furent posées, suivant le terrein qu'il y avoit, le reste des deux armées se mit en bataille, tournant son front & son aîle gauche vers Moulins. Les ennemis n'avoient pas voulu passer dans le fonds, duquel j'ai ci-devant parlé; ils coulerent seulement le long de ce fond, & se mirent en bataille en présence de Monsieur de Turenne. Ils avoient un bois à leur aîle droite, & le ruisseau de Tincourt à leur aîle gauche.

L'armée de Monſieur de Turenne faiſoit face à celle des ennemis, & avoit ce ruiſſeau à ſon aîle droite, & une ravine à ſon aîle gauche; & par-delà la ravine, un village où l'on jetta des mouſquetaires dans les hayes. Monſieur de Turenne me fit faire une douzaine de redans à trois cens pas de la premiere ligne, qui furent faits en moins de deux heures, où l'on mit dans chacun ſoixante mouſquetaires; de ſorte que ni la cavalerie ni l'infanterie des ennemis, ne pouvoit pas paſſer ſans eſſuyer la mouſqueterie de ces redans; & je crois que cela ſeul les empêcha de nous combattre. Monſieur le Prince s'avança avec ſept ou huit perſonnes. Un nombre d'Officiers de l'armée des plus apparens le furent voir. On me demanda ſi je ne voulois pas être de la partie, en me diſant que Monſieur le Prince ſeroit bien-aiſe de me voir. Je répondis que je ſouhaitois fort d'avoir cet honneur, & que j'étois autant ſon ſerviteur que perſonne le pouvoit être; mais que je croirois manquer à mon devoir, ſi je l'allois voir à la tête de l'armée ennemie, venant parmi nous, ſans avoir 1652.

1652. parole du General qui commandoit ; & que d'aller voir Son Altesse, le pouvoir prendre, & ne le pas arrêter, ce ne seroit pas trop bien fait ; & que si je l'allois voir, je lui conseillerois sans doute de se retirer. Que du temps de Monsieur le Cardinal de Richelieu, des gens qui auroient eu moyen de prendre un homme de l'importance de Monsieur le Prince, à la tête d'une armée ennemie, & qui ne l'auroient pas fait, auroient mal passé leur tems. Néanmoins la vérité est, que tous ceux de l'armée l'alloient voir, on mettoit pied à terre, on le saluoit qu'il n'étoit que lui seul, avec son Capitaine des Gardes & son Ecuyer, & ils étoient plus de soixante ou quatre-vingt Officiers des nôtres à l'entour de lui. L'armée des ennemis se retira nuitamment, & marcha à grandes journées droit à Rocroy, qu'ils assiegerent. Nous les suivîmes de près ; & voyant que nous ne pouvions pas leur faire lever le siege, nous assiegeâmes Mouzon, & nous employâmes quinze jours à le prendre. Je fis emporter l'ouvrage à corne avec le Régiment de Piedmont. La premiere nuit que j'ar-

rivai au Régiment qui avoit déja fait une garde à la tranchée, l'allant visiter pour disposer la garde, je m'avançai bien au-delà de la tranchée, où je trouvai un fond pour mettre sept ou huit cens hommes en bataille, sans être vûs des dehors de la ville, ni même du clocher. J'allai poser ce Régiment droit dans ce fond, qui n'étoit qu'à cinquante pas de l'ouvrage à corne, & à trente du ravelin d'une des portes de la Ville. J'envoyai dire à ceux de la tranchée, qu'ils eussent à se retirer du lieu où ils étoient, & que j'étois posté proche le travail des ennemis. Il auroit fallu cinq jours entiers pour venir de ce fond-là par la tranchée. Nous emportâmes l'ouvrage cette même nuit. Trois jours après on gagna le fossé, & le Régiment d'Uxelles avoit voulu faire un logement dans celui de la ville ; & pour ceteffet avoit mis une barique contre la muraille. Quand j'arrivai là, ils me dirent qu'ils avoient un logement dans le fossé, & qu'il y falloit un sergent avec quinze hommes. J'allai dans ce fossé avec ce Sergent. Les ennemis ne s'étoient pas encore remis sur le rampart ni dans les 1652.

1652. flancs bas d'une tour qui regardoit sur ce fossé. Je revins dans la tranchée, & laissai là le Sergent. En moins d'un rien, il fut tué, & les quinze soldats aussi, par les flancs bas des deux tours qui flanquoient ce fossé. J'y envoyai jusques à soixante ou quatre-vingt hommes qui furent aussi tous tués. Je dis à Monsieur le Maréchal de la Ferté, sans doute qu'on a fait boire les soldats qui défendent ce fossé, ils assomment tous ceux que je jette dedans. Laissons passer cette fougue, ils s'endormiront à la pointe du jour, & je vous promets que je ferai loger les mineurs. Il s'en alla à son quartier tout fâché de ce que nous ne pouvions pas faire ce logement, en me disant : Que si les ennemis prenoient Rocroy, avant que nous eussions pris Mouzon, nous serions contraints de lever le siege. Je lui dis, dès que les mineurs seront logés, la Ville ne manquera pas de demander à se rendre; ce qui arriva. Le jour étant venu, les ennemis ne tirerent plus tant. Je fis faire un logement, & un trou pour mettre les mineurs à la muraille. Ilt firent une chamade à neuf heures, & se rendi-

rent. La chamade fut faite du côté de Monſieur de la Ferté, de quoi ceux de l'armée de Monſieur de Turenne, qui vouloient qu'elle fut faite du leur, témoignerent d'être fâchés, diſant que l'armée de Monſieur de Turenne étoit la premiere. Les ennemis firent réponſe qu'ils ne le ſçavoient pas, & qu'ils faiſoient battre la chamade du côté qu'ils étoient les plus preſſés. Trois jours après la priſe de Mouzon, le Chevalier de Montaigu qui commandoit dans Rocroy, le rendit. L'armée du Roi fut enſuite aſſieger Sainte Menehould, qu'elle prit. Monſieur de la Ferté demeuroit à Coneſanvoye. On renvoya le Régiment de Piedmont en garniſon, & Monſieur de la Ferté alla aſſiéger Bethfort, qu'il prit pendant l'hyver. Le Roi envoya une partie de ſes troupes dans le pays de Liege, commandées par Monſieur de Fabert pour empêcher que les ennemis n'y priſſent leurs quartiers d'hyver. Le Roi régla le différend qui étoit entre la Marine & les petits vieux Régimens, & fit marcher la Marine le premier; ce qui cauſa beaucoup de mécontentement aux autres. 1652.

1654. EN l'année 1654 le Roi fut sacré, & on résolut à Rheims le siege de Stenay, qui fut commandé par Monsieur de Fabert, Gouverneur de Sedan, où Sa Majesté alla. Les armées de Messieurs de Turenne & de la Ferté, marcherent vers Peronne. Les ennemis assiegerent Arras, pour faire diversion du siége de Stenay. Monsieur le Tellier fut envoyé de la part du Roi trouver les Generaux, pour les porter à secourir Arras, & faire tout leur possible pour cela. Les ennemis y étoient arrivés le deuxiéme de Juillet. Monsieur de Mondejeu qui n'appréhendoit pas le siege, avoit fait sortir sa cavalerie, commandée par Monsieur d'Eccancourt, qui alla joindre Monsieur de Bar, qui avoit un petit corps pour se jetter dans Arras ou dans Bethune, si les ennemis venoient assiéger l'une ou l'autre de ces places. Monsieur de Mondejeu avoit gardé cent cinquante maîtres dans Arras, & avoit deux mille cinq cens hommes de pied. Quand il se vit investi, il envoya demander à Monsieur de Bar sa cavalerie. Messieurs de Turenne & de la

Ferté, marcherent droit à Arras par Henchy & l'Esclufe. Le lendemain on passa le ruisseau de Mouchy-le-Preux, où l'on campa jusques à la riviere d'Escarpe, sur laquelle on fit un pont; & Monsieur le Maréchal de la Ferté, logea au quartier ou étoit le pont. Le front de notre camp, regardoit la ligne des ennemis; & après le terrain pris de notre Armée, celle de Monsieur de Turenne étoit campée, & tenoit jusques au ruisseau de Mouchy-le-Preux, qui lui couvroit son aîle gauche. Nous nous retranchâmes, & nous avions trente-six redans devant nous, qui étoient à six-vingts toises l'un de l'autre; & dans chaque redan, on mettoit trente hommes, avec un Lieutenant ou un Enseigne. Nous n'avions pas dans l'Armée plus de sept à huit mille hommes de pied, mais nous avions bien huit mille chevaux. Le retranchement étant fait, on chercha le moyen de jetter du secours. Le premier qu'on y envoya, fut conduit par saint Lieu, Mestre de camp de cavalerie. Il n'y entra guere plus de la moitié des gens qu'il conduisoit, ils étoient environt cent chevaux; un autre 1654.

1654. fut mené par Eccancourt, il n'y en entra aussi qu'une partie; le dernier fut mené par Monsieur le Chevalier de Crequy, qui fit aussi genereusement qu'homme du monde sçauroit faire. On blâma un peu Monsieur de Bar, de n'avoir pas fait effort d'y entrer avec tout le corps de la cavalerie qu'il avoit. Il s'excusa, & fit voir une lettre de Monsieur de Mondejeu, par laquelle il ne lui demandoit que la cavalerie qu'il lui avoit envoyé d'Arras. Les ennemis ouvrirent la tranchée, & la pousserent avec vigueur.

Dans ce temps-là nous faisions un bioüac fort exact, l'on envoyoit quantité de partis delà l'Escarpe, & de grandes gardes jour & nuit, pour empêcher que rien n'entrât dans le camp. Les ennemis firent un effort, & passerent une nuit proche la garde du Regiment de Cavalerie de Monsieur le Cardinal Mazarin, & firent entrer des munitions de poudre & méches, que les Cavaliers portoient. Le Capitaine qui commandoit la garde de Monsieur le Cardinal, en fut cassé, & deux Officiers avec lui. Nous avions envoyé des troupes commandées par

Monſieur de Tracy du côté de ſaint Paul, pour empêcher qu'on apportât des vivres au camp des ennemis. Monſieur le Comte de Broille étoit avec deux mille hommes de pied, & ſix cens chevaux à Lens. Monſieur d'Eſpanſe étoit à Bapaume, pour empêcher auſſi que rien n'entrât dans les lignes. Comme l'on ſçut que les vivres venoient du côté de ſaint Paul, on y fit aller Monſieur de Broille avec ſon infanterie, qui ne le prit pas faute de canon. Le onziéme du mois d'Août, on ſe reſolut d'attaquer les lignes, mais le Roy écrivit aux Généraux que Stenay ſeroit bien-tôt pris, & qu'il leur enverroit des troupes pour leur aider à les forcer. Ils lui manderent qu'ils n'en pouvoient trop avoir pour une action pareille à celle-là ; ce qui fit changer à nos Généraux la réſolution d'attaquer les lignes, & d'attendre les troupes qui devoient prendre Stenay, pendant lequel tems les ennemis firent un foſſé perdu de dix à onze pieds de profondeur, & de douze à treize de large ; & entre la ligne & le foſſé perdu, ils firent des trous dans terre, à deux pieds l'un de l'autre, de la pro-

1654.

fondeur de trois. Il eſt vrai que la plûpart de ces trous n'avoient pas été faits aſſez creux, outre qu'il leur en falloit davantage.

1654. Dans ce tems-là, l'armée de Stenay qui avoit été pris, arriva auprès de Peronne. Monſieur de Turenne fut au devant d'elle. Lorſqu'elle en partit, ils marcherent, & ſe vinrent loger au camp de Céſar, d'où Monſieur de Turenne revint à ſon quartier, & Monſieur d'Hocquincourt demeura à ce camp. Le lendemain que les troupes y furent campées, ils eurent nouvelle qu'un grand convoi partoit d'Aire, avec beaucoup de charettes de l'artillerie, eſcortées de trois mille hommes de pied, & de trois mille chevaux, en comptant ceux qui étoient ſortis des lignes pour aller au devant d'eux. Meſſieurs de Turenne & d'Hocquincourt marcherent vers ce convoi droit à Saint Paul, qu'ils prirent, & trois ou quatre châteaux, où ils mirent garniſon. Le convoi rentra dans Aire, & ils revinrent à leurs quartiers. Enſuite Monſieur du Turenne prit le mont ſaint Eloy. Celui qui étoit dedans, eſperoit être ſecouru,

mais il ne le fut pas. Il étoit sorti d'Arras un homme seul, que Monsieur de Mondejeu avoit envoyé, qui est l'unique qui en ait apporté des nouvelles; & je crois aussi qu'il n'en est entré qu'un seul dans la ville pendant le temps que nous avons été devant les lignes. Cet homme avoit avalé une petite boëte d'or, dans laquelle on avoit mis un billet. Quand il fut au quartier de Monsieur de la Ferté, & qu'il y eut demeuré un jour tout entier sans avoir eu envie d'aller à la selle, Monsieur de la Ferté lui fit donner des lavemens, mais ni deux ni trois n'y firent rien, on lui donna un breuvage qui ne fit encore rien. Le Maréchal de la Ferté s'impatientoit, & se resolvoit quasi de le faire éventrer, disant qu'il valoit bien mieux perdre un homme qu'une place aussi importante qu'étoit celle d'Arras. On lui redonna un breuvage qui étoit si fort, qu'il faillit à crever, & rendit la petite boëte. Il y avoit dans le billet: *Je ne crains point la force des ennemis, quand ils seroient même sur les remparts, je ne les apprehenderois pas. Il n'y a qu'une seule chose que j'apprehende*, sans dire quelle elle

1654.

1654. étoit ; cela mit les Généraux plus en peine qu'auparavant. Pendant tout le siege, Monsieur de la Ferté m'avoit commandé, étant au bioüac, de prendre garde si les ennemis avançoient leur travail ou non ; & sçavoir, si en faisant les attaques la nuit, ils avoient fait leurs logemens. On voyoit de notre camp l'attaque des tranchées ; & par le feu qu'on tiroit pour avancer, & l'autre pour défendre, on voyoit bien si celui qui attaquoit, avançoit, parce qu'on voyoit avancer son feu ; & s'il reculoit, vous voyiez aussi reculer son feu ; & si l'autre alloit, vous voyiez comme il avançoit ; & s'il ne faisoit seulement que défendre son retranchement, vous jugiez bien si les mêmes ennemis le forçoient ou non, par la même connoissance du feu, & ainsi je lui rendois compte tous les matins de ce que je pouvois avoir jugé s'être passé la nuit. Comme je reconnus que les ennemis avoient fait un fossé perdu, je dis à Monsieur de la Ferté qu'il falloit des préparatifs pour cela ; on fit faire environ cent ou six-vingt clayes, de cinq pieds de large chacune.

Deux jours avant que d'attaquer la ligne,

ligne, Monſieur de Turenne vint chez Monſieur de la Ferté, qui étoit logé dans une Egliſe. Ils m'envoyerent chercher; & étant arrivé où ils étoient, ils me dirent qu'ils avoient réſolu l'attaque des lignes, & qu'ils vouloient que j'en fiſſe le deſſein. Pour cet effet, on fit apporter du papier & une écritoire, & tout le monde ſortit de la chambre. Il n'y reſta que les deux Maréchaux de France & moi. Je leur dis: qu'il y avoit bien des choſes â conſiderer pour attaquer cette ligne; que le foſſé perdu étoit de douze à treize pieds de large, & qu'il le falloit paſſer; que pour cet effet il étoit beſoin d'avoir des échelles ou des chevrons qui euſſent quinze pieds de long; que c'étoit une néceſſité de les faire porter au bord du foſſé perdu, & les mettre un pied en deçà de ce foſſé, les élever en haut, & puis les laiſſer tomber; que l'autre bout paſſeroit par deſſus le foſſé, tomberoit, & porteroit de l'autre côté; & que dès qu'il y auroit trois chevrons poſés comme cela, ou deux échelles ſeulement, les ſoldats qui porteroient les clayes, les mettroient deſſus, & que chaque batail- 1654.

1654. lon feroit trois ponts comme cela ; que les soldats qui porteroient les armes pour tirer, passeroient les premiers par dessus ces ponts ; que douze autres soldats qui suivroient ceux-là, auroient leurs armes sur l'épaule, les uns un hoyau, & les autres une pelle en main, dont six abattroient les terres du côté de la ligne, & les autres de notre côté pour combler le fossé, afin que la cavalerie y pût descendre ; que d'autre gens avec des hoyaux travailleroient vis-à-vis cet endroit-là, allant à la ligne pour fouir les trous, & faire un chemin, afin que la cavalerie pût aller à la ligne. Il fut proposé de mettre des clayes par-dessus les trous. Je leur fis connoître qu'un cheval en mettant le pied sur une claye à l'endroit du trou, la claye enfonceroit indubitablement, & que le cheval seroit plus embarassé que s'il n'y avoit point eu de claye ; que pendant qu'on combleroit les trous, les hommes commandés marcheroient droit à la ligne, & se mettroient dedans de même que les autres, les uns abbattans la terre d'un côté pour la jetter dans le fossé, & les autres l'abbattans aussi de l'autre côté

pour faciliter la descente à la cavalerie ; que ceux qui n'étoient point commandés à ces travaux étant dans la ligne, se mettroient sur la berme, & n'entreroient point du tout dedans que les passages ne fussent faits pour la cavalerie, mais qu'on feroit seulement un grand feu dans le quartier des ennemis, qui voudroient venir nous attaquer; ce qui leur seroit fort difficile, d'autant que la terre qui étoit depuis la berme jusques au haut de la ligne, empêcheroit qu'on leur pût faire grand mal, & tiendroit la cavalerie qui est dans la ligne fort éloignée d'elle ; que notre cavalerie qui entreroit dedans, seroit favorisée de tous ces mousquetaires qui seroient le long des bermes, & se pourroit mettre aisément en bataille, soit pour faire front devant soi, ou à leur droite ou à leur gauche, selon qu'elle trouveroit à propos de se mettre ; quand la cavalerie seroit entrée, l'infanterie passeroit par-dessus la berme, & se mettroit en bataille ayant un escadron à sa droite & un à sa gauche, & partiroit du camp de cette maniere. L'ordre ayant été fait de la sorte, Messieurs les Généraux l'approuverent, & 1654.

1654. m'ordonnerent d'en faire faire quatre ou cinq copies, & me défendirent d'en parler à perſonne. Je leur répondis: que diront Meſſieurs les Lieutenans Généraux, de ne ſçavoir rien de tout ceci. Ils me dirent, que de la conſequence dont étoit cette affaire, il n'étoit pas néceſſaire que trente-ſix Généraux ſçuſſent ce qu'on avoit reſolu, qu'il n'y en avoit pas un qui n'eut ſon ami; que cet ami en avoit un autre, & qu'ainſi la choſe ne ſeroit pas ſecrette; qu'elle pourroit bien aller juſques aux oreilles des ennemis, & qu'il ſeroit aſſez temps que ces Généraux l'appriſſent, lorſque nous marcherions. Monſieur de Turenne dit à Monſieur de la Ferté, vous n'avez pas tant d'infanterie que moi, envoyez Puyſegur en mon quartier, pour faire un état du nombre que vous en avez, nous verrons avec Pouillac la quantité qu'il y en a dans mon armée, & je vous en donnerai, afin que vous en ayez autant que moi. Il fut arrêté que Monſieur de Turenne prendroit l'aîle gauche, parce que Monſieur d'Hocquincourt avec la Maiſon du Roi, avoit l'aîle droite, & que Monſieur de la

Ferté feroit au milieu ; qu'en faisant l'attaque, on mettroit un escadron à la droite & un bataillon à la gauche, & que tout feroit ainsi, bataillon & escadron entre-mêlé de cette façon-là. Je fus au quartier de Monsieur de Turenne, qui nous donna environ mille hommes d'infanterie. L'on attaqua les lignes la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq Août, entre minuit & une heure. L'ordre de l'attaque de Monsieur de la Ferté, étoit l'escadron de la Reine à la droite de Piedmont, & ainsi de suite. La coutume veut qu'on donne à tous les Officiers Generaux un ordre de la disposition de l'attaque que l'on fait, de sorte que j'en avois pour chacun de Messieurs les Lieutenans Generaux. Monsieur de Turenne arriva avec son armée au quartier de Monsieur de la Ferté, à cause qu'il falloit qu'il passât sur le pont de l'Escarpe, pour se mettre du côté où étoit notre attaque. Il dit à Monsieur de la Ferté, qu'en faisant l'ordre, il n'avoit pas bien songé d'avoir pris l'aîle gauche, qu'il ne la vouloit pas prendre ; & que quoique l'armée de Monsieur d'Hocquincourt eut la droite de tous, cela n'em- 1654.

1654. pêchoit pas qu'il ne dût toujours avoir la droite de celle de Monſieur de la Ferté. Monſieur de la Ferté lui dit, qu'il feroit comme il voudroit, qu'il ne ſe ſoucioit pas de cela, & me vint dire qu'il falloit changer l'ordre ; que nous avions la main gauche au lieu de la droite, & me donna la raiſon pour laquelle il vouloit changer ce qu'il avoit arrêté lui-même en ſignant l'ordre. Je lui répondis que c'étoit qu'il vouloit avoir la droite. Il me dit qu'il y avoit autre choſe que cela. Je ne ſçais pas bien ce que c'eſt, lui repartis-je, mais je ſuis aſſuré qu'ayant l'attaque de la main gauche, vous avez à combattre une partie du quartier de l'Archiduc ; & que la fauſſe attaque qu'on y fait faire par la Guillottiere, n'empêchera pas qu'une partie de ce quartier ne tombe ſur vous. Il y a dans ce quartier là huit ou neuf mille hommes de pied, ainſi vous ne devez pas douter que ce ne ſoit le plus fort quartier. Mais, dis-je, cela n'importe, hazard. Les Lieutenans Generaux, à chacun deſquels j'avois donné un ordre de l'attaque, s'approcherent de lui. Il leur dit, nous n'avons pas la main droi-

te, nous avons la gauche, & il faut changer notre ordre. Ils vinrent autour de moi, & me dirent : Voilà ce que c'eſt, on fait des ordres ſans que nous y ſoyons appellés, & puis il les faut changer. Quand vous y auriez été, dis-je, les Generaux ne les peuvent-ils pas changer ? Ils me répondirent qu'il étoit nuit, qu'il n'y avoit point de chandelle, & qu'il falloit faire des ordres nouveaux. Je leur repartis qu'il n'y avoit point d'ordre nouveau à donner, qu'il falloit laiſſer achever de paſſer l'armée de Monſieur de Turenne ; & qu'après cela, l'eſcadron de la Reine marcheroit le premier, & que le Régiment de Piedmont le ſuivroit ; & que quand le Régiment de la Reine auroit paſſé le pont, je lui ferois faire front vers la Ville, qu'il auroit la riviere d'Eſcarpe à ſon aîle gauche, & le Régiment de Piedmont à ſa droite ; & que l'autre eſcadron qui viendroit, ſe mettroit à l'aîle droite du Régiment de Piedmont, & ainſi tous les autres eſcadrons & bataillons de même, juſques à tant qu'elle tint l'aîle gauche de l'armée de Monſieur de Turenne. 1654.

L'armée étant diſpoſée de la ſorte

1654. que je viens de vous la représenter, Monsieur d'Hocquincourt attaqua sur la droite de tout, & Monsieur de Turenne par le milieu ; & comme la Ville retourne un peu sur la gauche en regardant la ligne, il se trouva que l'attaque de Monsieur de la Ferté ne tomba que sur un coin de l'aîle gauche des troupes de l'Archiduc ; & par bonheur autant pour Monsieur de Turenne que pour Monsieur de la Ferté, il se rencontra que toute l'attaque tomba sur le quartier de Dom Fernand de Solis, & justement à l'endroit des Régimens qui étoient en garde à la tranchée. Il y en avoit quatre hors de la ligne, & qui avoient leur camp proche l'un de l'autre ; de sorte qu'il y avoit plus de mille toises de lignes ou de redans qui étoient gardés par ces quatre Régimens ; & l'on sçait que pour l'ordinaire, quand les Régimens vont à la tranchée, & qu'ils laissent garde aux lignes, ils y laissent toujours leurs plus méchans hommes. Ainsi, à dire le vrai, nous ne trouvâmes pas grande résistance de ce côté-là, & nous entrâmes donc dans les lignes. Monsieur d'Hocquincourt força aussi son quartier. Mon-

sieur

ſieur le Prince voyant que les lignes étoient forcées, crut qu'il y auroit du désordre parmi les troupes Eſpagnoles. Il leva ſon quartier, & s'en alla à celui de l'Archiduc; & comme il vint au pont pour paſſer, il trouva tous les fuyards qui y venoient auſſi. Il les fit arrêter, afin de paſſer ſeulement avec quatorze eſcadrons; & ſi-tôt qu'il fut paſſé, il fit décamper le quartier de l'Archiduc pour ſe retirer, & lui vint droit où nous étions, proche d'un moulin à vent. Monſieur de la Ferté qui avoit pourſuivi les fuyards qui ſe retiroient vers le pont, fut contraint de revenir auſſi vîte qu'il y étoit allé. La plûpart des cavaliers & ſoldats qui étoient entrés dans les lignes, étoient allés au pillage dans les tentes qui étoient encore toutes dreſſées. Comme Monſieur de Turenne vit venir Monſieur le Prince, il dit : Voici des gens qui viennent à nous. Je lui dis, il y a dequoi les arrêter ici. Monſieur de Turenne répondit, nous n'avons point de canon. Je lui répondis que j'en avois fait entrer quatre pieces dans la ligne, & que je les avois fait prendre plus ſur la droite, à cauſe du feu qui

1654.

étoit dans ce camp; & de crainte qu'il
1654. ne prît aux poudres, il me commanda de les aller faire venir. Je les trouvai à cent pas de là; on les mit en batterie, & on les tira sur les escadrons de Monsieur le Prince. Il y eut treize ou quatorze coups qui donnerent dedans. Cependant comme nous avions peu de monde, au lieu de former les bataillons à six de hauteur, je ne les faisois mettre qu'à deux, afin de faire paroître un plus grand front, & la cavalerie aussi toute de front. Monsieur le Prince jugeant que le quartier de l'Archiduc seroit retiré, se retira aussi, & alla prendre en passant les troupes qui étoient dans la tranchée, les fit marcher devant lui; & avec ses quatorze escadrons, fit la retraite depuis Arras jusques à Douay.

Il est à remarquer que cette grande Armée qui se retira de devant Arras, passa dans le camp de Mouchy-le-Preux, les bagages de Monsieur de Turenne étans à la gauche, & ceux de Monsieur de la Ferté à la droite, & qu'elle passa toute au milieu d'eux, sans qu'un seul homme de cavalerie ni d'infanterie sortit de son rang pour les aller

piller, tant ils marcherent en bon ordre. 1654.
Quoique l'attaque n'ait pas été rude, néantmoins le Régiment de Piedmont y perdit quatre Capitaines, sçavoir Sorel, de Souches, la Cressonniere & Goinpré; du Liege, Lieutenant de la Mestre de Camp, trois Lieutenans & deux Enseignes, avec cent ou six-vingts Soldats, & le tout à cause qu'ils s'étoient trop avancés en suivant Monsieur de la Ferté, que la cavalerie de Monsieur le Prince défit.

Le Roi & la Reine vinrent deux jours après cela à Arras, & virent les lignes; & tous les corps, tant des ennemis que des nôtres, qui avoient été tués le long desdites lignes. La Reine donna quelque argent pour faire enterrer les morts. Les ennemis perdirent près de quatre mille hommes avec leurs canons & leurs bagages. L'Armée du Roi, après avoir conduit Sa Majesté à Peronne, rentra dans le païs ennemi, alla vers Bins, & de là à Maubeuge. En sortant dudit Maubeuge, Monsieur de Saveuse Mestre de camp du Régiment de Piedmont, fut attaqué par un parti qui suivoit l'Armée qui entra dans la Ville; & lui qui

étoit demeuré dans les Jésuites, en
1654. sortant pour suivre l'Armée qui n'étoit pas encore hors de Maubeuge, fut tué par ce parti. L'Armée rentra dans ses quartiers d'hiver. Le Régiment de Piedmont fut à Soissons, & au commencement de la campagne suivante, je fus fait Mestre de camp de ce Régiment.

1655. EN cette année, que l'on comptoit 1655. les Armées de Messieurs de Turenne & de la Ferté, attaquerent Landrecy, qui tint treize jours de tranchée ouverte. Le Régiment de Piedmont emporta l'ouvrage à corne, & se logea dedans; & l'autre garde d'après nous passâmes le fossé de la demi-lune, & nous fîmes deux logemens dans l'épaisseur du parapet, & nous fermâmes la pointe de la demi-lune à cinq toises au-dedans. Nous étions-là comme dans une redoute, & nos logemens du parapet alloient quasi jusques au bout. Le Roi qui étoit à la Fere, se retira à Soissons. Il est bien vrai qu'on avoit choisi-là un mauvais lieu pour sa retraite, d'autant que Soissons n'est pas une bonne place, & que de plus

il n'y a dans la Ville qu'un seul moulin, comme nous l'avons déja dit ci-dessus, qui ne sçauroit moudre au plus que deux muids de bled par jour. Le païs étoit allarmé, tous les peuples s'étoient retirés dedans ; & la Cour y survenant de surcroît, quiconque auroit investi cette place avec mille chevaux, l'auroit prise infailliblement ; mais les ennemis ne sont pas toujours avertis de l'état où sont les places ; & quelquefois aussi ils ne veulent pas croire ceux qui en ont une véritable connoissance. Cela fut cause que l'Armée des ennemis n'y voulut pas suivre le Roi. La nôtre fut prendre Condé & Saint Guillain, où le Roi vint, & logea à Bossu, puis s'en retourna ; & pour nous, nous fûmes à Lens, & puis nous entrâmes en quartier d'hiver. 1655.

L'Année suivante 1656. vers le quinziéme jour d'Avril, Monsieur de Turenne donna rendez-vous à ses Troupes, aux environs de Chauny. Il me fit l'honneur de passer chez moi à Soissons, où le Régiment de Piedmont étoit en garnison. Il me donna ordre 1656.

1656. de mener ce Régiment à Chauny le premier jour de Mai, d'où nous fûmes loger à une demi-lieue de là avec ledit Régiment. Je lui envoyai aussitôt sa garde. Le lendemain je le fus voir, il me fit dîner avec lui. L'après-dînée je lui demandai congé d'aller à Soissons. Il me dit qu'il ne me le pouvoit pas accorder, & qu'il avoit formé un dessein qu'il n'avoit communiqué à personne, mais qu'il me le vouloit dire, & qu'il souhaitoit que je fusse de la partie. Il me fit donc sçavoir que son dessein étoit de mettre dans le Quesnoy un grand convoi de farine & d'autres munitions, & qu'il désiroit que cela fût fait dans deux ou trois jours; qu'il attendoit le lendemain Jacquier, qui avoit les vivres en ce temps-là, & qui ne manqua pas d'y venir effectivement avec beaucoup de farine, qu'il faisoit porter sur des chevaux, des baudets & des charettes, & me marqua l'endroit par où il vouloit passer, qui étoit par la Troée de Premont. Je lui dis qu'il y avoit un chemin plus court de deux lieues, & par lequel on courroit bien moins de risque, qui étoit de traverser la riviere à

Chauny, marcher droit à Moüy, de Moüy aller camper à Noielle ; & après y avoir demeuré ſeulement quatre ou cinq heures, il en falloit partir à la pointe du jour, & aller droit à Bernoville, & de là au moulin de Grugy, du moulin de Grugy à la Troée de Menevré, de là à la Demie-lieue, & de la Demie-lieue à Caſteau, & laiſſer le Caſteau à main gauche, marcher avec toute l'Armée juſques au dernier défilé, qui n'étoit qu'à demi-lieue du Queſnoy, où l'on prendroit eſcorte pour conduire les farines juſques dans les contreſcarpes du Queſnoy, & où le parti qu'on auroit envoyé pour avertir Monſieur de Beauvau de l'arrivée du convoi, donneroit avis s'il n'y auroit rien entre le Queſnoy & le défilé ; & pendant que le convoi iroit décharger les farines dans les contreſcarpes du Queſnoy, les troupes qui ſeroient au dernier défilé, repaîtroient ; & que lorſqu'on auroit déchargé le convoi, on feroit paſſer les charettes & les chevaux qui auroient porté le bled, par-delà le ſecond défilé, où ils feroient repaître, en attendant que l'Armée les eût joint ; & qu'après qu'ils 1656.

1656. auroient repû, on les feroit marcher avec une partie des troupes de l'avant-garde, & nous retournerions camper à Noielle. Dans l'assurance que je lui donnai que ce chemin étoit le plus court, quoiqu'il ne le parût pas sur la carte, il le suivit, & s'en trouva fort bien. Les troupes s'en retournerent aux environs de Chauny; & quelque-temps après le Régiment de Piedmont eut ordre d'aller au rendez-vous entre Dourlans & Sercan, à un amas de Troupes qui s'y faisoit sous Messieurs de Crequy & Despiés, où nous demeurâmes douze jours, au bout desquels il arriva un Gentilhomme de Monsieur le Cardinal, qui leur porta un ordre de marcher vers Arras. Le second jour nous arrivâmes au pont de Gin; l'ordre portoit que nous y demeurassions jusques à nouvel ordre. Nous y croyions séjourner le lendemain, mais à trois heures après midi le Gentilhomme de Monsieur le Cardinal qui étoit avec nous, fit semblant qu'il venoit de recevoir une lettre; & nous dit que cette lettre portoit ordre de Monsieur le Cardinal, qui lui mandoit que nous marchassions avec toute

l'Armée devant Douay, & que là nous 1656.
ſçaurions ce que nous avions à faire. Nous allâmes donc à Douay, & nous y paſſâmes la nuit, & le lendemain tout le jour. Les Troupes étant en bataille, ſans que l'on pût dreſſer aucunes tentes, parce qu'on nous l'avoit défendu, j'allai chez Monſieur d'Eſpiés, & lui dis qu'il étoit plus d'onze heures. Le Gentilhomme de Monſieur le Cardinal, répondit qu'il ne les étoient pas encore; & dans ce moment regarda à ſa montre, & puis la remit dans ſa poche. Je lui demandai ſi nous ſerions encore-là long-temps. Il me répondit que nous y ſerions juſques à nouvel ordre, & qu'il attendoit un courier qui devoit arriver. Le courier, lui dis-je, eſt dans votre poche, auſſi-bien que les autres ordres qu'on nous a donnés. Sur les quatre heures du ſoir, il nous en montra un qui portoit que nous devions marcher vers Tournay. Nous y marchâmes, & nous allâmes paſſer proche d'Ourchy, qui étoit du Gouvernement de la Baſſée. Nous eûmes bien de la peine à contenir nos ſoldats, à cauſe de l'envie qu'ils avoient de piller. Nous y envoyâ-

1656. mes un parti vers Tournay qui revint, & qui nous rapporta qu'il n'y avoit point d'Armée devant; un ſecond parti nous rapporta auſſi la même choſe. La vérité eſt que l'on vouloit lors aſſiéger Tournay, & que les préparatifs que l'on avoit faits, étoient pour cela. Les ennemis avoient un petit camp volant de douze ou quinze cens hommes, qui ſe jetta dans Tournay, ce qui empêcha Monſieur de Turenne de l'attaquer. Il fit faire un pont à Mortaigne, s'en alla droit à Valenciennes, & envoya un parti pour nous chercher, lequel parti nous ayant rencontré, dit à Monſieur de Crequy, qu'il avoit ordre de lui dire qu'il falloit mener les troupes à Valenciennes, où étoit l'Armée, & paſſerent au pont de Mortaigne, auquel endroit nous demeurâmes trois ou quatre heures, & le ſoir nous en partîmes, allâmes paſſer à Condé, & campâmes à une lieue de là. Le lendemain j'allai devant pour voir où ſeroit le camp. Je trouvai Monſieur le Marquis d'Uxelles, commandant le quartier de Monſieur de la Ferté, qui étoit demeuré malade à Guiſe. Monſieur d'Uxelles prétendoit loger Mon-

ſieur de la Ferté dans le château de Brebache, dans lequel je le trouvai, & me mena au lieu où il vouloit camper le Régiment. Il avoit pris pour le quartier de Monſieur de la Ferté, le retranchement que les ennemis avoient pour loger les troupes qui venoient pour couvrir Valenciennes, crainte de quelque ſiége, & par conſéquent le camp étoit défendu de tous les canons qui étoient ſur le rempart. Ainſi nous fûmes contrains de faire des trous dans terre comme des caves, pour y mettre nos perſonnes & nos chevaux. Le Régiment de cavalerie de la Reine, qui étoit proche de nous, fut auſſi dans la même peine, auſſi-bien que les Régimens d'infanterie d'Eſpagny & de Lignieres. Je dis à Monſieur le Marquis d'Uxelles, que je croyois qu'il ſe moquoit de vouloir laiſſer ces troupes-là dans le camp, qui étoit vû du canon de la place; & encore plus, de ce qu'il vouloit loger Monſieur le Maréchal dans Brebache, qui ne pouvoit pas être plus près de la ligne que d'un demi-quart de lieue; & que ſi c'étoit pour la commodité du château, il y avoit une autre incommodité, ſçavoir 1656.

1656. qu'il faudroit la moitié de l'Armée de Monſieur de la Ferté pour garder ce quartier-là; que je ne croyois pas que quand il reviendroit, il y voulut loger, d'autant qu'il n'y trouveroit pas de ſureté, & que jamais un Général ne devoit camper hors de la ligne. La choſe demeura en cet état pendant deux jours entiers. Le jour ſuivant je fus au quartier de Monſieur de Turenne, qui me demanda comme tout alloit au nôtre. Je lui répondis que tout y alloit aſſez mal, qu'on s'étoit ſervi des lignes que ceux de Valenciennes avoient faites, pour mettre les troupes qui venoient pour les couvrir; quand les Armées paſſoient autour d'eux, on étoit vû du canon, & qu'on n'y pouvoit durer: qu'outre cela il y avoit ſur le ſommet de la hauteur, environ cent pas, où l'on pouvoit mettre du canon qui verroit toute la ligne de Monſieur de la Ferté; & que ſi les ennemis y en avoient mis, on n'y pourroit pas demeurer, parce qu'on ſeroit battu, & du côté de la ville & du côté de cette hauteur; que ſi l'on avoit pouſſé le camp ſoixante pas plus avant, la hauteur auroit été enfermée dedans: mais

que Monſieur d'Uxelles m'avoit répondu, qu'il avoit fait faire le camp ſerré, 1656.
parce qu'il lui falloit des troupes pour garder Brebache, où il vouloit loger Monſieur de la Ferté, quoique je lui euſſe dit que je ſçavois bien que Monſieur de la Ferté n'y logeroit pas. Monſieur de Turenne me dit que ſi je voulois retourner en mon quartier, nous verrions la ligne enſemble. Je lui repliquai que je n'étois venu que pour avoir l'honneur de le voir, & que je l'accompagnerois volontiers par tout où il voudroit aller. Nous vînmes au quartier de Monſieur de la Ferté, nous paſſâmes l'Eſcaut ſur le pont proche l'Abbaye où étoient les munitions; & comme nous y fûmes arrivés, Monſieur d'Uxelles vint joindre Monſieur de Turenne, qui jugea à propos de mettre cette hauteur dans la ligne, & de pouſſer la nôtre toute droite ſur la hauteur. Moi je la voulois faire pouſſer juſques à la ferme d'Urtebiſe, un peu plus en-deçà, à l'endroit d'un petit clocher qu'il y avoit. Si l'on l'eût pouſſée juſques-là, il n'y auroit point fallu de digue, parce que la retenue de l'eau de l'écluſe qui eſt dans la Ville, ne

1656. pouvoit pas la faire remonter jusques-là. Monsieur de Turenne dit à Hauterive, qu'il mesurât la ligne, & qu'il marchât toujours devant lui. Monsieur d'Uxelles suivoit avec Hauterive. Je m'apperçus qu'il n'alloit pas jusques où j'avois dit qu'il falloit aller, & qu'il descendoit tout court une montagne qu'il y avoit, pour aller joindre la riviere de l'Escaut, dont l'eau étoit enflée de quatre ou cinq cens pas de large de ce côté-là. Je dis à Monsieur de Turenne que les ennemis se mettroient sur le haut de la montagne, qu'ils battroient cette ligne, & qu'on n'y pourroit pas demeurer; & que quand ils leveroient l'écluse dans la Ville, l'eau baisseroit, & les ennemis passeroient par les prés, la ligne ne pouvant joindre l'Escaut, à cause du reflus de l'eau. Monsieur d'Uxelles dit qu'il feroit un fort dans ce fond, & qu'il y feroit quatre demi-bastions; qu'il donneroit quinze ou vingt pieds d'ouverture au fossé, & douze de profondeur; que par la terre qu'il tireroit des fossés, il seroit à couvert de cette hauteur. Il est bien constant que la terre qu'il auroit pû faire tirer des fossés,

ne lui auroit pas donné trois toises de hauteur pour se couvrir, & que la montagne en avoit vingt fois autant. Comme je vis que Monsieur de Turenne se laissoit aller à ce que lui disoit Monsieur d'Uxelles, je lui dis, Monsieur, je n'ai plus que faire ici, je suis assuré que si les lignes sont attaquées de la façon qu'on les fait, elles seront forcées, & je peux dire avec certitude que si vous ne logez des troupes sur cette hauteur, les ennemis s'y venans camper, on ne pourra pas rester dans le camp qui est au-dessous. Il me dit, je vois bien cela, mais nous n'avons pas assez de troupes, Monsieur de Navailles doit venir & en amener, & quand elles seront arrivées, je les logerai-là. Je lui repartis qu'il ne falloit pas tant de troupes pour garder la ligne, quand on auroit pris la hauteur, qu'il en falloit pour garder la plaine embas; & que la raison étoit, que regardant le côté de la hauteur du côté de la Ville, l'Escaut venoit pour passer droit à cette hauteur; & en passant à droit, s'ouvroit & marchoit pour aller à la Ville; que le ruisseau du Quesnoy venoit droit à la hauteur, & s'ouvroit à droit; &

1656.

1656. qu'au-deſſous de la butte, il ſe rencontroit une grande plaine, où il y avoit une ligne que les Lorrains gardoient avec quelques troupes de l'Armée de Monſieur de Turenne. Si on ſe fût logé ſur la hauteur, & qu'on y eût fait un petit fort, il n'auroit fallu entre le fort & l'Eſcaut, qu'une redoute avec une ligne de l'un à l'autre, que l'on auroit conduite juſques ſur le bord de cette riviere, ſur laquelle on auroit fait une autre redoute; qu'il en falloit faire de même du côté du ruiſſeau du Queſnoy, & que pour garder cette ligne-là, il étoit beſoin de quarante hommes à chaque redoute, & de cent dans le fort; & qu'avec deux cens ſoixante hommes, vous garderiez toute la ligne de ce côté-là, & que tout cela auroit empêché les ennemis de s'y venir loger, & de camper toute l'Armée derriere en neuf lignes, comme il s'y ſont campés. Vous me direz peut-être, pourquoi neuf lignes? Et je vous répondrai, parce que l'Eſcaut & la riviere du Queſnoy les ſerroient, & qu'ils ne purent pas ſe camper autrement. Cela fait bien voir que quand on fait une circonvallation à une Ville, on y doit

doit prendre tous les avantages qu'on trouve dans la ſituation des lieux où vous la faites ; & ne pas dire quand il me ſera venu des troupes, je me logerai-là ; car il ſe faut loger ſur les lieux qui nous ſont avantageux, pour prevenir les ennemis, & les empêcher de les prendre. Monſieur le Prince prit l'avant-garde de l'Armée des ennemis, vint lui-même reconnoître notre ligne, & voir ſi nous n'occupions point cette hauteur ; & comme il vit que nous ne l'occupions pas, dans la crainte qu'il eut que nous ne nous aviſaſſions de l'occuper, envoya hâter ſes troupes de venir, & ſe logea ſur cette hauteur. Monſieur de la Ferté étoit arrivé trois ou quatre jours auparavant l'Armée des ennemis, & comme nous avions pouſſé la ligne un peu plus avant de ſon côté, & que nous avions laiſſé celle qui avoit ſervi aux ennemis, il la fit raſer, en diſant qu'il en avoit aſſez d'une devant ſes troupes. La ligne ayant été faite, mais très-mauvaiſe, elle commençoit depuis l'Eſcaut, faiſant front vers la ferme d'Urtebiſe & de ce petit clocher, où il falloit un pont, & point de digue, elle 1656.

1656. étoit gardée par les Régimens des Gardes & de Bellecens, & par celui de cavalerie de la Reine, qui venoit en bioüac la nuit. A ce côté-là de la ligne, il y avoit quatre redans, ensuite commençoit le tour de la ligne, qui regardoit vers Saint Amant, où le Régiment de Piedmont faisoit la garde, & gardoit encore deux autres redans du même côté avec une sortie, où il y avoit barriere pour aller dans la campagne. Après le Régiment de Piedmont, étoit celui d'Epagny, qui avoit trois redans à garder, puis la Régiment de Lignieres qui en avoit autant; & ensuite celui de la Ferté & autres, qui avoient encore autant de redans à garder. Les Gardes & les Suisses, étoient campés proche les tentes de Monsieur de la Ferté, la Marine proche d'un pont qu'on avoit fait sur un canal, qu'il falloit passer avant que d'aller au pont de l'Escaut. Quoique les ennemis fussent campés si près de nous, on ne laissa pas d'ouvrir la tranchée; & au lieu de la faire ouvrir aux troupes de Monsieur de la Ferté, du côté d'une Chapelle & d'une Justice qu'il y a en cet endroit-là, & qui est

une hauteur qui voit dans Valenciennes, auquel côté il n'y avoit pour toute fortification que deux méchantes tourelles, qui étoient bâties ſur le haut de la porte, & que vingt coups de canon auroient jetté par terre, & la courtine qui étoit terraſſée ſur derriere, & l'Eſcaut qui lui ſervoit de foſſé, que l'on pouvoit paſſer aiſément ſur des ponts de jonc & attacher le mineur, rien ne pouvant défendre la bréche, & l'attaque que l'on auroit faite de ce côté-là, à cauſe que le canon & la mouſqueterie auroient aſſommé tout ce qui ſe ſeroit préſenté derriere la bréche, on fit ouvrir la tranchée du côté de Monſieur de Turenne. En regardant la Ville, nous avions la main droite de l'attaque, & Monſieur de Turenne la gauche. Ce qui l'obligea d'atttaquer par-là, fut que le quartier de ſa cavalerie étoit juſtement à la queue de la tranchée ; mais cette commodité-là coûta bon, puiſqu'on attaqua Valenciennes par le ſeul lieu qui fut fortifié. L'on diſpoſa la garde de la tranchée de Monſieur de la Ferté en ſept jours, & ainſi nous avions ſix nuits franches pour la garde de la tranchée, mais nous 1656.

1656. étions toutes les nuits au bioüac. Nous pouſſâmes la tranchée, & Monſieur de la Ferté voulut, quoiqu'il y eût près de quatre-vingts pas juſques au glacis de la contreſcarpe, que ce fût le Régiment de Piedmont qui l'attaquât, & me commanda de le faire. Monſieur de Gadaigne, quoiqu'il ne fût que Lieutenant Colonel de la Marine, & moi Meſtre de camp de Piedmont & Maréchal de camp, étoit pour lors Lieutenant Général, & cette nuit-là de garde avec nous. Je lui communiquai le deſſein, & la façon de laquelle je me voulois ſervir pour attaquer la contreſcarpe, pour voir s'il le trouveroit bien, ou s'il y voudroit augmenter ou diminuer quelque choſe, afin qu'il n'eût qu'à le faire, parce que c'étoit lui qui commandoit. Après l'avoir vû & conferé enſemble, il le trouva bon. Je fis le détachement dès le camp, comme je voulois faire l'attaque; & j'ai toujours tenu & ſuivi la maxime de diſpoſer ma garde dès le partement du camp, & la maniere dont je la voulois poſer dans la tranchée; ainſi dès que j'y arrivois, les troupes en défiloient par la queue à

mesure que j'y entrois, & la tranchée 1656.
n'étoit jamais embarrassée; car quand une file entroit, l'autre sortoit. L'heure venue de faire l'attaque, & qu'on eût assemblé les matériaux nécessaires pour cela, nous attaquâmes la contrescarpe; mais il nous fut impossible de nous loger sur le haut, & nous fûmes contraints de faire un logement à la moitié du glacis, un autre au pied du glacis de la contrescarpe, & ouvrir le glacis entre le logement du pied & celui du milieu, & y mettre des blindes dessus, pour empêcher que nous ne fussions vûs. Il nous fallut aussi faire une ligne de quatre-vingts pas de long, pour joindre le logement du pied du glacis avec la tranchée. A cette attaque-là, nous eûmes six-vingts soldats tant morts que blessés, deux Sergens de tués & trois de blessés, un Capitaine nommé Morel, & Neufcheles Lieutenant de la Mestre de Camp, un autre Lieutenant, & deux Enseignes dangereusement blessés, un autre Lieutenant & deux Enseignes de tués. Le Régiment de la Marine nous releva; je croyois qu'il se logeroit sur le haut de la contrescarpe, mais il ne le fit

1656. pas, non plus que les Gardes & les Suisses, ni tout ce qui entra en garde après nous. Quand ce vint au tour du Régiment de Monsieur de la Ferté, il me dit : mon Régiment releve aujourd'hui, où il y a plus de deux cens Officiers en garde ; les autres n'ont pas osé regarder la contrescarpe, j'ai envie de la faire attaquer. Je lui dis, Monsieur, vous ferez fort-bien, car si votre Régiment ne l'emporte pas, il n'y a point de troupes dans le Royaume qui le puissent faire, c'est le meilleur Corps que j'aye jamais vû. Il n'y manqua pas. Son Régiment entrant en garde, il dit qu'il falloit attaquer la contrescarpe ; & pour cet effet leur fit tenir prêt tout ce qui étoit nécessaire pour faire le logement. La nuit & l'heure de l'attaque étant venue, il la fit attaquer vigoureusement. Pendant ce temps-là toute l'infanterie étoit au bioüac, chacun jettant les yeux du côté de la tranchée, & regardant les feux de l'attaque, qui furent très-grands de part & d'autre. Ce Régiment y fit parfaitemenr bien, & néanmoins il n'y pu jamais faire un logement, & fut bien battu, dont toute

l'infanterie ne fut pas fâchée, quoiqu'elle plaignît Paillet, Lieutenant Colonel, qui y fut tué. Monsieur le Maréchal de la Ferté venant à la ligne de la garde de Piedmont, Monsieur le Colonel, me dit-il, je viens de me lasser de voir tuer des gens. Je lui répondis que je le croyois bien : Que le pauvre Paillet étoit blessé, & qu'il en moureroit, qu'il faisoit une grande perte, & que c'étoit un brave homme. Il me dit encore, qu'il avoit le tiers de son Régiment ou de tué, ou de blessé, & si le logement n'étoit pas fait. Je lui repliquai, vous voyez bien par là qu'il est plus mal-aisé à faire que vous ne croyez ; & quand il arrivera que d'autres Régimens ne le pourront pas faire, vous ne crierez pas tant contre eux. Il me dit, je vois bien que le morceau tombera encore sur Piedmont ; la chose arriva comme il nous l'avoit dite. 1656.

Le jour que nous devions entrer en garde, j'allai à la tranchée, pour voir comme quoi je disposerois ma garde. Je passai en revenant chez Monsieur de la Ferté, qui étoit dans sa chambre assis sur un fauteuil ; & Monsieur de

1656. Bellefont qui devoit monter la garde cette nuit-là, étoit aſſis auprès de lui avec le Chevalier de Clairville. Ils s'entretenoient, & parloient de la façon qu'on vouloit attaquer la contreſcarpe. Je me coulai derriere la chaiſe de Monſieur le Maréchal, qui ne m'avoit point apperçû, & qui ne me vit point. Monſieur de Bellefont qui étoit aſſis vis-à-vis de lui, & qui me voyoit bien, lui dit par deux fois : Monſieur, nous irons voir avec Monſieur de Puyſegur à la tranchée, comme quoi nous diſpoſerons l'attaque. Monſieur le Maréchal répondit, je ſuis Général d'Armée, c'eſt à moi à vous donner mes ordres, & à vous de les faire exécuter par les Colonels, Meſtres de camp & Capitaines qui les doivent faire. A la ſeconde fois qu'il eut dit la même choſe, Monſieur le Maréchal de la Ferté tourna la tête, & me vit derriere lui. Il me dit, voyez comme nous diſpoſerons pour la garde de l'attaque. Je lui répondis qu'il n'étoit pas beſoin que j'y regardaſſe, que Monſieur de Bellefont me le diroit, qu'il devoit recevoir les ordres de lui, & qu'enſuite il nous les donneroit. Vous ne nous devez

devez pas fâcher, me dit-il. Je ne me fâche point, lui répondis-je, il y a trois jours que je ſçai, que vous voulez que nous attaquions la contreſcarpe. Je viens de la tranchée pour voir ce qu'il y faudroit faire, je ne l'ai pas trouvée plus avancée qu'elle étoit, lorſque nous l'avons quittée. Tout ce que je vous puis dire, eſt que je ferai mon poſſible avec le Régiment de Piedmont pour l'emporter. Je m'en allai au camp pour diſpoſer tous les détachemens qu'il me falloit faire pour l'attaquer. Arrivant à la tranchée, je rencontrai Monſieur de Bellefont, Lieutenant Général, & Monſieur le Chevalier de Clairville. Toutes les gardes poſées dans la tranchée, & les hommes détachés prêts à donner, le Chevalier de Clairville aſſis dans la tranchée, tournoit le dos à la Ville; & parlant à un Ingénieur qui avoit une bonne cuiraſſe ſur lui, lui diſoit qu'il falloit faire un logement à la gauche. L'Ingenieur qui le regardoit, prenoit la gauche ſuivant la ſéance que tenoit le Chevalier de Clairville, en lui diſant que ce fût ſur la main droite. Je vis dès-là qu'il ſe brouilloit. Je dis en 1656.

1656. particulier au Sergent, qu'il prît du côté que je voulois qu'il prît, & ne s'amusât point à l'Ingénieur; je dis la même chose à l'Officier qui le soutenoit. Je sçavois bien la difficulté qu'il y a à faire un logement à la pointe d'une contrescarpe, j'avois détaché des gens pour attaquer les redans de la main droite, & de la gauche de celui du milieu que nous attaquions; & cela me réussit fort bien, je les emportai tous trois, & je fis un logement à chacun; après quoi je me trouvai un peu embarrassé pour la communication de ceux de la droite & de la gauche à celui du milieu. Le jour commençant à paroître, je dis à Monsieur de Bellefont, que je le priois de commander à ceux d'Espagny qui étoient en garde avec nous, & qui nous devoient relever à cinq heures du matin de la tête de la tranchée, de m'apporter des fascines; mais voyant que la chose alloit lentement, je ne gardai que trois cens hommes à la tête du travail, & envoyai le reste des soldats chercher des fascines; & tous les Officiers du Régiment, Capitaines & Enseignes, y travaillerent avec tant de diligence &

de générosité, qu'en moins d'une heure & demie la communication des logemens des trois redans fut faite. Je me servi de l'invention de passer les fascines à travers des palissades, c'est-à-dire, qu'une fascine en tenoit cinq ou six, tant elle étoit longue, & nous jettions la terre contre les fascines; & en moins de rien deux cens quarante toises de communication furent faites. Par le moyen de l'attaque que j'avois fait faire aux redans de droite & de gauche, je fis abandonner tous ceux qui défendoient les travers entre ces trois redans-là. Monsieur de Turenne fit aussi attaquer la contrescarpe qui étoit de son côté, Monsieur de Crequy qui y commandoit, fut fort blessé, & si on ne la prit pas. Monsieur de Turenne sçachant que nous avions pris la nôtre, vint voir notre travail, qu'il trouva fort bon, & goûta bien l'attaque de ces deux redans, & le front que cela nous donnoit pour faire grand feu; parce que n'ayant qu'un petit logement à la tête du travail, on n'y pouvoit tenir que peu de gens, & par conséquent il étoit aisé de le reprendre; & si d'ordinaire on les trouvoit mi- 1656.

1656. nés, ainſi que l'étoit celui-là, dans lequel je ne voulois pas qu'il entrât, je n'y avois mis qu'un Sergent nommé l'Amiral, & qui depuis a été Capitaine dans le Régiment du Roi, de crainte que s'il y en eût eu beaucoup, ils ne les euſſent fait ſauter; & je leur avois défendu, quelque allarme que les ennemis donnaſſent à ce logement, de n'y jetter point de gens davantage, mais de tirer ſeulement par le côté droit & gauche; parce que s'ils euſſent été remplis de ſoldats, ils les auroient fait ſauter. Incontinent après que Monſieur de Turenne fut ſorti du logement, Monſieur de la Ferté vint qui m'embraſſa fort; & me dit: Que juſques-là le travail n'avoit avancé que par la garde de Piedmont. Etant ſorti de la tranchée, je paſſai au quartier de Monſieur de la Ferté, & lui dis que les ennemis avoient des ponts ſur l'Eſcaut, qu'il y avoit déja trois ou quatre jours qu'ils mettoient une garde de cavalerie ſur la hauteur de la ferme d'Urtebiſe, que cela étoit de ſon côté, & qu'il la pourroit bien faire pouſſer, que ſa cavalerie alloit tous les jours chercher des faſcines pour porter à la

digue, qu'au ſortir de là on pourroit 1656.
pouſſer cette garde, & voir ce qu'ils faiſoient là-derriere; & même ſi on les pouſſoit de là, qu'il faudroit maintenir cette hauteur, & y mettre du canon pour les chaſſer de leurs camps. Il ſe paſſa encore deux ou trois jours avant qu'on y envoyât. A la fin un Jeudi, Monſieur de Grandpré eut permiſſion de pouſſer cette garde au retour de mettre ces faſcines à la digue; ce qu'il fit. Il la pouſſa vivement, & vit tout le quartier des ennemis, qui étoit campé en neuf lignes derriere cette butte, tous les uns ſur les autres. Monſieur de Grandpré revint après qu'il eut vû cela, & il ne put réſoudre les Généraux à maintenir ce poſte. Monſieur le Prince voyant qu'on avoit chaſſé ſes troupes de là-deſſus, & croyant qu'on le voudroit garder, dit à Monſieur le Marquis de Caraſcene, ſi les ennemis gardent ce poſte, dont ils ont chaſſé les nôtres, & ſi nous ne les en chaſſons pas, avant qu'ils s'y ſoient retranchés, il faudra perdre Valenciennes, & nous retirer la nuit. Voyans que nous ne le maintenions point, & croyant qu'on le propoſeroit

1656. au Conſeil dans notre Armée, & qu'on pourroit venir s'y loger, ils ſe hâterent pour diſpoſer le ſecours au plutôt. Ils ne croyoient pas pouvoir être prêts avant quatre ou cinq jours, néanmoins ils le furent en deux. Ils firent entrer des gens dans la Ville, & il y en entroit quaſi toutes les nuits, & tous les jours pour marquer le jour qu'ils commenceroient leur attaque, & l'heure qu'il faudroit qu'on levât l'écluſe pour faire couler les eaux. Comme je voyois que la retenue ne faiſoit pas monter l'eau davantage, je prévis bien ce qui arriva. Je dis à Meſſieurs les Généraux que la digue ne ſubſiſteroit pas, quoiqu'on y paſſât les gens de pied, & quelques hommes menans leurs chevaux en main; par la raiſon qu'en ouvrant l'écluſe, l'eau qui étoit retenue auroit un grand cours, & romproit la digue en pluſieurs endroits, ce qui arriva. Ils diſoient que l'autre communication ne pouvoit pas leur être coupée par le quartier de Gadaigne, & de l'Abbaye où étoient les vivres. Je dis que ce quartier-là leur ſeroit coupé auſſi-bien que l'autre, parce qu'en ouvrant l'écluſe, l'eau ſeroit

plus haute que le lit ordinaire de la riviere, au bord de laquelle il y avoit quantité de petits fossés qui se remplissoient de son eau, qui leur servoit à blanchir leurs toiles; & comme ces fossés n'avoient pas quatre pieds de large, qu'il les falloit boucher du côté de la riviere avec de la terre, jusques à l'endroit qui étoit par delà le camp, qu'autrement cela noyeroit le pont d'un canal qui étoit proche d'un des quartiers de Gadaigne; ce qui arriva. La nuit du Samedi au Dimanche, les ennemis passerent sur leurs ponts en trois corps; ils en avoient plusieurs. Les Espagnols qui étoient le plus près de nous, passerent les premiers; & au même-temps qu'ils étoient passés, ils ne faisoient que tourner le front devers nous, & se mettoient en bataille, & nous entouroient; là où un Régiment manquoit, l'autre le joignoit auprès; là où les Espagnols finissoient, le corps des Walons & des Italiens joignoient, & circonvaloient de même, & ainsi les troupes de Monsieur le Prince après ceux-là. Toutes les nuits, avant celle qu'on nous attaqua, nous avions des hommes qui sortoient, 1656.

1656. & qui alloient battre l'eſtrade, pour nous avertir ſi les troupes avançoient. Cette nuit-là on défendit de laiſſer ſortir pas un cavalier hors des barrieres. Nous avions auſſi derriere nos épaulemens quatre ou cinq eſcadrons toutes les nuits, & pendant celle-là nous n'en avions point. Les ennemis vinrent & attaquerent la ligne du côté de Belleſcence & des Gardes, en demandant qui va-là, ils répondirent que c'étoient les charpentiers de Dom Jouan qui venoient couper nos paliſſades. Il eſt vrai qu'il y en avoit, mais c'étoient des bâtons qui n'étoient pas ſi gros que le bras, & qui tenoient très-peu en terre, & les lignes étoient les plus méchantes que j'aye jamais vû. Ils les attaquerent donc, & le premier endroit qu'ils forcerent, fut le quartier que défendoit Belleſence proche la digue, & l'endroit que les Gardes gardoient, que étoit ſoutenu du Régiment de la Reine qui fit merveille. Tous les Capitaines, Officiers, & la plus grande partie des cavaliers, y furent tués ou bleſſés : pour l'infanterie de ce côté-là, je n'en dirai pas de même.

Les troupes qui devoient nous attaquer du côté que nous faisions front, attaquerent un seul redant des nôtres, qui étoit au bout de la ligne que gardoient les Gardes. Ringal Capitaine au Régiment de Piedmont, voyant les Gardes attaqués, & qu'il ne l'étoit pas encore, à cause de son frere Pradel Capitaine aux Gardes, lui qui commandoit dans ce redant, sortit avec une partie de ses gens, & s'en alla droit où étoient les Gardes, où il fut blessé, & mourut trois jours après avoir été mené à la Ville. Les ennemis forcerent ce redant, & la barriere où commandoit Lignan, Capitaine de Piedmont, qui fit des merveilles, & repoussa par trois fois les ennemis; mais à la fin il fut pris prisonnier. Nos deux autres redans ne furent point attaqués par ceux qui étoient devant eux, mais par ceux qui étoient entrés par le quartier des Gardes qui marchoient en bataille, ayant notre ligne à la gauche, & la Ville à la droite. Quand je vis que tout étoit forcé, je dis à mon fils aîné, qui étoit enseigne Colonel du Régiment, qu'il se sauvât. Je lui donnai deux Sergens & cinq ou six sol-

1656.

1656. dats, & lui dis que s'il rencontroit quelque Officier à cheval, qu'il lui donnât son drapeau, afin de le sauver. Il le donna à Saintot Capitaine du Régiment, qui le sauva. Pour moi je m'en allai, & me voulois retirer dans une Eglise qui étoit proche de la Ville, dans laquelle nous gardions les prisonniers de guerre; mais l'Amiral me dit qu'il ne falloit point aller là, & que ces prisonniers seroient les premiers qui nous tueroient, quand ils verroient arriver leurs gens. Nous marchâmes donc droit au quartier de Monsieur de Grandpré, où nous trouvâmes seize ou dix-huit escadrons en bataille; & comme je ne sçavois pas quels ils étoient, je leur criai: Quoi, Messieurs, un gros de cavalerie comme est le vôtre, laisse forcer les lignes, sans soutenir l'infanterie, & sans faire aucun semblant d'aller aux ennemis? Je suis assuré que si vous y vouliez aller, vous les déferiez, ils n'entrent qu'en désordre, parce qu'il n'entrent que par des barrieres. La ligne ayant été abandonnée par ceux qui la gardoient, s'il y eût eu quelqu'un de vous autres pour soutenir le Régiment de la Reine, ils

ne ſeroient jamais entrés ; & comme 1656.
perſonne ne répondoit, je recommençai la même choſe trois ou quatre fois, en leur diſant des injures. A la fin Monſieur de la Ferté demanda qui parloit-là ; je le connus à ſa voix, & lui dis : C'eſt Puyſegur, Monſieur, qui parle à vous, la ligne eſt forcée ; l'on pourroit, ſi on alloit aux ennemis, les chaſſer de ce côté-là. Il répondit qu'il y falloit marcher ; & de fait, ils marcherent environ vingt pas, comme ſi ils euſſent voulu aller droit à eux ; mais ils entendirent crier tout d'un coup ſur leur droite : *Tue, tue*, ils firent une caracole, abandonnerent Monſieur le Maréchal ; & au lieu d'aller aux ennemis, ils tournerent le dos, & ſe retirerent, croyans gagner le pont qui étoit proche le quartier de Gadaigne, & qui avoit été emporté & ſubmergé par le moyen de l'eau qui entra par les foſſés faits le long de l'Eſcaut, dont j'ai parlé ci-deſſus, & qui ſervoient à blanchir les toiles ; & le tout pour ne les avoir pas voulu boucher, comme j'avois dit qu'il le falloit faire. Il eſt certain que le déſordre étoit ſi grand parmi cette cavalerie, qu'ils ſe jet-

1656. toient en bas, du haut de certaines dunes qu'il y a, & tomboient pêle-mêle ſur les tentes de Monſieur de Bellefont. Monſieur de la Ferté y fut pris, & ſans Cheras ſon Capitaine des Gardes, il auroit été tué, d'autant que ce pauvre Gentilhomme, pour lui ſauver le coup, le reçût dans la tête, & en mourut ſix jours après avoir été fait priſonnier. Ricouſſe Gentilhomme de Monſieur le Prince, ſe rencontra-là, qui arrêta Monſieur de la Ferté, & empêcha qu'il ne fût tué. Monſieur de Moret, le Comte d'Eſtrées, le Lieutenant des Chevaux Legers de Monſieur le Cardinal, l'Enſeigne, & beaucoup de ſes Gens-d'armes & Chevaux Legers, furent pris priſonniers. Je ne pouvois pas aller auſſi vîte que ces Meſſieurs, je marchai droit à ce pont, aux environs duquel étoit toute cette cavalerie, & tout le long du canal. Je me fis faire place avec les Sergens que j'avois avec moi, & je paſſai par-deſſus des trates qu'il y avoit, & que l'eau n'avoit pas emportés. Quand je fus paſſé, je vis des bataillons qui venoient droit à ceux qui étoient au bord du canal. Je dis à cette cavalerie, vous êtes

de grands coquins, tournez vers ſes troupes-là, vous les battrés, & vous vous ſauverez droit à Arras. Au lieu de faire ce que je leur diſois, quoiqu'ils viſſent bien qu'en ſe jettans dans le canal, ils n'en pourroient pas ſortir quand ils y ſeroient, ils ne laiſſerent pas de s'y jetter tout d'un coup. Ils étoient plus de quinze cens dans ce canal, qui furent tous noyés avec leurs chevaux, parce qu'on ne pouvoit pas les ſecourir ni les en tirer. Pour moi, avec ſept ou huit, je me mis dans une mazure entre les deux ponts, qui étoient voûtés par-deſſus, dans laquelle étant entré, je dis à l'Amiral qu'il ſortît avec ſon halebarde, & qu'il fît ſemblant d'être des troupes de Monſieur le Prince, pour regarder s'il ne trouveroit pas quelque Officier; & s'il en trouvoit quelqu'un, qu'il l'amenât où nous étions, afin de nous rendre à lui, pour empêcher qu'on ne nous tuât, attendu que c'étoient des Curelins qui donnoient par-là, & qui ne ſont pas troupes trop bien reglées; car ce ſont des païſans ramaſſés, qui n'ont que leurs fuſils ſur l'épaule, & un gros couteau pendu à leur ceinture au lieu de ſabre.

1656.

1656. La vérité est qu'il ne fut pas long-temps à nous rendre réponse. Je lui dis qu'il falloit retourner. Il me répondit qu'il le vouloit bien, mais qu'il alloit dépouiller son bufle, le mettre sur sa chair, & sa chemise par-dessus ; ce qu'il fit : & un moment après, comme il voulut sortir, nous entendîmes du bruit au-dessus de la voûte où nous étions. Je dis assurément ils descendrons ici bas, il faut prendre celui qui entrera ici. Nous le prîmes, dont il eut grand peur, & nous demanda quartier. Je lui répondis que je lui ferois bon quartier, & même que je le recevrois de lui ; & lui ayant demandé quel il étoit, il me dit qu'il étoit Lieutenant reformé du Régiment d'un Colonel Walon. Je le priai d'aller avec l'Amiral, pour voir s'il ne trouveroit pas encore quelque Officier, afin que nous puissions être conduits en sûreté dans la Ville, & que chacun de nous payeroit rançon selon les Charges qu'il avoit. Il sortit, n'alla pas loin, & amena un autre Officier avec lui. Nous nous fîmes conduire à la Ville. L'Amiral & un autre Sergent du Regiment, marchoient avec leurs hale-

bardes, & faiſoient comme ſi nous euſſions été leurs priſonniers. Comme j'entrai dans la Ville, & paſſant devant le logis du Gouverneur, qui n'eſt pas bien éloigné de la porte, Monſieur de Ricouſſe, qui venoit de conduire Monſieur de la Ferté chez Monſieur de Bournonville Gouverneur de la Ville, étoit devant cette porte, lequel me voyant, vint à moi, & me dit que Monſieur le Prince avoit commandé à tous ſes gens de me faire chercher, pour voir ſi j'étois priſonnier; & que ſi cela étoit, il vouloit que ceux qui m'auroient pris, me menaſſent à lui. Il me prit donc, & me mena chez le Gouverneur, & dit à ſes Officiers qu'il me répondoit de ma rançon. Je leur dis, Meſſieurs, allez-vous-en, menez ces cinq Officiers que vous avez, dont il y a un Capitaine, deux Lieutenans & deux Enſeignes, dans une hôtellerie; & quand vous les y aurez conduits, venez-vous-en ici me dire où ils ſont, je vous réponds de leur rançon, & de celle des trois Sergens qui ſont avec vous. Comme je leur diſois ces paroles, je vis une Enſeigne 1656.

1656. du Régiment de Piedmont, nommé Tuillet, frere de Rouziere Capitaine. Ce pauvre Gentilhomme avoit le bras caſſé, étoit tout nud, n'ayant que ſa chemiſe. Je le fis aller avec les autres; & dis à ces Meſſieurs, pour mon épée qu'ils avoient, laquelle étoit d'argent, qu'ils me la gardaſſent, que je leur payerois la valeur de ce qu'elle péſeroit. Je ſçavois bien ce qu'elle peſoit, parce que je l'avois déja retirée de ceux qui m'avoient pris priſonnier à Honnecourt. Ils menerent ces Officiers à l'aigle noir.

Dans ce temps-là Monſieur le Prince entra dans la Ville, & vint au logis de Monſieur de Bournonville; & lui dit: Monſieur de Bournonville, voilà Puyſegur, qui eſt un de mes bons amis, & que j'aime bien; je veux qu'il ſoit priſonnier ſur ſa parole, & tous ceux qui ſont pris du Régiment de Piedmont, dont il voudra répondre, comme auſſi de tous les priſonniers des autres troupes. Monſieur de Bournonville lui répondit, qu'il ne manqueroit point de faire ce que ſon Alteſſe lui commandoit. Après il me dit,

dit, menez-moi voir Monſieur le Maréchal de la Ferté. Je lui dis, je m'en vais l'avertir de l'honneur que vous lui voulez faire. Je montai dans ſa chambre, & le trouvai tout nud en chemiſe devant le feu, quoique l'on fût lors dans les grandes chaleurs, mais c'eſt qu'il avoit eu beaucoup chaud; & que ceux qui l'avoient pris, l'avoient fait marcher un peu rudement. Il ſe jetta promptement dans le lit, & je fus dire à Monſieur le Prince, que Monſieur de la Ferté attendoit avec impatience l'honneur de le voir; que s'il eût été levé, il ſeroit deſcendu pour recevoir cet honneur-là. Monſieur le Prince monta; & en entrant dans la chambre, alla droit au lit de Monſieur de la Ferté, l'embraſſa; & lui dit : J'aurois ſouhaité que votre camarade eût été pris plutôt que vous, je lui aurois appris à écrire la vérité; ce n'eſt pas que je le craigne en campagne, je vous appréhenderois bien plus que lui. Tout ce que j'ai à vous dire, puiſque vous êtes mon priſonnier, eſt que vous ſerez en liberté le plutôt qu'il me ſera poſſible; mais comme il faut tenir quelque ſorte de meſure & 1656.

1656. de façon de vivre avec ces gens-ici, cela m'empêchera de vous renvoyer dès demain. Pour de rançon de vous, je n'en veux point ni de votre argent, mais je veux bien toucher celui que le Roi donnera pour vous retirer. Monsieur de la Ferté lui fit cent remerciemens, & le pria de lui donner un passeport, pour envoyer à Nancy à Madame sa femme. J'allai chercher une écritoire, & Monsieur le Prince écrivit ce passeport, & le signa dans la chambre de Monsieur de la Ferté. Le Page partit deux heures après pour Nancy, auquel je donnai une lettre pour Monsieur de Bridieu Gouverneur de Guise, pour faire tenir à ma femme à Soissons. Monsieur de la Ferté s'étant levé de son lit, & s'étant mis proche du feu, il vit entrer son Valet de chambre qui pleuroit. Il lui demanda la cause qui l'obligeoit à pleurer, mais il ne la lui voulut pas dire. Est-ce que Cheras est mort, dit Monsieur de la Ferté? Ce Valet de chambre lui répondit: Non, Monsieur, ce n'est pas cela. Qu'est-ce donc? Monsieur, répondit-il, quand Monsieur le Prince est monté ici haut, je suis descendu pour lâ-

cher de l'eau; il y avoit tant de monde, que je ne l'ai pû faire dans la cour; je suis sorti un peu hors de la porte, pour aller contre une muraille, des gens sont venus qui m'ont pris, m'ont fouillé, & m'ont enlevé votre bource bleue. C'étoit une grande bource de velours bleu, dans laquelle il y avoit six cens louis d'or. Monsieur de la Ferté se tourna, & de la rage qu'il eut, prit le Valet de chambre, l'enleva, & le jetta dans le feu. J'aidai vîte à le retirer, & le fis sortir ses chausses brûlées. Monsieur le Maréchal me dit, ne suis-je pas réduit à une grande extrémité, j'avois hier dans le coffre derriere mon carosse cent mille livres en or, & je n'ai pas aujourd'hui un sol ici; j'ai perdu tout cela. Je lui dis qu'il ne se devoit point fâcher, qu'il trouveroit assez de crédit, & l'appaisai un peu. Six jours après il arriva un Trompette de la part de Monsieur le Cardinal, qui envoyoit à Monsieur de Moret quatre mille livres, trois mille livres à Monsieur de Grandpré, prisonnier & blessé, & mille écus à son Lieutenant des Chevaux Legers, & leur écrivoit à chacun d'eux. Il me fit aussi l'honneur de m'écrire 1656.

1656. par le même Trompette; mais dans la lettre il ne me parloit point d'argent. Il me manda ſeulement qu'il ſçavoit bien que j'avois payé ma rançon, & que je devois bien-tôt ſortir; qu'il me prioit de donner de l'argent à ſes Gens-d'armes, & à ſes Chevaux Legers qui étoient bleſſés & priſonniers; d'avoir ſoin d'eux, & qu'il me rendroit ce que je leur donnerois. Je dis à Monſieur de Moret, Monſieur le Cardinal me mande de donner de l'argent à ſes Gens-d'armes, vous êtes Lieutenant de cette Compagnie, il vous en envoye, vous leur en pourrez donner. Monſieur Droin Lieutenant des Chevaux Legers leur en pourra donner auſſi. Il me dit, non, il faut que ce ſoit vous qui leur en donne; car ſi c'étoit moi qui leur en donnât, il ne me le rendroit jamais. Je me laiſſai aller, & je donnai juſques à trente-trois piſtoles à ces Gens-d'armes & à ces Chevaux legers. Le premier argent que je touchai à Valenciennes, fut d'un honnête-homme nommé Janiquart, gros Marchand de vin, qui avoit correſpondance à Rheims avec un appellé la Vieuville, & à Paris avec un nommé

Jacques Vanefcel. Je le fus trouver avec les Officiers, de qui j'étois prifonnier, un matin fur les huit heures, & lui demandai s'il avoit correfpondance en quelque Ville de France. Il me dit qu'il en avoit à Rheims & à Paris avec ceux que je viens de nommer. Je le priai d'écrire pour Rheims à Monfieur de la Vieuville, qu'il reçût mille écus que l'on lui donneroit, pour être rendus par lui à Monfieur de Puyfegur, Meftre de camp du Régiment de Piedmont; & lui dis que j'enverrois un Tambour porter fa lettre & fa réponfe. Il dit en préfence de ces deux Officiers, fi c'eft Monfieur qui a commandé dans Dixmude, dans Bergues & dans Ypre, je lui baillerai les mille écus qu'il demande, & ne prendrai qu'une lettre de lui, pour me les faire rendre à Rheims piftole pour piftole, ne voulant point d'autre gain que cela. J'en fis quelque difficulté, défirant qu'il touchât mon argent avant qu'il me donnât le fien. Ces Officiers me difoient, Monfieur, puifqu'il vous veut bien donner l'argent, prenez-le, & nous le donnez; l'Ar-

1656.

1656. mée va marcher, & nous n'aurons pas la peine de revenir. Je consentis à la bonté de ce Marchand, & à l'empressement que me faisoient ces Officiers. Je payai ma rançon de mille florins, cinquante écus pour celle de Marconnier Capitaine, vingt écus pour chaque Lieutenant, quinze écus pour chaque Enseigne, & vingt-deux livres pour chaque Sergent.

Dans ce temps-là Monsieur de Mondejeu manda à un Marchand de Valenciennes de me donner quarante mille livres. Ce Marchand me les vint offrir. Je lui dis que je remerciois Monsieur de Mondejeu. Il me demanda si je ne voulois point lui faire réponse. Je lui dis que j'avois promis à Monsieur de Bournonville de n'écrire à personne, sans sa permission, & sans lui faire voir ma lettre, que cela seroit cause que je n'écrirois point à Monsieur de Mondejeu. Monsieur de l'Anglée m'envoya une lettre de change de dix mille livres, dont je ne voulus point me servir. Madame du Liege ma belle-mere, m'en envoya une de six mille livres, par le moyen de Crame-

lin. Un nommé Mathon qui étoit dans les vivres, écrivit à son frere, qui s'appelloit aussi Mathon, & qui étoit Prevôt d'Avennes, pour me faire donner à Valenciennes tout ce dont j'aurois besoin. Il écrivit à Monsieur Icart, sans conditionner la lettre, mais seulement ce que j'aurois besoin. Monsieur Icart me vint trouver, & me dit qu'il m'apportoit une lettre pour me la faire voir, que Monsieur Mathon Prevôt d'Avennes lui écrivoit, par laquelle il lui mandoit qu'il me donnât ce dont j'aurois besoin; que si je voulois, il me donneroit dix mille écus, & que je n'aurois qu'à mettre le reçû derriere. Je l'en remerciai. Monsieur de Mondejeu crut que ce Marchand ne m'avoit pas offert l'argent qu'il lui ordonnoit de me donner; & comme il alla à Arras, il le retint, & m'envoya son Trompette pour sçavoir de moi ce qui en étoit. Je lui dis qu'il me l'avoit offert, & je priai Monsieur de Bournonville de trouver bon que je fisse un compliment à Monsieur de Mondejeu, pour le remercier de toutes les bontés qu'il avoit pour moi. Il me le permit, & je lui écrivis. 1656.

1656. Deux jours après que je fus entré dans Valenciennes, ne ſçachant ce que mes enfans étoient devenus, n'ayant point été averti s'ils étoient pris ou non par les troupes de l'Armée de Monſieur le Prince, Monſieur de Ricouſſe s'en vint à moi, & me dit: Je crois qu'on vous feroit un grand plaiſir, ſi l'on vous diſoit des nouvelles de votre fils aîné. Je lui dis qu'oui. Il me fit conduire par un Officier de ſon Alteſſe, qui avoit été acheter des prunes au logis du Prevôt de Valenciennes, & qui avoit vû mon fils ſous le prunier, qui n'avoit qu'une méchante chemiſe ſur ſoi. Je m'y fis conduire, & le trouvai ſous l'arbre en cet équipage. Il me dit qu'il falloit cent livres pour le tirer de là. Je les donnai, & l'emmenai avec moi dans une maiſon que j'avois louée proche le logis de Monſieur le Gouverneur, & en paſſant à travers de la grande place, j'entrai dans la boutique d'un vendeur d'habits de treillis & de toile, & lui en achetai un de treilli tout complet, avec une chemiſe, & le menai à mon logis. Quantité d'Officiers du Régiment de Piedmont qui avoient été dépouillés,

pouillés, me prierent de les affister, & de les vouloir habiller. Je leur dis que je les aimois comme mes enfans, que je voulois les traiter de même. Je les habillai tous de treillis comme mon fils, & leur prêtai de l'argent pour vivre. Monfieur de Mondejeu fçachant que Monfieur le Comte de Grandpré étoit prifonnier, bleffé & taxé, comme Lieutenant Général, à vingt mille livres pour fa rançon, les lui envoya pour la payer, & par ce moyen il fe tira de prifon. 1656.

Comme l'Armée des ennemis voulut aller affiéger Condé, on fit commandement à tous ceux qui avoient des prifonniers, de les mener à Valenciennes, & de les mettre entre les mains de Monfieur de Bournonville. A mefure qu'on les lui menoit, & ne les connoiffant pas, il les vouloit envoyer en prifon; dequoi il les voyoit tellement fâchés, que cela le touchoit, & leur difoit : Meffieurs, je ne puis faire autrement, j'ai bien du déplaifir d'être contraint de vous y envoyer. Si pourtant vous connoiffiez Monfieur de Puyfegur, j'ai ordre de Monfieur le Prince de vous laiffer libres fur fa pa-

1656. role. Ils lui disoient tous, Monsieur de Puysegur ne nous refusera point cette grace. Il me les envoyoit par son Secretaire qui prenoit leurs noms, puis nous signions eux & moi, comme quoi je répondois pour eux, & en peu de temps je répondis pour plus de six-vingts Officiers. Je fis presser Monsieur le Prince de me vouloir laisser sortir, puisque j'avois payé ma rançon. Il me fit dire par Monsieur de Marchin, qu'il étoit vrai que je l'avois payée, mais qu'il ne pouvoit pas me laisser aller, parce que j'avois vû toute leur Armée, qu'il me connoissoit bien, & que je pourrois donner des avis en France qui lui pourroient nuire; mais qu'il me promettoit que dans le huitiéme d'Octobre il me laisseroit sortir, & qu'en attendant il m'enverroit à Malines, avec Messieurs les Chevaliers de Rohan & de Moret, & quelques autres Officiers. Il envoya son carosse pour nous prendre & nous y mener. Nous allâmes coucher à Tournay, de là à Oudenarde, & puis à Malines, où j'avois cinquante-un ou cinquante-deux Officiers, & trois cens soldats du Régiment de Piedmont, à

chacun desquels soldats je donnois tous les jours un demi pot de biere, & pour dix-huit deniers de fromage, & les r'habillai tous. 1656.

Dans le temps que j'étois prisonnier à Valenciennes, j'en avois fait sortir quelques-uns des meilleurs, sous le pretexte que c'étoient des valets qu'on demandoit. L'assistance que je fis aux Officiers du Régiment, & à beaucoup d'autres, joint à ce que je donnois aux soldats, montoit à vingt mille livres. Tous les Officiers m'ont fort bien payé, & n'ai nul sujet de m'en plaindre. Pour ce qui est des soldats, je leur donnai de bon cœur les avances que j'avois fait pour eux, & j'aurois encore mieux fait si je l'eusse pû faire.

Le premier jour d'Octobre Monsieur le Prince envoya le Trompette de Monsieur de Marchin me prendre à Malines, & me conduisit à Tournay, où je demeurai huit jours dans l'hôtellerie de l'étoile d'or, allant tous les jours quand je voulois dîner & souper chez Monsieur le Marquis de Tresigny qui en étoit Gouverneur. Au bout de huit jours le même Trompette

1656. revint avec un passeport, pour me conduire avec mon fils jusques à Peronne, d'où je partis pour m'acheminer à Paris, & de là trouver le Roi qui étoit au bois de Vincennes. Monsieur le Cardinal voulut parler à moi en particulier. Je le fus trouver. Il me dit que j'avois été impatient, & que je devois encore un peu attendre, qu'il m'auroit retiré, & qu'il ne m'en auroit rien coûté. Je lui répondis qu'il falloit être bien patient pour demeurer en prison; que pour moi je tenois pour maxime, que quand on étoit prisonnier, il étoit toujours bon d'en sortir le plutôt que l'on pouvoit; mais que je voyois bien que son Eminence me disoit cela, de peur de me rendre la rançon que j'avois donnée. Il m'entretint fort sur ce qui se faisoit en Flandres. Je lui dis, qu'à moins qu'il ne retirât Monsieur le Prince d'avec les ennemis, j'étois assuré qu'il ne feroit jamais de grands progrès en ces païs-là; que c'étoit lui qui leur faisoit entreprendre tout ce qu'il y avoit de hardi à faire; & que si les ennemis l'avoient voulu croire, il nous auroit bien empêché de faire beaucoup de

choſes que nous avions faites. Il me répondit que les ennemis faiſoient auſſi grand cas de Monſieur de Marchin. Je lui répondis qu'ils avoient raiſon, que c'étoit un habile homme. Il me dit que Monſieur le Prince avoit une ambition déréglée, qu'il ne pouvoit ſouffrir perſonne, & que la Reine ne conſentiroit jamais à le faire retourner, à cauſe de l'affaire de Gerzé. Notre converſation finit par l'arrivée de Monſieur de Nogent, qui lui vint apporter le pied d'un lievre que le Roi venoit de prendre avec des chiens courans dans le Parc. Voyez un peu, dit-il, on eſt enfermé, on parle d'affaires, & cet homme nous vient interrompre avec le pied d'un lievre. Je lui dis, ma foi, je crois que vous auriez mieux aimé qu'il vous eût apporté celui de Monſieur le Prince. Ah! Puyſegur, dit-il, vous faites grand cas de Monſieur le Prince. Oui, lui répondis-je, j'en fais cas, & ſuis certain qu'il n'y a point d'hommes dans le monde qui ſçache ſi bien la guerre qu'il la ſçait, ni qui ſoit ſi auſſi vaillant que lui. Je ſortis de ſon cabinet, & m'en allai pour m'en retourner à Pa-

1656.

1656. ris, ſans eſpérance de nul bienfait; & je n'eus pas même la hardieſſe de lui redemander les trente-trois piſtoles que j'avois donné à ſes Gens-d'armes & à ſes Chevaux legers, & deſquelles je n'ai été rembourſé qu'après ſa mort par Monſieur le Duc de Mazarin.

Il faut maintenant parler de ce qu'on pouvoit faire pour retirer les troupes de la tranchée de Valenciennes, pour empêcher qu'elles ne fuſſent perdues comme elles ont été. Le quartier de Monſieur de Turenne étoit à la queue de la tranchée de l'attaque de l'une & de l'autre Armée, & les ponts qu'il falloit que les ennemis paſſaſſent, après avoir forcé celui de Monſieur de la Ferté, pour venir enſuite à celui de Monſieur de Turenne, étoient rompus. De l'autre côté la digue étoit auſſi rompue, on ne pouvoit paſſer non plus dans le quartier des ennemis ſur la hauteur qu'ils occupoient : il n'y étoit demeuré que trois cens chevaux, en comptant quelques Dragons qui étoient de ce nombre-là. Romainville Maréchal de camp de Monſieur le Prince, commandoit ces troupes-là, &

avoit fait une grande rangée de mêches attachées à des picques, à la hauteur de la moitié de l'homme, & un homme qui tiroit la corde qui les attachoit, faisoit branler toutes ces mêches. On tiroit quelques coups de la batterie qui étoit sur la hauteur, mais ce n'étoit que pour persuader que les troupes étoient encore dans leur quartier, quoiqu'elles n'y fussent plus, & on ne s'avisa jamais d'envoyer reconnoître ce qui étoit sur cette hauteur-là. Je ne dis pas qu'on n'y envoya pas dès la premiere nuit, mais durant dix ou douze jours que les ennemis y demeurerent. Le courant de l'eau rompit la digue, de sorte que de pas un seul côté, les troupes qui avoient battu celles de Monsieur de la Ferté, ne pouvoient aller au quartier de Monsieur de Turenne; & même le Régiment de Vervins, que Monsieur de Turenne envoyoit au quartier de Monsieur de la Ferté, fut pris, étant embarrassé sur la digue; & il eût fallu que les ennemis eussent repassé sur le même pont, & n'eussent pû tomber que sur le quartier des Lorrains, parce qu'ils n'auroient pû entrer dans celui de Mon- 1656.

1656. ſieur de Turenne, n'y ayant pas de pont ſur le ruiſſeau qu'il falloit paſſer pour y entrer.

Toute cette explication que je fais ici, n'eſt que pour faire voir qu'on ne devoit pas être ſi preſſé de ſortir du quartier de Monſieur de Turenne, ſans lever la tranchée, d'autant que perſonne ne pouvoit aller à eux; & il étoit près de midi auparavant qu'on eût débouché la porte, par où il falloit que les troupes que les ennemis firent paſſer à travers la Ville, pour aller au quartier de Monſieur de Turenne, ſortiſſent, attendu qu'il y avoit une ſi grande quantité de fumier, qu'on ne la pouvoit déboucher; ainſi rien ne pouvoit aller ſur la tranchée, que les troupes qui la défendoient. On n'avoit qu'à faire marcher la tranchée de Monſieur de Turenne la premiere, pour ſe joindre à ſa cavalerie, & la tranchée de Monſieur de la Ferté, auroit ſuivi celle de Monſieur de Turenne. Les ennemis qui défendoient l'attaque n'auroient pû les ſuivre, & ſi l'infanterie les eût ſuivi, la nôtre auroit fait tête, & eût pû être ſoutenue de notre cavalerie, & on auroit pû même

retirer le canon. Mais bien loin de tout cela, les Gardes abandonnerent la tranchée, & s'allerent mettre dans l'Abbaye où étoient les munitions. La garde de Monsieur de la Ferté fut encore prise. Monsieur de Turenne étoit à la tête de ses troupes, & ses domestiques furent si saisis de peur, qu'ils abandonnerent sa tente, & même sa cassette, dans laquelle Monsieur de Bournonville me dît qu'il s'étoit trouvé une lettre que Monsieur le Cardinal lui écrivoit, par laquelle il lui mandoit qu'en faisant la capitulation de Valenciennes, il prit garde de ne pas laisser prendre la qualité de Duc à Monsieur de Bournonville, parce que cela feroit tort à son frere qui étoit en France, à qui le Roi en avoit donné la qualité. Qu'il y en avoit aussi une autre, par laquelle il lui mandoit de dire à Monsieur de Crequy, qu'il étoit trop emporté de faire difficulté d'obéir à Monsieur de Castelnau, & qu'il vouloit qu'il lui dît, qu'il le feroit bien obéir quand il commanderoit quelque chose. L'Armée de Monsieur de Turenne se retira au Quesnoy, où elle demeura pendant quelques-

1656. jours, après quoi elle alla assiéger la Capelle, qu'elle emporta en peu de temps. Et comme il y avoit peu de gens du Régiment de Piedmont qui se fussent sauvés de la déroute, on donna ordre au Régiment de faire une fausse attaque à une demi-lune. On pressa la place de tous côtés, & le Régiment de Piedmont, au lieu de faire sa fausse attaque, emporta la contrescarpe & la demi-lune, quoique Monsieur de Chamilly qui commandoit dans la Capelle, criât à ceux qui défendoient cette demi-lune, qu'ils n'avoient que faire d'appréhender, parce que ce n'étoit qu'un reste de Piedmont qui les attaquoit. Il n'y avoit qu'un Capitaine nommé Ronzieres, deux Lieutenans, & quelques cent cinquante hommes. Le Capitaine & les deux Lieutenans y furent tués, & vingt-quatre ou vingt-cinq soldats aussi, ou tués ou blessés.

1657. L'Année suivante 1657 on alla pour assiéger Cambray. Nous avions toujours été de l'Armée de Monsieur de la Ferté, lequel ne vint point, & on nous fit marcher avec Monsieur

de Turenne. Nous marchâmes comme 1657.
ſi nous euſſions voulu aller vers Aire. Comme nous fûmes arrivés au quartier où l'on coucha une nuit, Monſieur de Turenne prit des troupes de cavalerie, & des hommes commandés de l'infanterie, & me dit qu'il vouloit que j'allaſſe avec lui. Nous marchâmes toute la nuit, & à ſix heures du matin nous arrivâmes devant Cambray, que nous inveſtîmes de tous côtés; & ſurprîmes ſi bien la Ville, qu'il n'y avoit dedans pour toutes troupes que la morte-paye, & quelques cinquante maîtres. Les habitans & le Gouverneur, étoient mal enſemble. La place étant inveſtie, & le reſte de l'Armée arrivé, on fit les ponts de communication, & auſſi-tôt on bailla des outils à toutes les troupes, pour travailler en diligence à faire la ligne. Dans ce temps Monſieur de Turenne avoit envoyé un parti vers le Queſnoy, pour ſçavoir de Monſieur de Beauvau qui en étoit Gouverneur, s'il n'avoit point de nouvelles de Monſieur le Prince, & pour lui dire que s'il en avoit, il lui en mandât par ces gens-là; ſinon quand il en auroit, il lui fit ſça-

1657. voir au camp de Cambray où il étoit. Il y envoya encore un autre parti avec un duplicata de lettres. L'un de ces partis fut pris par les troupes de Monsieur le Prince, lequel ne croyoit pas venir de ce côté-là; mais sçachant le peu de monde qu'il y avoit dans Cambray, & que l'Armée d'Espagne n'étoit pas prête pour le venir secourir, il se résolut de venir avec sa cavalerie qui faisoit dix-huit escadrons, droit à Cambray. Il falloit qu'il passât par Valenciennes, & comme il en fut à deux lieues près, il prit le devant, & y vint demander au Gouverneur, & à ceux qui commandoient dans la Ville, s'ils n'avoient pas eu nouvelles de l'Armée de France. Ils lui dirent que non, mais que depuis vingt-quatre heures on avoit oui tirer des coups de canon du côté de Cambray. Il leur dit, je tiens Cambray assiégé, & je veux tâcher de le secourir, auparavant que les ennemis ayent fait leurs lignes. Faites-moi préparer passage pour mes troupes. Ceux de Valenciennes qui n'avoient pas accoûtumé de laisser passer des troupes dans leur Ville, lui dirent que s'il y vouloit passer, ils lui don-

neroient passage. Monsieur le Prince accepta le parti, & fit passer les troupes à travers la Ville. Il fit repaître ceux qui étoient passés les premiers. Aussi-tôt qu'ils furent à un quart de lieue de la Ville, il fit marcher les autres un peu plus loin; & après qu'ils eurent repû, il prit ceux qui avoient passé les premiers, & s'avança avec cinq cens chevaux sur une hauteur, d'où il voyoit le camp & les lignes. Il vit qu'on travailloit, & jugea par-là que c'étoit tout de bon. Il revint à ses troupes, & fit venir tous les Officiers, ausquels il dit que nous assiégions Cambray; & que si on demeuroit trois jours sans le secourir, les lignes seroient en état de ne pouvoir être forcées; que l'Armée Espagnole étoit loin, & que l'on seroit trop long-temps à l'attendre, & qu'ainsi il falloit entrer dans Cambray, & le secourir; que pour cet effet il étoit nécessaire de marcher sur les sept à huit heures du soir. Il disposa donc sa cavalerie en trois lignes, six escadrons à chacune, & leur dit: Je mets six escadrons à la premiere ligne, Guitault les commandera; j'en mets six à la seconde, dans

1657.

1657. laquelle je ſerai, & ſix à la ligne de derriere. Bien des gens croyent qu'on eſt plus en ſûreté à la ligne du milieu qu'à la premiere, & moi je crois que non, parce que la premiere peut rencontrer les ennemis n'étant point à cheval, les peut ſurprendre, & paſſer outre comme il faut faire, lorſqu'on veut ſecourir une place. Il faut toujours pouſſer devant ſoi tout ce qu'on y rencontre, & aller juſques à la contreſcarpe; & ſi l'on eſt ſuivi quand on eſt là, il faut abandonner les chevaux & ſe jetter dedans. Il ne faut jamais tourner pour charger ceux qui vous ſuivent, mais marcher toujours pour entrer dans la place. Il ſe trouva que la premiere ligne de Monſieur le Prince paſſa heureuſement, & s'il eût pris par le chemin creux, comme on croyoit qu'il feroit, il eſt certain qu'il n'y auroit pû paſſer. On y avoit mis fort bon ordre, mais par bonheur pour lui, il prit plus ſur la droite, & tomba dans la garde du Régiment de Paluau, qui demanda aux troupes de Monſieur le Prince: *Qui vive*, ils répondirent Guitaut; les autres crurent qu'ils diſoient Paluau, & les laiſſerent paſſer ſans

leur faire grand mal. Monsieur le Prince vint avec sa seconde ligne, qui trouva les troupes qui s'étoient resserrées ; il passa aussi, & les força. Monsieur de Comiac, le Boulet & son Page qui le suivoit, furent pris auprès de lui ; l'autre rang passa encore, & entra ; ils furent à la palissade, & entrerent dans la contrescarpe. Notre cavalerie qui devoit les avoir chargés jusques-là, ne les suivit pas ; il y en eut seulement quelques-uns, qui pour dire qu'ils avoient tiré sur les ennemis, quand ils passoient, tirerent leurs pistolets en l'air, comme s'ils eussent fait une salve. Je fis observer à tout notre Régiment, comme quoi ces gens-là faisoient pour couvrir leur lâcheté ; & qu'au moins ils devoient tirer leurs pistolets, comme quand on tire à des hommes qu'on a devant soi. Des troupes du Roi, Hauterive Maréchal des logis de l'Armée, fut tué, non par les ennemis, mais par un des nôtres. Le jour étant venu, Monsieur de Turenne dit qu'il se vouloit retirer, toute l'Armée battit aux champs ; & en attendant qu'elle fût disposée pour marcher, il dépêcha un courier à la Cour,

1657.

1657. pour lui donner avis que Monſieur le Prince étoit entré dans Cambray avec dix-huit eſcadrons, qu'il levoit le ſiége, ſe retiroit, & alloit loger à Crevecœur. Il ne s'excuſa ſur perſonne de l'entrée des troupes dans la ville. Quand Monſieur le Prince y fut entré, les ennemis firent cinq ou ſix ſalves de coups de canon & de la mouſqueterie, Monſieur de Turenne fit paſſer toutes les troupes des autres quartiers dans le ſien, puis il nous fit marcher; mais véritablement nous ne marchions pas trop bien, parce que l'infanterie étoit à l'arriere-garde, qui ſe retiroit d'une Ville, dans laquelle il étoit entré dix-huit eſcadrons commandés par le plus habile-homme du monde & le plus vaillant, & que de Cambray à Crevecœur il n'y a que des plaines. Monſieur de Varennes Lieutenant Général dans l'Armée, vint ſe mettre à la tête du Régiment de Piedmont. Je lui dis que je n'étois pas fâché de l'y voir après avoir mis un ſi bon ordre à notre retraite, & ayant mis l'infanterie à l'arriere-garde, en ſe retirant d'une Ville dans laquelle il y avoit bon nombre de cavalerie, & à cette heure que

je voyois que notre cavalerie, qui avoit l'avant-garde, parce que les ennemis étoient derriere nous, alloit si vîte, que nous ne la pouvions pas suivre; que je trouvois l'ordre fort beau & fort bon, mais qu'il me sembleroit meilleur si la cavalerie n'alloit pas si promptement, & qu'on la séparât en deux; qu'on en mît la moitié marchant droit à Crevecœur, & qu'on mît aussi l'infanterie en deux lignes suivant la cavalerie qui iroit audit Crevecœur, & l'autre moitié de la cavalerie derriere; qu'on détachât des pelotons de mousquetaires pour mettre aux aîles de la cavalerie qui feroit l'arriere-garde, & qu'ainsi je croyois que les troupes seroient en plus grande sureté. Monsieur de Varennes le fut dire à Monsieur de Turenne, qui fit arrêter la cavalerie, & la mit comme je viens de dire. 1657

Monsieur le Cardinal voyant que le siége de Cambray n'avoit pas réussi, envoya ordre à Monsieur de la Ferté, qui avoit des troupes vers la frontiere de Champagne, d'investir Montmidy; ce qu'il fit. Monsieur de Turenne étoit venu avec l'Armée camper à Fon-

1657. sommes & à Fervac. Il reçût ordre du Roi d'envoyer dix Compagnies des Gardes avec le Régiment de Piedmont, & six autres Régimens vers Laon, où Monsieur de Navailles les joindroit. Nous marchâmes droit à Laon, & nous logeâmes dans le fauxbourg. Je commandois les six Régimens d'infanterie; & quand je sçûs que Monsieur de Navailles étoit arrivé à Laon, je fus pour le voir, mon cheval s'abattit sous moi sur le pavé, je me blessai à la hanche, & n'achevai pas le voyage. Le siége de Montmidy dura long-temps. Je partis de Soissons pour y aller. Le Roi étoit à Sedan, où j'allai passer. Le lendemain que j'y fus arrivé, on eut nouvelle de la reddition de Montmidy, & que l'Armée marchoit pour aller assiéger Harbemont, que la Cour croyoit bien plus fort qu'il n'étoit. Il ne tint que vingt-quatre heures; on le rasa. Nous vînmes camper à Ivoy. Le Roi étoit parti de Sedan pour aller vers Peronne, on y fit marcher une partie des troupes de Monsieur de la Ferté, commandées par Monsieur le Marquis d'Uxelles. Nous vînmes camper à Mouchy-la-Gache;

où nous demeurâmes huit jours. Les Gardes qui gardoient Monſieur d'Uxelles, comme Lieutenant Général de l'Armée, ne la gardoient qu'avec un Sergent & vingt hommes, & il vouloit que je lui donnaſſe un Capitaine avec quarante hommes. Je lui dis que pour les quarante hommes, je les lui donnerois avec un Officier, mais que je ne lui donnerois pas un Capitaine, n'y ayant point d'apparence de raiſon qu'un Capitaine de Piedmont relevât un Sergent des Gardes. Il étoit dans ce temps-là poſtulant avec Monſieur de Caſtelnau pour être Maréchal de France. Il ſe plaignit à la Cour de ce que je ne lui voulois pas donner un Capitaine. On m'écrivit de le faire. J'envoyai à Monſieur le Cardinal pour tâcher d'empêcher que cela ne fût; mais Monſieur le Cardinal qui aimoit mieux lui donner un Capitaine pour le garder que de le faire Maréchal de France, m'envoya un ſecond ordre pour lui en donner un; ce que je fis, & dis à Monſieur d'Uxelles, on vous accorde un Capitaine, mais on ne vous accordera pas le bâton de Maréchal de France, quoi qu'aſſurément je puis dire 1657.

1657. qu'il le méritoit ; & on croira avoir assez fait pour vous, de vous donner la même garde. Nous fûmes joindre Monsieur de Turenne, marchâmes vers Cassel, & allâmes camper à Oüast. Je fus sur le matin voir Monsieur de Turenne, qui étoit logé où demeuroient les Jésuites Irlandois. Comme j'étois avec lui, on lui vint dire qu'il y avoit deux Capucins qui désiroient parler à lui, & qui venoient de Bourbourg. Il me dit que je les allasse faire entrer. Il s'informa d'eux quels gens il y avoit dans Bourbourg. Ils lui répondirent qu'il n'y avoit point de troupes. Après qu'il les eut entretenu quelque-temps, il leur fit donner la sauve-garde qu'ils demandoient, & me commanda d'aller faire prendre les armes aux Régimens de Piedmont & d'Espagny, & envoya ordre à quatre ou cinq escadrons de monter à cheval. Nous marchâmes & allâmes à Bourbourg. Il me commanda d'entrer dans la Ville, d'y demeurer, & empêcher qu'on n'y fît aucun désordre ; ce que je fis. Quatre jours après, il mit Boutdu-Bois avec le Régiment Royal, & les Anglois dedans. Il me demanda si

nous ne pourrions pas bien aſſiéger Mardik. Je lui dis que oui. Il demeura ſept ou huit jours proche de cette place, ſans néanmoins l'oſer attaquer, parce que l'Armée étoit à Dunkerque. 1657.

Pendant tout le temps qu'ils furent dans ce quartier, Meſſieurs les Lieutenans Généraux qui étoient trois, deux dans ſon Armée, & le troiſiéme dans celle de Monſieur de la Ferté, alloient tous les ſoirs reconnoître Mardik; & moi qui les voyois aller, je remarquois bien qu'ils ne connoiſſoient que l'enveloppe qui avoit été faite pour aggrandir le fort. Je les laiſſai faire ſans leur rien dire. Le jour pris pour entrer en garde & ouvrir la tranchée, le Régiment de Picardie s'aviſa de demander une attaque, puiſque les Gardes en avoient une, & qu'il étoit plus ancien Régiment que Piedmont. Je leur dis que pour l'ancienneté, j'en demeurois d'accord, mais que l'Armée de Monſieur de la Ferté étoit une Armée ſéparée de celle de Monſieur de Turenne, encore bien qu'elle marchât avec la ſienne; & quoi que Monſieur de Turenne donnât le mot à toutes les

1657. deux, qu'elles ne laiſſoient pas néanmoins d'être ſéparées, qu'elle portoit le nom de la Ferté, qu'il y avoit un Lieutenant Général d'artillerie, comme à celle de Monſieur de Turenne, que les Etats Major étoient ſéparés, & même les Etats des fonds pour le payement. Par ces raiſons-là nous l'emportâmes contre Meſſieurs de Picardie. Nous allâmes pour entrer en garde un Jeudi au ſoir, Monſieur de Pradel commandoit la garde des Gardes. Je crois qu'il y avoit bien vingt Compagnies avec lui qui faiſoient près de deux mille hommes. J'arrivai avec le Régiment de Piedmont au lieu qui m'avoit été marqué, j'y trouvai Monſieur de Turenne, Caſtelnau, d'Uxelles & Pradel; & les approchant, je m'apperçûs qu'ils parloient tout bas. Je leur en demandai la cauſe. Parce, dirent-ils, que les ennemis nous entendroient ſi nous parlions haut. Et comment ſçavez-vous, leur dis-je, que les ennemis ſont-là? Parce, me répondirent-ils, qu'il y a huit jours que nous venons reconnoître. Et moi je vous dis que les ennemis ne ſont point-là; & que du lieu où vous montrez qu'ils

font, il y a plus de six cens pas; ce que vous montrez ce sont les bastions du vieux fort qu'on a rasez. Sur cela je leur dis qu'il n'y avoit point de temps à perdre, & que les Gardes n'avoient qu'à prendre l'attaque de la droite ou de la gauche; & que quand ils auroient choisi, j'irois me loger à la porte du fort Mardik; & voilà, dis-je, comme vous avez tous bien reconnu. Les Gardes prirent la droite. Je me mis à la tête du Régiment de Piedmont, passai à travers le fort rasé, & m'allai mettre à la porte de l'ancien fort de Mardik. Les ennemis ne se défendoient qu'avec des grenades, & quelques coups de mousquets qu'ils tiroient du haut du bastion. Les Gardes s'allerent poster à l'endroit qu'ils avoient reconnu pour attaquer un bastion de ce fort qui avoit été rasé, & où il n'y avoit personne. Le lendemain matin le jour étant grand, Monsieur de Pradel vint voir notre travail, & me dit que nous avions été mieux conduits qu'eux. En vérité, dis-je, personne ne m'a conduit, j'y suis venu moi même; & aussi-tôt que j'aurai fait faire cette batterie sur le haut de ce bastion, ces gens-

1657.

1657. là seront prisonniers de guerre. Il y avoit trois pieces de canon qui étoient proche de moi, dont l'une étoit de vingt-quatre, & les autres de douze. Sur celle de vingt-quatre, il y avoit soixante chevaux, & si l'on ne put jamais la faire marcher. Les chevaux étoient si harassés, qu'ils ne pouvoient donner un coup de collier, outre que quand l'un tiroit, l'autre ne tiroit pas. Je dis aux soldats qui étoient-là, qu'il falloit mener cette piece de canon jusques sur le haut du bastion, & que je ne voulois qu'autant d'hommes qu'il y avoit de chevaux. Je dis à la Louviere Lieutenant de l'artillerie, l'on vous donne cent écus de chaque piece de canon que vous mettez en batterie; vous avez soixante chevaux qui ne la peuvent tirer, je m'en vais faire boire à soixante soldats à chacun pour un sol marqué d'eau-de-vie, & je mettrai la piece en batterie. Je fis dételer ces chevaux, & fis attacher des cordes à l'avant-train du canon, & au côté des essieux; & quand j'eus mis les soldats aux cordes pour tirer, je leurs dis qu'ils prissent garde à tirer tout d'un même-temps; ce qu'ils firent si bien & si à

propos

propos, qu'en moins d'une heure & demie les trois pieces furent posées sur la plate-forme. Il y eut un charpentier de tué dans le temps qu'on les y mettoit. Les pieces n'eurent pas tiré dix ou douze coups, que les ennemis demanderent à se rendre. Ils vouloient la composition trop bonne, Monsieur de Turenne ne voulut pas la leur accorder telle qu'ils la désiroient. Le lendemain ils se rendirent prisonniers de guerre. Ce jour-là on étoit allé au fourage, huit soldats du Régiment de Piedmont furent pris par les ennemis. Je priai Monsieur de Turenne de m'en donner huit de ceux qui étoient dans Mardik, pour les échanger contre les miens qui avoient été pris. Il me fit une réponse, dont je ne fus pas trop satisfait, en disant qu'il ne pouvoit pas donner les soldats qui étoient là-dedans pour échanger avec ceux du Régiment de Piedmont, parce que c'étoient des soldats du Régiment Italien de Carleponti, fort ancien, & les meilleurs hommes qui fussent dans l'Armée d'Espagne. Je lui repartis que je ne les croyois pas meilleurs, n'y d'un Régiment plus ancien que ceux de

1657.

1657. Piedmont, & qu'il me ſembloit que ceux qui prenoient les autres, devoient être meilleurs que ceux qui étoient pris. Quand je vis cela, je fis ſauver ſept ou huit Capitaines de ce Régiment de Carleponti, & bien des Officiers encore. Leur Colonel & tous les Capitaines s'en ſentirent ſi obligés, que lorſqu'on aſſiégea Dunkerque, quand il y avoit quelqu'un de bleſſé ou de malade qu'on vouloit faire paſſer en ſûreté, on n'avoit qu'à dire qu'il étoit du Régiment de Piedmont, & Carleponti le faiſoit paſſer à travers de la Ville de Graveline, où il commandoit.

1658. L'Année ſuivante 1658. l'Armée de Monſieur de Turenne alla mettre le ſiége devant Dunkerque. Le Régiment de Piedmont fut avec lui, on le prit, & on donna un combat contre les troupes d'Eſpagne qui venoient pour le ſecourir : nous le gagnâmes. Le Roi pendant ce temps-là étoit malade à Calais. Après on prit Bergues, Furnes & Dixmude. On fit des courſes dans le païs ennemi, & puis on revint aſſiéger Graveline, où le Ré-

giment Royal & celui de Montauzier, arriverent. Graveline étant pris, on alla vers Ypres, & l'on battit les troupes du Prince de Ligne. L'on prit Menin, & on revint assiéger & prendre Ypres. Pendant le siége Monsieur le Maréchal de Chulemberg vint avec ses troupes, & s'alla poster à Menin. Après la prise d'Ypres, on alla prendre Oudenarde, ensuite on fit la tréve, & après la tréve la paix, & le Mariage du Roi. Monsieur le Prince revint en France, entra par la Capelle, & vint passer à Soissons. Je lui avois envoyé un relais à Chavignon, & il me fit l'honneur de venir loger chez moi. Je lui fis la meilleure chere qu'il me fut possible. Il me fit beaucoup d'honneur, & me témoigna bien de l'amitié, me disant que si la riviere n'eût pas été si grosse, il n'auroit pas passé à Soissons, pour ne pas loger chez moi, de peur que cela ne me préjudiciât. Je lui repartis que l'honneur qu'il me faisoit, ne me porteroit point de préjudice, que je ne pouvois être plus mal avec Monsieur le Cardinal que j'y étois, & qu'il m'avoit fait tout le mal qu'il m'avoit pû faire, & qu'ainsi 1658.

1658. Monſieur le Prince ne pouvoit rien appréhender pour moi, & que j'étois trop heureux d'avoir l'honneur de le voir chez moi. Il partit le lendemain de Soiſſons pour aller à Meaux avec des relais de caroſſes que je lui donnai. Il ne voulut recevoir aucunes harangues ni viſite des Corps de Ville de Soiſſons ; & dit qu'il n'en vouloit point qu'il n'eût eu l'honneur de voir le Roi auparavant. Il s'en alla donc à Meaux, lui quatriéme dans ſon caroſſe, ſçavoir Monſieur le Duc d'Anguien, Monſieur de Boutteville & Guitaut. Il alla de-là à Coulomiers chez Monſieur de Longueville, d'où il partit pour aller trouver le Roi à Marſeille.

DAns les ſervices que j'ai rendus au Roi, j'oſe dire que j'ai contribué & empêché que les Gouverneurs ne ſoient plus les maîtres abſolus de leurs places ; & cela par les avis que j'ai donné au feu Roi, & que l'on ſuit à préſent ; ſçavoir que Sa Majeſté me parlant un jour de Monſieur de Biſcara, & m'en diſant beaucoup de bien, je lui dis que j'étois bien-aiſe qu'elle

m'en diſoit tant de bien, qu'elle avoit raiſon, & que c'étoit un très-honnête homme ; mais que j'avois vû autrefois Sa Majeſté bien en colere contre lui, quand il ne vouloit pas rendre Verdun. Le Roi me dit, n'avois-je pas raiſon, il étoit mon Lieutenant dans Verdun, & ne me vouloit pas rendre la place, après que Monſieur de Marillac eut été arrêté priſonnier ? Je lui repartis, il eſt vrai, Sire, qu'il avoit tort en ce qui vous regarde, mais il n'avoit pas tort ſuivant la façon dont tous les gens d'honneur en uſent. Votre Majeſté ne l'avoit pas choiſi elle-même pour le mettre dans cette place, Monſieur de Marillac lui avoit procuré ce bien-là, il étoit obligé de l'y ſervir, & de ne rendre point la Ville tant qu'il vivroit, à d'autres qu'à lui, ni ſans ſon ordre. Il faut que ce ſoient les Rois qui mettent les perſonnes dans les places, & dans toutes les Charges, par le choix qu'ils en doivent faire eux-mêmes, & ne les pas accorder à la priere des particuliers, parce que le ſentiment d'un honnête-homme, eſt de pouvoir être reconnoiſſant du bien qu'on lui fait, envers celui qui le

lui procure. Les raisons qu'alleguent ceux qui donnent des Gouvernemens, sont de dire : c'est moi qui les donne, & ainsi on m'en doit la reconnoissance. On répond à cela, vous ne m'avez point choisi, cela provient de la demande qu'on a faite pour moi; celui qui m'a mis dans la place, je le dois absolument servir, autrement je passerois pour ingrat. Le Roi voyant que je persistois toujours en la chose que j'avois dite, me repartit : mais, Puységur, si cela se doit faire de la façon que vous alléguez, je n'ai donc point de place à moi, car je les ai toutes données, par la demande que des particuliers m'en ont fait. Je vis que cela l'embarrassoit, je lui dis : Mais, Sire, vous êtes bien assuré de ceux qui vous les ont fait donner. Il me répondit, point trop. C'étoit à Saint Germain-en-Laye que je lui parlois ainsi; le soir après son souper je pris congé de lui, en lui demandant si Sa Majesté ne me vouloit rien commander, que je m'en allois à Noyon, où étoit la garnison du Regiment. Il me repartit, je m'en vais demain à Versailles, soyez ici de bon matin à mon lever, je veux parler à

vous. Il étoit si matinal, quoique dans le mois de Décembre, & que je fusse arrivé entre quatre & cinq à Saint Germain, pour me trouver à son lever, qu'il y avoit plus de deux heures qu'il l'étoit déja. Je trouvai son anti-chambre ouverte, & gratai à la porte de sa chambre. Bignier, autrement dit le Cadet, garçon de la Chambre, m'ouvrit la porte, & me dit qu'il y avoit plus de deux heures que le Roi étoit levé. Je m'approchai de la cheminée, où je trouvai Archambaut, qui me dit : que le Roi n'avoit point dormi pendant toute la nuit, qu'il étoit dans son prie-Dieu, & qu'il avoit ordre de me faire entrer quand je serois arrivé. Le Roi commença de me dire qu'il n'avoit pû dormir la nuit, & qu'il avoit songé à ce que je lui avois dit touchant les Gouvernemens ; qu'il falloit qu'il y mît ordre, & que je lui donnasse un expédient pour cela. Je lui dis qu'il ne devoit rien appréhender. Il me répondit qu'il appréhendoit tout, & qu'il vouloit trouver un remede, & que je lui en dise mon sentiment. Je lui dis que pour y remédier, il falloit mettre dans les places qui lui étoient suspec-

tes, des Compagnies des vieux Corps, & des Petits vieux, qu'il les avoit remis à trente Compagnies, qu'il suffisoit d'en avoir vingt pour l'Armée, & disposer les dix autres de chaque Régiment dans les places; que s'il falloit dix Compagnies dans une, il en falloit prendre cinq d'un Régiment, & cinq d'un autre qui fussent à Sa Majesté; & que quand ces gens-là seroient dedans, il étoit assuré que si un Gouverneur ne vouloit pas obéir à ses ordres, & qu'il vint à faire quelque chose contre son service, il ne faudroit qu'envoyer un billet au Capitaine qui commandoit, il prendroit le Gouverneur, & le meneroit où Sa Majesté voudroit. Je commencerai, me dit-il, dans quinze jours à mettre des troupes dans les places, comme vous me le dites. Je mettrai dans Calais cinq Compagnies de Picardie & cinq de Navarre, & autant dans Sedan; & pour vous autres, je vous mettrai du côté du Havre & de Broage. Je lui dis, Sire, il me semble que vous commencez par un homme qui ne doit pas être suspect à votre Majesté. Qui voulez-vous dire, dit le Roi, est-ce le Comte de Charost?

Oui, Sire. Il me répondit : tu ne remarques donc pas bien ce qu'il dit quand il parle de Monſieur le Cardinal, il dit toujours, le Maître a dit ceci, le Maître a dit cela ? Je répondis que c'étoit une façon de parler qu'il a, mais que je le tenois fort attaché au ſervice de Sa Majeſté ; qu'outre cela il avoit l'honneur d'être Capitaine des Gardes de ſon Corps. Cela n'y fait rien, repliqua le Roi, je commencerai par-là, & quinze jours après il envoya à Calais & à Sedan dix Compagnies de Picardie & dix de Navarre. Dans cette même converſation, il me dit qu'on faiſoit les Généraux fort puiſſans dans les Armées qu'ils commandoient, par le moyen des troupes qu'ils avoient à eux ou à leurs amis, ce qui lui déplaiſoit fort. J'ajoûtai que cela faiſoit encore un autre déſordre, qui étoit que les Généraux favoriſoient les troupes qu'ils avoient à eux dans l'Armée ; que s'ils avoient mille hommes dans leurs Régimens, ils leur faiſoient donner trois mille rations de pain, & qu'à peine ils en vouloient donner aux autres pour les hommes effectifs qu'ils avoient, & faiſoient tou-

jours payer complet leurs troupes, soit de cavalerie ou d'infanterie; que s'il y avoit un bon quartier de rafraîchissement, il le leur donnoient; que quand on étoit dans un siége, si une attaque alloit tomber au tour de leur Régiment, ils la faisoient faire par ceux que leur Régiment relevoit, ou bien ils attendoient qu'ils fussent sortis de garde pour faire faire l'attaque par un autre, afin de conserver leurs troupes. Le Roi résolut de ne plus mettre de Régimens de Généraux dans leurs Armées; si un Général commandoit l'Armée de Picardie, son Régiment étoit dans celle de Champagne, d'Italie ou de Catalogne; mais il ne put pas continuer ces ordres-là, parce qu'il mourut, & Monsieur de Charost pria la Reine de lui ôter les Compagnies qu'il avoit dans Calais; & Monsieur le Cardinal Mazarin, fit sortir celles qui étoient dans Sedan, d'autant qu'il choisit le Gouverneur & la place pour sa retraite, en cas de disgrace. Pour moi j'ai dit au feu Roi deux fois en ma vie, que je m'étonnois de ce que je voyois que tout le monde vouloit avoir des places pour sa sûreté & pour se

maintenir à la Cour, & ſe tenir dans le Louvre, où Sa Majeſté les pouvoit faire arrêter, quelques places qu'ils euſſent, n'y ayant point d'autres ſûreté pour un homme qui eſt à la Cour, que celle qu'il peut prendre étant bien avec ſon Roi.

DEpuis ce temps-là, l'année qu'on alla aſſiéger Bellegarde, Monſieur le Cardinal voulut que je lui fiſſe un deſſein pour loger les troupes, ſans les faire entrer dans le cœur du Royaume, & le moyen de les faire ſubſiſter. Je lui dreſſai un état des logemens des troupes, que je commençai depuis Metz & Verdun; revenant le long de la frontiere de Champagne juſques à Calais, le Boulonnois, Abbeville, & juſques à Dieppe, & de leur faire donner cinq ſols par jour pour vivre, & dire qu'il falloit caſſer tous les Régimens particuliers des Gouverneurs, pour mettre des troupes en garniſon qui fuſſent au Roi, afin qu'il fût maître de ſes places, & que les Gouverneurs obéiſſent à ſes ordres; ce qu'ils n'ont jamais fait que depuis qu'ils ne ſont plus les maîtres des troupes. Mon-

ſieur le Cardinal, bien loin de faire ces choſes-là, remplit Briſac, & toutes les places qu'il avoit, de gens & de troupes qui étoient à lui, comme étoient quaſi tous les Gouverneurs des places particulieres, quoiqu'ils euſſent acheté leurs Gouvernemens. Il ne ſe précautionnoit pas ſeulement du côté des places, mais il s'aſſuroit de tous les Généraux d'Armées, que l'on peut dire avoir été à lui, comme auſſi preſque toutes les troupes, hors les vieux & petits vieux Régimens, qui n'ont jamais été à d'autres qu'au Roi.

Monſieur le Cardinal ne s'eſt pas ſeulement contenté de mal-traiter les troupes qui étoient au Roi, mais on ſçait que ſa colere eſt venue juſques contre moi, en me faiſant défaire du Régiment de Piedmont par force, & me menacer de me faire caſſer, & me fit écrire une lettre, par laquelle le Roi m'ordonnoit de m'en défaire pour la moitié de ce qu'il valoit. Le malheur qui eſt en moi, eſt qu'on m'a crû tout-à-fait au Roi, comme il eſt vrai que je l'ai toujours été, ſans qu'on m'ait jamais pû ſéparer de ſon ſervice, comme on le peut juger par mes Mémoires.

Monſieur le Cardinal voyoit le Roi grand, il craignoit qu'il n'eût un jour quelque Favori qui lui donnât envie de ſe défaire de lui, & que quelque précaution qu'il pût prendre, tant dans le choix des Généraux que des places qu'il avoit en ſa diſpoſition, le Roi ne fût toujours en état de ſe paſſer de lui, puiſqu'il avoit bien réſiſté à toutes les révoltes qui étoient arrivées dans ſon Royaume, tant des places que des Provinces, par la fidélité inviolable de ſes vieux & petits vieux Régimens. Monſieur de Turenne ayant dit à Monſieur le Cardinal, que tant que je ſerois dans l'infanterie & dans les Armées, il n'en ſeroit jamais le maître abſolu, & qu'il m'en falloit ôter, qu'autrement il ne viendroit pas à bout des Armées, & qu'il n'y auroit jamais de ſûreté pour lui de s'y retirer. Monſieur le Cardinal fut fort aiſe que Monſieur de Turenne lui eût donné lieu de pouvoir me faire quitter le ſervice, & n'en laiſſa pas perdre l'occaſion. La vérité eſt que s'il eût été mal avec le Roi, lui, & tout autre Général d'Armée, quel qu'il eût été, je l'aurois arrêté ſur un ſimple billet

de Sa Majesté. Le feu Roi, par l'avis que je lui avois donné, avoit mis un vieux & un petit vieux Régiment dans toutes les Armées qu'il avoit, encore qu'il y eût dans ces Armées des Compagnies de son Régiment des Gardes; & où il en falloit deux, il en mettoit deux, & il ne faisoit cela que pour avoir des troupes bien affidées pour arrêter les Généraux quand ils lui déplairoient; & pour le faire aisément, Sa Majesté écrivoit un billet à un Intendant, & à quelque Officier d'Armée qui n'étoit pas d'intelligence avec le Général. On communiquoit ce billet aux Commandans des vieilles troupes, on s'en alloit chez le Général, & on l'arrêtoit. On en a vû l'exemple dans les personnes de Messieurs de Boüillon & de Marillac. Je n'ai jamais pû concevoir d'où pouvoit provenir cette grande aversion que Monsieur de Turenne avoit conçû pour moi; car je puis dire que je le croyois mon meilleur ami. Il avoit été le premier Mestre de camp d'un nouveau Régiment, qui en avoit commandé un vieux. Il fut couplé avec le Régiment de Piedmont, & les deux ne firent qu'un ba-

taillon. Depuis ce temps-là, il avoit toujours ſervi dans l'Armée où étoit le Régiment de Piedmont : quand il logeoit dans le quartier général, il venoit coucher dans mon logis, dînoit & ſoupoit avec moi, ne voulant point manger chez les Généraux. Du depuis lorſqu'il alloit à l'Armée, ou qu'il en revenoit, il me faiſoit toujours l'honneur de venir loger chez moi ; en un mot, je faiſois fond ſur ſon amitié. J'attribue donc tout ce malheur à l'affaire de Valenciennes, où j'avois dit franchement les choſes comme elles étoient, & en ce qu'étant devenu Colonel de la cavalerie, il la vouloit mettre en un fort haut point, ce qu'il ne pouvoit pas faire ſans abaiſſer l'infanterie qu'il prétendoit faire obéir à toute la cavalerie, juſques à un ſimple Capitaine de dragons, qu'il vouloit faire commander dans une place où le Régiment de la Marine étoit. Ce fut à Furnes que la choſe arriva, & ce fut un nommé Clodoré qui refuſa d'obéir. Il le fit arrêter, & le fut ſix ſemaines durant ; & quand il parloit aux Officiers d'infanterie, pour obéir à ceux de la cavalerie, ils lui diſoient

qu'ils ne devoient pas le faire, & que Monsieur de Puysegur leur avoit dit qu'ils ne le fissent pas, & cela le fâchoit. Tout ce qui lui a été disputé par l'infanterie, a été reglé par le Roi, ainsi que je l'ai écrit dans mon Livre. Il me demandoit quelquefois, quelle raison j'avois de porter si haut le parti de l'infanterie ? Et je lui répondois, que j'avois l'honneur d'être Colonel & par conséquent Officier du Colonel de l'infanterie, que je ne voulois rien laisser passer au préjudice de sa Charge, & que je désirois suivre toujours les anciens Ordres, jusques à ce que le Roi en eût fait d'autres.

On peut dire que Monsieur de Turenne s'est un peu trop déclaré contre les vieilles troupes; on sçait bien qu'il a voulu que les Régimens marchassent du jour de la Commission de leurs Mestre de camp, & que les Capitaines commandassent à tous les autres, de quelques Régimens qu'ils eussent été, du jour de la Commission de leur Compagnie; mais le Roi n'a pas voulu se laisser aller à ses persuasions, & les a maintenus, & néanmoins il s'est un peu relâché sur ce sujet: car de tout temps

temps les vieux Régimens étoient la recompenſe des Capitaines des petits vieux Régimens & des autres. Quand il s'en trouvoit quelqu'un qui avoit bien ſervi, on le recompenſoit en le mettant dans un vieux, parce que les petits vieux pouvoient être caſſés, ou reduits à deux Compagnies, comme je les ai vûs, & les vieux Régimens n'étoient jamais au-deſſous de vingt Compagnies; même les Commiſſions des Capitaines des vieux Régimens, n'étoient pas faites comme celles d'aujourd'hui, le Roi n'y faiſoit pas appoſer la clauſe qu'on y inſere à préſent, ſçavoir pour être entretenu tant & ſi longuement que ladite Compagnie ſera ſur pied pour notre ſervice.

CEux qui liront ces Mémoires, ne ſeront pas ſurpris de voir que je n'aye pas fait une fortune plus conſidérable, puiſqu'ils connoîtront par tout ce que j'ai écrit, un peu trop de franchiſe dans mes diſcours, & nulle attache pour Monſieur le Cardinal, qui étoit le tout-puiſſant, & par conſéquent un obſtacle invincible à pouvoir

parvenir, dequoi je me ſouciois très-peu, lorſque le ſervice du Roi y pouvoit être lezé, & auquel je bornois ſeul toute mon ambition.

Les manieres de ce temps-là, étoient bien différentes de celles d'à-préſent, où les Miniſtres & les Généraux d'Armées n'ont d'autre but que l'intérêt du Roi qui fait tout par lui-même ; car pour lors les Miniſtres auſſi-bien que beaucoup de Généraux, ne cherchoient qu'à ſe faire un parti, pour ſe pouvoir maintenir en cas de diſgrace, (ainſi que je l'ai fait voir ci-devant) & dans leſquels je n'ai jamais voulu entrer ; au contraire j'ai toujours beaucoup frondé contre, ne pouvant ſouffrir que le Roi fût mal ſervi, le faiſant connoître dans toutes les occaſions, & enfin le diſant hautement. Et ſi c'eſt pour toutes ces raiſons que j'ai perdu ma fortune, j'en ſuis très-conſolé, puiſqu'elles n'ont eu pour fondement qu'un véritable attachement, & un excès de zele & d'affection pour le ſoutien & la gloire de cette Couronne. J'emporte du moins avec moi cette ſatisfaction, d'avoir

ſervi le feu Roi & celui d'à-préſent très-fidelement, ayant mépriſé tous les biens qui m'ont été offerts pour les deſſervir, & n'ayant pas même voulu profiter de l'état où étoient lors les affaires, pour obtenir des honneurs & des Charges, ainſi que beaucoup de gens moins ſcrupuleux que moi, ont fait; & l'on peut dire que ce n'eſt pas tant pour les ſervices qu'ils avoient rendus, que pour la crainte du mal qu'ils pouvoient faire. Cependant Dieu a recompenſé ma fidélité, car bien que je me ſois trouvé en tant d'occaſions périlleuſes, l'eſpace de quarante-cinq ans, & ſans diſcontinuer, & toujours en guerre, que j'aye vû plus de ſix-vingts ſiéges où le canon a tiré, plus de trente combats, batailles ou rencontres, & que j'aye paſſé par tout les dégrés, j'ai eu néanmoins ce bonheur de n'avoir jamais été malade, ni reçû aucune bleſſure dans les Armées.

L'an 1677. j'allai trouver le Roi au ſiége de Valenciennes & de Cambray, pour lui rendre mes obéiſſances. Sa Majeſté qui m'a toujours donné des

marques de sa bonté, me fit la grace de me promettre une Abbaye que je lui demandai pour un de mes enfans, & qu'elle m'accorda l'année suivante.

FIN.

INSTRUCTIONS MILITAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Comme il faut camper une Armée.

ON campe d'ordinaire ſur deux lignes, de même que l'on marche quand on veut combattre, la cavalerie en quatre corps, dont l'un couvre l'aîle droite de la premiere ligne de l'infanterie, un autre couvre l'aîle gauche de la même ligne ; on couvre l'aîle droite de la ſeconde ligne d'infanfanterie, & l'autre l'aîle gauche.

C'eſt proche d'une riviere qu'on campe le plus ſouvent, laquelle on met derriere ſoi, & ainſi vous êtes campé en

bataille. S'il y a un village le long de la riviere, le Général y loge, & a l'Armée devant soi. On pose des gardes de cavalerie de-là la riviere; s'il y a des ponts & des gués, on les fait garder par de l'infanterie & de la cavalerie.

Il y a un autre façon de camper une Armée, comme l'on diroit une Armée qui a 40 escadrons pour sa premiere ligne; sçavoir 20 à la droite de son infanterie, & 20 à la gauche. Il faut camper les 40 escadrons qui doivent couvrir les deux aîles d'infanterie de la premiere ligne, faisant front sur la droite; & de son aîle droite l'escadron tient au bord de la riviere, & remonte en haut. Il faut prendre garde en campant comme cela, que le vingt-uniéme escadron de l'aîle qui fait front sur la droite, soit celui qui couvre l'aîle droite de la seconde ligne de l'infanterie. Au bout des 40 escadrons qui couvrent l'aîle droite, vous campez vos 30 bataillons qui font front devant soi, & sont tous 30 campés sur une même ligne. Les escadrons qui servent à couvrir l'aîle gauche des lignes de votre infanterie, le premier escadron qui couvre l'aîle

gauche tient ſon aîle gauche au bord de la riviere, faiſant front devant ſoi, & le dernier des 40 eſcadrons ſe joint avec l'aîle gauche d'infanterie.

Vous me demanderez comment on fait pour ſe mettre en bataille quand on campe ainſi? Si les ennemis viennent pour vous attaquer par le front où votre infanterie fait tête, vous vous mettez en bataille, faiſant marcher les 15 bataillons de votre aîle droite 3 ou 400 pas en avant; & pour former la ſeconde ligne d'infanterie, vous faites marcher les 15 autres bataillons, pour ſe mettre, en faiſant à droite, derriere les bataillons qui ont marché en avant; c'eſt-à-dire, vis-à-vis de l'intervalle qu'il faut laiſſer de l'un à l'autre: & pour mettre votre cavalerie de l'aîle droite en bataille, les 20 eſcadrons le plus près de la riviere, marchent en avant; & quand ils ont un peu marché, ils font une caracole comme un quart de converſion, & puis marchent devant eux, juſques à ce qu'ils ſoient vis-à-vis de la premiere ligne d'infanterie, & font à gauche en joignant l'aîle droite de l'infanterie. Les 20 au-

tres qui doivent couvrir la ſeconde ligne, marchent encore un peu en avant, & font une caracole de même que les autres, puis ſe vont placer derriere la premiere ligne de la cavalerie, vis-à-vis des intervalles, & ſe joignent à la ſeconde ligne d'infanterie, en faiſant à gauche comme ont fait les autres; & pour l'aîle gauche de la cavalerie, les 20 eſcadrons les plus près de la riviere, marchent en avant, & font une caracole comme un quart de converſion, & marchent droit devant eux; & quand ils ſont près de la premiere ligne de l'infanterie, ils font à droite, & ſe joignent à la premiere ligne, & les 20 autres marchent après, faiſant auſſi une caracole, & vont ſe mettre au droit de la ſeconde ligne d'infanterie derriere les autres eſcadrons, vis-à-vis de l'intervalle. Voilà pour ce qui eſt quand les ennemis viennent par le front.

Et quand ils viennent du côté que la cavalerie de l'aîle droite fait front, faut faire avancer les 20 eſcadrons de l'aîle droite devant eux 3 ou 400 pas; & les 20 autres eſcadrons qui forment la

la seconde ligne, ne font que faire à droite par leurs flancs, & se vont poster derriere les autres, vis-à-vis des intervalles. Les 15 bataillons de l'aîle droite, marchent un peu en avant, & font un quart de conversion ; & après faisant à droite & marchant en avant, ils vont joindre l'aîle gauche de la premiere ligne de cavalerie. Les 15 autres bataillons font un quart de conversion ; & faisant à droite, vont joindre la seconde ligne de cavalerie ; & faisant à gauche, ils tournent le front du côté que les ennemis viennent. Pour les 40 escadrons de l'aîle gauche, les 20 plus près de la riviere ayant marché un peu en avant, commencent à faire leur caracole, marchent droit où est l'infanterie, & se mettent en bataille sur l'aîle gauche. Les 20 autres escadrons qui doivent couvrir la seconde ligne, font la même chose que les premiers, & vont couvrir l'aîle gauche de la seconde ligne.

Si les ennemis viennent quand on est campé du côté de l'aîle gauche de la cavalerie, on fait faire la même chose que sur le côté droit, pour tourner le front du côté qu'ils viennent attaquer, en fai-

ſant doubler les 20 eſcadrons qui ſont les plus près de l'infanterie, derriere les 20 autres qui ſont les plus près de la riviere; & pour l'infanterie, les 15 bataillons de l'aîle droite font un quart de converſion, & marchent en avant; puis par un à gauche, vont joindre l'aîle droite de la cavalerie de la premiere ligne, & les 15 autres font la même choſe pour joindre la ſeconde ligne, & les 20 eſcadrons de l'aîle droite font une caracole, puis marchent en avant; & faiſant à gauche, vont joindre la premiere ligne de l'infanterie, & les 20 autres eſcadrons font la même choſe que les premiers.

Et pour ſe remettre, on ſe remet comme l'on eſt venu après l'alarme paſſée.

Quand une Armée paſſe à travers un païs ennemi, qu'elle campe la nuit, & qu'elle appréhende qu'un corps plus fort que le ſien la vienne attaquer, elle doit ſe mettre en bataille pour camper, comme il eſt dit ci-devant, faiſant front de trois côtés, & ayant une riviere derriere ſoi, de crainte d'une ſurpriſe, elle peut mettre les charettes tant de cavalerie que d'infanterie devant ſoi, les

tourner, & s'en couvrir; s'il n'y en a pas assez, on peut attacher les combles des charettes l'une à l'autre, & garnir cela de mousquetaires.

Une Armée qui marche à travers un païs ennemi, qui appréhende qu'une autre plus grande la combatte, par tout où elle marche, s'il y a lieu de se couvrir des charettes, elle le peut faire, & en mettre une file pour couvrir les aîles de ses deux lignes, & même pour se couvrir par derriere, crainte que l'Armée des ennemis ayant plus grand front l'attaquât par derriere. Il faut aussi mettre des mousquetaires le long des charettes.

CHAPITRE II.

Ordre que doit tenir une Armée en sa marche ordinaire en païs de plaine.

IL doit y avoir à la tête de l'Armée devant les deux colonnes, cent Dragons, un ou deux Officiers de l'artillerie, & cent pionniers pour faire le chemin à passer les deux colonnes & l'artillerie, & faire des passages pour passer

le bagage, attendu que c'eſt d'où arrive le plus grand déſordre. A la conduite des bagages ſera mis un Vaguemeſtre Général, lequel aura des Archers, & ſçaura le rang de la marche des troupes, afin de faire ſuivre le même rang, ſur leſquels ſeront miſes les banderoles des couleurs que les Régimens voudront prendre.

A la tête de chaque bagage marcheront les Prevôts des Régimens pour faire marcher les chariots, ſelon le rang des Régimens ou des Compagnies.

Le premier chartier du bagage qui ſe trouvera aller hors de ſon rang, ſera puni exemplairement.

L'Armée marchant en deux colonnes en païs de plaine, à la tête de chacune on mettra deux guides, outre ceux qui ſont envoyées pour faire les chemins que doivent tenir les deux corps de cavalerie, qui ſeront deſtinées pour les aîles de l'infanterie qui marchent à l'avant-garde avec les mouſquetaires qui ſont deſtinés pour être mis aux aîles des eſcadrons. Choſe qu'on ne doit point négliger, à y mettre ſur tout le jour d'un combat. Celle qui doit couvrir la main droite, marchera à la main droite,

& celle qui doit être à la gauche, y marchera auſſi; puis on fera ſuivre l'infanterie, le premier Régiment à la droite, le ſecond à la gauche, le troiſiéme à la droite, le quatriéme à la gauche, & ainſi des autres.

On peut faire marcher des pieces entre les bataillons.

L'avant-garde ſera menée par un des Lieutenans Généraux, s'il y en a, ou par le Maréchal de camp qui ſe trouvera en jour.

A la tête de la bataille marcheront les Gens-d'armes ou Chevaux légers du Roi, ou autre Gendarmerie qui s'y trouvera, à la tête deſquels ordinairement eſt la place du Général pour combattre.

Le Régiment des Gardes marchera après à la droite, les Suiſſes à la gauche; ainſi de ſuite, juſques aux deux plus anciens qui marchent les derniers, afin de faire trouver le plus ancien à la droite, l'autre à la gauche, ainſi qu'il ſera montré dans le doublement de la bataille ci-après.

CHAPITRE III.

Façon de mettre l'avant-garde sur une ligne en païs de plaine, ayant nouvelle des ennemis.

CElui qui mene l'aîle droite de la cavalerie étant à la droite, s'ouvrira en marchant; & celui qui mene la gauche de même, jusques à ce qu'ils voyent qu'il y ait place pour toutes les troupes de l'avant-garde, à être sur une même ligne : & le Régiment d'infanterie de la main gauche, & celui de la droite, s'ouvriront ensuite de la cavalerie, & ainsi chaque Régiment prendra sa place, les derniers se trouvans au milieu, & on fera mettre l'artillerie entre les bataillons, ou bien ailleurs où on jugera à propos de la mettre.

CHAPITRE IV.

Ordre pour faire doubler la bataille.

LE Régiment des Gardes doublera à la droite des Gens-d'armes où ſera la place du Général, les Suiſſes à la gauche, les deux moins anciens Régimens, l'un à la droite, l'autre à la gauche, & ainſi de ſuite juſques aux deux derniers qui ſeront les deux anciens. Le plus vieux des deux ſe trouvera à la droite, l'autre à la gauche; la cavalerie doublera, celle de la droite ſur la droite, celle de la gauche ſur la gauche. Il ſera pris tant des brigades de cavalerie que d'infanterie, dequoi faire la troupe de reſerve, & ſera ſéparée de ſix à ſept cens pas de la bataille, & la bataille de l'avant-garde de trois à quatre cens. Le bagage ſera mis derriere la troupe de réſerve avec garde ſuffiſante.

CHAPITRE V.

Ordre d'une Armée ayant les ennemis ſur la droite.

L'Armée marchera par les flancs en deux colonnes, & faiſant à droite, ſera en bataille. A la tête de la colonne droite, ſera la cavalerie qui la doit couvrir; l'autre aîle de même que l'autre colonne, & les bagages marcheront ſur la gauche.

Si les ennemis ſont ſur la gauche, le bagage ſera mis ſur la droite, auquel ſera mis nombre ſuffiſant de mouſquetaires pour le garder.

L'avant-garde eſt toujours priſe du côté de l'ennemi; s'ils ſont à la gauche, les troupes de l'avant-garde la prennent en partant du quartier, & non point en marchant.

On peut dans un païs de plaine, ayant les ennemis devant ſoi, faire marcher l'Armée en pluſieurs lignes, comme feroit une armée où il y auroit ſoixante eſcadrons ſéparés en quatre brigades pour couvrir les aîles des deux lignes

d'infanterie ; faire marcher les quinze escadrons qui doivent couvrir l'aîle droite de la premiere ligne ; & après faire marcher de front les quinze autres qui couvrent l'aîle gauche ; puis l'infanterie en quatre lignes : sçavoir la moitié de la premiere ligne de front, selon qu'elle est composée, ou bien toute la premiere ligne de front si on veut ; & la seconde ligne d'infanterie après en deux lignes, si vous y avez la premiere, & la cavalerie de la seconde ligne en deux lignes, après la seconde ligne de votre infanterie, & l'artillerie dans les intervalles des lignes de l'infanterie, où vous jugerez à propos de la mettre, & les bagages derriere avec garde suffisante pour leur sureté.

CHAPITRE VI.

Ordre d'une Armée qui se retire d'un païs ennemi, & qui est suivie d'une autre Armée.

EN la retraite d'une Armée, les troupes qui doivent marcher les premieres, sont celles qui doivent marcher les dernieres, attendu que les en-

nemis ſont derriere qui les ſuivent. Il faut que le Général conſidere les forces de l'Armée qui le ſuit, quels ſont les paſſages qu'il a à paſſer, quelles ſont les places qu'il peut avoir ſur les aîles & devant ſoi, quelle eſt la ſituation du lieu par lequel il faut qu'il ſe retire, & ſelon la connoiſſance qu'il en a, faire les ordres de ſa marche, & ſurtout envoyer des troupes ſe ſaiſir des paſſages, ſoit des rivieres, bois, ou lieux couverts, & détacher des gens de guerre pour être averti de ce qui ſort des places ennemies.

Ayant fait prendre les paſſages où ſon Armée doit paſſer, les troupes qui y ſeront commandées, & tirées des corps qui marchent les premiers, garderont les paſſages juſques à ce que tout ſoit paſſé, & ſe retireront avec les troupes qui marchent les dernieres : s'il ſe rencontre d'autres paſſages, le même ordre ſera ſuivi.

Il faut faire marcher tout le bagage devant, & lui donner bonne & ſuffiſante eſcorte, afin que les ennemis voiſins de la retraite, ſortans des Villes, n'y puiſſent rien prendre.

CHAPITRE VII.

Ordre que doit tenir une Armée qui marche à travers des bois, & qui appréhende que les ennemis ne lui tombent sur les bras.

PRemierement, il faut détacher 600 mousquetaires, en mettre 300 à la droite du chemin, & 300 à la gauche, les faire marcher à la file l'un de l'autre, tant ceux de droite que de gauche, & puis faire marcher un bataillon de front, si la route est assez large; & si elle est plus large, y en mettre deux qui marcheront toujours devant eux, & suivront les mousquetaires qui sont à la droite & à la gauche: après on fera marcher un escadron ou deux de front, qui contiendront la largeur de la trouée ou de la route, & ensuite on fera marcher l'infanterie en deux colonnes, celle de l'aîle droite sur la droite, & celle de l'aîle gauche sur la gauche, par le flanc à six de front chaque colonne, & couvrir les piquiers d'un rang de mousquetaires seulement du côté du bois; & dans

le milieu des deux colonnes d'infanterie, les deux aîles de cavalerie marcheront par leur flanc à trois de front chaque colonne. Le bagage marchera entre les deux colonnes de la cavalerie, s'il y a place, ſinon il marchera après; & derriere toute l'Armée, il y aura un bataillon qui aura entre le bagage & lui un ou deux eſcadrons, afin que ſi l'on venoit pour charger par la queue, ils fiſſent tête derriere avec le bataillon qui doit être aſſez grand pour tenir toute la route. Quand les troupes ſont au bout de la trouée, les mouſquetaires qui ont marché à droite & à gauche, les 300 de la droite coulent ſur leur main droite le long du bord du bois, & ceux de la gauche ſur la gauche; le bataillon qui les ſuit, ſe met hors du bois à 100 pas, & fait alte; la cavalerie qui ſuit celle qui eſt à la colonne droite au ſortir du bois, s'ouvre à main droite, & toute ſa ligne la ſuit; celle de la main gauche s'ouvre à gauche de même que l'autre en faiſant à gauche. Quand les deux aîles de la premiere ligne ſont paſſées, les bataillons de l'aîle droite ſe joignent avec les eſcadrons de l'aîle droite qui ont paſſé, & ceux de l'aîle gauche,

avec les eſcadrons de l'aîle gauche, & ſe mettent en bataille; quand les eſcadrons qui doivent former la ſeconde ligne, ont paſſé, l'infanterie ſe joint à eux, & forme la ſeconde ligne de même que la premiere.

Quand une Armée, en marchant, rencontre une plaine qui ſe reſſerre, crainte que les ennemis la viennent attaquer, il faut qu'elle faſſe doubler la quantité d'eſcadrons ou de bataillons qu'il faut, pour ne contenir de front que ce que le terrain peut porter. Par exemple, ſi la plaine ne peut contenir 40 eſcadrons de front, & qu'elle n'en puiſſe tenir que 30, on fera doubler cinq eſcadrons de l'aîle droite & cinq de l'aîle gauche, & on les mettra à ſix de hauteur au lieu de trois; & comme il y doit avoir 300 pas d'une ligne à l'autre, on y fera une interligne qui ſera à 150 pas de la premiere; & ſi la plaine ſe reſſerre davantage, on fera doubler les bataillons & les eſcadrons qu'on trouvera néceſſaires pour ne contenir que le fond de la plaine; & ainſi les bataillons qui doubleront auront douze de hauteur, & on les coupera par le milieu comme on a fait la cavalerie, & on fera une interligne

ſur le rang des autres qni auront doublé ci-devant pour former l'interligne ; & quand la plaine s'élargira, on remettra ces eſcadrons & bataillons, ſelon que le terrain s'agrandira ; & s'il ſe reſſerre, on en fera doubler davantage, & l'on en fera des interlignes tant à la premiere qu'à la ſeconde ligne.

Si l'Armée ſe rencontre allant au combat, n'ayant pas tant de front que celle qui vient à elle, faut qu'elle mette des charettes ſur ſon aîle droite & ſur ſon aîle gauche, & même derriere ſoi, pour empêcher que les ennemis ne la prennent pardevant & par derriere, & garnir les charettes de mouſquetaires. Une Armée a grand avantage quand elle a plus de front que l'autre, parce qu'elle prend par le flanc & par les deux côtés, faiſant comme un croiſſant de chaque côté. Il faut ſe ſouvenir lorſqu'on combat, que tant que la premiere ligne peut combattre, quoiqu'elle ait battu la premiere, de n'avancer point, & la laiſſer toujours combattre, juſques à ce que la ſeconde ligne des ennemis l'ait pouſſée & miſe en déſordre, alors vous avancerez & combattrez celle des ennemis qui ſera miſe en déſordre elle-même en

battant la vôtre ; & la vôtre qui ſera en bon ordre, indubitablement battra la leur. Il faut auſſi ſe ſouvenir qu'entre les lignes des deux Armées quand on combat, il faut qu'il y ait 300 pas d'une ligne à l'autre, & 600 de la troupe de reſerve à la derniere ligne. Il faut pour commander cette troupe de reſerve, choiſir un Officier qui ſoit Lieutenant Général ou Maréchal de Camp, qui ſoit un brave homme, & qui n'ait point trop de feu ; ce ſont d'ordinaire ceux-là qui gagnent des batailles. Il eſt bon que les Lieutenans Généraux ou Maréchaux de Camp, qui ſont commandés pour faire combattre l'infanterie, mettent pied à terre, & combattent à la tête de l'infanterie.

CHAPITRE VIII.

Ordre que doit tenir une Armée pour passer une riviere, & qui craint d'être attaquée.

QUand on marche avec une Armée, & qu'on trouve une riviere à passer, & qu'on craint les ennemis, s'il y a un gué où l'on peut passer, quoiqu'il y ait de l'eau jusques aux aisselles des soldats, on les peut faire passer sans les faire dépouiller, faisant mettre leurs bandoulieres sur les clefs de leurs mousquets, & les trousser le plus que l'on pourra, puis laisser un bout de méche allumée qui est attachée à la crosse du mousquet. On fait prendre le mousquet par le bout du canon, la crosse en haut, & le soldat passe la riviere, tenant toujours la main haute, afin que rien ne se mouille ; & quand il est hors de l'eau, il ne fait que se secouer un peu, & battre du pied à terre, puis remettre la bandouliere sur lui, il est en état de tirer, comme s'il n'avoit point passé la riviere; & s'il y a

a des ennemis du côté de la riviere qui veulent défendre le paſſage, on ſe ſert de l'artillerie pour tirer ſur eux, & d'une partie de l'infanterie qui en fait de même, tandis qu'on en fait paſſer d'autres, quand le gué eſt aſſez grand pour paſſer les bataillons de front, en tenant les armes comme j'ai dit ci-devant.

Il faut ſe ſouvenir quand on a paſſé une riviere, que ceux qui ont paſſé les premiers, n'avancent pas loin que les troupes ne ſoient paſſées, & qu'ils ne ſoient en état de pouvoir aller aux ennemis; & en même-temps qu'elles paſſent en avant, pour faire place à ceux qui paſſent le gué, & ſe mettre en bataille, faiſant front devant eux, puis mettre un bataillon ſur leur aîle droite qui faſſe front du côté de la main droite, & en mettre auſſi un ſur la main gauche qui faſſe front du côté de l'aîle gauche, afin d'empêcher qu'on ne vous prenne pas par les côtés; & en même-temps qu'il paſſe des troupes, on s'élargit à droite & à gauche & devant ſoi; & s'il eſt beſoin de ſe retrancher, on ſe retranche, & l'on y fait des ponts s'il eſt néceſſaire.

Quand on rencontre une riviere ou un canal qui ne ſont pas guéables, on peut choiſir dans une Armée les ſoldats qui ſçavent nager, on leur fait attacher leurs fuſils derriere le dos ou leurs mouſquetons (il n'importe pas que leurs armes ſoient mouillées, pourvû qu'elles ne ſoient point chargées.) Quand le ſoldat a paſſé il ouvre le baſſinet, & ſouffle dedans pour faire ſortir l'eau, s'il y en étoit entré. Il eſſuye ſon mouſquet avec ſon mouchoir qu'il a mis dans ſon chapeau, ainſi que la poire où il tient ſa poudre, ou bien l'étui aux cartouches qu'il porte. S'il veut, il peut mettre du ſuif & de la cire ſur le baſſinet de ſon mouſquet, pour empêcher que l'eau n'y entre, s'il veut le laiſſer chargé, ainſi qu'ont fait toujours les vieux ſoldats que nous avions dans l'Armée étant en Flandres; quand ils alloient en parti, ils paſſoient tous les canaux & toutes les rivières comme je le dis-là, & faiſoient contribuer tout le païs que Meſſieurs les Gouverneurs vouloient qui contribuât.

Pour moi quand je commandois dans Bergues, dans Ypres, Dixmude & La-

quenoc, tous les partis que j'envoyois, paſſoient les canaux de cette façon. Il eſt vrai que les ſoldats ne portoient point d'épées, mais ils avoient des bayonnettes qui avoient des manches d'un pied de long, & les lames des bayonnettes étoient auſſi longues que les manches, dont les bouts étoient propres à mettre dans les canons des fuſils pour ſe défendre, quand quelqu'un vouloit venir à eux après qu'ils avoient tiré. Ils faiſoient encore bien plus quand ils alloient en parti, ils menoient de leurs camarades qui ne ſçavoient pas nager, & leur faiſoient paſſer la riviere ou le canal, en leur attachant une corde ſous les aiſſelles, & les tiroient de l'autre côté quand ils étoient paſſés. On pourroit donc pour gagner des paſſages, & ſurprendre les lieux où on voudroit paſſer, choiſir dans les Régimens des gens qui ſçuſſent nager, leſquels on feroit paſſer avec des outils à leurs dos, comme les fuſiliers attachent leurs fuſils, afin de ſe retrancher s'il en étoit beſoin. Il faut prendre des Officiers & des Sergens qui ſçachent nager pour paſſer ces gens-là, & pour faire abattre les bords;

afin qu'on puiſſe faire le pont pour paſſer l'Armée, ſi l'on en veut faire paſſer. Quand Meſſieurs les Maréchaux de Gaſſion & de Rantzau furent pour trouver Monſieur le Prince d'Orange delà le canal de Bruges, nous prîmes deux forts ſur le canal ; & pour empêcher que ceux qui étoient dans le fort ne ſe ſauvaſſent du côté de Bruges & de Nieuport, nous fîmes paſſer 200 fuſiliers à nage delà le canal ; cela les obligea à ſe rendre priſonniers de guerre.

CHAPITRE IX.

Le terrain que l'on doit donner à une Armée pour combattre.

SUppoſé que l'Armée ſoit de dix ou douze mille chevaux, & de ſeize ou vingt mille hommes de pied, d'ordinaire on fait les eſcadrons de ſix-vingts chevaux, & les bataillons de ſix juſques à huit cens hommes. L'on les peut bien faire de mille, ſi l'on les met à dix ou à huit de hauteur, car à ſix il y auroit un trop grand front. Je vois

d'ordinaire les Lieutenans Généraux, Maréchaux de Camp, & d'autres Officiers qui ont un plan, ſur lequel ils ont fait leur ordre de bataille ; qui ſur le nombre des hommes nommés cideſſus, ſeroit de cent eſcadrons, & de ſeize à dix-huit bataillons ; ce qui ſeroit pour avoir vingt eſcadrons ſur chacune des aîles des deux lignes, & vingt qui pourroient reſter pour la troupe de reſerve ; & de ſon infanterie, il pourroit avoir huit bataillons à chaque ligne, & trois bataillons pour la troupe de reſerve. On a accoutumé d'ordinaire de mettre les eſcadrons de Gens - d'armes entre les deux lignes : de ſorte que voilà un ordre de bataille qui tient un grand front, ſi bien qu'il faut pour chaque eſcadron de ſix-vingts chevaux, ſoixante pas de front, & compter ſur 80 eſcadrons à 60 pas par eſcadron ; attendu qu'il faut que les diſtances ſoient obſervées, que les eſcadrons de la ſeconde ligne ne ſoient point derriere ceux de la premiere, mais au droit de l'intervalle, afin que ſi les premiers venoient à ſe rompre, ils ne ſe renverſaſſent pas ſur ceux de la ſeconde ligne ; de ſorte que pour la ca-

valerie, il faut 4800 pas de terrain; & pour les 16 bataillons, pour les deux lignes à 800 hommes pour bataillon à six de hauteur, faisant 133 hommes de front à chaque bataillon, il tiendroit de front à chaque bataillon 100 ou 110 pas de front, les laissant un peu en état de se pouvoir aider de leurs armes, & n'être point trop serrez, il faut pour les 16 bataillons 1760 pas, de sorte que le plan de l'Armée en bataille, est de 6560 pas.

Il se trouve fort peu de lieux où il y ait des plaines pour contenir une Armée, à laquelle il faut 6560 pas de front, sans que vous soyez séparés ou par ruisseaux ou par vallons, par bois, villages ou ravines; de sorte que si les ennemis sont près de vous, & en ordre de combattre; pour aller à eux, il n'y a plus moyen de demeurer sous le grand ordre, il faut se reduire à la moitié. A l'endroit où le terrain oblige de se mettre d'une autre façon en bataille, comme à séparer l'Armée, de deux lignes en faire quatre, il faut prendre la main droite si elle se rencontre la plus près, & faire marcher dix escadrons de l'aîle droite, puis les dix autres

après les quatre bataillons de l'aîle droite, ensuite les quatre autres qui restent de la premiere ligne; après faire marcher les dix escadrons, qui étoient les plus près de l'infanterie qui vient de marcher, & les faire mettre sur l'aîle droite des quatre bataillons qui forment une seconde ligne; & pour les dix autres escadrons, les faire mettre sur l'aîle gauche des quatre bataillons, & puis l'on fait passer la seconde ligne sur le même ordre que l'on a fait passer la premiere: & après la troupe de reserve, suit le bagage, selon l'ordre que vous avez donné.

Il faut se souvenir que s'il se rencontroit qu'il fallût passer quelque lieu serré, qui fut plus près de l'aîle gauche, il ne faudroit pas s'amuser à aller chercher l'aîle droite pour la faire passer, plutôt que la gauche, il faudroit toujours que les troupes qui se rencontrent le plus près des défilés, passassent les premieres; si les troupes de l'aîle gauche passent les premieres, & qu'il y ait place sur l'aîle droite quand ils ont passé, toutes les troupes de la ligne doublent sur la droite des premiers qui sont passés selon le terrain qui se trouve; &

ſi c'eſt l'aîle droite qui ait paſſé, & qu'il y ait place ſur la gauche, les troupes doublent toutes ſur la gauche de ceux qui ont paſſé; & quand le défilé ſe rencontre au milieu de la ligne qui marche, ſoit cavalerie ou infanterie, vous faites marcher la troupe qui eſt vis-à-vis du défilé; & quand elle a paſſé le défilé, l'autre troupe, ſoit de droite ou de gauche qui la ſuit, la premiere doublera ſur la droite, ſi elle eſt partie de la main droite; ou ſur la gauche, ſi elle eſt partie de la main gauche, & toutes les autres ſuivront ce même ordre.

Pour moi je crois qu'une Armée que l'on mettroit en bataille pour combattre, réuſſiroit fort bien, ſi on la mettoit un eſcadron à droit & un bataillon à gauche, & continuer les deux lignes de même, entrelaçant l'un avec l'autre. La raiſon de cela eſt, que les aîles où il n'y a que de la cavalerie, n'oſeroient approcher pour attaquer les eſcadrons mêlés, parce que la cavalerie n'aime pas à eſſuyer les coups de mouſquets.

La principale choſe dans la guerre, eſt de ſçavoir faire combattre une Armée

mée en tous lieux, en quelque ſituation que ce ſoit, & y prendre ſes avantages. Il faut pour cela avoir des Lieutenans Généraux & Maréchaux de Camp bien entendus & expérimentés, un Sergent de bataille, dont l'expérience & vigilance doit être très-grande, & de confiance parmi les gens de guerre. Il faut auſſi que les Généraux ſe ſervent pour Aide de camp de perſonnes expérimentées, & même leur donner un rang, ainſi qu'ils avoient autrefois.

CHAPITRE X.

Conſidérations qu'on doit avoir avant que d'aſſiéger une place.

IL faut voir à qui elle eſt, que peuvent faire ceux qui entreprendront de la ſecourir, quelle eſt la ſituation de la place, quelle nombre de gens de guerre il y a dedans, quelle eſt l'affection des habitans, s'ils ſont en bonne intelligence avec les gens de guerre, ſi le Gouverneur eſt homme fort entendu pour la défenſe de la place, & ſi elle eſt munie de toutes les choſes néceſſaires,

Toutes ces considérations finies, & étant résolu de l'assiéger, il faut prendre garde d'assurer les vivres, que les chemins ne leur puissent être coupés, voir le nombre des gens de guerre qu'il lui faut, la quantité de munitions de guerre, d'artillerie, mortiers, grenades, & de tout autre feu d'artifice nécessaire pour une telle entreprise, boulets, poudre, méches, ensemble la quantité des outils, comme pics, pèles, hoyaux, haches, serpes, & enfin tout son attirail qui doit être prêt auparavant. Puis après en cet ordre il doit marcher, & prendre un rendez-vous où il puisse donner jalousie à plusieurs places.

Etant assez près, il l'enverra investir par suffisant nombre de cavalerie, commandée par un Maréchal de camp.

Après il suivra avec le reste de son Armée, & arrivant devant la place, il en fera le tour avec les Maréchaux de camp, pour resoudre après des lieux & des quartiers qu'il veut prendre, du nombre d'attaques qu'il veut faire, & fera choisir des lieux propres pour faire le parc & autres lieux pour mettre les magasins des vivres, un autre lieu pour mettre l'hôpital, & le plus pro-

che de l'eau qu'il se pourra, & le fera munir des choses nécessaires, & spécialement de bons Chirurgiens. Ayant donc choisi son quartier, & fait séparation des autres, il fera faire bonne garde, pour empêcher que rien ne puisse entrer dans la place, & au même-temps fera la circonvallation, & en fera donner à chaque Major de brigade, ce qu'il voudra que sa brigade fasse, qui peut être à tout le moins deux cens toises pour un Régiment de vingt Compagnies, revenant à dix toises par Compagnie, ausquels il commandera que dans deux fois vingt-quatre heures le travail de chaque Régiment soit fait, lequel sera de dix à onze pieds de largeur, & de neuf pieds de profondeur, venant en bas à quatre pieds de large, & de la berme jusques au haut du parapet de six pieds de haut, avec une double banquette d'un pied & demi de hauteur chacune, & de deux pieds de large avec la profondeur que vous avez donnée à votre fossé. Vous faites une ligne haute de cinq pieds ou de six, depuis la berme jusques au haut du parapet; lequel vous faites faire en glacis, & de l'épaisseur de cinq pieds, & vous pou-

vez mettre dans cette épaiſſeur du parapet ſur le haut, une paliſſade qui aura ſix pieds, dont trois pieds ſeront dans terre & trois ſortiront par-deſſus le parapet, & ainſi depuis le fond du foſſé vous avez neuf pieds pour venir juſques à la berme, & ſix pieds de la berme juſques au haut du parapet, & trois pieds de paliſſade qui font 18 pieds de hauteur : ce qui rend la choſe ſi difficile, qu'il eſt du tout impoſſible de forcer une ligne, pourvû qu'elle ſoit un peu défendue, & par ce moyen la cavalerie ſeroit preſque à couvert.

Si les quartiers ſont ſéparés par des rivieres ou marais, il fera travailler en diligence à pluſieurs ponts, afin d'avoir la communication des uns aux autres, faiſant que ces ponts ſoient dans la ligne de circonvallation ; car autrement, il ſeroit aiſé à l'ennemi, y ſurvenant, d'empêcher de paſſer deſſus & d'ôter la communication.

CHAPITRE XI.

Ordre qu'il faut tenir pour assiéger une place.

IL faut observer en campant devant une place, où il y aura des bois voisins, d'y faire un abbatis de gros arbres, qui s'entrelassent les uns dans les autres, & à 20 pas de là faire une double palissade avec des pieux & un clayonnage. Vous lui donnez 3 pieds de large & le remplissez de terre, & ainsi vous faites un parapet de quatre à cinq pieds de haut, qui sert à défendre l'abbatis qui vous sert de ligne, & faites que les quartiers ne soient vûs de l'artillerie de la Ville, non plus que la ligne : attendu que si vous les faites à sa vûe, il est du tout impossible de la pouvoir défendre, sans grande perte, & sans courir hazard d'être forcé. La raison est que les soldats ne souffrent pas volontiers le péril devant & derriere.

Il y a des endroits où on la peut laisser en vûe, qui sont ceux où il y a des vallons où se peuvent mettre les esca-

drons & bataillons à couvert, & fournir la banquette de mousquetaires & de piquiers, qui venant à être repoussés, vos gens sortent dessus, & se mêlent parmi ceux qui veulent entrer; & ceux de la Ville ne peuvent alors se servir de leur artillerie, attendu que cela endommageroit fort les leurs.

Il faut observer en faisant les lignes, d'occuper les hauteurs par de bons forts, & entre vos grands forts en faire de moyens, & entre les moyens de bonnes redoutes, & entre les redoutes de bonnes demi-lunes ou redans, afin que vos lignes soient toutes flanquées. Et aussi-tôt que les forts & redoutes seront en défense, vous y mettrez la garde nécessaire, & commanderez aux Majors de brigade d'avoir le soin de les faire garder par les troupes tour à tour; & la garde y étant, vous faites mettre le nombre d'artillerie que vous jugez nécessaire. On peut faire prendre les armes aux soldats qui vont au travail, pour s'en défendre contre les sorties de la Ville, ou contre ceux qui voudroient se jetter dedans.

Venons à l'ouverture de la tranchée, & voyons quel nombre d'hommes il y

faut mettre pour la fureté d'icelle. Il faut difpofer fa garde felon le nombre de gens de guerre qu'il y a dedans la place, felon la quantité des attaques que vous faites, & felon que vos attaques fe peuvent fecourir ; & s'il y a dedans une place deux mille hommes de guerre, & que vos attaques ne fe fecourent point les unes les autres, ou qu'il n'y en ait que deux, vous devez faire entrer pour le moins quinze cens hommes en garde, & fi vous en faites trois qui fe puiffent fecourir l'une l'autre, il fuffira de mille hommes à chacune.

CHAPITRE XII.

Ordre qu'on doit tenir faifant l'ouverture de la tranchée.

LOrfque vous ouvrez la tranchée ; vous prenez les anciens Régimens qui en font l'ouverture,& l'attaque porte le nom des Régimens.

Il faut faire entrer les Régimens de nuit pour les premieres fois,& y mettre nombre fuffifant de cavalerie, pour empêcher les forties que pourroient faire ceux de la Ville.

Le commencement d'une ouverture de tranchée, se doit faire par une bonne place d'armes, de laquelle on tire une ligne pour aller au bastion que l'on veut attaquer. Au bout de votre ligne, vous faites une redoute, & tirez une autre ligne qui est défendue de la redoute, ne laissant dans la ligne qu'un Sergent avec cinq hommes.

A chaque tournant vous faites une redoute flanquant votre ligne.

Après avoir fait deux redoutes, vous faites une place d'armes, & continuez votre travail ainsi jusques à la contrescarpe; & entre vos places d'armes & vos redoutes, vous choisissez les lieux où vous ferez vos batteries, qu'il faut faire le plus & le mieux fermées que faire se peut; & flanquées de la redoute & des places d'armes, & tenir pour maxime qu'il faut qu'il y ait toujours des gens de guerre plus avancés que les batteries.

Quand vous êtes au glacis de la contrescarpe, & que vous connoissez si grande résistance, qu'il n'est pas aisé de se loger dessus, il faut vous étendre à droite & à gauche, le long du glacis, faire un grand front de travail, & le

joindre par les deux côtés à la plus prochaine place d'armes, par une ligne, pour empêcher les sorties qui vous pourroient prendre par les flancs. Vous devez ouvrir dans le front que vous tenez, douze sapes, pour entrer dans le chemin couvert, & mettre des madriers sur des rouleaux devant l'ouverture, pour empêcher qu'ils ne jettent des grenades : même l'on peut couvrir avec des planches une toise de la sape, qui approche le plus près de la palissade, & y jetter de la terre dessus pour l'empêcher de brûler ; & ainsi vous continuez votre travail jusqu'à vous rendre maître du chemin couvert, & vous évitez toutes les mines & malheurs qu'on rencontre dans les contrescarpes ; & vous pouvez, si vous avez à faire une grande descente pour aller à l'ouvrage, faire des galeries, à commencer du glacis de la contrescarpe, pour descendre dans le fossé de l'ouvrage que vous attaquez.

Je tiens bonne la maxime de ceux qui mettent des bataillons à droit & à gauche des travailleurs à découvert, ils sont bons de 300 hommes chacun ; & quand les ennemis viennent à sortir, & croyent surprendre la tranchée, voyant

venir ces bataillons à eux, ils croyent qu'ils ſont avertis de leurs deſſeins, & cela leur donne de l'étonnement : outre que quand ils voudroient forcer ces bataillons, ils y trouvent grande réſiſtance, attendu que ce ſont ordinairement les meilleurs hommes des Régimens, & croyent qu'au lieu des 300 qu'il peut y avoir à chacun, il y en a plus de 600, & cela les oblige a lâcher le pied.

L'on doit faire tous les préparatifs qu'il faut pour paſſer le foſſé, durant le temps qu'on travaille à s'en rendre maître, comme les galeries, les chandeliers, l'amas de faſcines & des ſacs de terre, s'il eſt beſoin de combler le foſſé, afin que cela ne retarde pas. Et pour l'avoir plutôt comblé, ſouvenez-vous de faire lier à la queue de votre tranchée deux ou trois faſcines enſemble ; parce que quand vous les faites porter par les ſoldats, ils n'en portent qu'une à la fois : & ainſi vous faites en un jour ce que vous feriez en trois, & l'épaiſſeur de la faſcine garde bien ſouvent un ſoldat, ou un autre qui la porte d'être bleſſé.

Etant maître du foſſé, & ayant battu les flancs bas que je tiens plus dif-

ficiles à battre aux baſtions à orillons qu'aux autres, & percé le foſſé, vous mettrez votre galerie que vous ferez, s'il eſt beſoin, à l'épreuve du canon, & la couvrirez de fer-blanc, pour éviter le feu : vous ferez attacher vos mineurs pour faire votre mine le plus promptement qu'il ſe pourra, afin que les ennemis ne la puiſſent contreminer. Les galeries que vous ferez à d'autres ouvrages, tant à ceux à corne qu'aux demi-lunes & baſtions, doivent être faites de la même façon s'il en eſt beſoin.

Quand on peut faire une mine à la courtine, elle eſt bien meilleure que celles qui ſe font aux baſtions, attendu qu'on ne peut ſe retrancher derriere. S'il ſe peut, on doit faire jouer les mines des attaques tout d'un coup ; & pour ce faire, il faut prendre garde que les mèches des deux mines ſoient d'une même mèche, & d'une même longueur, & prendre garde ſi le vent donne plus à l'embouchure d'une mine que de l'autre. Il faudra mettre la mèche plus courte où le vent ne donnera pas, & la mettre plus longue où il donne. Je le ſçai par expérience, y ayant été attrapé à Hedein. Si on de-

mande pourquoi la même méche ? c'eſt parce qu'il y en a de plus ſerrée l'une que l'autre, & afin que venant à l'aſſaut, vous puiſſiez faire donner par divers endroits : & afin auſſi de divertir leurs forces, & vous rendre vos logemens plus aiſés à faire. Avant que de donner, il faut avoir les choſes néceſſaires à faire le logement, comme ſacs & panniers pleins de terre, bariques, faſcines, pèles, & des hommes bien choiſis du Régiment qui eſt en garde : & ſi on veut faire donner par d'autres, ils donneront par la droite & par la gauche, & ceux de la tranchée par le milieu, ſans qu'aucun Régiment le leur puiſſe diſputer, à raiſon que c'eſt le lieu & le jour de leur garde, & feront faites des ſorties à la droite & à la gauche, par les autres troupes qui ſeront commandées pour donner.

Il faut garnir toute la contreſcarpe de trois ou quatre rangs de mouſquetaires, & commander à ceux de l'artillerie de tirer inceſſamment, durant le temps qu'on donnera, & que l'on fera le logement, afin que par le grand feu du canon & des mouſquetaires, les ennemis appréhendent à ſe montrer, &

que les nôtres puiſſent mieux faire le logement.

Le logement fait, vous continuez à faire des mines, & aller pied à pied, juſques à ce que vous les contraigniez à ſe rendre, & leur donniez la compoſition que vous jugerez à propos, laquelle vous leur devez tenir inviolablement, & tout ce que vous leur aurez promis, ſoit aux gens de guerre ou aux habitans.

On doit fuir à prendre une place par force, & principalement quand on la veut garder, à cauſe des violences & des excès qui s-y commettent; ſçavoir le feu, le violement, le meurtre qui ſe fait entre les ſoldats, même durant le temps du pillage, outre que les ſoldats ayant beaucoup gagné par le moyen du butin, quittent le ſervice & ſe retirent. Il vaudroit mieux faire payer une certaine ſomme & la diſtribüer aux ſoldats, & principalement aux bleſſés & aux malades qui ſe trouveroient dans l'Armée.

Et ſi vous avez affaire à une place qu'on ne puiſſe approcher que par une digue ou une langue de terre, qu'on ne puiſſe faire des tournans à des lignes,

pour éviter l'enfilade qui arrive, il faut commencer la tranchée par une place d'armes, & faire une ligne toute droite, fort enfoncée dans la terre, qui vous conduise à une autre place d'armes à cent pas de là, & ainsi vous irez par la place d'armes jusques au glacis, où vous en ferez deux autres, l'une à droite & l'autre à gauche, pour de-là ouvrir vos sapes.

Pour vous rendre maître du chemin couvert, souvenez-vous de tenir vos places d'armes un peu élevées, & s'il est besoin, mettre des gabions à droite & à gauche, remplis de terre le long de la ligne qui vous conduit d'une place d'armes à l'autre, & des blindes pardessus, pour éviter d'être vûs ; & des places d'armes, vous vous en pouvez servir à faire des batteries.

CHAPITRE XIII.

De la façon qu'il faut assiéger une place, quand il y a grand nombre de soldats qui la défendent.

IL faut commencer en arrivant avec les troupes, d'investir la place, s'il y a une riviere faire un pont au-dessus de la Ville, & un autre au-dessous pour la communication des quartiers, & dès le premier jour faire une contrevallation contre la Ville, laquelle vous met à couvert des sorties que les assiégés entreprendroient sur vos troupes, & en même-temps il faut travailler à la circonvallation. Les soldats que vous menez au travail, tant de la contrevallation que de la circonvallation, vous leur faites porter leurs armes, & formez un bataillon de chacun des Régimens qui travaillent, & votre bataillon est au milieu du travail que vous leur ordonnez. Ceux qui travaillent à la contrevallation, se mettent en bataille, regardans la ligne devant eux du côté de la Ville; & ceux qui tra-

vaillent à la circonvallation, font front vers la campagne. Il faut prendre garde que les ponts que vous faites ſur la riviere pour la communication des quartiers, ſoient en-dedans de la ligne pour le moins de 3 ou de 400 pas, & qu'ils ne ſoient point vûs s'il y a moyen du canon, non plus que les ouvertures que vous laiſſez à votre contrevallation quand il faut que vous ſortiez pour aller aux ennemis.

Je ſuppoſe une place où il y auroit 9000 ſoldats d'infanterie & 2000 chevaux, & pour l'attaquer une Armée de 36000 hommes de pied : elle doit, pour entreprendre le ſiége & en venir à bout, faire ſix attaques, s'il ſe trouve lieu de les faire. Il faut prendre garde en faiſant votre attaque, qu'il n'y en ait point d'un côté à l'autre, vis-à-vis l'un de l'autre, attendu que les coups de canons qui échaperoient, tueroient vos ſoldats dans la tranchée. Il faut faire trois attaques de chaque côté, le plus près que vous pourrez l'une de l'autre, mettre à chaque attaque 1000 ou 1200 hommes. Les ennemis qui la défendent, ne ſont que 1500 pour défendre chaque attaque, & ainſi ils n'ont

n'ont que deux nuits franches, attendu qu'ils en mettent à chaque attaque toutes les nuits 500; & des deux nuits franches qu'ils ont pour n'être point à l'attaque, il faut qu'ils en employent une à la garde des dehors qui ne sont point attaqués, où il faut encore 500 hommes; & les autres 500 qui restent, il faut qu'ils fassent garde dans la Ville pour empêcher les habitans de se révolter, & les porter à se rendre. Vous ferez souvent donner de fausses allarmes aux dehors qui ne sont point attaqués, afin de les fatiguer davantage, & principalement lorsque vous voudrez faire des logemens dans vos véritables attaques; ainsi ils sont plus fatigués que ceux qui les attaquent, qui sur ce pied peuvent avoir cinq nuits franches.

En attaquant la place, il faut commencer de faire à chacune des attaques en ouvrant la tranchée, une bonne place d'armes, & élever de la terre bien haute, afin que vous puissiez tenir de la cavalerie derriere, & un bataillon à chacune de la moitié de votre garde qui ait sa sortie, celle de l'attaque de la main droite sur sa droite, & celle

de la main gauche ſur ſa gauche, & celle du milieu ſur la droite & ſur la gauche, le bataillon à ſix de hauteur ſort en faiſant à droite hors de la place d'armes; & de la droite qnand il en eſt tout-à-fait dehors, il fait à gauche & va droit aux ennemis; celui de la gauche par la main gauche en faiſant à gauche, & quand il eſt dehors il fait à droite & tourne droit aux ennemis; celui qui eſt dans l'attaque du milieu, ſort par les côtés où l'on a laiſſé les ouvertures, & étant dehors fait à droite & à gauche, & va droit aux ennemis; la cavalerie qui eſt dans ces places d'armes ſort, l'une à droite, l'autre à gauche, & ſoutient l'infanterie: ſi la cavalerie des ennemis ſortoit la premiere, il faut que la nôtre aille à la charge, & qu'elle ſoit ſoutenue par l'infanterie. Il eſt bon dans les places d'armes, ſur tout dans le commencement, de mettre quelque piece de canon pour tirer ſur la cavalerie des ennemis, ou ſur les troupes qui viennent pour faire la ſortie, car la plûpart du temps les ennemis ſe mettent en bataille proche leur contreſcarpe, afin de vous obliger à ſortir, & vous met-

tre en état que leur canon & le feu de leurs mousquetaires les puissent servir pour vous empêcher d'aller à eux sans vous mettre en désordre, votre canon leur donne la même incommodité. Pour empêcher ces sorties-là, il faut à tous les tournans de la tranchée qu'il y ait une redoute qui soit bien faite, bien fermée, & même palissadée; & poussant toujours votre tranchée, vous faites une place d'armes de deux en deux redoutes, ce qui empêche que les ennemis ne puissent pas vous venir prendre par derriere vos redoutes. Pour faire vos batteries, vous choisirez les places d'armes que vous trouverez les plus commodes; ce sont celles qui voyent mieux l'endroit que vous voulez battre.

D'une place d'armes à l'autre vous tirez vne ligne de l'attaque du milieu qui communique avec l'attaque de la droite, & une autre qui communique avec celle de la gauche, ainsi vous n'appréhendez les sorties que sur les côtés, soit sur la droite, soit sur la gauche, ne tombant pas sur le milieu, à cause que les places d'armes & les redoutes flanquent, & qu'il est mal-aisé de paf-

ſer pardeſſus les lignes de communication; & dans toutes les places d'armes, il faut faire enſorte de mettre à couvert du canon un eſcadron de 100 chevaux, cela ne fait que 33 hommes de front, & par conſéquent 40 pas d'épaulemens pour mettre la cavalerie à couvert du canon; & tirer une ligne d'une place d'armes tant du côté droit que du gauche, pour empêcher que les ennemis ne tombent ſur les côtés.

Il faut toujours pourſuivre la tranchée par places d'armes & par redoutes ; & quand vous venez auprès de la contreſcarpe, il faut embraſſer le plus qu'on peut ſur la droite & ſur la gauche; parce que quand même vous ne voudriez vous loger que ſur le redant du milieu, il eſt bon d'attaquer celui qui eſt le plus près de la droite où vous voulez loger, & celui qui eſt le plus près de la gauche de même, attendu qu'en les attaquant vous chaſſez tout ce qui eſt dans les traverſes qui ſoutiennent ceux qui défendent les trois redans : mais pour mieux faire, il faut ſe loger ſur les trois, parce que vous maintenez toujours celui du milieu, quelques efforts que puiſſent faire les

ennemis. Et pour avoir bien-tôt fait une communication d'un redant à l'autre, il faut avoir des fascines & les passer dans les palissades, les larder l'une sur l'autre, vos travailleurs jettent de la terre contre pour les rendre à l'épreuve du mousquet, & ainsi vous avez communication à vos trois redans. Quand vous êtes maître de la contrescarpe, il faut faire la descente dans le fossé des ouvrages que vous attaqués. Il est bon de faire quatre ou cinq descentes, & de prendre garde aux mines des ennemis, de peur qu'elles vous fassent sauter. Quand vous craignez qu'on travaille aux mines dessous le logement où vous êtes, vous pouvez mettre une quaisse à terre, & des épingles ou des dez dessus; & si l'on travaille, les dez ou les épingles remuent. Il est bon de faire une descente dans le fossé de la place que vous attaquez, vis-à-vis du milieu de la courtine, qui est entre les deux bastions, & y faire faire une mine, attendu qu'on ne se peut pas retrancher derriere.

Quand les ennemis donnent des allarmes, & qu'ils font semblant de vou-

loir reprendre le logement qu'ils ont perdu, & que vous doutez que la mine est dessous, quelque empressement qu'ils témoignent de sortir, ne vous amusez pas à y jetter des gens, parce que ce n'est que pour les faire sauter ; cela est arrivé à Monsieur des Pieds à Valenciennes, quoi que je l'en eusse averti. Si à la place que vous attaquez il y a des fossés secs, c'est là où se font les grands combats, & vous ne les pouvez guere empêcher que par le moyen de quelques palissades qu'on peut mettre dans le fossé. Pour que les ennemis ne viennent point sur vous, il faut faire de bonnes & fortes galeries pour passer le fossé, même les couvrir de fer-blanc, & jetter de la terre dessus, puis faire un grand fossé à la droite & à la gauche de la galerie, & jetter de la terre contre à droite & à gauche, afin qu'elles ne puissent point être brûlées par le feu d'artifice qu'ils jetteront dessus. On ne doit pas douter que les bastions que vous attaquerez, ne soient minés pour vous faire sauter quand vous serez dedans : voilà pourquoi il est bon quand votre mine a joué, d'ouvrir encore les bastions

par une autre mine, parce que vous trouvez par cette ſeconde mine l'endroit où eſt la leur, ou ſi vous ne la trouvez pas faiſant jouer votre ſeconde mine, elle fait prendre la leur.

Si les foſſés de la place que vous attaquez ſont pleins d'eau, vous faites un pont de joncs,& pour le paſſer deux ſoldats ſe jettent à l'eau, paſſent à nage. Il y a une corde qui eſt attachée à un des coins du pont, & une autre à l'autre coin, & les ſoldats les ont attachées autour d'eux. Quand ils ſont paſſés, ils tirent les cordes, & le pont va à eux, ils prennent les matériaux que l'on a mis deſſus pour faire le logement, & il y a auſſi deux cordes du côté de la tranchée dont on retire le pont, & on acheve d'y mettre tout ce qu'il faut pour mettre les mineurs à couvert; enſuite vous les faites paſſer pendant le temps que les mineurs travaillent, vous comblez le foſſé, y jettant des faſcines & des ſacs à terre pardeſſus. Il faut prendre garde que la péſanteur de la terre ſoit ſuffiſante pour faire aller les faſcines à fond, parce que quand elles ne ſont pas à fond, encore que les hommes marchent par-

dessus, cela ne laisse pas quand la mine joue, & que les pierres tombent de la muraille sur le pont, de le faire enfoncer, & il y a quelquefois cinq ou six pieds d'eau pardessus les ruines qui sont tombées; cela nous est arrivé à Hesdin sous Monsieur le Grand Maître, & il nous fallut deux jours pour recombler le fossé.

CHAPITRE XIV.

De la maniere qu'il faut attaquer une place où l'on ne peut faire de tranchée que sur des digues.

POur attaquer une place où l'on ne peut faire de tranchée que sur des digues, il faut voir combien d'attaques vous pouvez faire, & le jour que vous voulez ouvrir votre tranchée, il faut envoyer à la tête de chaque attaque 50 mousquetaires, & après eux faire porter par des soldats trois ou quatre chevaux de frize. Selon que la digue est large, vous faites aller vos cinquante mousquetaires commandés, le plus avant & le plus près de la place que

que vous pourrez ; puis ceux qui portent les chevaux de frize, s'avanceront, & vos mousquetaires s'ouvriront à droite & à gauche, & les mettront sur la largeur de la digue. On fera marcher après cela 20 ou 30 brouettes, tant que la largeur de la digue peut contenir; à ces brouettes sont des mantelets à l'épreuve du mousquet, vous menez cela justement au lieu où les chevaux de frize sont posés, les travailleurs suivent, & font une traverse auprès de ces mantelets, puis jettent la terre du côté de la Ville, & n'ouvrent pas tout-à-fait leurs lignes jusques au bord de l'eau de chaque côté; parce qu'il faut laisser 3 pieds de chaque côté, afin que l'eau n'entre point dans la traverse que vous faites; & à ces 3 pieds qui restent vous y mettez des palissades, des fascines, & de la terre contre, puis vous faites faire des coupures dans la digue de 50 pas en 50 pas, pour avoir communication d'une coupure à l'autre, vous faites une enfonçure dans le milieu de la digue de 8 pieds de large, tout le long de la digue vous mettez des gabions sur le bord de la ligne que vous faites dans

le milieu à droite & à gauche, & vous les rempliſſez de la terre que vous tirez en faiſant la ligne, puis vous mettez des blindes pardeſſus, afin que vous ne ſoyez pas vû, & la nuit d'après vous pouſſez vos chevaux de frize & mantelets plus avant, vous continuez votre ligne toute droite par le milieu, & vous faites les traverſes toujours de 50 pas en 50 pas, juſques à ce que vous ſoyez ſur le bord du foſſé, que vous comblerez avec des faſcines que vous prendrez dans la place d'armes, que vous devez avoir faite à l'entrée de la digue, vous avez toute votre ligne du milieu garnie de ſoldats, les uns à droite, les autres à gauche en deux files. Ceux qui ſont en la place d'armes donnent une faſcine à la file qui eſt à la droite, & l'autre à la gauche, & la font aller de main en main juſques à la tête où ſont ceux qui les jettent dans le foſſé. Pour les ſacs de terre qu'il faut porter pour jetter ſur les faſcines, c'eſt une file de ſoldats qui marchent avec chacun un ſac de terre; & s'ils vont par la file de gauche, ils reviennent par la droite, afin qu'ils ne s'embaraſſent pas

& qu'on puiſſe continuer le travail.

Il faut ſe ſouvenir que quand on attaque une place, principalement où il y a beaucoup de peuple, d'y faire jetter fort ſouvent de nuit & de jour des bombes en pluſieurs endroits, & auſſi de tirer des boulets rouges qu'on fait chauffer, & que l'on met dans le canon avec des tenailles ; & auſſi-tôt qu'il entre dans la piece, l'on y met le feu, & on le tire à travers les maiſons pour tâcher d'y mettre le feu ; cela épouvante fort la bourgeoiſie & les nouveaux ſoldats.

CHAPITRE XV.

De la maniere d'attaquer les places par des lignes paralleles.

JE tiens pour très-bonne la maxime des Turcs, qui font les attaques par des lignes paralleles, qui tiennent autant que la face qu'ils veulent attaquer. Pour bien faire une attaque parallele, il faut dès le premier jour avancer le plus près du glacis de la contreſcarpe que l'on peut, & commencer par la

premiere ligne des paralleles, regardant la place; & d'un même-temps & dans le même instant, vous en faites 5 ou 6 derriere la premiere, environ 100 pas les unes des autres; & s'il y a plus de fond en arriere, vous en faites davantage, vous fermez les côtés de la droite & de la gauche de ces lignes paralleles par une ligne que vous enfoncez, dont vous jettez la terre sur la droite & sur la gauche, & vous tenez cette ligne enfoncée le plus que vous pouvez, crainte d'être enfilé; & de 15 en 15 pas, vous mettez des blindes au-dessus; & comme d'ordinaire on a accoutumé de faire des redans de 120 toises en 120 toises, s'il y a 4 redans qui tiennent la face, votre ligne qui couvre la droite & la gauche des 4 redans, doit passer au moins le côté de la droite & de la gauche de 4 ou 6 toises chacune: si bien qu'il faudroit que votre premiere ligne eût 372 toises de face; & pour celle du milieu, vous les éloignerez les unes des autres environ 80 ou 100 pas, & jetterez la terre à droite & à gauche des enfonçures que vous ferez, afin que par ce moyen vous puissiez mettre les blindes au-dessus

pour vous couvrir de l'enfilade, il faut faire des banquettes ſur la droite & ſur la gauche de ces lignes qui vous couvrent par les flancs; & dans les 5 ou 6 lignes paralleles, il ſuffira d'une banquette pour tirer devant ſoi du côté de la Ville. Dans ces quarrés faits par le moyen de ces lignes, c'eſt autant de lieux que vous avez pour placer vos batteries & les munitions que vous y voulez mettre, & de cette façon vos batteries ſont fermées; & de votre ligne parallele la plus proche du glacis, vous pouſſez devant vous vers le chemin couvert autant de ſapes qu'il y a de lignes droites vers la contreſcarpe, & vous formez une ligne parallele en vous ouvrant à droite & à gauche à la têtes des ſapes, & par-là vous découvrez s'il y a des mines ſous le chemin couvert. Trois mantelets au bout de chaque ligne que vous pouſſez devant vous pour ouvrir la contreſcarpe, mettent les travailleurs à couvert, & les balots de laine vous ſervent pour mettre devant les travailleurs dans l'enfonçure que vous faites pour faire une parallele égale aux autres. Vous me direz que l'on emporte

cela facilement l'épée à la main. A cela je réponds que c'eſt que ceux qui défendent la contreſcarpe, ont peur & ſe retirent, mais quelquefois il ſe rencontre qu'ils ſe défendent bien, ce qui embaraſſe fort les gens, ainſi que je me ſuis trouvé dans les ſiéges de la Religion à Montauban & à Montpellier, & pluſieurs autres endroits.

CHAPITRE XVI.

L'ordre que doit tenir un Gouverneur pour la ſureté de ſa place.

IL doit ordonner au Major de faire entrer ſa garde par eſcouades, la faire tous les jours monter en la place, conduite par les Officiers qui doivent être en garde, & par les Sergens qui doivent être de garde, ſéparer les Capitaines & Officiers, ſelon qu'il y en a dans la garniſon; leſquels Capitaines en chef qui ſeront de garde, ſe trouveront à la place, lorſque les eſcouades y viendront, & les Officiers, Lieutenans & Enſeignes de garde, meneront les eſcouades ſur la place, n'y

ayant que les Capitaines d'exempts de marcher à la tête d'une escouade.

Les escouades étant assemblées, le Major fait tirer les corps de gardes que les Capitaines tirent; & après avoir tiré, chacun doit mener ou faire aller les escouades où le sort le mene, & ainsi conséquemment de tous les autres.

Les escouades ayant tiré, les Capitaines font joindre ceux qui ont tiré le corps de garde avec les leurs, & se mettent à la tête, & de même les autres Officiers.

On doit, s'il y a assez de Capitaines, les mettre aux portes, attendu que c'est d'ordinaire là qu'on pose les plus grands corps de garde. Et s'il y avoit quatre Capitaines, & qu'il n'y eût que trois portes, il faut les faire tirer au sort à qui ira ou demeurera à la place, où il est grandement nécessaire d'en avoir un, & principalement aux Villes conquises.

Arrivant au lieu où ils doivent entrer, ils trouvent les autres en armes, lesquels étans relevés, s'en vont; & chaque Capitaine qui aura mené la garde, la doit ramener à la place, & la congédier.

L'heure de fermer les portes étant venue, la cloche ſonne, alors on doit faire prendre les armes; & les Officiers qui ont monté en garde, ſe doivent trouver à la porte, où ſe trouve auſſi le Major; & le Capitaine des portes étant arrivé, le Major commence à prendre les hommes qu'il veut mettre dehors pour faire garde, que je tiens extrêmement néceſſaire, d'autant qu'on ne ſçauroit petarder une porte, y ayant garde devant, ni donner eſcalade aux lieux où elle ſe peut donner, y ayant des ſoldats dehors le long de la contreſcarpe à l'endroit de ce lieu-là; & que faiſant la ronde dehors auſſi-bien que dedans, il ſeroit fort mal-aiſé d'avoir intelligence dedans & dehors, les hommes que vous y envoyez ne ſçachant qu'en fermant les portes, s'ils ſont de la garde de dehors.

Si vous avez de la cavalerie dans vôtre garniſon, vous en tirez dix ou douze maîtres, leſquels vont ſur les avenues, faiſant patrouilles, & écoutans, afin de vous donner avis.

Vous pouvez auſſi de votre cavalerie en faire faire patrouille dans la place, s'il eſt beſoin; & à ceux que

vous mettez dehors, vous leur donnez un autre mot que celui que vous avez donné dans la place, afin que se rencontrant ils puissent se reconnoître.

Et vos portes fermées, toutes les escouades qui ont tiré le corps de garde des murailles, s'y en iront; & le Major après la fermeture des portes, revient à la place, donne le mot au Sergent, & fait tirer les rondes & la patrouille. Ceux qui font les rondes, laissent la marque à un des corps de garde; & ceux qui font les patrouilles, laissent la marque au corps de garde de la place, & donnent au Sergent le mot qu'ils vont porter à leurs Officiers; & lui-même le doit porter au Lieutenant du Roi, durant lequel temps le Capitaine des portes va porter les clefs au logis du Gouverneur, ou de celui qui commande. On lui donne pour le conduire un Sergent,& quatre ou six mousquetaires.

Le Major doit faire la premiere ronde, & tous les corps de garde lui doivent le mot, afin de voir s'il est bon à tous les corps de garde.

Il doit voir aussi si les armes sont en bon état, & si le nombre d'hommes

qu'il a vû à la parade de la place, & les Officiers y ſont. Le Major revenant ſur le rempart pour la ſeconde fois, doit alors donner le mot à tous les corps de garde, excepté à celui d'où il part pour faire ſa ronde.

La raiſon eſt qu'on ſçait qu'il eſt parti, & qu'il vient finir au même corps de garde, & tous les Officiers ſemblablement doivent auſſi le mot par tout les corps de garde, excepté à celui d'où il part. Les rondes & patrouilles ſe doivent faire exactement, ſelon qu'elles ont été tirées.

Ceux qui font les rondes, les doivent auſſi faire exactement, mettant la tête aux carneaux & écoutant s'ils entendent quelque bruit, viſiter dans les guérites, durant lequel temps la ſentinelle doit être dehors, attendu qu'elle doit auſſi-tôt qu'elle découvre la ronde, demander qui va-là? Et la voyant proche, elle doit ſortir dehors & s'apprêter, ayant la méche ſur le ſerpentin, & ne ſe laiſſer approcher de la ronde; & lorſqu'elle aura vû dans ſa guérite, & qu'elle ſera paſſée, elle ſe peut remettre dedans, & toutes les ſentinelles qui ſont ſur le rempart, doivent faire de même.

Pour les piquets, ils présentent leur pique, & ne se doivent non plus laisser approcher.

Quant aux disputes qui peuvent arriver sur le rempart pour le mot, l'Inférieur le doit au Supérieur, comme l'Appointé à l'Anspessade, l'Anspessade au Caporal, le Caporal au Sergent, & ainsi des autres, d'égal à égal, celui qui découvre le premier, fait donner le mot à l'autre.

Pour le regard des Habitans & Echevins, ils doivent le mot au Capitaine, Lieutenant & Enseigne, & les Sergens aux Echevins; & pour le commun Bourgeois, avec les Caporaux, Anspesades & Appointés. Les premiers qui découvrent font donner le mot à l'autre; & s'il se trouve quelqu'un sur le rempart, sans ordre & sans feu, faisant ronde, il sera arrêté prisonnier dans le plus prochain corps de garde, & de même ceux qui seront ainsi trouvés par ceux qui font les patrouilles parmi les rues, après la retraite, seront menez au corps de garde de la place, & incontinent le Major en avertira le Gouverneur qui les fera punir selon leur crime.

Les ſentinelles qui ſont ſur le rempart, entendant du bruit dans le foſſé, demanderont qui va-là ? Et s'ils découvrent, tireront pour donner l'alarme, & appeller le corps de garde, & alors le Caporal ou la Ronde qui paſſent, peuvent appeller de la garde de dehors, pour ſçavoir s'il y a quelqu'un dans le foſſé.

La nuit paſſée & l'heure de l'ouverture de la porte venue, la cloche venant à ſonner, les eſcouades ſortent de deſſus la muraille, & s'en vont à la porte, où elles doivent être le jour. Le Capitaine de la garde les fait tenir ſous leurs armes, en attendant que le Major & le Capitaine des portes viennent; lequel Capitaine des portes prend avec lui un Sergent & ſix mouſquetaires ou hallebardiers, s'il y en a ſur la place pour l'accompagner, allant querir les clefs au logis du Gouverneur, ou de celui qui commande.

Etant à la porte, le Major montera en la tour en haut, & demandera à ceux qui font la garde dehors, ce qui s'eſt paſſé, & s'ils n'ont rien entendu. Si ceux de la cavalerie qui ont été bat-

tre l'eſtrade, n'ont rien appris, s'étant ainſi informé de tout, il fera encore avancer deux cavaliers pour ſçavoir s'ils ne verront rien, & quatre ou cinq mouſquétaires pour les eſcorter : durant lequel temps il fera ouvrir les portes, excepté la barriere ou tape-cul, lequel ne doit être ouvert, que ceux qui ſont à la découverte ne ſoient de retour ; & étant retournés, il l'ouvrira.

Ordinairement les jours de marché, & autres jours d'aſſemblée, il ſe trouve quantité de charettes & chariots tout près des portes qui attendent pour entrer.

Le Major fera voir le long des charettes & chariots ce qui ſera dedans, & ne fera poſer les armes qu'ils ne ſoient tous entrés.

Les ſoldats ont quelque droit ſur le bois, c'eſt pourquoi il faut empêcher qu'ils n'en abuſent.

Venant du monde à la porte, la Sentinelle les arrête, appelle ſon Caporal qui s'informe d'où vous venez, qui vous êtes, votre nom, & où vous allez loger. Il vous donne un ſoldat qui vous conduit à votre logis, lequel vous por-

re les armes que vous avez, ſoit arquebuſes, carabines ou piſtolets. Il met votre nom en écrit, & le baille au Major qui le donne au Gouverneur, & l'hôte où vous êtes logé, doit aller ou envoyer au logis du Gouverneur, lui dire que vous êtes chez lui, & quels gens y logent avec leurs noms, & lors on voit ſi vous avez dit vrai à la porte.

Lorſque l'on croit qu'un homme eſt dans une place de guerre, plus longtemps que ſes affaires ne le requierent, on doit l'envoyer quérir, l'interroger ; & ſi on voit qu'il n'y ait plus d'affaires, lui faire commandement de s'en aller. On ne doit aucunement ſouffrir que les Etrangers montent ſur les remparts, ni voyent les fortifications ſans permiſſion.

Incontinent qu'on a pris des eſpions dans la place, on en donne avis à la Cour, & on ſollicite diligemment pour les faire pendre, attendu que telles ſortes de gens ſont les peſtes du lieu.

Ces Réglemens & Ordonnances de guerre étant bien établies & obſervées, on commence à travailler à faire munir la place de vivres, de munitions

de guerre, & de toutes les autres choſes neceſſaires, comme auſſi à faire réparer les breches, nettoyer les foſſés, combler les tranchées, démolir les forts & toutes les lignes.

CHAPITRE XVII.

L'ordre que doit tenir un Gouverneur pour défendre une Place.

NOus avons parlé d'un Général qui attaque une place, voyons maintenant ce que le Gouverneur de la place doit faire quand il eſt attaqué.

Il doit connoître ſi les habitans lui ſont affectionnés, & au parti qu'il tient; & ſelon ce qu'il en connoît, diſpoſer la garde dedans la place; & s'il connoît qu'ils ne lui ſoient point affectionnés, il doit faire la garde plus forte dans la Ville; s'il connoît que quelqu'un faſſe quelque menée contre ſes intentions, il doit le mettre hors de ſa place, ou ſi c'eſt un homme qui ſçache quelque défaut dans ſa place, il le doit faire garder en ce cas dans la Ville, de crainte qu'étant dehors par ven-

geance, il n'avertit du défaut qu'il y auroit dans la Ville.

Le Gouverneur doit prendre garde que pendant le siége que l'on lui veut faire, les ennemis n'ayent intelligence dans la Ville. S'il est dans une place conquise, il faut qu'il fasse faire derechef la visite dans toutes les maisons des habitans, pour voir s'il n'y a point d'armes cachées, & leur défendre, quelque allarme qu'il arrive, de sortir de leurs maisons, ni de faire aucune chose sans ses ordres. Si ce sont des habitans qui soient de la même Nation, & du parti qu'il tient, il doit les laisser armer & s'en servir à la garde de sa place, & même les laisser aller tirer au rempart & aux courtines, & dedans & dehors, s'ils veulent y aller.

L'on doit avoir les magasins séparés en plusieurs endroits, soit des munitions de guerre, soit des vivres, pour éviter les inconvéniens qui pourroient arriver par le feu. Il doit tenir au haut de sa tour deux ou trois personnes, soit de nuit, soit de jour, pour voir aux environs de sa place ce que l'on fait; & pour être averti en cas que le feu se mette en quelque endroit de sa Ville,

il

il doit poser sa garde, selon le nombre des gens qu'il a ; s'il se peut, il leur doit donner deux nuits franches ; & s'il ne peut pas, il faut que ceux qui sortent de la garde de l'attaque, aillent cette nuit à la garde du dedans de la place ; & le lendemain sortant de la garde de la place, ils iront à la garde des dehors, qui ne sont pas attaqués ; & delà ils retourneront à la garde de l'attaque. Ainsi vous aurez votre garde séparée en trois, laquelle vous pourrez continuer, jusques à ce que vous soyez contraint par la perte des hommes que vous faites, à n'en faire plus que deux gardes, auquel cas vous mettrez la moitié à la garde des attaques une nuit, & l'autre moitié vous la séparerez en deux ; dont une moitié demeure à la garde du dedans de la Ville, & l'autre moitié va garder les dehors qui ne sont point attaqués ; & il doit se souvenir qu'il les faut garder exactement, de crainte que l'on ne s'y loge.

Un Gouverneur qui a du monde dans sa place, des munitions de guerre, des vivres nécessaires & de l'artillerie, doit s'en servir dans les dehors, & ne faire pas comme beaucoup de gens qui n'y en

mettent pas, de peur qu'on les leur prenne, en gagnant les dehors, & d'ordinaire il eſt contraint de rendre la place, après avoir tenu cinq ou ſix jours; & dans cette reddition, il perd la place & l'artillerie.

Quand un Gouverneur ſe voit inveſti, & qu'il voit arriver les troupes de tous côtés, il ne doit pas s'amuſer à tirer tout ſon canon quand les troupes ſont éloignées, comme beaucoup font; d'autant qu'il donne à connoître par-là, la portée de ſon canon; il ſuffit qu'il tire quand les eſcadrons s'approchent près de la Ville à demi-portée. Il doit laiſſer aſſeoir le camp, ſans leur tirer, encore qu'il les voye à ſa portée; juſques à ce qu'ils ſoient tout-à-fait campés, & alors il doit tirer; s'il a des munitions, il eſt aſſuré qu'il les délogera; s'il y a quelque endroit par lequel il croit que le ſecours lui puiſſe venir, & que ſon artillerie en ſoit à portée, il ne doit point faire connoître qu'il a des batteries de ce côté-là, afin que ſi ſon ſecours vient par cet endroit-là, il le puiſſe favoriſer de ſon artillerie.

Lorſque les lignes ſont faites, &

qu'il croit qu'on doit ouvrir la tranchée, il doit tenir des hommes hors de sa contrescarpe, couchés sur le ventre pour écouter, & voir quand les troupes viendront, qui doivent ouvrir la tranchée. Quand ils découvrent le côté par où ils viennent, il doit donner plusieure allarmes, afin d'empêcher que l'on ne pousse la tranchée si avant, & qu'ils ne puissent pas si bien loger cette nuit-là. Le jour venu, s'il voit que la tranchée est en mauvais état, il se sert de son artillerie, & en tire dans les lieux par où il voit que les ennemis commencent à l'approcher; s'il reconnoît qu'il ait du monde dans sa place suffisamment, il peut faire des sorties sur la tranchée. Auparavant la sortie, il disposera ses troupes dans les lieux qui la peut favoriser, en tirant sur ceux qui veulent empêcher sa sortie, & fera mettre son artillerie en état, & en lieu où elle puisse favoriser ceux qui sortent, en la faisant tirer, lorsque les autres viennent pour secourir la tranchée. Et lorsqu'il a achevé sa sortie, & que les ennemis se retirent, il fait faire grand feu, tant de son artillerie que de sa

mousqueterie, laquelle il doit avoir placé dans les contrescarpes, demi-lunes, courtines, bastions qui voyent de ce côté-là.

Les grandes sorties à mon avis, se doivent faire de jour, en plein midi, qui est le temps que les tranchées sont le plus négligées par la fatigue que les soldats ont eu la nuit, parce que la plûpart des gens qui sont fatigués, après avoir dîné, s'endorment bien plutôt, & la plûpart de la cavalerie est pied à terre, & les chevaux débridés, & par conséquent en état d'être surpris. Il n'est pas bon de sortir quand les tranchées sont éloignées, parce que vous avez peine à vous retirer, sans être coupez de la cavalerie; & les véritables & bonnes sorties se font, quand on est à cent ou six-vingts pas de la contrescarpe. Vous pouvez sortir par la tête, & par les deux côtés des flancs de la contrescarpe qui voit votre tranchée par la droite & par la gauche; ainsi vous coupez la tranchée par le milieu, & vous battez tout ce qui est entre la tête & le lieu que vous attaquez; & ceux de la tranchée les voyant ainsi mêlés, ne peuvent gueres secou-

rir les leurs. Si vous rencontrez une batterie & la gagnez, il faut tâcher de brûler les affus, & enclouer le canon avec de gros cloux de fonte qui sont faits exprès, ou bien prendre un boulet, si le canon n'est point chargé, mettre le boulet dans un chapeau, & faire entrer le boulet & le chapeau à force dedans le canon.

Pour faire une bonne sortie vous devez tâcher de surprendre les ennemis, disposer un nombre d'hommes, selon la force des gens que vous croyez qu'il y a dans la tranchée. A la tête des hommes commandés de votre sortie, vous devez faire marcher deux Sergens & douze Grenadiers, soutenus par deux Officiers & deux Sergens, & 30 mousquetaires, soutenus par 20 hommes armés de cuirasses, hallebardas & pistolets, marcheront à la tête de 50 hommes armés de fleaux, au bout desquels il y a une boule de fer ronde, qui a huit têtes comme des cloux, aussi-bien que des faulx emmanchées à rebours; cela fait des furieux écarts à tout ce qu'il rencontre. Ceux-là seront soutenus de 100 mousquetaires, les 100 mousquetaires de 200 autres

avec de la cavalerie, ſelon ce que vous en avez dans la place. Si l'on vous fait deux ou trois attaques, vous devez, ſi vous pouvez, ſortir en même-temps ſur toutes les attaques. La nuit vous devez faire quelques ſorties, mais petites & fréquentes, afin que cela ſerve à empêcher les travailleurs d'avancer; & leur donnant ſouvent des allarmes, les accoutumer un temps à croire que vous ne voulez point faire une grande ſortie, & puis tout d'un coup en faire une bonne. La défenſe ſeule qu'il y a quand les ennemis commencent à s'approcher de votre contreſcarpe, pourvû que vous ayez des hommes, eſt d'aller par tranchées à ceux qui vous aſſiégent. Vous voyez l'endroit par où ils veulent venir à votre contreſcarpe, vous ſortez au-devant d'eux, & faites un travail en croix de Lorraine: il eſt impoſſible que vous ne voyez les ennemis, ſoit par la tête de la croix, ou par une des branches de droite ou de gauche, laquelle tête & branche ſont défendues des branches qui forment la croix de Lorraine, & vos ennemis ne peuvent pas vous aller attaquer là-dedans, & vous en déloger, parce que

cela est vû & défendu de la contrescarpe & demi-lune ; & par ce moyen-là, vous embarassez bien ceux qui vont par tranchées ; & pendant ce temps-là, vous faites faire des mines sous les glacis de la contrescarpe, où vous voyez qu'ils se veulent venir attacher, laquelle contrescarpe vous défendez autant qu'il vous est possible ; & quand vous voyez que vous ne pouvez pas empêcher le logement, & que le logement est fait, il faut faire semblant de vouloir sortir, afin de les obliger à y mettre force gens, & en ce temps-là mettre le feu aux mines, vous tenir aux traverses, & en défendre votre chemin couvert, autant qu'il vous est possible, pendant lequel temps vous faites des fourneaux sous les descentes, où vous voyez qu'ils veulent passer, afin de les faire jouer quand vous le jugerez à propos. Si les fossés des demi-lunes sont secs, qu'il n'y ait point d'eau, vous y faites faire des traverses pour défendre le fossé, vous y faites des coffres, ou autrement des caponnieres, qui sont travaux faits dans la terre, ou proprement un fossé couvert

de pieces de bois & de planches, en mettant de la terre par-dessus les planches; si bien que cela est fait de façon que l'on a peine à connoître des lieux où l'on vous tire.

Pendant ce temps-là, vous devez avoir contreminé vos demi-lunes, pour entendre les mineurs des ennemis, quand ils viennent à vous, & vous faites travailler pour aller au-devant d'eux, pour éventer leurs mines; & lorsque vous les entendez venir, vous cessez votre travail, quand vous les jugez près de vous, & qu'ils n'ont point parachevé leurs mines, & attendez les mineurs, pour tâcher de les tuer dans leurs trous. Lorsque vous voyez que le mineur commence son trou dans un fossé sec, vous pouvez y faire jetter quelque sac de poudre, y faire rouler des grenades & des bombes, & y jetter du bois tout allumé pour y mettre le feu; & quand vous avez du bois, y en jetter beaucoup, & tâcher d'y faire mettre le feu, afin que la fumée & le feu empêchent le mineur de travailler, ne pouvant éviter que l'on ne fasse jouer les mines, & que l'on ne se loge

loge ſur le haut de la pointe de votre demi-lune.

Vous devez pendant ce temps-là, avoir fait un retranchement à la gorge de votre demi-lune, laquelle vous défendez par fourneaux, par grenades, bombes & coups de main, & ne la perdez que pied à pied. Etant obligé de la quitter, vous vous retirez à la défenſe du corps de votre place, vous défendez la deſcente de votre foſſé par des mines, par des traverſes, par des coffres caponniers que vous devez avoir fait dedans, par des ſorties que vous faites ſur eux, par le moyen de votre artillerie que vous avez dans vos flancs bas, par des mines que vous pouvez faire ſous le foſſé, par le moyen des contremines que vous devez avoir dans vos baſtions, qui doivent être plus profonds que la fondation des murailles de vos baſtions de 8 ou 10 pieds. Quand vous ne pouvez empêcher que les mineurs ne faſſent leurs effets, vous devez avoir retranché vos baſtions d'un ou deux retranchemens ; & ſi les baſtions ſont aſſez grands, pour en faire trois, vous le devez faire, & faire que le ſecond ſoit plus haut que le pre-

mier, & voye dedans, & le troisiéme voye dans le second. Quand vous voyez que les ennemis sont près à faire jouer leurs mines, vous mettez vos troupes pour défendre votre bréche, un peu éloignées, afin que les ruines ne les puissent pas incommoder, en trois corps séparés, un vis-à-vis l'endroit où la mine doit jouer, les deux autres, l'un à la droite, l'autre à la gauche; pour tirer sur ceux qui veulent monter. Vous appellez les premiers hommes, que vous devez faire paroître sur la bréche, qui doivent être des gens bien armés de cuirasses & hallebardes, jettant quantité de grenades, de pots à feu, & cercles à feu; & si vous pouvez dans le commencement y faire rouler quelque caque de poudre, ou sacs pleins de poudre, & que vos bombes y puissent mettre le feu, cela nettoye bien un fossé. Il faut faire rouler des chevaux de frize embas de la bréche, ensorte que l'on n'y puisse point monter si aisément, & que cela les oblige à faire un logement au pied de la bréche, duquel logement ils continuent à ouvrir votre bastion par fourneaux, vous obligeant de céder, & ne pou-

vant empêcher qu'ils ne logent leur artillerie ſur la bréche ; & ayant logé, ne vous voyant point en eſpérance de ſecours, vous pouvez vous rendre, & faire votre capitulation la plus avantageuſe qu'il vous ſera poſſible, tant pour les gens de guerre que pour les habitans, & n'oubliez pas à y mettre : *Eſtre conduits & menez vies ſauves en toute ſureté à la prochaine Ville*, dont vous demeurerez d'accord, *par le plus court chemin.*

Pendant le temps de la capitulation, il faut bien ſe garder de ſe laiſſer approcher par aucunes troupes ni d'autres ſortes de gens de votre bréche ni de vos portes. Vous donnez & recevez des ôtages ; & crainte que l'on ne vous faſſe priſonniers de guerre, vous devez avoir des munitions de guerre & des vivres pour trois jours, autrement vous n'êtes pas en état d'être reçû à capitulation ; & l'on peut ſans contrevenir à la capitulation, vous faire priſonniers de guerre.

Le jour & l'heure priſe de votre ſortie, lorſque les chariots ou batteaux que l'on vous a promis, ſont entrez dans la Ville, vous y faites charger

vos malades, bleſſez & bagages, & ſortez à l'heure dite, au meilleur ordre qu'il vous eſt poſſible, mettant les vieilles troupes à la tête & à la queue, les autres au milieu avec les bagages. Si l'on a de la cavalerie, on la met de même que l'infanterie aux trois endroits ſuſdits. La place du Gouverneur, doit être à la tête du premier bataillon ; du Lieutenant de Roi, à la queue de l'infanterie ; de la troiſiéme perſonne de l'infanterie au milieu. Celui qui commande la cavalerie à la tête de tous, la ſeconde perſonne à la queue de tous, & la troiſiéme au milieu.

On doit détacher des cavaliers & des pelotons d'infanterie pour en faire marcher le long du bagage, pour aider à ceux qu'on a donné pour eſcorte, à empêcher qu'on ne pille rien dans le bagage. Quant à l'artillerie, ſi l'on a accordé que l'on en ſorte, il la faut faire marcher après le ſecond bataillon ; & lorſque l'on eſt arrivé à la Ville, où l'on vous doit conduire par votre capitulation, vous y faites recevoir votre eſcorte le mieux qu'il vous eſt poſſible. Faites remercier les Meſ-

ſieurs qui vous ont conduits, & les priez de vous faire renvoyer les ôtages que vous avez laiſſez pour la ſûreté de leur eſcorte, & des chariots qu'on vous a donné.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier les *Mémoires de Meſſire Jacques de Chaſtenet, Chevalier, Seigneur de Puyſegur, &c.* dans leſquels je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris ce 20 Juillet 1747.

MONTCARVILLE.

PRVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT: Notre bien amé CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre: *Les Mémoires de Monſieur de Puyſegur, Lieutenant Général. L'Art de la Guerre par regles & par principes, par Monſieur le Maréchal de Puyſegur. L'Arithmétique & la Géométrie de l'Officier; par M. le Blond.* S'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer leſdits Ouvrages en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſen-

res; faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, & autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits & Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au

long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le douziéme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil sept cens quarante-sept, & de notre Regne le trente-troisiéme. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre 11 de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 850. fol. 742. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 14 Octobre 1747.

G. CAVELIER, *Syndic.*

De l'Imprimerie de J. CHARDON.

On trouve chez le même Libraire les Livres ſuivans.

LA Science des Ingénieurs dans la conduite des travaux de Fortification ; par M. Belidor, Profeſſeur de Mathématique, &c. gros *in - quarto*, grand papier, enrichi de plus de 50 planches. *prix* 24 l.

Les regles du deſſein & du lavis pour les plans, profils & élevations des édifices Militaires & des Ouvrages de fortification, & pour les cartes des environs d'une place ; par M. Buchotte, Ingénieur du Roi, *in - octavo*, avec beaucoup de figures. Nouvelle Edition augmentée du double. 5. l.

Le Parfait Ingénieur François, ou la Fortification ſuivant le ſyſtême de M. de Vauban, & des plus célébres Auteurs, avec l'attaque & la défenſe des places ; par M. l'Abbé Deidier. Nouvelle Edition augmentée, *in-quarto*, enrichi de 50 planches. 15 l.

Ouvrages de M. LE BLOND, *Profeſſeur de Mathématiques des Pages du Roy.*

Abregé d'Arithmétique & de Géométrie à l'uſage des jeunes Militaires, *in-douze*, ſous preſſe.

L'Arithmétique & la Géometrie de l'Officier, contenant les Elemens de ces deux Scien-

ces appliqués aux differens besoins de l'homme de Guerre, en deux volumes *in-octavo*, avec 45 planches. 1748. 12 l.

Traité de Castramétation ou de la mesure & de la formation des Camps, *in-octavo* avec figures. *sous presse.*

Nouveaux Elémens de fortification à l'usage des jeunes Officiers. Nouvelle Edition augmentée, *in-douze*, avec 17. pl. 3. l.

Elémens de la Guerre des Sieges à l'usage des Militaires, contenant l'Artillerie, l'Attaque & la défense des places, en trois volumes *in-octavo*, avec 32 planches. 15 l.

Ouvrages de différens Auteurs.

Mémoires d'Artillerie de M. Surirey de S. Remy. Nouvelle édition considérablement augmentée, en trois volumes *in-quarto*, 1745. 45 l.

Théorie nouvelle sur le Mécanisme de l'Artillerie; par M. Dulacq, Officier d'Artillerie, *in-quarto*, avec 39 planches. 15 l.

Essay de l'application des forces centrales aux effets de la poudre à canon. Par M. Bigot de Morogues, Officier d'Artillerie, *in-octavo*. 2 l. 10 f.

De l'attaque & de la défense des Places, par M. de Vauban; avec un Traité des Mines, & un Traité sur la Guerre en général. Nouvelle Edition, en deux volumes *in-octavo*. *La Haye* 1743. 12 l.

Memoires de M. Goulon, sur l'attaque & la défense d'une Place. Avec le Plan & la

Relation du siege de la Ville d'Ath, *in-octavo*, avec figures. 4 l. 10 f.

L'Ingénieur François, contenant la Géométrie pratique sur le papier & le terrain, & la fortification réguliere & irréguliere suivant M. de Vauban, *in-octavo*, avec figures. 6. l.

Nouvelle maniere de fortifier les Places, tant pour un terrain bas & humide, que dans un endroit sec & élevé. Par M. le Baron de Coëhorn, *in-octavo*, avec quantité defigures. 6. l.

La fortification réguliere & irréguliere, contenant la construction, l'attaque & la défense des places, selon les plus célébres Auteurs; par M. Ozanam, *in-octavo*, avec 44 planches. 6. l.

Traité des Feux d'Artifice pour le spectacle. Par M. Frezier. Nouvelle Edition tout à fait differente de l'ancienne, & augmentée du double, *in-octavo*, enrichi de 14 planches. 6. l.

Art de la Guerre, par regles & principes: Ouvrage de M. le Maréchal de Puysegur, mis au jour par M. le Marquis de Puysegur son fils, Brigadier des Armées du Roi, *in-folio*, grand papier, avec plus de 40 planches & cartes. 1748.

Sentimens d'un homme de guerre sur le systême de Tactique du Chevalier Folard, par rapport à la colonne & au mélange des differentes armes d'une Armée, *in-quarto*, 6 l.

Cours de Mathématique abrégé & mis à la

portée des Commençans, contenant vingt-deux Traités. Sçavoir, l'Arithmétique, l'Algébre, la Géometrie, la Trigonometrie, la Mécanique, l'Hydrostatique, l'Airometrie, l'Hydraulique, l'Optique, la Catoptrique, la Dioptrique, la Perspective, la Géographie, la Chronologie, la Gnomonique, l'Astronomie, la Navigation, la Fortification, l'Attaque & la Défense des Places, l'Artillerie, les Feux d'Artifice & l'Architecture. Traduit du Latin de M. Chrétien Wolf, & augmenté. En trois volumes *in octavo*, avec 69 planches. 15 l.

Usage du Compas de Proportion, & de l'Instrument universel, avec un Traité de la division des champs. Par M. Ozanam. Nouvelle Edition, *in-douze*, 1748. 2 l. 10 s.

Elémens généraux des parties des Mathématiques nécessaires à l'Artillerie & au Génie; par M. l'Abbé Deidier. En deux volumes *in-quarto*, avec plus de 60 planches. 24 l.

Cours de Mathématique qui contient les parties de cette Science les plus utiles à un homme de guerre; par M. Ozanam. En cinq volumes *in-octavo*, avec plus de 200 planches. 40 l.

Les Récréations Mathématiques & Physiques, de M. Ozanam, avec un Traité des tours de Gibeciere. En quatre volumes *in-octavo*. 20 l.